

Frasnes-lez-Anvaing



Programme Communal de Développement Rural / A21L

Décembre 2014

Partie 2 : RAPPORT DE PARTICIPATION



Rue Henri Lemaire, 1
7911 Frasnes-lez-Anvaing
wallonie.picarde@frw.be

TABLE DES MATIERES

I.	PHASES D'ELABORATION DU PCDR/A21L EN UN COUP D'ŒIL.....	4
II.	PRÉSENTATION DE LA FONDATION RURALE DE WALLONIE	5
III.	BILAN DES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT RURAL	6
III.1.	SCHEMA DIRECTEUR DE RENOVATION RURALE	6
III.2.	OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL - 2000-2010.....	6
III.3.	LE DEVELOPPEMENT RURAL EN IMAGES.....	7
IV.	LE PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL – AGENDA 21 LOCAL	8
IV.1.	LES MOTIVATIONS DE LA COMMUNE.....	8
IV.2.	INFORMATION DES ACTEURS DE L'ODR	9
IV.2.1.	<i>Information au Collège</i>	9
IV.2.2.	<i>Information au Conseil communal.....</i>	9
IV.2.3.	<i>Information à l'auteur de PCDR - Lecture du territoire.....</i>	9
IV.2.4.	<i>Information de la population.....</i>	9
IV.2.4.1)	Les séances d'information dans les villages	9
IV.2.4.2)	L'exposition citoyenne.....	12
IV.2.4.3)	Information du Conseil Consultatif des Aînés	12
IV.2.4.4)	Information de la Commission consultative de l'Agriculture	13
IV.3.	CONSULTATION DE LA POPULATION	13
IV.3.1.	<i>Les entretiens individuels de personnes-ressources.....</i>	13
IV.3.2.	<i>Les groupes de travail.....</i>	16
IV.3.3.	<i>Consultations ciblées</i>	24
IV.3.3.1)	Les jeunes de 12 à 18 ans	24
IV.3.3.2)	Le CCA.....	25
IV.3.3.3)	Les agriculteurs.....	26
IV.3.3.4)	Le conseil des villages	26
IV.3.3.5)	Le CCE	26
IV.3.3.6)	La CCATM	28
IV.4.	LA PLATE-FORME INTERSERVICES.....	29
IV.5.	LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL	29
IV.5.1.	<i>Appel à candidature et composition.....</i>	29
IV.5.2.	<i>Ordre du jour et calendrier des réunions de CLDR</i>	31
IV.6.	LA CELLULE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	40
IV.6.1.	<i>Constitution de la cellule</i>	40
IV.6.2.	<i>Méthode de travail</i>	40
IV.6.3.	<i>Les résultats</i>	40
V.	CALENDRIER DES PARTICIPATIONS.....	41
VI.	LES PROJETS EN LIEN AVEC LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU PCDR/A21L MENES PAR LA COMMUNE OU D'AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE	45
VI.1.	LE SCHEMA DIRECTEUR FRASNES 2025	45
VI.2.	"CROIRE EN SA JEUNESSE" DEVIENT "FRASNES-LES-TALENTS"	45
VI.3.	LA RESERVE DOMANIALE DE FRASNES-LEZ-BASSINS, ENFIN RECONNUE	46
VI.4.	LE PROJET IMMOBILIER « LABEL FLA »	46
VI.5.	LE SPORT SUR ORDONNANCE A FRASNES DANS LES STARTING-BLOCKS	47
VI.6.	INAUGURATION DU PARC EOLIEN	48
VI.7.	MARCHE FERMIER, MARCHE FUTE	48
VI.8.	LA FOIRE COMMERCIALE SE DEVOILE.....	49
VI.9.	ACHAT GROUPE DE GAZ ET D'ELECTRICITE.....	49
VI.10.	LE PROJET CYCLO 13.....	50
VI.11.	LA PLATE-FORME JEUNESSE.....	50
VI.12.	UNE LIGNE TEC EXPRESS ENTRE RENAIX ET PERUWELZ	51
VI.13.	GESTION DES INONDATIONS PAR DEBORDEMENT ET RUISSELLEMENT.....	51

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AD	Agent de Développement de la Fondation rurale de Wallonie
AAU	Équipe d'assistance architecturale et urbanistique de la Fondation rurale de Wallonie
AIS	Agence immobilière sociale
CCA	Conseil consultatif des Aînés
CCAg	Commission communale de l'Agriculture
CCATM	Commission consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité
CCE	Conseil communal des enfants
CCJ	Conseil consultatif de la jeunesse
CLDR	Commission locale de Développement rural
CPAS	Centre public d'action sociale
CRAT	Commission régionale d'Aménagement du Territoire
DR	Développement rural
FLA	Frasnes-Lez-Anvaing
FRW	Fondation rurale de Wallonie – organisme d'accompagnement
GT	Groupe de Travail
JNC AWP	Joining Nature and Cities /Agence wallonne du Paysage– auteur de projet
ODR	Opération de Développement rural
PCM	Plan communal de Mobilité
PCDN	Plan communal de Développement de la Nature
PCDR	Programme communal de Développement rural
PNPC	Parc naturel du Pays des Collines
PPPW	Petit Patrimoine populaire wallon
RAVeL	Réseau autonome de Voies lentes
ROI	Règlement d'ordre intérieur
SDDR	Schéma directeur du développement rural
SPW	Service public de Wallonie
TEC	Transports en commun
TIC	Technologie de l'information et de la communication

I. PHASES D'ELABORATION DU PCDR/A21L EN UN COUP D'ŒIL

31/01/2011 : Décision de principe d'entamer une opération de développement rural (ODR) dans la philosophie de l'A21L¹

30/01/2012 : Désignation de la Fondation rurale de Wallonie (FRW) comme organisme d'accompagnement²

07/09/2012 : Désignation de JNC – Agence wallonne du Paysage (JNC – AWP) comme auteur de programme³

16/09/2012 : Exposition citoyenne lors de la Foire agricole

27/06/2012 au 05/11/2012 : Interviews de personnes ressources

24/05/2012 au 06/06/2012 : Séances d'information de la population

21/02/2013 : Visite de terrain avec la FRW et JNC-AWP

22/02/2013 au 30/06/2013 : Elaboration du diagnostic par JNC AWP

23/04/2013 au 05/06/2013 : Groupes de travail

01/06/2013 au 15/07/2013 : Enquête auprès des jeunes de 12 à 18 ans

04/07/2013 : Mise sur pied de la plate-forme interservices (information du personnel)

13/09/2013 : Consultation du Conseil consultatif des ainés (CCA)

15/09/2013 : Consultation des agriculteurs

24/09/2013 : Consultation du Conseil des villages

18/10/2013 : Consultation des jeunes – Conseil communal des enfants (CCE)

05/11/2013 : Consultation de la Commission consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)

27/11/2013 : Mise en place de la Commission locale de Développement rural (CLDR)

04/11/2013 : Désignation des membres effectifs et suppléants de la CLDR

12/12/2013 : Validation de la partie I par la CLDR

16/01/2014 au 17/03/2014 : Elaboration de la stratégie de développement

21/05/2014 : Validation de la stratégie et programmation des fiches projets par la CLDR

18/12/2014 : Validation des fiches-projets et choix des fiches prioritaires

24/03/2015 : Validation de l'avant-projet de Programme Communal de Développement Rural (PCDR) par la CLDR

28/09/2015 : Validation du projet de PCDR par le Conseil communal⁴

¹ Annexe 1 : Délibération du Conseil communal du 31 janvier 2011

² Annexe 2 : Délibération du Conseil communal du 30 janvier 2012

³ Annexe 3 : Délibération du Conseil communal du 07 septembre 2012

⁴ Annexe 4 : Délibération du Conseil communal du 28 septembre 2015.

II. PRÉSENTATION DE LA FONDATION RURALE DE WALLONIE

La FRW est un établissement privé reconnu d'utilité publique. Elle travaille depuis 1979 pour la reconnaissance et l'application d'une politique de développement global, intégré et ascendant, adaptée aux zones rurales wallonnes. Le but de cette politique est de dynamiser les communes rurales et d'améliorer le cadre de vie et la qualité de vie de leurs habitants.

La FRW s'est dotée d'un conseil d'administration, représentant toutes les formations politiques démocratiques composant le Parlement wallon. Ce pluralisme politique garantit son indépendance et sa crédibilité.

Au quotidien, la FRW exerce un rôle de relais, de conseil, de dynamisation et d'expertise :

- auprès des habitants, de leurs associations, des pouvoirs locaux et des autres niveaux de pouvoirs ou institutions ;
- auprès de la Région wallonne, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de l'Union européenne.

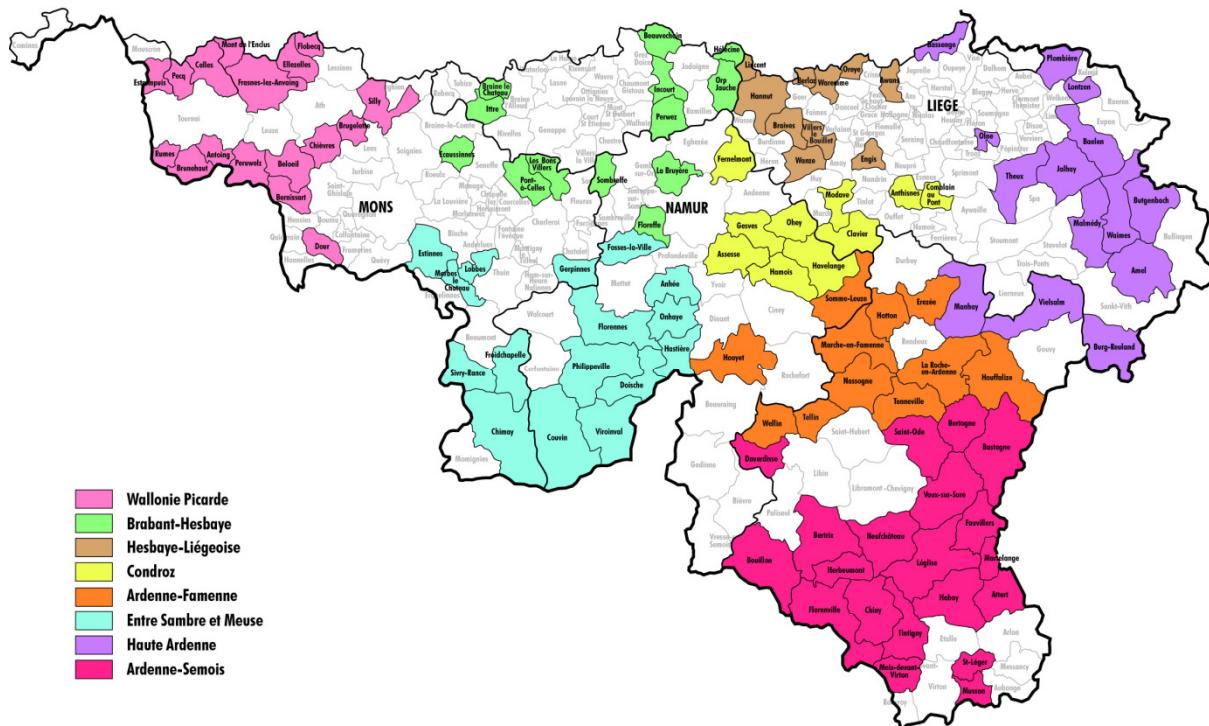
A l'heure actuelle, 113 communes sont accompagnées dans leur ODR par les agents de développement (AD) de la FRW répartis dans huit bureaux régionaux. Ces bureaux sont implantés sur leur territoire d'action.

L'accompagnement de la commune de Frasnes-lez-Anvaing (FLA) est assuré par le bureau Wallonie Picarde situé à Frasnes-lez-Anvaing. Il regroupe 9 AD qui assurent entre autre l'accompagnement des communes du Hainaut Occidental ; l'équipe est complétée par un agent administratif.

Les agents de développement sont épaulés dans leur tâche par des unités plus spécifiques : l'Assistance Architecturale et Urbanistique ; le Centre d'Activation des Ressources Documentaires ; la Cellule Communication, Conseils et Développement ; ...

En 2008, le Ministre de la Ruralité a mandaté la FRW pour qu'elle assure deux nouvelles missions : l'accompagnement des Agenda 21 Locaux et des Plans Communaux de Développement de la Nature (PCDN) en Région wallonne.

Opérations de développement rural accompagnées par la FRW



Septembre 2014



III. BILAN DES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT RURAL

III.1. Schéma Directeur de Rénovation rurale

Le Schéma Directeur de Rénovation Rurale (SDRR) a été approuvé en décembre 1983. L'organisme accompagnateur était la FRW et l'Auteur de projet, la SIDEHO.

La Commune a obtenu une convention en 1983 ; elle portait sur 3 projets dont 2 ont été abandonnés. Seul le projet relatif à la réfection du chemin agricole n°12 a été concrétisé.

III.2. Opération de Développement rural - 2000-2010

En 1998, la Commune décide de relancer une ODR avec la FRW comme organisme accompagnateur et l'Intercommunale IDETA comme Auteur de projet.

Le PCDR a été approuvé par le Gouvernement wallon en novembre 2000 pour une durée de 10 ans.

Le bilan que l'on peut tirer est très positif puisque la Commune a obtenu 8 conventions développement rural et une convention Phasing Out de l'Objectif 1.

Au 1^{er} décembre 2014, sur 76 projets, 46 ont été réalisés, 14 projets sont encore en cours et 16 sont en attente. 77% des projets du PCDR de Frasnes-lez-Anvaing sont donc réalisés ou en cours.

Seuls 23% restent en attente et ont fait l'objet d'une analyse approfondie pour déterminer leur pertinence lors de l'élaboration du nouveau PCDR – A21L.

Sur les 60 projets terminés ou en cours de réalisation, seulement 11 projets ont fait appel aux subsides du Développement rural. Les autres ont été concrétisés grâce à des sources financières diverses telles que la Fédération Wallonie Bruxelles, le Plan Communal de Mobilité (PCM), les plans triennaux et les fonds propres communaux. Parfois même, la bonne volonté a simplement suffi pour réaliser des projets (exemple : l'école des devoirs).

Le bilan qualitatif est très positif au vu des différents aménagements d'espaces publics réalisés, des constructions de Maisons de village, mais aussi par tous les projets « matériels » et « immatériels » développés avec la population (voir partie I).

III.3. Le développement rural en images



IV. LE PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL – AGENDA 21 LOCAL

IV.1. Les motivations de la commune

Depuis de nombreuses années, la commune de FLA met tout en œuvre pour le bien-être des citoyens au travers de plans et programmes divers qui respectent les objectifs du développement durable : stratégie globale et intégrée par le biais d'un premier SDRR suivi d'un PCDR et d'un PCM mais aussi la mise en place de mesures d'économie d'énergie, de projets citoyens, d'une meilleure performance énergétique des bâtiments publics, d'une bonne gestion de l'eau, d'un mini schéma directeur pour le centre du bourg, du projet de coopération avec l'Inde, de la mise en œuvre d'un PCDN et bien d'autres choses encore.

La commune, engagée dans un processus continu d'amélioration, essaie de sensibiliser les citoyens par l'exemplarité. La population se sent ainsi de plus en plus concernée par les enjeux liés à l'amélioration du cadre de vie, au respect de la nature et des ressources locales et au développement durable.

C'est donc tout naturellement que la commune s'est engagée dans le processus de réalisation d'un PCDR/Agenda 21 local, outil fédérateur de l'ensemble des politiques menées sur le territoire⁵.



Pierre Bourdeaud'huy
Echevin de l'Agriculture et du Développement rural

⁵ Annexe 5 : Articles de presse

IV.2. Information des acteurs de l'ODR

IV.2.1. Information au Collège

La FRW a rencontré les membres du Collège communal **le 13 juillet 2011** pour d'une part les informer de ce qu'est une ODR ; principes, grandes étapes et méthode de travail de la FRW et d'autre part leur présenter les grandes lignes de la démarche Agenda 21 Local et l'état d'avancement de ce concept en Région Wallonne.

IV.2.2. Information au Conseil communal

La FRW a réalisé la même démarche pour les conseillers communaux **le 30 janvier 2012**. Ceux-ci ont eu la primeur de prendre connaissance du bilan des deux précédentes ODR.

IV.2.3. Information à l'auteur de PCDR - Lecture du territoire

Une réunion a été organisée avec la Commune, la FRW et l'auteur de PCDR le **14 novembre 2012** dans le but de mettre ensemble les différents acteurs et de proposer un planning prévisionnel pour la mise en œuvre de la nouvelle ODR/ Agenda 21 Local de la Commune.

Une visite de terrain a suivi cette réunion.

IV.2.4. Information de la population

IV.2.4.1) Les séances d'information dans les villages

La FRW a organisé **3 séances d'information** sur l'ODR écoulée et sur les enjeux de la mise en place d'un PCDR-Agenda 21 local.

La 1^{ère} réunion a eu lieu **le 24 mai 2012** dans la salle l'Envol à Buisenal, suivie d'une seconde séance **le 30 mai** dans la salle Pisq à l'Administration communale pour se terminer par une dernière réunion **le 6 juin** dans la Maison de village d'Anvaing.



Objectif

L'objectif principal a été de mettre en avant les projets réalisés dans le PCDR 2000/2010, d'appréhender le degré de satisfaction de la population vis-à-vis de ces projets et de leur faire prendre connaissance de la philosophie et des enjeux d'un Agenda 21 local.

Invitations/communication

Différents biais ont été utilisés pour prévenir la population de la tenue des séances d'information.

- Toutes-boîtes distribués à l'ensemble des ménages de la commune⁶
- Courriers personnalisés envoyés aux conseillers communaux et aux personnes ressources
- Annonce sur le site Internet communal

⁶ Annexe 6 : Flyer d'information

- Communiqués de presse dans les journaux locaux

Méthodologie et déroulement

A chaque séance, un support Powerpoint a été utilisé pour présenter :

- La philosophie d'une ODR/A21L
- Les acteurs de l'ODR
- Le bilan des ODR précédentes

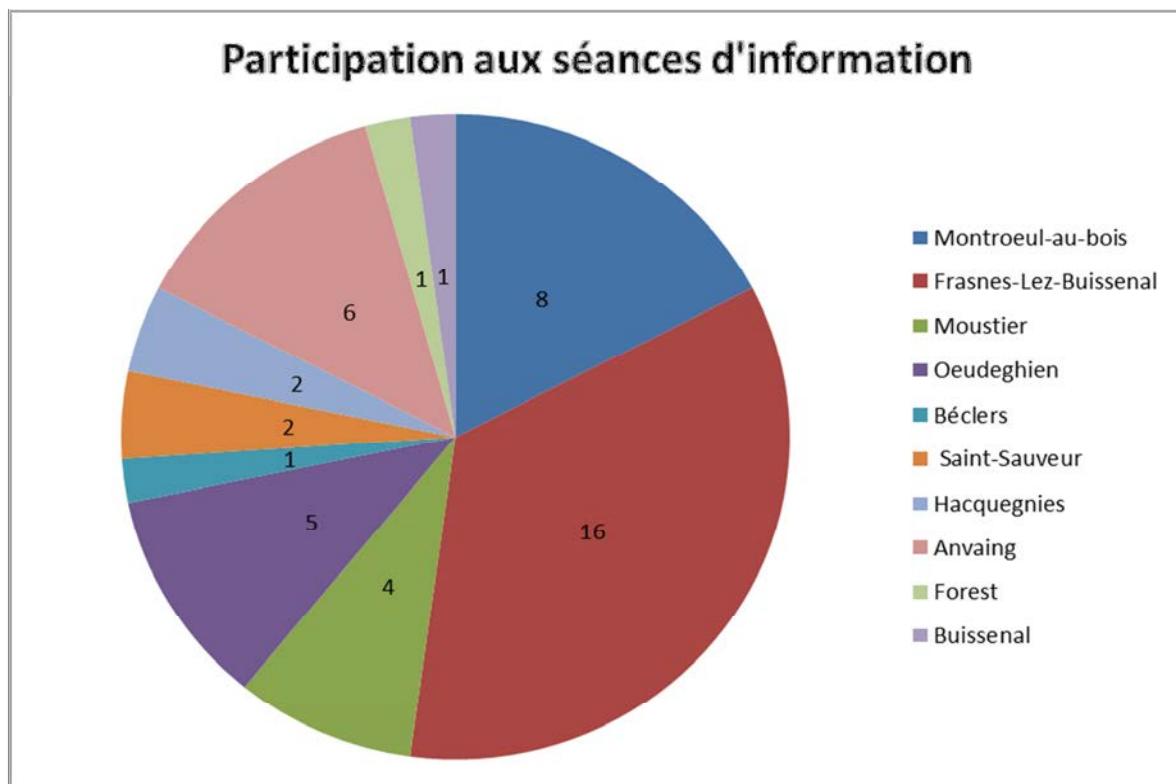
Les participants ont ensuite pu s'exprimer sur les atouts et faiblesses de l'entité et proposer des pistes d'idées ou d'actions pour améliorer davantage le cadre de vie.

Après ces séances, les citoyens frasnois ont eu l'occasion de visualiser le bilan mis en ligne sur le site Internet communal.

Liste des participants et répartition par village

Titre	Nom	Prénom	Village	SI 24/05/12	SI 30/05/12	SI 06/06/12
Monsieur	Kielemoes	Rudy	Saint-Sauveur		Présent	
Monsieur	Duret	Dany	Anvaing			Présent
Monsieur	Duthy	André	Anvaing			Présent
Monsieur	Martin	Germain	Anvaing	Présent		
Monsieur	Pardoncne	Philippe	Anvaing			Présent
Monsieur	Verdoncq	Didier	Anvaing			Présent
Monsieur	Denooz	Jérôme	Béclers		Présent	
Monsieur	Jouret	Patrick	Forest		Présent	
Madame	Clam	Chantal	Frasnes-Lez-Buissenal		Présent	
Madame	Dheur	Anne	Frasnes-Lez-Buissenal	Présent		
Monsieur	Dupire	Jacques	Frasnes-Lez-Buissenal			Présent
Monsieur	Germyns	Daniel	Frasnes-Lez-Buissenal	Présent		Présent
Monsieur	Golabek	Vincent	Frasnes-Lez-Buissenal		Présent	
Madame	Goossens	Lieve	Frasnes-Lez-Buissenal		Présent	
Madame	Lambert	Charlotte	Frasnes-Lez-Buissenal		Présent	
Madame	Leriche	Nadine	Frasnes-Lez-Buissenal			Présent
Monsieur	Louette	Laurent	Anvaing			Présent
Monsieur	Moulard	Georges	Frasnes-Lez-Buissenal		Présent	
Monsieur	Mulliez	Laurent	Frasnes-Lez-Buissenal		Présent	
Monsieur	Parez	Pierre	Frasnes-Lez-Buissenal	Présent		
Monsieur	Ronveaux	Jean	Buissenal	Présent		
Monsieur	Rosier	Quentin	Frasnes-Lez-Buissenal		Présent	
Monsieur	Scholart	Gaston	Moustier		Présent	
Monsieur	Spiesschaert	Frans	Frasnes-Lez-Buissenal		Présent	
Monsieur	Uystpruyst	Sylvain	Frasnes-Lez-Buissenal	Présent		
Monsieur	Vernaillen	Adriaan	Frasnes-Lez-Buissenal		Présent	
Monsieur	Willocq	Daniel	Frasnes-Lez-Buissenal		Présent	
Monsieur	Devos	Michel	Hacquegnies			Présent
Madame	Rasson	Bernadette	Hacquegnies			Présent
Monsieur	Bourdeaud'huy	Pierre	Montroeur-au-Bois	Présent	Présent	Présent
Monsieur	Delaunoy	Eric	Montroeur-au-Bois		Présent	
Madame	Delaunoy	Sonia	Montroeur-au-Bois		Présent	
Monsieur	Depoorter	Maurice	Montroeur-au-Bois		Présent	
Monsieur	Goddefroy	Frank	Montroeur-au-Bois		Présent	
Madame	Guerlus	Nelly	Montroeur-au-Bois			Présent
Monsieur	Van De Wiele	Jonathan	Montroeur-au-Bois		Présent	
Monsieur	Vanhemelen	Lindsay	Montroeur-au-Bois		Présent	
Monsieur	De Theux	Xavier	Moustier			Présent

Monsieur	Delitte	Michel	Moustier	Présent		
Monsieur	Houx	André	Moustier	Présent	Présent	Présent
Madame	Deffernez	Marie-Christine	Oeudeghien	Présent		
Monsieur	Duquesne	Daniel	Oeudeghien	Présent		
Monsieur	Flamme	Philippe	Oeudeghien	Présent		
Madame	Libert	Marie-Jeanne	Oeudeghien	Présent		
Monsieur	Velghe	Stephane	Oeudeghien	Présent		
Monsieur	Deregel	Bernard	Saint-Sauveur		Présent	



Synthèse des résultats des séances d'information par village.

Malgré tous les efforts de communication, seules **cinquante-deux personnes** (45 inscrites) ont participé aux réunions et pris connaissance du bilan de l'ODR 2000-2010 et des enjeux et principes d'un Agenda 21 local.

Les thématiques principales issues des réunions sont⁷ :

- Les infrastructures associatives culturelles et sportives
- Les loisirs des plus jeunes
- La mobilité de tous
- La valorisation du patrimoine
- Le vieillissement de la population

Lors des discussions, la FRW a pu relever le manque en locaux polyvalents pour les activités en lien avec la jeunesse, la culture et l'associatif à Montroeur-au-Bois, Moustier, St Sauveur et enfin Frasnes-lez-Buissenal.

Les activités visées sont nombreuses et variées : activités du patro de Montroeur-au-Bois, fêtes villageoises, pèlerinage à Notre Dame des Joyaux, activités des aînés, théâtre,...

⁷ Annexe 7 : Synthèse des séances d'information sur l'ODR

Pour Frasnes-lez-Buissenal, les besoins sont plus vastes, les citoyens souhaitent obtenir un lieu dédié aux activités culturelles et associatives couplé à un espace extérieur pouvant accueillir une plaine de jeux pour petits, un parc ou encore une zone de détente.

La demande des plus jeunes porte essentiellement sur la création d'aires de jeux réparties dans l'entité. Les jeunes couples et les grands-parents souhaitent également avoir un lieu récréatif sécurisé pour leurs bambins.

La problématique des déplacements des jeunes pour leurs activités a également fait l'objet de discussion. Les demandes ciblent la création d'un réseau de déplacements lents sécurisés et éventuellement l'offre d'un transport interne à la commune (autre que le taxi social).

En mobilité, les souhaits vont vers la création d'un réseau de voies lentes, l'aménagement d'une voie verte sur l'ancienne ligne de chemin de fer, l'accès des personnes à mobilité réduite aux bâtiments publics, la création de pistes cyclables (chaussée de la libération par exemple), la mise en place d'un covoiturage, etc...

Les projets en lien avec la valorisation des patrimoines repris dans le PCDR précédent restent d'actualité. La mise sur pied d'une commission du patrimoine (conservatoire du patrimoine) répond tout à fait à ces demandes.

On entend par « patrimoines » : le petit patrimoine, le patrimoine bâti civil et religieux, le patrimoine oral et immatériel.

Les besoins des aînés ont également été abordés tels que l'augmentation de l'offre des services à domicile, l'accès aux activités culturelles et associatives, l'adaptation des logements et l'augmentation de l'offre (logement kangourou, intergénérationnel, résidence services, etc...)

IV.2.4.2) *L'exposition citoyenne*

L'organisation de la foire agricole de septembre a permis à la FRW d'exposer le bilan de l'ODR précédente. Les 10 panneaux (90/120cm) qui constituaient l'exposition ont été visibles **le 16 septembre 2012** par plus de **2000 personnes**. Cette large communication a engendré des contacts et des échanges entre la Commune, la FRW et les citoyens.



IV.2.4.3) *Information du Conseil Consultatif des Aînés*

Une information a également été donnée aux membres du **CCA le 16 octobre 2012**.

19 membres du conseil consultatif ont participé à cette réunion d'information et d'échanges et plusieurs d'entre eux ont souhaité collaborer à l'élaboration du PCDR/A21L.

La discussion a essentiellement porté sur l'amélioration de la mobilité douce, la création de réseaux de sentiers et l'accessibilité des espaces et bâtiments publics par les personnes vieillissantes ; sur l'amélioration des services à domicile pour permettre à la personne âgée de rester chez elle le plus longtemps possible ; sur le peu d'activités qui leurs sont destinées ; sur l'importance de valoriser les éléments du patrimoine local et enfin sur le manque de plaines de jeux extérieures pour les enfants.

Le conseil consultatif des Aînés (CCA) est prêt à prendre part active à la mise en œuvre d'une commission patrimoine.

IV.2.4.4) *Information de la Commission consultative de l'Agriculture*

Une rencontre entre la Commission consultative de l'agriculture, la FRW et le Parc naturel du Pays des Collines (PNPC) a été organisée le **22 janvier 2013**.

13 agriculteurs se sont déplacés afin de connaître les projets mis sur pied par la Commune, la FRW et le PNPC.

Cette réunion a porté sur la présentation du bilan des ODR et sur les nouveaux projets menés par le PNPC sur le territoire frasnois (marché fermier et dossier du hall relais agricole).

Les agriculteurs ayant apprécié ce passage d'information, ils ont décidé de se réunir une fois par an sur un sujet choisi soit par eux, soit par la Commune, la FRW ou le PNPC.

L'Echevin de l'agriculture a organisé une réunion en novembre 2014 dont l'ordre du jour a porté sur la présentation du projet « Bayer Forward Farming » c'est-à-dire la plate-forme de connaissances sur les pratiques agricoles durables. 11 agriculteurs y ont participés.

IV.3. Consultation de la population

IV.3.1. Les entretiens individuels de personnes-ressources

Entre le mois de juin et le mois de novembre 2012, une première étape consultative a été enclenchée; des rencontres de « témoins privilégiés » ont été opérées par les AD de la FRW sur base d'un panel représentatif des acteurs clés de l'entité: représentants d'un mouvement de jeunesse, bibliothécaire, conseiller Energie, HAMO, CRIE de Mouscron, comité des fêtes de Montroeul-au-Bois, président de l'OREE, accueil extrascolaire, ONE, Zone de Police, Association des commerçants. Le nombre de personnes interrogées (12 au total) a volontairement été limité en raison de la relativement bonne connaissance de la commune par les AD et du fait que ce soit la 3^{ème} ODR.

Objectifs

Les objectifs visés par ces rencontres sont d'une part de s'imprégner de l'évolution du contexte local et d'avoir une perception des principaux enjeux communaux suite à la seconde ODR et, d'autre part, d'enrichir le pré-diagnostic du territoire établi par l'auteur de PCDR.

Méthodologie et déroulement

Les entretiens se sont déroulés à partir d'une grille d'interview⁸ comprenant plusieurs rubriques : le bilan de l'ODR 2000-2010, les atouts et faiblesses de l'entité, les caractéristiques du territoire, les priorités à donner et enfin les notions de développement durable.

Il était également demandé aux personnes-ressources de mener une analyse rétrospective et prospective de la situation.

Résultats

Les résultats ont été synthétisés par rubrique et par thématique⁹.

✓ *Les changements apportés au territoire frasnois par l'ODR précédente sont :*

Force est de constater que pour bon nombre des interviewés, l'identification des projets réalisés et /ou financés dans le cadre du DR n'était pas évident vu le dynamisme communal et les différents projets qui en découlent. En général, ils connaissaient certains projets comme les aménagements de places publiques, la construction de la Maison de village de Dergneau, l'amélioration des traversées de villages....

✓ *Les principaux atouts de la commune identifiés sont :*

Le dynamisme associatif ;

La cadre de vie agréable et l'esprit villageois ;

La préservation de la ruralité, les paysages, la nature ;

La bonne situation géographique du territoire (proximité de la France et de la Flandre) ;

L'offre culturelle de qualité (bibliothèque, centre culturel du Pays des Collines...) ;

⁸ Annexe 8 : Canevas d'interview

⁹ Annexe 9 : Synthèse des résultats des interviews

Le potentiel touristique basé sur la nature et les produits de bouche ;
 L'offre commerciale (nombreux commerces, trois grandes surfaces) ;
 L'esprit entrepreneurial ;
 Une fiscalité attractive.

✓ ***Les problématiques rencontrées à FLA sont liées à :***

La mobilité, les déplacements fréquents dus à la grandeur du territoire, la sécurité routière ;
 Le manque d'une salle culturelle ;
 La fréquence des TEC non adaptée aux demandes ;
 Le manque de mise en valeur au niveau touristique (hébergement, séjours organisés) ;
 Le manque de coordination des acteurs sociaux ;
 Les problèmes liés au stationnement des voitures de plus en plus nombreuses dans les centres des villages ;
 L'urbanisation, le parcellaire ;
 Les incivilités environnementales ;
 L'absence de zone récréative pour les plus jeunes.

✓ ***Les principaux constats relevés par les personnes interrogées sont :***

La vie associative est ressentie comme dynamique, riche, variée et présente dans tous les villages de l'entité. Les personnes interrogées ont le sentiment que les activités proposées sont généralement soutenues par les élus. La mise à disposition de nouvelles infrastructures (maison de village) a permis de renforcer la qualité des manifestations.
 Le seul bémol reste le manque de salle polyvalente à Montroeul-au-Bois, d'un espace culturel et le déficit en communication des activités proposées.

Le tourisme est essentiellement axé sur la Maison du sucre (sous utilisée), la nature, l'environnement et sur les réseaux de déplacements doux.

Il est urgent de valoriser davantage les atouts touristiques frasnois par la mise en réseau des multiples acteurs et par une communication professionnelle vers l'extérieur.

Il faut créer un produit d'appel fort.

L'éparpillement de l'habitat ne facilite pas **la mobilité**, les déplacements d'ordre professionnel, administratif ou de loisirs posent problème principalement aux personnes non motorisées (jeunes, PMR, aînés...).

La mise en œuvre d'un **réseau de déplacements doux sécurisés et utilitaires** pourrait répondre partiellement aux problèmes.

L'utilisation de l'ancienne ligne de chemin de fer comme épine dorsale multimodale est plébiscitée. Le manque de piste cyclable se fait cruellement ressentir.

Certaines personnes interrogées estiment que la mobilité est un enjeu pour les prochaines années.

Le cadre de vie est ressenti comme agréable, de bonne qualité et les efforts consentis sont probants (embellissement des espaces publics, ouvertures et balisage de sentiers, festivités locales de qualité).

La ruralité et les paysages sont à préserver.

L'environnement, la nature et les paysages sont des atouts forts pour l'entité. Les interviewés estiment que la mise en œuvre du PCDN va permettre de maintenir voire de renforcer ces éléments incontournables de l'entité.

Quelques problèmes sont toutefois soulignés : les inondations ponctuelles, le manque de communication et de sensibilisation à la population, la diminution de la biodiversité.

La préservation de la nature est un enjeu pour les générations futures.

Le sentiment d'insécurité n'est pas prégnant. La cohabitation entre les ruraux et néo-ruraux se passe au mieux malgré le fait qu'on puisse distinguer plusieurs catégories sociales (famille de classe moyenne, famille bourgeoise et famille en difficulté sociale).

Au niveau de **l'économie et des commerces**, le bilan est assez bon ; on peut souligner la diversité dans les commerces de proximité et le développement des grandes surfaces alimentaires essentiellement situées au centre du bourg. Les villages se sentent plus démunis et la population doit se déplacer pour faire les achats quotidiens.

Une idée est émise pour limiter les déplacements professionnels et ainsi collaborer à la diminution des gaz à effet de serre : la création d'un centre de télétravail aux abords du nouveau zoning de la sucrerie.

En **agriculture**, Frasnes suit la tendance ; actuellement, seules les grandes fermes survivent.

L'avis général est que l'avenir de l'agriculture est morose et incertain, elle devra se faire et se voir autrement pour subsister et le retour aux productions locales est souhaité.

L'offre culturelle est variée mais ne rencontre pas les demandes de tous les publics. Par exemple, il y a trop peu de choses proposées pour les amateurs de musique et de concerts.

L'agenda culturel est toutefois de grande qualité. Les activités proposées par le Centre Culturel du Pays des Collines sont appréciées.

Une infrastructure pouvant accueillir des activités culturelles de plus grande envergure (théâtre, concert, conférence...) fait défaut et la commune ne dispose pas de ludothèque.

Les services administratifs sont professionnels mais demandent des déplacements parfois difficiles voire impossibles pour certaines catégories de personnes.

Le taxi social est unanimement apprécié mais demande peut-être des aménagements spécifiques pour le transport de jeunes enfants (siège auto par exemple).

Les services à la population tels que l'ONE, l'accueil extrascolaire, le CPAS et autres sont perçus comme professionnels.

Les services à l'enfance sont diversifiés et appréciés de la population. Malgré le projet Cigogne 3 sur Oeudeghien et l'ouverture récente d'une crèche privée, le manque de crèche communale et d'accueillantes à domicile est soulevé par les jeunes adultes.

Pour les ados, les problèmes de mobilité font toujours débat et les enfants sont en attente d'aires de jeux ou de zones de loisirs.

Le hall sportif, les terrains de foot, les terrains de tennis... offrent un large éventail d'activités sportives.

Même si la mise en œuvre risque d'être compliquée, le souhait d'une piscine communale a été exprimé à plusieurs reprises. La possibilité de créer une piscine naturelle ou une zone de baignade dans les anciens bassins de la sucrerie répondrait à cette demande.

✓ **Les personnes interrogées souhaitent que le nouveau PCDR/A21L:**

- améliore la sécurité routière, la mobilité de tous et l'accessibilité des lieux publics (stationnement, accès PMR...)
- favorise l'emploi local, crée des synergies entre employeur et demandeur d'emploi
- préserve la nature et les paysages, sensibilise le citoyen à la valeur environnementale du territoire
- favorise les projets durables (éolien, solaire)
- augmente l'offre d'accueil de la petite enfance
- rentabilise le zoning et prévoit son extension
- propose une salle polyvalente aux habitants de Montroeul-au-Bois
- sécurise la N60
- booste le tourisme et améliore la communication
- renforce les services aux plus démunis
- ...

Elles ont également imaginé une « entité idéale » qui serait :

Rurale, champêtre et familiale ; sans population en difficulté sociale, sans fracture sociale ; toujours aussi attractive mais sans doute plus peuplée ; avec un urbanisme maîtrisé ; un développement économique durable ; une offre suffisante d'accueil de la petite enfance ; un panel de commerçants répondant aux besoins locaux ; un cadre de vie de qualité pour tous (familles, enfants, jeunes et aînés) ; des productions locales saines et de qualité (alimentaires et non alimentaires).

IV.3.2. Les groupes de travail

7 groupes de travail thématiques ont été organisés sur base des résultats des séances d'information de la population, des interviews de personnes ressources et des données du pré-diagnostic. La récurrence de certains sujets a naturellement ciblé les thématiques à approfondir :

- **A Frasnes—Quels outils pour la culture et l'épanouissement personnel en 2025?**
- **Tourisme vert et durable, quelles retombées pour les frasnois en 2025 ?**
- **Education, formation et plein emploi pour les frasnois en 2025 ?**
- **Agriculture et ruralité: quel visage pour Frasnes en 2025?**
- **A Frasnes—Bien dans son corps, bien dans sa tête: quel avenir pour nos enfants en 2025 ?**
- **A Frasnes – habitat raisonnable et logement pour tous : quelles perspectives pour 2025 ?**
- **Quelle mobilité à Frasnes en 2025 ?**

Les sept groupes de travail se sont tenus de manière décentralisée du **23 avril au 5 juin 2013**.

Objectifs

Ces groupes de travail ont été conçus pour permettre aux participants de mener une réflexion approfondie sur les thèmes abordés, en basant la démarche sur les résultats des réunions d'information/consultation et des travaux de l'Auteur de programme afin de déterminer une série d'actions et de projets concrets.

Information/Communication

- Un toutes-boîtes en couleur¹⁰ (4 feuillets) distribué le 12 avril 2013.
- Une invitation personnelle aux différents publics cibles
- Une conférence de presse le 11 avril 2013 (presse écrite et télévision régionale)



Méthodologie et déroulement

Les rencontres se sont déroulées en quatre temps :

- Présentation d'un projet en lien avec le thème traité
 - Les coopérations frasnoises avec l'Inde
 - Le site de Frasnes-Les-Bassins
 - Frasnes-Les-Talents
 - Les principes de l'intégration paysagère des bâtiments et hangars agricoles
 - La politique frasnoise « sport et santé »
 - Les principes d'un éco-quartier
 - Le projet Cyclo 13

¹⁰ Annexe 10 : Flyer d'information des groupes de travail

- Présentation des premiers extraits du pré-diagnostic transmis par l'auteur de PCDR (montage PPt) et réactions des participants ;
- Débat citoyen organisé grâce à la méthode d'animation appelée « nuage de mots » ;
- Distribution d'une fiche permettant d'inscrire 3 projets ou idées d'actions à réaliser, à actualiser ou à relancer (dans la thématique du jour).

Liste des participants aux groupes de travail :

Titre	Nom	Prénom	GT 23/04/13	GT 30/04/2013	GT 08/05/2013	GT 16/05/2013	GT 21/05/2013	GT 30/05/2013	GT 05/06/2013
Madame	Audenaerde	Geneviève							Présent
Madame	Barrez	Magali			Présent		Présent		Présent
Madame	Beirnaert	Dominique			Présent				Présent
Monsieur	Bruneau	André				Présent			
Monsieur	Bourdeaud'huy	Pierre	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent
Monsieur	Buron	Daniel					Présent		
Monsieur	Corbisier	René	Présent		Présent	Présent		Présent	Présent
Monsieur	Corbisier	Patrice			Présent				
Monsieur	Dehauffe	François					Présent		
Monsieur	Dekeuleneer	Steph	Présent						
Monsieur	Delitte	Michel	Présent						
Monsieur	Delaunoy	Guy							Présent
Monsieur	Delcourt	Claude						Présent	
Monsieur	Delquignies	Jean-françois	Présent						
Monsieur	Delroisse	Bruno	Présent						
Monsieur	Deroubaix	Grégoire						Présent	Présent
Monsieur	Dewaele	Thomas				Présent			
Monsieur	Devos	Michel							Présent
Madame	Devos	Jocelyne						Présent	
Madame	Dewitte	Marie-Claire							Présent
Monsieur	Dorchy	Sébastien			Présent				
Monsieur	Dierieux	Claude		Présent					
Madame	Duhaut	Jeanine		Présent					
Monsieur	Dupont	Roger		Présent					
Monsieur	Dupire	Jacques					Présent		
Madame	Fagot	Savine					Présent	Présent	
Monsieur	Duret	Dany						Présent	
Monsieur	Flamme	Jean-Paul			Présent		Présent		Présent
Monsieur	Geets	Serge					Présent		
Monsieur	Grymonprez	Bernard	Présent				Présent		
Madame	Grandjean	Valérie						Présent	
Monsieur	Hazgour	Hamid	Présent						
Monsieur	Houx	André	Présent			Présent		Présent	Présent
Monsieur	Honoré	Christian				Présent			
Monsieur	Hottekiet	Baptiste				Présent			
Monsieur	Joseph	Baudouin						Présent	Présent
Madame	Huain	Elodie				Présent			
Monsieur	Jouret	Patrick	Présent						
Madame	Jouret	Annick							Présent
Monsieur	Kielemoes	Rudy		Présent					
Madame	Lagneau	Carine					Présent		
Monsieur	Lepoutte	Pascal	Présent						
Monsieur	Loix	Tanguy						Présent	
Monsieur	Louette	Laurent	Présent						
Monsieur	Mariage	Georges	Présent	Présent					Présent
Monsieur	Mariage	Ignace							Présent
Monsieur	Martin	Germain						Présent	
Madame	Nachtergael	Christine			Présent		Présent		Présent
Madame	Pattyn	Aline				Présent			
Madame	Petit	Alix	Présent						
Madame	Plaquet	Béatrice		Présent					
Madame	Remy	Yvette						Présent	
Monsieur	Renard	Vincent							Présent
Madame	Renard	Mireille						Présent	
Monsieur	Renard	Jean-Pierre						Présent	
Madame	Risselin	Axelle	Présent						
Madame	Roland	Michelle					Présent		
Madame	Rombaut	Dominique				Présent			
Madame	Ruythoorens	Geneviève		Présent					
Monsieur	Scholart	Gaston		Présent					

Madame	Staes	Emmanuelle			Présent			
Madame	Tilleul	Céline				Présent		
Monsieur	Vanackere	Sebastien	Présent			Présent	Présent	
Madame	Vankemmel	Christiane	Présent					
Madame	Vanneste	Christophe					Présent	
Monsieur	Vanquickenberghe	Bernard				Présent		
Monsieur	Velghe	Stephane			Présent	Présent	Présent	
Monsieur	Verdoncq	Didier	Présent					
Monsieur	Widart	Christophe					Présent	
	Winance	Dominique						Présent

Synthèse des résultats

Sur le plan quantitatif, 115 participations ont été observées. Une forme de "fidélisation" des participants a pu être constatée : plus de **13 %** des participants sont venus à plus de 2 groupes de travail. Les tableaux ci-dessus reprennent la ventilation par date de réunion.

Au total, **59 personnes** ont marqué leur intérêt pour la **CLDR** en posant leur candidature.

Le **bilan quantitatif est assez moyen**, seul 1% de la population a participé aux groupes de travail. Cela peut s'expliquer de différentes manières comme l'organisation de plusieurs réunions le même jour et à la même heure, la sollicitation de plus en plus importante des citoyens dans les projets publics, le temps consacré aux loisirs, ...

Par contre, le **bilan qualitatif est positif**. Les débats ont été constructifs et pertinents. La synthèse des résultats¹¹ démontre bien la volonté des citoyens de participer à leur avenir.

Vu le bilan des 2 précédentes ODR et la matière récoltée lors des séances d'information et des GT, la commune et la FRW n'ont pas jugé utile d'organiser un second tour. Par contre plusieurs consultations ciblées ont eu lieu.

Desiderata



Pour faciliter la compréhension et l'utilisation des éléments récoltés, les souhaits de la population ont été organisés de manière à correspondre à la structure de la table des matières du diagnostic :

- **Valorisation de l'environnement et du cadre de vie (paysage, accessibilité, structure du bâti...)**
- **Dynamique de développement (économie locale, agriculture, tourisme, coopération...)**
- **Cohésion sociale (logement, enseignement, culture, santé, sport, vie associative...)**

¹¹ Annexe 11 : synthèse des résultats des groupes de travail

Valorisation de l'environnement et du cadre de vie (Paysage, accessibilité, structure du bâti...)

Frasnes est une commune très rurale et doit le rester. Pour cela il faut mettre en place des mesures de protection. Le maintien de la ruralité et du cadre de vie tout en faisant place à l'expansion économique sera un enjeu du PCDR.

Certaines parcelles agricoles forment parfois un patchwork de couleurs et de formes, ce qui rend le territoire des collines attractif et esthétique. Malheureusement, les nouvelles pratiques agricoles uniformisent de plus en plus le paysage. Comment préserver ces vues bucoliques d'autan ? Le PNPC essaie de réintégrer les haies entre les parcelles pour retrouver un paysage bocager mais il s'agit d'un travail de longue haleine et sur base volontaire des exploitants. La rentabilité va souvent à l'encontre de ce travail de fond.

Les citoyens souhaitent que les paysages soient préservés en tenant compte de l'évolution de l'agriculture.

Des synergies doivent être faites entre les outils disponibles à Frasnes (le PCDR, le PCDN, le PCM, ...).

L'intégration de nouveaux bâtiments doit être mieux pensée et réglementée. Par exemple, une entreprise agroalimentaire s'est installée au sommet d'une colline et altère le paysage. Si l'histoire permet d'expliquer cette localisation (moulin à vent), ce n'est plus le cas aujourd'hui. Dans ce cas précis, le plan de secteur est peut-être aussi à remettre en cause.

Les agriculteurs souhaitent être consultés préalablement aux projets d'aménagement public. Le passage des engins agricoles ne doit pas être oublié lors d'aménagement de chicanes ou de dévoiements. Les plantations doivent aussi tenir compte de la hauteur des machines. Un carrefour où la visibilité est bonne pour les automobilistes ne l'est pas forcément pour les conducteurs de tracteurs.

Frasnes est une région qui dispose d'un passé très riche. **Le passage du savoir doit être maintenu pour les générations futures.** Une cellule de recherche des faits et personnages marquants de l'histoire de Frasnes pourrait être mise en place. La commission Patrimoine pourrait ainsi reprendre du service.

La commune est très active en matière de propreté et dispose de deux agents constatauteurs.

Malgré cela, beaucoup d'endroits sont sales et encombrés de déchets inertes : la Rhône, le parking de l'ancienne Poste et le cimetière de Saint-Sauveur ou encore des terrains privés.

Différentes solutions doivent être envisagées pour éviter la propagation des déchets dans la nature.

Le schéma directeur vélo et le schéma directeur Rando sont des initiatives à maintenir.

Une analyse globale de la mobilité lente doit être réalisée en prenant en compte le réseau des sentiers, les pistes cyclables et les possibilités de covoiturage.

L'ancienne ligne de chemin de fer doit être considérée comme une épine dorsale en matière de mobilité douce. L'idéal serait de pouvoir relier Renaix à Leuze via Frasnes. IDETA a réalisé une étude à ce sujet mais le problème est que la commune n'a aucune marge de manœuvre puisque l'assiette est toujours propriété de la SNCB. La circulation sur cette voie est d'ailleurs interdite.

La réaffectation de l'ancienne ligne de chemin de fer sera un enjeu du PCDR/Agenda 21 local.

Les taxis sociaux sont appréciés par la population mais ne permettent pas de faire des déplacements le dimanche et les jours fériés. Il ne faut pas non plus oublier l'aide en transport apportée par les mutuelles.

Les services de transport alternatif sont à maintenir voire développer.

La sécurité routière doit être améliorée dans son ensemble ; condition primordiale pour que les parents autorisent les enfants à rouler seuls à vélo.

Les « vélobus » ou « pédibus » sont de très chouettes initiatives ; elles devraient être développées sur Frasnes. Le problème de mobilité se pose pour l'enseignement mais aussi pour les loisirs, l'accès à la culture et l'accès aux grandes villes.

A Frasnes, les TEC sont mal organisés. Seule la rentabilité compte alors qu'il s'agit normalement d'un service public. **Le projet du Proxibus pourrait être remis sur la table.**

Un covoiturage spontané se fait déjà à l'entrée d'autoroute de l'A8 et entre les parents d'élèves de l'entité. Mais l'étendue du territoire et l'isolement de certains villages ne permettent pas aux habitants de faire facilement du covoiturage. De plus, les personnes défavorisées n'ayant pas de voiture ne peuvent y participer. **Le projet Carpool.be devrait se concrétiser.**

Le stationnement dans le centre de Frasnes est problématique. Les nouveaux aménagements de la Place ne vont pas faciliter les choses même si un vaste parking se trouve à l'arrière de l'administration communale. Une solution transitoire pour les commerçants a été trouvée par l'activation de la zone bleue. On suggère **la création de nouvelles poches de stationnement dans le centre du bourg** (ex : dans le cadre du projet Label Fla, projet immobilier mené par un privé).

Les agents de sécurité aux abords des écoles sont efficaces et les aménagements réalisés augmentent la sécurité. **Les initiatives en faveur de la sécurité des élèves sont à renforcer.**

Dynamique de développement (Économie locale, agriculture, tourisme, coopération...)

Le développement économique est primordial. Il faut aider l'installation de nouvelles entreprises et **favoriser les producteurs locaux.** Certains projets sont déjà en place : le nouveau zoning, les paniers locaux (Frêne GAL, groupement d'achat local de Frasnes-lez-Anvaing) et le marché fermier organisé par le PNPC.

Quelques moyennes surfaces ont ouvert leurs portes ces dernières années.

La nouvelle association du commerce et de l'entreprise peut redynamiser ce secteur.

L'initiative de remettre sur pied une foire commerciale est appréciée.

La population souhaite que la commune favorise le développement économique par la mise en place de divers projets.

Le coworking (espace bureaux) est une solution alternative à la mobilité « professionnelle ». Le zoning de la sucrerie pourrait accueillir une infrastructure de ce genre.

Il est également important de réfléchir à la biomasse, une étude portant sur la valorisation des tailles de saules têtards a été réalisée par un étudiant pour le CRIE de Mouscron. Cette étude tendait à montrer que la quantité de bois récupérée serait suffisante pour chauffer le bâtiment de l'administration communale. A réfléchir.

L'agroforesterie se développe un peu partout. Ce mode d'exploitation des terres agricoles associant des plantations d'arbres dans des cultures permettrait de doubler les bénéfices de l'agriculteur. Des parcelles témoins sont présentes en Belgique et gérées par l'université de Gembloux et la DNF. **Il serait intéressant de se renseigner et de positionner Frasnes pour ce type de projets.**

Beaucoup de projets en lien avec les **circuits courts et les productions locales** sont réalisés ou en passe de l'être ; l'équipe du PNPC œuvre efficacement dans ces domaines et un encadrement professionnel est proposé aux artisans producteurs.

Le PCDR doit venir en appui aux actions menées telles que les marchés fermiers, le projet de hall relais agricole, l'introduction de produits locaux dans les menus scolaires menée par le PNPC,...

Frasnes est un territoire dont le potentiel touristique est basé sur les paysages, les sentiers et la quiétude.

C'est le tourisme vert et de court séjour qui doit être encouragé.

L'ancienne ligne de chemin de fer doit être valorisée et accessible aux randonneurs (piétons, cyclistes et éventuellement cavaliers). Ce support de déplacement doux permettrait aussi le développement des secteurs économiques comme les restaurants, les cafés, les gîtes et chambres d'hôtes,...

Elle servirait également d'accès vers la Flandre.

Des collaborations existent déjà entre certains acteurs touristiques. Par exemple, le site du gîte de la Laiterie renvoie vers les sites internet d'un restaurant et d'un centre de bien-être situés dans l'entité. Cet exemple doit être étendu à la manière d'un réseau. **Des formules « clé en main » doivent être proposées.**

Il est nécessaire d'avoir une vision globale à l'échelle de l'entité et du Pays des Collines. Tous les partenaires doivent être réunis pour mener une réflexion sur les différentes approches à proposer :

- Week-ends spécifiques : gastronomie, randonnée, patrimoine, bien-être, nature, ...
- Valorisation de la seule sortie d'autoroute du Pays des Collines
- Technologies de l'information et de la communication (TIC) : internet, GPS, jeu de découverte par code QR (flash code) ...
- Echanges annuels entre villes ayant les mêmes atouts (sorte de jumelage de proximité).

Le manque de visibilité de la commune pose problème. **Il manque un « produit d'appel » qui va servir de carte de visite pour attirer les touristes. « Frasnes les Bassins » pourrait être cet élément phare.**

Il faut également soigner les portes d'entrées principales de l'entité. Actuellement personne ne sait identifier ce qu'il y a à faire ou à voir à Frasnes à partir du réseau routier (A8, N60).

Actuellement, les touristes n'ont accès à l'information que via la Maison du Sucre (ouverte la semaine et les week-ends et jours fériés de mai à septembre) et la commune (fermée le WE et jours fériés).

Un Office du Tourisme ou un point d'infos pourrait répondre au manque de lieu d'information sur la commune.

Le touriste ne vient pas à Frasnes que pour se promener, il souhaite également connaître et participer aux festivités locales (ducasses, marchés). Chaque week-end, des manifestations sont prévues dans les villages de l'entité mais il n'existe pas de calendrier commun.

Vu le nombre important de festivités, il est donc primordial de bien choisir le support de diffusion. **Un petit agenda annuel pourrait être proposé dans chaque hébergement touristique comme cela se fait ailleurs. Le site internet de la commune reste un bon outil à développer.**

Cohésion sociale (Logement, enseignement, culture, santé, sport, vie associative...)

Le nombre de familles monoparentales est en augmentation, ce qui engendre de nombreuses demandes en logement.

85% des frasnois sont propriétaires de leur maison, donc peu de locations sont disponibles sur Frasnes par rapport à la demande.

Les citoyens souhaitent que la commune continue à mener une politique active dans le cadre de l'augmentation de l'offre en logement public.

Il faut privilégier les constructions durables, la commune doit œuvrer en ce sens.

Les « éco entreprises » sont encore trop peu nombreuses ou trop peu connues en Wallonie picarde. **Il faut informer et communiquer sur les nouvelles techniques mises en place pour diminuer la consommation énergétique domestique.**

Les éco quartiers à proximité directe des services sont à envisager. Pour Frasnes, seul le bourg répond à ces critères.

Un autre enjeu pour Frasnes est de rendre le bâti existant plus performant au niveau énergétique. Il est nécessaire d'avoir une réflexion globale à l'échelle du territoire.

Il faut diversifier les types de logements pour pouvoir répondre aux nombreuses demandes d'ici 2040 ; le logement tremplin est une belle opportunité pour les jeunes. Cela leur permettrait de pouvoir acheter par la suite dans la commune.

Le logement intergénérationnel est intéressant à condition de changer les mentalités rurales ; du logement de ce type pourrait être imaginé dans des fermes en carré ou sous forme de petit quartier résidentiel.

Par contre, le logement Kangourou paraît plus délicat dans les communes rurales. Mais la demande va peut-être s'accentuer d'année en année avec le vieillissement de la population.

Le tissu associatif des villages et les outils pour le développer sont beaucoup plus importants qu'en ville. Il y a beaucoup d'associations à Frasnes, elles sont très vivantes et organisent un grand nombre d'activités même si toutes n'ont pas d'infrastructures correctes à leur disposition. **Il manque de liens entre les associations. Il faut ouvrir le territoire aux autres, collaborer et travailler ensemble.**

Le développement personnel doit être l'objectif de chaque association. Il est nécessaire de décloisonner les différents secteurs, d'avoir des lieux où l'on peut retrouver toute l'information. Actuellement, seuls les journaux remplissent ce rôle. Le site internet communal doit devenir un endroit d'échange d'information. Les citoyens doivent se l'approprier et les associations l'utiliser comme outil de communication.

A Frasnes, l'offre en spectacles est importante (Sugar Rock, programme du centre culturel, Espace Cigalon, ...). Mais le public n'est pas toujours au rendez-vous. Pour quelles raisons ? Une offre non adaptée ? Des difficultés de déplacement ? L'apriori sur la qualité ? Une programmation non accessible au grand public ?

Il est donc important de mener une réflexion sur la vie culturelle des citoyens et sur leurs attentes par rapport à l'offre culturelle proposée.

Un centre d'initiation à l'informatique devrait être envisagé à Frasnes. Réduire la fracture numérique est un des projets du plan de développement de la bibliothèque. La gestion de l'information qui est disponible sur internet devrait être proposée comme sujet de formation. Il est important d'acquérir un esprit critique quant aux canaux d'information.

La population augmente, il faut réfléchir à **développer des services aux familles et aux publics fragilisés** même si beaucoup de services aux citoyens existent déjà à Frasnes.

Le nombre de personnes âgées dans l'entité va augmenter dans les prochaines années. Toutes ces personnes ne pourront pas être en home ou en résidence service. Il est primordial de prévoir des aides pour les personnes qui souhaitent rester chez elles (mobilité, courses, soins de santé...).

Le partage et les rencontres sont la base de la cohésion sociale mais le territoire éclaté de la commune rend les échanges difficiles. **Un espace citoyen, endroit de rencontre et de discussion est à prévoir** (café-concert ; galerie d'art ; espace citoyen...)

À part la nouvelle crèche d'entreprise réservée prioritairement au personnel du zoning de la Sucrerie, il n'y a pas de crèche communale dans l'entité. Un projet est en attente du Plan Cigogne 3 à Oeudeghien. **La population et surtout les jeunes parents souhaitent qu'il se réalise au plus vite.**

L'accueil du jeune enfant à domicile est une alternative aux crèches et permet de se retrouver dans une ambiance plus familiale mais les accueillantes sont trop peu nombreuses à Frasnes-lez-Anvaing. L'offre ne peut répondre aux demandes.

Les citoyens proposent d'organiser un salon de la petite enfance qui présenterait les différents métiers liés à l'accueil et au bien-être de l'enfant et permettrait de présenter leur actions.

Au niveau de l'apprentissage des langues, on peut relever un fort dynamisme de la commune et des écoles. À contrario, il n'existe aucun cours de langue destiné aux adultes. Des cours du soir pourraient être organisés.

Les formations « Lire et écrire » devraient être réactivées.

Bonne qualité générale des produits proposés dans les cantines scolaires mais manque de diversité des menus. Il faut améliorer l'équilibre diététique des menus et diversifier les produits.

Il faut réintroduire le goût des produits locaux et de saisons dans les cantines.

Les activités intergénérationnelles sont à encourager. Pourquoi ne pas réunir les enfants et les ainés autour d'activités telles que la pêche, le jardinage, la lecture, le vélo ou tout autre sujet d'intérêt ?

Encourager les enfants à faire du sport est une bonne chose mais il faut aussi sensibiliser les parents aux bienfaits du sport sur la santé.

Le sport de rue (paniers de basket, table de ping-pong, agoraspot, ...) est à développer dans l'entité.

Il faut encourager le projet « sport sur ordonnance » lancé en 2013 par une délégation frasnoise.

Une aire de jeux par village est à proposer pour les prochaines années. C'est aussi une demande des comités des maisons de village.

Une aire de jeux mixte (enfants et seniors) est un concept très en vogue, il permet aux adultes qui surveillent les enfants de faire également des exercices adaptés à leur âge. A prévoir à Frasnes.

IV.3.3. Consultations ciblées

La FRW a souhaité mettre en place une série de consultations de publics plus spécifiques afin de confirmer, d'infirmer ou de renforcer les desiderata proposés par les citoyens lors des phases de consultations préalables et dont la synthèse a été largement développée ci-dessus.

Parmi les publics visés, on retrouve : les jeunes adolescents, le CCA, les agriculteurs, le conseil des villages, le CCE et la CCATM.

IV.3.3.1) *Les jeunes de 12 à 18 ans*

Méthodologie et déroulement

Vu les difficultés rencontrées pour consulter les plus jeunes, les AD de la FRW ont rédigé un questionnaire¹² pour connaître leurs besoins et solliciter leurs propositions de projets pour les années futures. La phase de consultation s'est déroulée de **juin à septembre 2013**.

Le public-cible : les élèves (frasnois) du secondaire de l'Athénée Lucienne Tellier et les membres du Conseil Consultatif des jeunes.

Sur 180 questionnaires distribués, 101 ont été retournés, ce qui équivaut à un taux de participation de 56%.

Synthèse des résultats¹³

Afin de mieux cerner le profil des jeunes de la commune, les AD ont recensé leurs activités. Les jeunes de Frasnes semblent nombreux à effectuer les activités suivantes: équitation, football, Patro, ordinateur (informatique et jeux vidéo), vélo et natation.

La plupart effectue son ou ses activités sur FLA. Renaix et Anvaing sont respectivement la deuxième et la troisième destination sportive des jeunes frasnois.

Globalement, les déplacements domicile-école et domicile-loisirs ne semblent constituer qu'un problème pour une très faible minorité de jeunes (3% rencontrent des difficultés pour se rendre à l'école, 13% pour se rendre aux loisirs).

Les jeunes ayant répondu à ce questionnaire sont près de 85% à déclarer **aimer leur commune**. Lorsqu'ils sont amenés à expliquer les raisons qui les poussent à apprécier leur commune, les réponses sont partagées: **25% des jeunes l'apprécient pour son calme, 17% évoquent la beauté des paysages et 16% déclarent aimer vivre à la campagne.**

Une partie des jeunes, certes minoritaire mais non négligeable, déclare ne pas apprécier la commune. Lorsqu'on demande à ces jeunes de se justifier, plus de la moitié d'entre eux déclare ne pas pouvoir bénéficier d'assez d'activités et d'événements en lien avec la jeunesse mais ne précisent pas vraiment leurs attentes. Ils souhaitent que plus de lieux de rencontres pour les jeunes et d'infrastructures sportives prennent place dans la commune.

Parmi les projets issus de la consultation des adultes, les jeunes ont plébiscité les 3 projets suivants:

- **L'amélioration des menus de cantines scolaires par l'intégration des produits locaux**
- **L'organisation d'une fête des villages en été**
- **La sensibilisation des jeunes au sport.**

Ce qui a attiré à l'aménagement d'**espaces publics** semble fortement préoccuper les jeunes frasnois. Ils sont en effet presque 40 à avoir formulé une proposition de projet relative à ce domaine.

¹² Annexe 12 : questionnaire destiné aux jeunes de 12 à 18 ans

¹³ Annexe 13: Synthèse des résultats de la consultation des jeunes

Ce qui revient le plus souvent, c'est la demande de parcs; les jeunes veulent des espaces verts, tant pour flâner que pour y faire du sport.

Les propositions relatives **au sport** sont celles qui sont les plus fréquentes. Les jeunes semblent réellement demandeurs de projets sportifs et sont près de 50 à avoir formulé au moins une proposition.

Majoritairement, les jeunes veulent plus de centres sportifs ou du moins souhaitent le développement et l'entretien d'infrastructures sportives. Ils expriment le désir de grands halls sportifs qui pourraient donner lieu, par exemple, à des échanges sportifs internationaux.

Les propositions relatives aux **associations et à la coopération** n'ont quasi-pas inspiré les jeunes interrogés. Seuls 4 jeunes ont émis une proposition : 3 souhaitent voir des collectes (de vêtements, de nourriture, ...) naître à Frasnes et 1 étudiant souhaite que soient organisés des voyages humanitaires.

La thématique **commerciale** est un sujet qui a fortement fait réagir les jeunes frasnois. Ils sont plus de 40 à avoir soumis une proposition à ce sujet. L'opinion des jeunes à ce sujet est quasi-unanime: ils veulent plus de commerces de type « boutiques » à FLA (H&M, Zara,...).

La catégorie « **loisirs** » a rencontré un faible succès.

4 jeunes ont opté pour la création d'un centre de loisirs, le renforcement de la bibliothèque, la création d'une piscine et l'amélioration de la sécurité des pistes cyclables.

La catégorie « **enseignement et formation** » n'a pas attiré beaucoup de jeunes.

Cependant, ils sont 4 à vouloir voir les bâtiments de l'Athénée rénovés et 2 à émettre le souhait d'une plus forte coopération avec la Flandre.

Les jeunes sont nombreux à souhaiter que davantage de **sentiers** soient créés à Frasnes et 3 d'entre eux demandent un meilleur entretien de ceux-ci.

Le **tourisme** a eu un succès modéré. Les jeunes ont émis des idées telles que « faire davantage de gîtes », « créer une agence de voyage », « organiser des voyages pour les jeunes » ou encore « organiser plus d'activités touristiques ».

IV.3.3.2) Le CCA

Méthodologie et déroulement

La FRW a souhaité rencontrer une seconde fois les membres du CCA afin d'approfondir les sujets relatifs à la vie quotidienne des aînés. Dans un souci d'efficacité, la FRW a proposé de travailler sur base de 3 enjeux issus des résultats de la première rencontre :



- **Enjeu 1 : Permettre l'épanouissement personnel de la personne âgée**
- **Enjeu 2 : Optimaliser les différents réseaux de déplacements et permettre un accès maximum aux PMR**
- **Enjeu 3 : Améliorer le cadre de vie de la population vieillissante.**

Résultats

Il est important de souligner la qualité des débats et l'implication de certains membres dans la vie associative et culturelle de l'entité. Trois d'entre eux ont souhaité s'inscrire dans la future CLDR.

Les aînés souhaitent que la commune se dote d'un espace multifonctionnel dans le centre du bourg et qu'une salle polyvalente soit mise à la disposition des citoyens à Saint-Sauveur. Il souligne l'importance de rénover la salle Tutur et Julia à Forest.

La communication vers les personnes vieillissantes doit être améliorée, notamment par la création d'un livret ou d'un répertoire sur les services.

La création de logements adaptés et/ou intergénérationnels devrait répondre aux besoins futurs en habitation des personnes âgées.

Ils souhaitent également que la commune aménage les espaces publics de manière plus durable et plus écologique (plantes vivaces, arbustes) et que des collaborations soient créées avec les écoles d'horticulture et des métiers verts pour l'entretien des jardins privés (toujours avec priorité aux personnes âgées).

IV.3.3.3) Les agriculteurs

Méthodologie et déroulement

Vu le succès grandissant de la Foire agricole de Frasnes, il a semblé naturel de réaliser un sondage auprès des **agriculteurs frasnois**.

Ce sondage a pu s'effectuer lors de la foire du **17 septembre 2013** par le biais d'une mini enquête¹⁴ proposée par la FRW. Les questions ont porté sur l'âge et le domicile de l'agriculteur et sur trois idées pouvant améliorer l'agriculture en général et le métier d'agriculteur en particulier.

10 agriculteurs ont pris la peine de glisser le formulaire dans l'urne placée à cet effet dans le stand dédié au PCDN de Frasnes-lez-Anvaing.



Synthèse des résultats

Plus de la moitié des agriculteurs consultés souhaitent que la commune se préoccupe d'avantage de l'entretien des routes et des chemins de remembrement. Ils souhaitent une meilleure adaptation de ces voiries à l'agriculture d'aujourd'hui. Ils sont plusieurs à vouloir signer une convention avec la commune pour les tâches d'hivernage. D'autres souhaitent la valorisation des productions locales et des circuits courts (hall relais agricole, marché fermier).

IV.3.3.4) Le conseil des villages

Méthodologie et déroulement

Le **24 septembre 2013**, les AD de la FRW ont rencontré le Conseil des Villages, sorte de plate-forme d'information créée en 2012 à l'initiative du Bourgmestre et composée d'un ou deux représentants par village. Son but est d'apporter des avis supplémentaires sur des dossiers menés par la commune et de sensibiliser les habitants des villages sur les sujets abordés. Appelés « sages », les membres du conseil ont analysé les projets proposés par la population lors de la phase de consultation.

Synthèse des résultats

Le détail des résultats¹⁵ est repris en annexe mais on peut retenir que sur la totalité des projets présentés, 27 ont été retenus, 15 feront l'objet de recherches plus approfondies et 6 seront regroupés avec d'autres projets.

IV.3.3.5) Le CCE

Méthodologie et déroulement

Suite à l'interview de leur responsable, le CCE a été intégré à l'ODR. Ce conseil est composé de 21 élèves âgés entre 10 et 12 ans représentant les écoles de l'entité, tous réseaux confondus.

Le **18 octobre 2013** a eu lieu la première rencontre entre la FRW et le CCE.

Pour pouvoir appréhender les souhaits des enfants, la FRW a souhaité travailler sur base d'une enquête qui reprenait dans les grandes lignes :

¹⁴ Annexe 14 : Enquête destinée aux agriculteurs

¹⁵ Annexe 15 : compte-rendu de la réunion du Conseil des Villages du 24 septembre 2013

- la localisation de l'école
- les activités et loisirs pratiqués par les élèves
- les lieux choisis pour la pratique des activités identifiées
- les déplacements scolaires
- l'appréciation ou non de la commune par les élèves
- les choses à améliorer ou changer pour obtenir une commune idéale
- le choix de 5 projets prioritaires aux yeux des enfants
- des propositions de projets et d'idées par thématiques

Ce questionnaire¹⁶ a été rempli avec l'aide de l'instituteur ou de l'institutrice pour ensuite être analysé par les AD de la FRW.

La seconde réunion du 15 novembre 2013 a permis de récolter 34 questionnaires remplis par les différentes écoles de l'entité.

Synthèse des résultats

Les AD de la FRW ont procédé à l'analyse des données afin de faire ressortir les éléments marquants :

Concernant **le type de loisirs**, on peut souligner l'importance du sport et de la musique. Pour le sport, ce sont les activités liées à l'équitation, au football, au volley, à la danse et à la gym qui sont les plus citées. Concernant la musique, les jeunes prennent des cours de solfège et jouent du piano principalement à Moustier, village où il subsiste encore une académie.

Le théâtre et les cours d'impro sont également cités par les plus jeunes. La Maison des jeunes Vaniche semble être un des lieux privilégiés pour la pratique de ce genre de loisirs.

La localisation des loisirs se répartit de façon suivante ; les villages d'Anvaing et de Frasnes-lez-Buissenal pour la pratique du sport. Plusieurs jeunes pratiquent le foot à Renaix, ville frontalière avec Frasnes-lez-Anvaing.

Les déplacements scolaires ne semblent pas poser problème aux familles contrairement aux **déplacements liées aux loisirs** qui imposent des trajets fréquents pris en charge par les parents ou la famille en général.

Les jeunes enfants apprécient leur commune et leur village principalement pour la tranquillité, l'aspect rural encore fort présent ainsi que pour les activités proposées (culturelles, sportives, festives...).

Les jeunes souhaitent que l'on améliore les menus des cantines scolaires, organise des journées à la ferme, crée des aires de jeux, sensibilise sur les bienfaits du sport et organise plus de fêtes dans les villages.

Ils ont également émis de nouvelles idées/pistes de projet :

- Organiser plus d'animations en lien avec la nature ;
- Encourager la propreté publique par le placement de poubelles ;
- Améliorer l'offre de la bibliothèque ;
- Créer des musées, une piscine et des centres sportifs ;
- Obtenir des points de vente de produits locaux ;
- Encourager l'emplacement d'un centre commercial ;
- Avoir des espaces publics mieux fleuris ;
- Participer aux collectes de vêtements pour les plus démunis ;
- Faire partie d'une association caritative ;
- Améliorer les outils pédagogiques dans les écoles ;
- Créer un Office du Tourisme ;
- Faire des formations pour de nouveaux guides touristiques ;
- Entretenir et rouvrir des sentiers ;
- Améliorer la signalisation touristique ;
- Créer des pistes cyclables ;
- Organiser des animations intergénérationnelles.

¹⁶ Annexe 16 : Questionnaire destiné aux enfants du CCE

IV.3.3.6) La CCATM

Méthodologie et déroulement

Le 5 novembre 2013 a eu lieu la dernière réunion de consultations ciblées. La CCATM a pris connaissance des enjeux et des étapes d'une ODR et s'est exprimée sur les idées de projets en lien avec l'aménagement du territoire et la mobilité déjà identifiées par la consultation citoyenne.

Les AD ont travaillé sur base d'un montage PowerPoint.

Synthèse des résultats

- **Préserver la ruralité et les paysages par la maîtrise de l'urbanisation et la mise en place d'outils performants (PCA, RUE, RCU, RGBSR...)**

La CCATM va proposer la mise en place d'outils d'aménagement du territoire.

- **Créer un parc communal**

La CCATM est favorable à l'idée d'un parc communal mais souhaiterait que les aménagements ne se limitent pas à un seul lieu de l'entité ; de petits espaces fleuris avec des bancs et des jeux pour enfants pourraient être imaginés dans les villages, comme cela a été fait à l'arrière de l'administration communale. Un potager communautaire, intergénérationnel pourrait être créé.

- **Embellir les espaces publics de façon plus durable (entretien, matériaux, végétation, éclairage)**

La CCATM est favorable au projet et souligne que des liens avec les projets du PCDN seront à établir.

- **Créer un quartier durable ou éco-quartier (mixité)**

Une séance d'information « tout public » sur le projet immobilier du quartier Label FLA a eu lieu en novembre 2013. Le projet suit son cours.

- **Créer du logement tremplin (jeunes couple)**

Le principe intéresse les membres. Ce type de logement pourrait très bien se développer dans les prochaines années sur le territoire frasnois.

- **Réhabiliter l'habitat existant (abandonné ou insalubre)**

Le logement kangourou devrait être encouragé à FLA et notamment dans les grandes fermes, souvent habitées par une personne seule ou un couple vieillissant.

- **Augmenter le nombre de petits logements dans le centre des villages (personnes âgées, seules)**

La CCATM ajoute les PMR dans les personnes cibles par le projet. Les villages devront par contre être choisis en fonction des services qui y sont disponibles.

- **Concrétiser le projet de résidence services**

La CCATM est favorable au projet.

- **Concevoir des réseaux de liaisons lentes et sécurisées**

Pour la CCATM, l'enjeu sera de coordonner les différents outils existants comme le projet Frasnes 2025, le Schéma directeur Vélo de la WAPI et le projet cyclo 13.

- **Aménager l'ancienne ligne de chemin de fer et l'ancienne ligne de tram pour les piétons et les cyclistes**

L'ancienne ligne de chemin de fer est actuellement propriété d'Infrabel. Si des aménagements devenaient envisageables, la CCATM tient à ce que la biodiversité qui s'est développée sur le site au fil du temps soit respectée.

- **Aménager et soigner les portes d'entrées (A8 et N60)**

Il s'agit non seulement des accès pour l'A8 et la N60 mais aussi des entrées et sorties des villages.

- **Sensibiliser au covoiturage et créer une zone de stationnement**

La CCATM est favorable au projet.

- **Créer des poches de stationnement au centre de Frasnes**

Les voitures « ventouses » sont le plus gros souci en matière de stationnement dans le centre de FLA. Lorsque la zone bleue sera effective et respectée, les problèmes devraient diminuer.

- **Créer un Hall relais agricole (diversification et circuits courts)**

Ce projet est à l'étude pour le moment. Sa faisabilité dépendra des résultats obtenus.

- **Créer une salle polyvalente à vocation culturelle dans le centre de Frasnes**

Une salle culturelle est envisageable à condition de bien identifier les utilisateurs et de minimiser les problèmes de stationnement et les nuisances.

- **Créer un centre de télétravail (zoning par ex.)**

La CCATM est favorable à ce projet ; une structure de ce type permettrait une meilleure qualité de vie pour les personnes qui font de longs déplacements pour leur travail. Le coworking est a envisagé.

- ***Créer de nouveaux lieux d'accueil pour la petite enfance***

Ce projet répondrait à de nombreuses demandes. Le Plan Cigogne 3 permettrait de concrétiser le projet de crèche à Oudeghien.

IV.4. La Plate-forme interservices

Par sa proximité avec les citoyens et les forces vives locales et par la transversalité de ses compétences, la commune est l'autorité publique la plus à même de mener des actions concrètes en faveur du Développement Durable. Celui-ci n'est pas qu'un secteur de la politique communale, mais une vision globale et nouvelle du projet communal.

La mise en place de cette plate-forme interservices a eu lieu en juillet 2013. Elle s'est réunie à quatre reprises pour élaborer :

- La charte communale d'engagement pour le développement durable ;
- Le plan d'actions communales en lien avec les différents outils favorables au DD (*A21L, Charte d'Aalborg, Convention des Maires...*).

La plate-forme interservices se réunira en fonction de l'avancée des actions avec un minimum de 2 réunions par an.

IV.5. La commission locale de développement rural

IV.5.1. Appel à candidature et composition

L'appel aux candidatures a démarré le **1^{er} octobre 2013** et s'est clôturé le **15 octobre 2013**.

Cet appel a été fait de plusieurs façons :

- Lors de chaque groupe de travail, les participants ont été invités à poser leur candidature ;
- Une invitation personnalisée¹⁷ a été adressée à chaque personne ayant participé à une ou plusieurs étapes de l'opération (séances d'information, interviews ou groupes de travail) et à chaque membre de l'ancienne CLDR
- Une information a été placée sur le site Internet communal par le service Communication de la Commune¹⁸
- Un communiqué de presse¹⁹ a été adressé aux contacts de presse de la Commune par l'agent relais communal.

Au terme de l'appel, **32 candidatures non politiques** ont été déposées. Sur base de ce chiffre, le Conseil communal du 4 novembre 2013 a désigné **10 représentants politiques**. C'est à l'unanimité que les conseillers ont approuvé l'ensemble de la CLDR, c'est-à-dire **42 membres au total²⁰**.

La bonne représentativité de la commune se retrouve au travers de cette nouvelle CLDR, composée de 34 hommes et de 8 femmes issus du monde associatif, sportif, culturel, entrepreneurial et politique de l'entité.

On peut également souligner l'inscription de 3 personnes n'ayant participé à aucune réunion d'information ni de groupe de travail. Les candidatures se sont faites simplement sur base



¹⁷ Annexe 17 : Invitation personnalisée

¹⁸ Annexe 18 : Article du site internet communal

¹⁹ Annexe 19 : Communiqué de presse

²⁰ Annexe 20 : Délibérations du Conseil communal du 04/11/2013 et du 16/02/15 pour le R.O.I.

des informations reprises dans la presse locale et sur le site Internet.

La moyenne d'âge est de 55 ans.

Les deux plus petits villages, Cordes et Herquegies, ainsi que le village d'Arc-Wattripont ne sont pas représentés.

Membres effectifs et suppléants non politiques

Titre	Nom	Prénom	Ville	Profession	Année de naissance
Madame	Barrez	Magali	Oeudeghien	Assistante vétérinaire	1981
Monsieur	Bataille	Gatien	Montroeur au Bois	Biogiste	1975
Madame	Decaigny	Christelle	Oeudeghien	Agricultrice	1969
Monsieur	Delquignies	Jean-François	Buissenal	Responsable communication	1960
Monsieur	Dewaele	Thomas	Saint-Sauveur	Employé	1990
Monsieur	Duret	Dany	Anvaing	fonctionnaire	1959
Monsieur	Houx	André	Moustier	Retraité	1952
Monsieur	Jouret	Patrick	Forest	Agriculteur	1953
Monsieur	Kielemoes	Rudy	Saint-Sauveur	Indépendant	1955
Madame	Nachtergaelé	Christine	Oeudeghien	Enseignante	1961
Monsieur	Ronneaux	Jean	Frasnes-Lez-Anvaing	Retraité	1948
Monsieur	Scholart	Gaston	Frasnes-Lez-Anvaing	Retraité	1936
Madame	Tilleul	Céline	Montroeur-au-Bois	Assistante de direction	1980
Monsieur	Vanackere	Sebastien	Dergneau	Agriculteur ingénieur	1980
Monsieur	Vanquickenberghe	Bernard	Oeudeghien	Agriculteur	1957
Monsieur	Wastrat	Daniel	Saint-Sauveur	Retraité	1931
Monsieur	Calculus	Jean-Pierre	Frasnes-Lez-Anvaing	Génie civil	1956
Monsieur	Corbisier	René	Buissenal	Retraité	1930
Monsieur	Delaunoy	Eric	Montroeur au Bois	Informaticien	1964
Monsieur	Deroubaix	Grégoire	Frasnes-lez-Buissenal	fonctionnaire	1972
Monsieur	Duquesne	Daniel	Oeudeghien	Retraité	1949
Monsieur	Flamme	Philippe	Oeudeghien	Retraité	1945
Monsieur	Goddefroy	Frank	Montroeur au Bois	Enseignant	1965
Monsieur	Guilbert	Guy	Saint-Sauveur	Retraité	1942
Monsieur	Joseph	Baudouin	Frasnes-lez-Buissenal	Commerçant	1961
Monsieur	Mariage	Georges	Hacquegnies	Retraité	1941
Monsieur	Michiels	Claude	Oeudeghien	Enseignant agriculture	1978
Monsieur	Renard	Jean-Pierre	Montroeur	Agriculteur	1951
Madame	Roland	Michelle	Hacquegnies	Retraitee	1944
Madame	Ruythoorens	Geneviève	Frasnes-Lez-Anvaing	Enseignante	1954
Monsieur	Truc	Jean	Dergneau	Retraité	1928
Madame	Voisin	Chantal	Forest	Pré-pensionnée	1950

Membres effectifs et suppléants issus du Conseil communal

Monsieur	Bourdeaud'huy	Pierre	Montroeul-au-Bois	Echevin
Monsieur	Dupire	Jacques	Frasnes-lez-Buissenal	Echevin
Monsieur	Veche	Pierre	Frasnes-lez-Buissenal	Echevin
Monsieur	Gosselain	Valéry	Anvaing	Echevin
Monsieur	Velghe	Stéphane	Oeudeghien	Conseiller
Monsieur	Devos	Michel	Frasnes-lez-Buissenal	Conseiller
Monsieur	Duthy	André	Anvaing	Conseiller
Monsieur	Dorchy	Sébastien	St-Sauveur	Conseiller
Monsieur	Parez	Pierre	Frasnes-lez-Buissenal	Conseiller
Madame	Polet	Myriam	Frasnes-lez-Buissenal	Conseillère

IV.5.2. Ordre du jour et calendrier des réunions de CLDR



Pour plus de détails sur le déroulement des réunions, la FRW invite le lecteur à consulter les comptes-rendus mis en annexe²¹.

Installation de la CLDR

La CLDR a été installée **le 27 novembre 2013** en présence de Monsieur Pierre Bourdeaud'huy, Echevin et Président de la Commission.

Ce fut l'occasion de présenter l'état d'avancement de l'Opération de Développement Rural ainsi que les missions de la CLDR. La proposition de règlement d'ordre intérieur, jointe au courrier d'invitation, a été examinée par l'ensemble de la CLDR et approuvée à l'unanimité.

Pour terminer, les participants ont pu visionner le film « 20 ans, 20 projets, 20 témoignages », réalisé dans le cadre du 20^{ème} anniversaire du décret relatif au Développement rural. Le verre de l'amitié est venu clôturer cette première réunion.

Présentation du diagnostic croisé

Par souci d'efficacité, l'analyse socio-économique et la présentation des résultats de la consultation citoyenne ont été faites de concert **le 12 décembre 2013**. Ce diagnostic croisé a été présenté sur base d'un montage power point (voir compte-rendu de la réunion de CLDR).

Pour faciliter la compréhension de la méthode utilisée, deux thématiques sont reprises ci-dessous : « **Accessibilité – mobilité** » et « **Consommation des ressources - Développement durable** ».

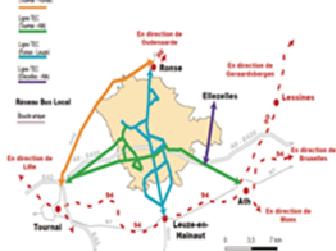
²¹ Annexe 21 : Comptes rendus des réunions de CLDR

Rapport socio-économique

Accessibilité

Ses atouts

- Plusieurs outils de gestion de la mobilité
- Réseau de promenades développé et balisé
- 2 taxis sociaux à la demande



Ses faiblesses

- Accessibilité générale essentiellement routière (N60, N529 et A8)
- Réseau TEC peu attractif
- Peu d'aménagements pour les modes doux



JNC | WAPI INTERNATIONAL PDF A21 - 15/03/2018

Rapport socio-économique

Accessibilité

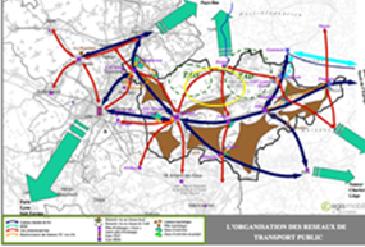
Ses opportunités

- Développement des modes alternatifs et de la culture du vélo
- Aménagement d'un espace de covoiturage au pied de l'A8
- Résultats suite à l'application des différents outils : PCM, cyclo 13, WAPI



Ses menaces

- Accentuation de la confusion dans la hiérarchie des voiries
- Vulnérabilité face à l'augmentation des coûts de l'énergie



JNC | WAPI INTERNATIONAL PDF A21 - 15/03/2018

Résultats de la consultation

Accessibilité - Mobilité



Atouts

- Bon positionnement géographique
- Outils intéressants : Schéma directeur vélo, plan communal de mobilité, taxis sociaux, Cyclo 13, ...
- Covoiturage spontané près de l'A8
- Important réseau de sentiers

Faiblesses

- Taxis sociaux : pas les dimanches et jours fériés; pas un outil pour les jeunes
- TEC peu développés ou inadaptés
- Stationnement problématique dans le centre de FLA
- Insécurité routière pour les piétons et cyclistes [enfants également]
- Difficultés de déplacements pour les personnes fragilisées (PMR, pers. âgée, allocataires sociaux...)
- Dangerosité des ronds-points pour les modes doux

→ Pedibus et vélobus pour les enfants
 → Mise en œuvre des différents outils
 → Mise en pratique de Carpool Plaza (covoiturage)
 → Recréer un réseau de mobilité douce (dont l'ancienne voie de chemin de fer comme épine dorsale)
 → Améliorer la sécurité routière




Fondation Rurale de Wallonie

Rapport socio-économique

Consommation des ressources

Ses atouts

- Politique de sensibilisation
- Mesures de réduction de consommation énergétique pour les bâtiments communaux
- Infrastructures de production d'énergie renouvelable
- Part des déchets recyclés : 81 %

Ses faiblesses

- Commune particulièrement dépendante des énergies fossiles
- Consommation excessive des extensions des bâtiments scolaires
- Problème de qualité des eaux



JNC | WFP
INTERNATIONAL

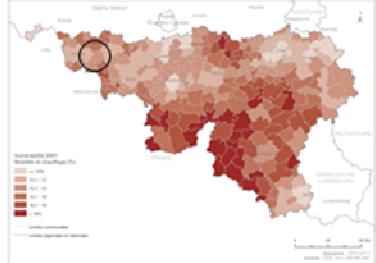
PEST No. 118/2018

Rapport socio-économique

Consommation des ressources

Ses opportunités

- Diminution des consommations suite aux mesures mises en place
- Développement des énergies alternatives autour du potentiel de la commune

Ses menaces

- Vulnérabilité de la population face à l'augmentation des coûts de l'énergie

JNC | WFP
INTERNATIONAL

PEST No. 118/2018

Résultats de la consultation

Développement durable

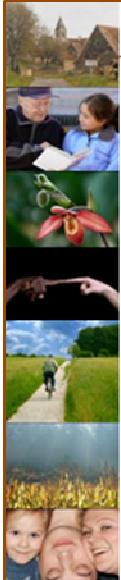
Atouts

- Adhésion à l'Agenda 21 Local, aux championnats des énergies renouvelables, à la convention des Maires, campagne « Engage » et à la charte d'Aalborg
- Mise en œuvre d'une Plate-forme interservices
- Actions et projets communaux nombreux et diversifiés : panneaux photovoltaïques, achats groupés en gaz et électricité, études sur la biométhanisation et la cogénération...
- Parc éolien de Moustier

Faiblesses

- Achat d'un véhicule électrique au service travaux mais difficultés d'emploi (autonomie, relief,...)
- Nouvelle philosophie difficile à évaluer

→ Appliquer les programmes d'actions (exemplarité)
 → Améliorer les performances énergétiques du bâti
 → Intégrer les notions du développement durable dans les projets futurs
 → Changer les mentalités et les comportements quotidiens





Pour chaque thème abordé, les membres de la CLDR ont été invités à réagir pour valider et compléter l'analyse présentée. Le document finalisé a servi de base à la construction de la stratégie de développement.

Elaboration de la stratégie de développement

La construction de la stratégie a été faite collégialement sur base de documents de travail reprenant des propositions de défis et d'objectifs ainsi que des pistes de projets dans le but de faciliter le travail d'analyse de la CLDR et d'augmenter l'efficience.

Le 16 janvier 2014, la CLDR a pris connaissance d'une « pièce à casser » et a pu compléter et affiner le contenu.

La première partie relative aux défis et objectifs a été présentée par JNC - AWP et la seconde partie liée aux pistes de projets a été supervisée par la FRW. Pour plus d'efficience dans la construction de la stratégie et l'analyse des projets, la FRW a proposé de travailler en sous-groupe.

Pour faciliter le travail, trois documents ont été distribués : les consignes, les tableaux reprenant les défis et objectifs et enfin la liste des pistes de projets.

Exemple du document de travail complété en séance pour le défi 1 :

Défis	Objectifs	Pistes de projet	tâches à identifier / à réaliser	Actions en cours
<i><u>Défi 1 : En 2025, Frasnes-les-Anvaing, commune active pour les défis de durabilité en milieu rural</u></i>	1. Structurer le territoire en renforçant les pôles d'activité locaux	<u>Aménager les espaces publics de façon durable</u>	les espaces à aménager déjà identifiés: Oeudeghien, Buisenal, Wattripont proposition d'ajouter les abords des homes et de consulter les riverains de la place de Buisenal pour éviter les erreurs du passé (projet d'aménagement de la place de	le PCDR a déjà permis l'aménagement des places de St Sauveur, Hacquegnies, Dergneau, Forest, Moustier.
		<u>Créer des déjeuners d'entreprises</u>	autre intitulé à trouver: dynamisation du secteur entrepreneurial? Journées inter entreprises? Salon des entrepreneurs? Economie circulaire ou économie bleue pour pallier au	La foire commerciale est un bon point de départ.
		<u>Faire de Frasnes-les-Bassins un pôle environnemental et touristique</u>	Faire de Frasnes-les-Bassins un pôle pluriel (vocation environnementale, touristique, économique, résidentiel)	Reconnaissance du site comme réserve naturelle + les actions de l'OREE et du CRIE de Mouscron + projet d'Idata
	2. Maintenir, protéger et restaurer les espaces naturels et les paysages	<u>Créer des espaces verts</u>	Identifier les endroits intéressants à préserver. Entretenir l'existant avant de créer du nouveau	Pierre Bourdeaud'huy annonce le projet de création d'un espace vert près du home du CPAS (collaboration avec la Province). Le PNPC propose ses services pour le choix des espèces végétales.
		<u>Soutenir les actions du PNPC</u>	Identifier les actions "nature" qui pourraient être inscrites dans le PCDR --> Baptiste Hottekiet fera des propositions le 25/2	Toutes les actions du PNPC en faveur de la nature, de l'environnement, de l'agriculture...
		<u>Créer des bassins d'orage dans les lieux à risque</u>	Autre intitulé: amélioration de la gestion des eaux de surface (Ruissellement, lieux à risque, ...)	Etude de faisabilité réalisée pour des bassins d'orage au marais d'Ergies et Cordes (à vérifier) + Moustier + Buisenal

<i>Défi 1 : En 2025, Frasnes-lez-Anvaing, commune active pour les défis de durabilité en milieu rural</i>	<i>3. Développer la mobilité douce et alternative + améliorer la mobilité générale ,la sécurité routière, ...</i>	<u>Optimaliser la desserte des bus TEC</u>		
		<u>Organiser des pédibus et vélobus pour les enfants</u>		
		<u>Restructurer le réseau viaire</u>	Le projet vise la mise en œuvre de 2 fiches du PCM: signalisation de Police et signalisation directionnelle. Ajouter également la notion de sécurisation des points noirs comme la rue Beausoir à Oeudeghien	
		<u>Mettre en pratique le Carpool Plaza</u> <u>Créer une zone de stationnement</u>	L'activation du Carpool Plaza peut faire l'objet d'une fiche	Zone de stationnement : le projet est initié par la commune; il sera repris en lot 0.
		<u>Recréer un réseau de mobilité douce</u>	Bien dissocier les différents projets: réseau inter villages, réseau touristique, voie verte sur l'ancienne ligne de chemin de fer...Créer une fiche projet par thématique	Etude d'Idata pour la ligne 86 + schéma directeur cyclo 13
		<u>Sécuriser la traversée de Wattripont</u>	Route du SPW DGO1. Collaboration à créer.	Fiche PCM
<i>4. Induire des changements de comportements en faveur du développement durable</i>		<u>Etude du potentiel en énergies renouvelables du territoire</u>		
		<u>Faciliter le télétravail et mettre en place des bureaux de coworking</u>		
		<u>Valoriser les sous-produits agricoles</u>	Construction d'une unité de biométhanisation. Ajouter une étude sur la valorisation énergétique des déchets de bois	Des études ont été faites au niveau communal mais les résultats n'étaient pas concluants. Projet à garder

La CLDR du **12 février 2014** a été consacrée à la présentation des résultats des sous-groupes.

2 grands défis retenus :

- **En 2025, Frasnes-lez-Anvaing, commune active pour les défis de durabilité en milieu rural**
- **En 2025, Frasnes-lez-Anvaing, commune rurale ouverte sur le monde**

8 objectifs proposés :

- **Structurer le territoire en renforçant les pôles d'activités locaux**
- **Maintenir, protéger et restaurer les espaces naturels et les paysages**

- Développer la mobilité douce et alternative et améliorer la mobilité générale et la sécurité routière
- Induire des changements de comportements en faveur du développement durable
- S'identifier en tant que pôle agricole
- Professionnaliser le secteur touristique
- Favoriser l'attachement communal et la mixité sociale
- Favoriser le développement intellectuel, culturel, associatif et sportif des frasnois.

Travail sur les fiches-projets

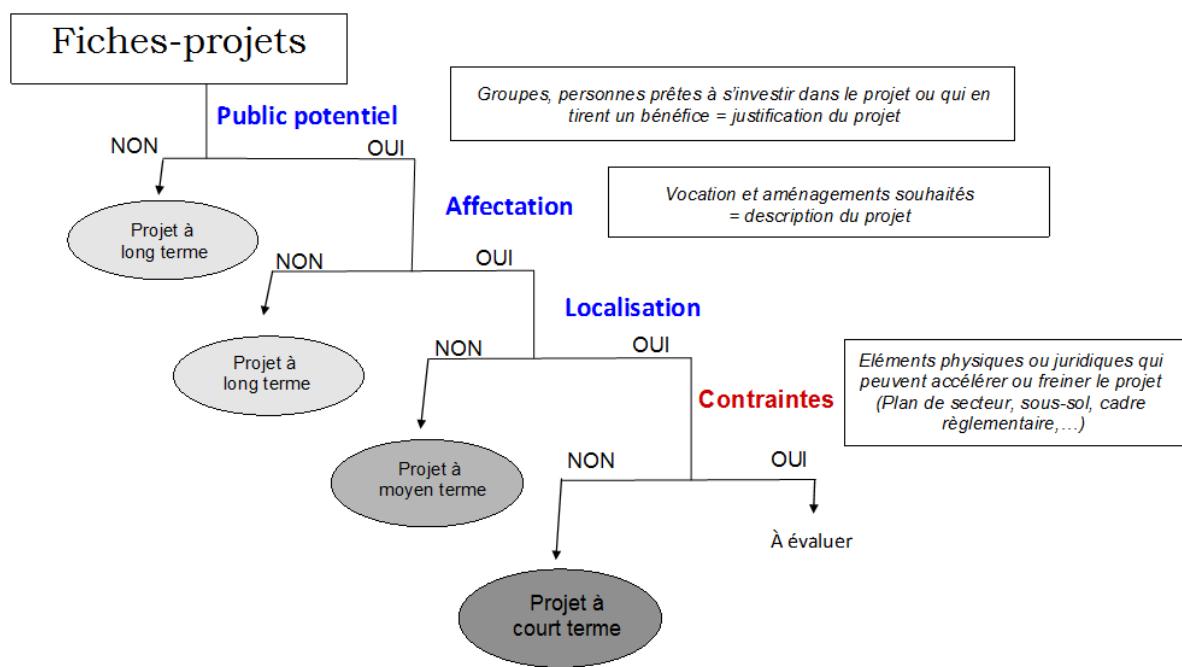
Les réunions **du 25 février et du 17 mars 2014** ont été consacrées au travail sur les fiches-projets. La CLDR a mené un travail d'affinage de la stratégie et de définition des projets répondant aux objectifs identifiés. Le travail d'analyse s'est fait en direct sur base de tableaux reprenant : la piste de projet – la description de ce projet – sa localisation éventuelle – les porteurs et acteurs identifiés et enfin une proposition d'intitulé de fiche-projet.

Hiérarchisation des projets

Le **21 mai 2014**, les membres de la CLDR ont eu pour mission de programmer les fiches-projets.

Le choix de priorité des fiches s'est basé sur une méthode qui se veut la plus objective possible. A la manière d'un organigramme, le classement des projets s'est fait en fonction des informations disponibles : public potentiel, affectation, localisation et contraintes.

En fonction des informations connues, une priorité a été proposée. S'en est suivi un débat après lequel la priorité était soit conservée, soit modifiée par le groupe.



Pour que cette programmation soit plus lisible aux yeux des membres de la CLDR, les projets ont été également repris sur des post-it de couleurs et répartis en lot 0, court, moyen et long termes.



Court terme
Elaborer un schéma de gestion territoriale
Créer l'espace citoyen « la Cigale »
Viabiliser le site de Frasnes-les-bassins – Elaborer un schéma d'urbanisation du centre-ville
Viabiliser le site de Frasnes-les-bassins – Aménager un point d'accueil touristique
Revitalisation des coeurs de village et abords – Place d'Oeudeghien
Favoriser l'utilisation quotidienne du vélo – créer un réseau de déplacement lent sécurisé
Créer un parking de covoitage
Réseau de mobilité douce – Créer une voie verte
Créer un espace polyvalent à Montroeul
Moyen terme
Concrétiser le hall relais agricole
Revitalisation des coeurs de village et abords – Place de Buisenal
Créer un espace de coworking
Développer l'agroforesterie
Aménager ponctuellement les sentiers
Développer le logement pour jeunes couples
Développer le logement adapté pour seniors
Favoriser le sport par la création d'aires de jeux de plein air
Restaurer la salle « Tutur et Julia »
Intensifier les collaborations Nord/Sud existantes
Développer un réseau de liaisons lentes et sécurisées
Viabiliser le site de Frasnes-les-bassins – Connecter les pôles d'accueil au réseau de mobilité principal
Long terme
Restructurer le réseau viaire
Aménager un tronçon de l'ancienne ligne du tram pour les déplacements lents
Sécuriser la traversée du village de Wattripont
Etude du potentiel en énergies renouvelables du territoire
Créer une unité d'énergie verte
Développer la filière bois-énergie
Aménager les portes d'entrée de l'entité
Augmenter la capacité d'accueil des tout-petits
Créer un lieu de la mémoire
Créer un espace citoyen à St-Sauveur
Promouvoir le sport pour tous : créer de nouvelles infrastructures sportives
Revitalisation des coeurs de village et abords – Place de Wattripont
Créer une maison de village à Moustier

Présentation des fiches-projets et choix des projets prioritaires

Le 18 décembre 2014, la CLDR a pris connaissance du contenu des fiches-projets et a pu faire des remarques et suggestions à l'auteur de projet. Les membres ont également eu l'occasion de faire le choix des trois projets prioritaires parmi les fiches-projets à court terme.

Les membres excusés ou absents ont également eu l'occasion de se prononcer par courrier, par mail ou encore par téléphone.

Synthèse des résultats dans l'ordre décroissant :

- CT 07 : Créer un parking de covoitage : **13 votes**
- CT 05 : Revitaliser les coeurs de village et abords - Place d'Oeudeghien : **10 votes**
- CT 02 : Créer la maison rurale "La Cigale" : **9 votes**

- CT04 : Vabiliser le site de Frasnes-les-Bassins - Aménager un pôle d'accueil : **7 votes**
- CT 08 : Réseau de mobilité douce - Créer une voie verte (ligne 86) : **6 votes**
- CT 09 : Créer une maison de village à Montroeur : **4 votes**
- CT03 : Vabiliser le site de Frasnes-les-Bassins - Elaborer un schéma d'urbanisation du centre-ville : **3 votes**
- CT 06 : Favoriser l'utilisation quotidienne du vélo - créer un réseau de déplacement lent sécurisé : **1 vote.**

Les choix démontrent bien la volonté des membres de la CLDR de donner priorité au covoiturage par la mise en place d'un parking de délestage le long de la N60, d'aménager la place d'Oeudeghien (projet repris dans le PCDR 2000-2010), de créer une maison rurale (projet repris dans le PCDR 2000-2010) afin de pouvoir offrir une infrastructure adaptée aux demandes des citoyens, de valoriser le site de Frasnes les Bassins en créant un pôle d'accueil environnemental et touristique et enfin de favoriser la mobilité douce et les déplacements lents par l'aménagement de l'ancienne ligne de chemin de fer en voie verte.

Approbation de l'avant-projet de PCDR/A21L

La séance du 24 mars 2015 a clôturé le travail d'élaboration du PCDR de la CLDR. Elle fut consacrée à l'approbation de l'avant-projet de PCDR et au choix de la première convention –exécution.

Parmi les projets repris à court terme, la CLDR a choisi de proposer **en 1^{ère} convention : la fiche projet CT1 : Crée la Maison rurale La Cigale.**

En conclusion, la parole est donnée aux membres de la CLDR

Les participants sont très bien impliqués et les débats sont toujours constructifs. Nous pourrions certainement être plus nombreux mais la qualité et l'intérêt des participants prévalent sur la quantité.

L'intelligence collective permet de dépasser les intérêts individuels et d'enrichir la démarche de recherche du bien commun.

Je suis très satisfait de ma participation à cette CLDR qui m'aide à mieux connaître les enjeux de notre territoire, à travers un projet constructif.

Il y a un peu plus d'un an, suite à une annonce, j'ai décidé de m'impliquer dans l'ODR de ma commune. Même s'il a fallu de nombreuses réunions, je suis fier du nouveau programme de développement qui répond aux attentes de la population frasnoise.

IV.6. La cellule développement durable

IV.6.1. Constitution de la cellule

Parallèlement aux réunions de la CLDR, il s'est avéré indispensable de constituer un nouvel organe chargé d'étudier et d'analyser certains projets du PCDR (court et moyen termes) sous la loupe du développement durable. Le travail s'est fait sur base d'un questionnaire conçu pour permettre une réflexion globale sur la durabilité de ces projets et ainsi apporter des précisions et conseils à l'auteur de PCDR pour la rédaction des fiches-projets.

Neuf membres de la CLDR se sont portés volontaires pour constituer ce groupe de réflexion animé par les AD de la FRW.

IV.6.2. Méthode de travail

Pour chaque fiche-projet analysée, les recommandations ont été faites sur base des questions suivantes :

- Comment intégrer la participation des acteurs locaux et des habitants?
- Quelle est la « bonne échelle territoriale » (capacité, besoins, lieu ...)?
- Comment respecter ou améliorer les spécificités locales (nature, culture, patrimoine)?
- Comment répondre aux principes du développement durable liés à :
 - l'environnement (gaz à effets de serre, biodiversité, pollutions, transport, déchets, paysages, eau, matériaux,...)?
 - le social (personnes défavorisées, services, accès au logement, solidarité, relations harmonieuses, santé, ...)?
 - l'économique (emploi local, services, économies espace /énergie, ...)?
 - la culture (accès pour tous à l'art, musique, stages, folklore, ...)?
- Comment rendre le projet au maximum économique et réversible? Limite-t-il les risques pour l'Homme et son environnement?
- Comment promouvoir ou favoriser une attitude de «consommation durable et responsable» auprès des habitants ?

IV.6.3. Les résultats

Deux réunions ont été nécessaires pour analyser 15 projets liés à la mobilité, au logement, aux infrastructures, aux aménagements publics, à l'économie et aux collaborations Nord-Sud.

Les projets ayant fait l'objet d'une réflexion sont les suivants :

- Revitalisation des coeurs de village et abords – Place d'Oeudeghien et Place de Buissenal
- Faire de Frasnes-les-Bassins un pôle environnemental et touristique
- Favoriser l'utilisation quotidienne du vélo
- Créer une zone de parking dédié au covoiturage
- Créer un RaVeL sur l'ancienne ligne de chemin de fer
- Créer un espace polyvalent à Montroeur-au-Bois et à Moustier
- Créer un espace socio-culturel
- Consolider l'économie locale
- Développer un réseau de liaisons lentes et sécurisée inter villages
- Développer le logement pour jeunes couples
- Favoriser le sport par la création d'aires de jeux de plein air
- Restaurer la salle Tutur et Julia
- Intensifier les collaborations Nord-Sud existantes

Les conseils et recommandations de la cellule Développement durable ont été intégrés dans le contenu des fiches-projets.

V. Calendrier des participations

Ce chapitre mentionne le calendrier et la participation aux différentes réunions. Il faut noter que la participation citoyenne ne se limite pas aux seules réunions mais a eu l'occasion de s'exprimer tout au long du processus d'élaboration du PCDR/A21L.

Exposition citoyenne lors de la Foire Agricole de septembre 2012

Il est difficile de comptabiliser le nombre de personnes ayant consulté l'exposition sur le bilan des ODR précédentes vu l'absence d'un dispositif de comptage.

Si on estime que 5% des visiteurs ont pris connaissance du contenu de l'exposition ; ce chiffre s'élèverait à plus de **100 personnes** pas forcément frasnoises.

Séances d'information de la population

Dates	Lieu	Nombre de participants
24 mai 2012	Salle L'Envol à Buissenal	15
30 mai 2012	Salle Pisq à Frasnes-lez-Buissenal	24
6 juin 2012	Maison de village d'Anvaing	13
		52 participants

Entretiens individuels de personnes-ressources

Dates	Personne rencontrée	Fonction
27 juin 2012	Vannerom Audrey et Gustin Yannick	Responsables du patro St Martin
28 juin 2012	Hazgour Hamid	Directeur de la bibliothèque communale
5 juillet 2012	Flamme Jean-Paul	Responsable du HAMO (Aide en Milieu Ouvert)
5 juillet 2012	Martin Germain	Conseiller Energie
18 juillet 2012	Delaunoy Eric – Goddefroy Franck	Responsables du Comité des fêtes de Montroeul
29 août 2012	Van Eckhout Julien	Président de l'OREE
17 juillet 2012	Bataille Gatien	Responsable du projet Frasnes-les-Bassins et CRIE de Mouscron
10 septembre 2012	Pottier Martine	Responsable de l'accueil extrascolaire
23 octobre 2012	Pecquereau Françoise	ONE
25 octobre 2012	Boisdequin Philippe	Commissaire de Police
5 novembre 2012	Moyaert Julien + 13 commerçants frasnois	Association du commerce et de l'entreprise
		26 personnes

Information du Conseil Consultatif des Aînés

Dates	Lieu	Nombre de participants
16 octobre 2012	Salle entresol de l'Administration communale	19 membres

Information de la Commission consultative de l'Agriculture

Dates	Lieu	Nombre de participants
22 janvier 2013	Salle du conseil communal	13 agriculteurs et 2 personnes du PNPC

Les groupes de travail

Dates	Thème	Nombre de participants
Le mardi 23 avril 2013 Maison de village d'Anvaing	A Frasnes—Quels outils pour la culture et l'épanouissement personnel en 2025? Présentation du projet « Inde » (culture, de vie associative, des patrimoines, des aînés, de la coopération et du développement,...)	17
Le mardi 30 avril 2013 Maison de village d'Arc	Tourisme vert et durable, quelles retombées pour les frasnois en 2025 ? Présentation du projet Frasnes-les-Bassins (tourisme, du secteur Horeca, de l'environnement, du PCDN, des collaborations avec le PNPC, de l'ouverture du territoire vers les Vlaams ardennen,...)	15
Le mercredi 8 mai 2013 Espace Leulier à Oeudeghien	Education, formation et plein emploi pour les frasnois en 2025 ? Présentation du projet Frasnes-les-Talents (formation, d'enseignement, d'emploi, des commerces et entreprises de l'entité,...)	12
Le jeudi 16 mai 2013 Maison de village de Dergneau	Agriculture et ruralité: quel visage pour Frasnes en 2025? Présentation des principes de l'intégration paysagère des bâtiments et hangars agricoles (agriculture, de ruralité, des paysages, des productions locales, des circuits courts,...)	16
Le mardi 21 mai 2013 Salle Tutur et Julia à Forest	A Frasnes—Bien dans son corps, bien dans sa tête: quel avenir pour nos enfants en 2025? Présentation de la politique « Sport et Santé » (activités et des infrastructures sportives, de la jeunesse, de la petite enfance,...)	14
Le jeudi 30 mai 2013 Salle entresol de l'Hôtel de Ville	A Frasnes – habitat raisonnable et logement pour tous : quelles perspectives pour 2025 ? Présentation des principes d'un Eco quartier (logement pour jeune couple, intergénérationnel, d'outils d'aménagement du territoire, du Label FLA, de développement durable, d'énergies non fossiles,...)	22
Le mercredi 5 juin 2013 – 20h00 Salle le Préau à Herquegies	Quelle mobilité à Frasnes en 2025 ? Présentation du projet Cyclo 13 (modes doux, de sécurité routière, des TEC, de covoiturage, du Plan de mobilité,...)	19
TOTAL		115

Au total, on dénombre **115 participations** sachant que plusieurs personnes ont participé à plus d'un groupe de travail.

A cela vient s'ajouter la présence ponctuelle des échevins, du responsable du PCDN, et des représentants du PNPC. L'échevin du DR a participé à chaque réunion de réflexion.

Les consultations ciblées

Le Conseil consultatif de la jeunesse et les élèves de l'Athénée Lucienne Tellier (12-18 ans)

Dates	Nombre de participants à l'enquête
Du 5 juin au 15 août 2013	101

Le Conseil consultatif des aînés

Dates	Lieu	Nombre de participants
13 septembre 2013	Salle entresol de l'administration	17 membres

Le monde agricole

Date	Nombre de participants à l'enquête
15 septembre 2013	10 agriculteurs

Le Conseil des villages

Dates	Lieu	Nombre de participants
24 septembre 2013	Salle entresol de l'administration	15 membres

Le Conseil communal des enfants

Dates	Lieu	Nombre de participants
18 octobre 2013	Salle entresol de l'administration	18 conseillers

La CCATM

Dates	Lieu	Nombre de participants
05 novembre 2013	Salle entresol de l'administration	20 membres

Si on reprend l'ensemble des consultations ciblées, on peut souligner **la participation de 181 personnes de l'entité (jeunes et adultes)**.

Les réunions de la plate-forme interservices

Dates	Lieu	Ordre du jour	Nombre de participants
04/07/13	Salle entresol de l'administration	Installation de la plate-forme	9 agents communaux
17/10/13	Salle entresol de l'administration	Restitution des résultats de l'enquête auprès des différents services communaux Plan d'actions 2014-2016	3 agents communaux et 5 agents excusés
19/12/13	Salle entresol de l'administration	Elaboration du programme d'actions	5 agents communaux et 3 agents excusés
05/06/14	Salle entresol de l'administration	Élaboration du programme d'actions – point sur les actions en cours et celles à venir. Réalisation de la charte d'engagement en faveur du DD	5 agents communaux et 2 agents excusés

Les réunions de CLDR

Date	Lieu	Ordre du jour	Nombre de participants
27/11/13	Salle du Conseil communal	Installation de la CLDR ; Présentation de l'état d'avancement de l'ODR et des missions de la CLDR ; Analyse et approbation du R.O.I	28 membres présents et 5 excusés
12/12/13	Salle du Conseil communal		26 membres présents et 9 excusés
16/01/14	Salle du Conseil communal	Présentation des défis et objectifs ; Construction collégiale de la stratégie de développement.	25 membres présents et 7 excusés
12/02/14	Salle entresol	Travail sur les défis et objectifs + intitulés de projets	18 membres présents et 12 excusés
25/02/14	Salle du Conseil communal	Analyse des pistes de projets (1 ^{ère} partie)	22 membres présents et 7 excusés
17/03/14	Salle du Conseil communal	Analyse des pistes de projets (2 ^{ème} partie)	21 membres présents et 6 excusés
21/05/14	Salle du Conseil communal	Hiérarchisation des projets	15 membres présents et 10 excusés
18/12/14	Salle du Conseil communal	Présentation des fiches-projets et choix des projets prioritaires	19 membres présents et 5 excusés
24/03/15	Salle du Conseil communal	Approbation de l'avant-projet de PCDR et choix de la 1 ^{ère} convention-exécution	17 membres présents et 10 excusés

VI. Les projets en lien avec la stratégie de développement du PCDR/A21L menés par la Commune ou d'autres acteurs du territoire

Pourquoi avoir dissocié les projets initiés par la commune ou d'autres acteurs et ceux repris en lot 0 (partie IV)?

Le principe du lot 0 est de mettre en avant les actions lancées par des acteurs de l'ODR (participant aux GT, membre de la CLDR, AD de la FRW, ...).

Dans le présent chapitre, les projets sont signalés afin de mettre en avant le dynamisme communal et la volonté de certains acteurs publics ou privés à créer des projets sur le territoire frasnois (PNPC, promoteur immobilier, CPAS, Collège communal, particuliers...). Il s'agit de souhaits exprimés lors des phases de consultation de la population.

VI.1. Le Schéma directeur Frasnes 2025

VIE COMMUNALE: un nouveau visage pour Frasnes -30/11/10



A l'horizon 2025, le visage de Frasnes-lez-Anvaing sera transformé. Ce matin, le schéma directeur et les principes d'aménagement de l'ancienne cité sucrière ont été présentés au Ministre Philippe Henry. Un projet ambitieux qui fera la part belle à la mobilité.

Reportage : Frédérique Thiébaut, Anna Lawan.



Ce schéma directeur porte sur la traversée de Frasnes-lez-Buissenal (N529) depuis le rond-point du sucre jusqu'au carrefour formé par la nationale et la rue Monceau ; la rue Belle Eau jusqu'à la sortie de l'entité ; la place de la station et ses alentours et enfin le centre de Frasnes. Les options et principes repris dans le document seront bien évidemment pris en compte lors de la mise en œuvre de projets en lien avec le périmètre d'étude de ce schéma directeur.

VI.2. “Croire en sa jeunesse” devient “Frasnes-les-Talents”



Le projet « Croire en sa jeunesse », a franchi un pas important dans son développement. Depuis le 16 novembre 2012, les bénévoles de l'Asbl ont posé leurs cartons et leurs idées, dans « Le Carré Long », bâtiment mis à leur disposition par Ideta et situé sur la zone d'activités économiques « La Sucrerie » à Frasnes-lez-Buissenal.

Lors de l'inauguration du Relais multiservices, les bénévoles se sont succédés devant un public nombreux pour présenter les premiers résultats engrangés et détailler les projets à venir. A son actif, l'Asbl a déjà quelques

belles réalisations telles qu'une enquête approfondie sur les souhaits de la jeunesse frasnoise, une action « multilinguisme à destination des jeunes, la mise sur pied d'un blocus pour les étudiants du Supérieur à la Bibliothèque de Frasnes et dernièrement, un séminaire d'un jour pour les chercheurs d'emploi, intitulé : «Décrocher un job, un jeu d'enfant ».

La mission première de ce Relais Multi-Services est de recueillir, croiser et diffuser toutes les informations susceptibles de stimuler l'emploi sur Frasnes et dans la région. Objectif de l'Asbl : devenir une banque de données interactives accessibles aux étudiants aux chercheurs d'emplois, aux patrons d'entreprises et aux indépendants. La seconde mission sera de guider les offreurs et les demandeurs vers les réseaux et les organismes compétents.

VI.3. La réserve domaniale de Frasnes-lez-Bassins, enfin reconnue



Les Bassins de Frasnes ont été reconnus en 2013 comme réserve naturelle domaniale dite «Les Bassins de décantation de la sucrerie de Frasnes-lez-Anvaing».

Cette Réserve Naturelle s'étend sur une surface de 15 Ha 83 a 71 ca. C'est un ensemble de plans d'eau, anciens bassins de décantation de la Sucrerie.

L'intérêt biologique est avant tout ornithologique. Près de 150 espèces d'oiseaux y ont été observées, en particulier des espèces liées aux plans d'eau ou à la végétation associée. Parmi les espèces nicheuses les plus représentatives, on note le grèbe à cou noir, le gorze bleue à miroir, le grèbe castagneux et l'avocette élégante. Par la régularité et le nombre de couples nicheurs de grèbe à cou noir, le site peut être considéré comme majeur pour l'espèce en Région wallonne. De nombreux anatidés sont également recensés en passage migratoire ou en hivernage.

Plusieurs projets sont prévus en lien avec ce classement. Ainsi, l'objectif principal de gestion est la conservation et le développement des habitats d'intérêt ornithologique, à savoir les plans d'eau de diverses étendues et profondeurs et les ceintures d'hélophytes. Une attention particulière sera portée à la surveillance et à l'éradication, si nécessaire, des plantes exotiques envahissantes. L'inventaire et le suivi des espèces remarquables du site seront aussi envisagés.

VI.4. Le projet immobilier « Label FLA »



L'auteur du projet a pour mission de créer et d'aménager un centre urbain novateur, conforme aux exigences du label FLA, tout en assurant la cohérence du site avec le patrimoine du Pays des Collines. La mission porte sur

le bâti à caractère résidentiel, culturel et commercial, l'aménagement d'un écoquartier, d'un réseau de voirie et d'espaces publics. La création et l'innovation urbanistique devront être en symbiose avec les techniques relatives au développement durable.

Le label FLA a été présenté au Ministre Jean-Marc Nollet le 7 septembre 2011. Ce projet novateur initié par la commune de Frasnes-lez-Anvaing, répondra aux objectifs du Parlement Wallon dont le but premier est d'assurer la croissance démographique, de l'ordre de 4% sur l'entité, par l'aménagement de nouvelles infrastructures.

Le promoteur privé vise la création d'un quartier durable et passif dans une optique de mixité sociale et d'innovations écologiques. Il s'étendra sur 7 hectares, à proximité de la place et de l'église.

Dans une perspective socio-économique, l'application du droit de superficie et du ***Community Land Trust*** permettra de lancer un nouveau concept d'habitation.

Cette idée de logement collectif a déjà fait ses preuves à l'étranger mais reste peu exploitée en Wallonie. A travers cette démarche, FLA veut être un outil nouveau pour le secteur, une commune pilote, ouverte et sensible à son environnement.

VI.5. Le sport sur ordonnance à Frasnes dans les starting-blocks



Face à la délégation frasnoise à Strasbourg, le docteur Alexandre Feltz, initiateur du projet.

"La sédentarité tue" : Trois mots qui résument bien les fondements du projet "Sport sur ordonnance" lancé en Novembre dernier, par le Dr Feltz généraliste et Echevin en charge de la Santé publique au sein de la Communauté urbaine de Strasbourg.

Séduite par le concept qui permet aux médecins généralistes de prescrire du Sport et aux patients de le pratiquer gratuitement, une délégation frasnoise emmenée par Jacques Dupire, Echevin de la Santé et Bernard Grymonprez, Echevin des Sports s'est rendue en France pour rencontrer les différents acteurs impliqués dans le projet : Administration, médecins, patients et coordinateurs sportifs.

Une journée d'étude riche en enseignements qui n'a fait que conforter le Collège dans sa volonté de lancer le projet sur FLA dès septembre 2013. En effet les études scientifiques montrent que les gains en santé liés à une activité sportive modérée (marche, natation, vélo, aviron) sont encore plus importants pour les malades chroniques (diabète, obésité ou maladies cardiaques stabilisées).

Depuis son lancement on peut dire que le projet est un succès. Une vingtaine de sportifs ont rejoint le projet et viennent au minimum trois fois par semaine assister aux séances de fitness. Ce ne sont pas des sportifs comme les autres : ces séances leur ont été prescrites par leur médecin généraliste et sont entièrement gratuites durant un an. La Ministre fédérale de la Santé a octroyé un subside de 2500€ à FLA pour mettre en place ce projet pilote tandis que la commune, elle, a inscrit 15 000€ à son budget 2013 pour couvrir les locations de salle et les frais du moniteur formé à ce type d'encadrement.

VI.6. Inauguration du parc éolien



Electrabel et Ventis ont inauguré, le vendredi 19 avril 2013, le parc éolien de FLA en présence d'un millier de personnes et de nombreuses personnalités politiques.

Avec ce parc, Electrabel et Ventis contribueront à l'approvisionnement en énergie durable d'une partie de la Wallonie Picarde. Les trois éoliennes, de 2MW chacune, couvriront la consommation de 4500 ménages.

Electrabel souhaite permettre aux citoyens des communes sur lesquelles de nouveaux projets sont développés de prendre des participations dans les éoliennes grâce à la structure coopérative « Electrabel Co Green » qui vient d'être mise sur pied. Les riverains du parc éolien de FLA peuvent prendre des participations dans les deux éoliennes d'Electrabel.

Parallèlement, Ventis s'est associée avec la commune de FLA et les riverains du parc regroupés dans la coopérative CLEF pour construire et exploiter la 4^{ème} éolienne du parc de FLA. De l'électricité citoyenne en perspective...

VI.7. Marché fermier, marché futé

Le « marché fermier », n'est pas un projet tombé de la dernière pluie... Il est le fruit d'une collaboration entre la Commune de FLA et le PNPC. Il s'inscrit dans le contexte de la nouvelle politique menée par le Parc naturel, une politique visant notamment la diversification agricole.

« Ce marché présente plus d'un intérêt. D'une part, il répond à la demande du citoyen, ce qui est un gage de réussite, d'autre part, il pourrait aussi susciter un effet "Boomerang" et booster l'économie locale. Dans un premier temps, les producteurs font un pas vers le citoyen avec leurs produits ; dans un second temps, les citoyens influencent la production en retour, par leurs achats et leurs demandes spécifiques. Parfois cet effet boomerang se prolonge en engendrant des changements d'habitudes chez les consommateurs mais aussi dans les grandes surfaces, au départ peu enclines à ouvrir leurs rayons aux producteurs locaux » - propos de M. Jean-Luc Crucke – Député Bourgmestre.

Cette démarche de proximité pourrait créer à terme de l'emploi local supplémentaire. C'est en tout cas un des objectifs poursuivis par les initiateurs du marché fermier.



Ce marché fermier se déroule chaque troisième vendredi du mois, de 17h à 20h à la Maison de Village d'Anvaing. Des animations gratuites pour les enfants sont organisées à chaque édition : ateliers ludiques, balades en char à bancs tiré par un cheval de trait...

VI.8. La foire commerciale se dévoile...



Du 9 au 12 mai 2013, la Foire commerciale a fait un retour retentissant dans le hall qui l'a vue grandir, voici 15 ans, à savoir, l'ancien hall Jorion, à deux pas de l'ancienne gare.

Le 19 septembre 2014, succès de foule, succès de participation pour la seconde édition avec une surface élargie pour accueillir 80 exposants. Pas à dire, à l'instar de la première, cette édition de la foire commerciale de Frasnes fût un réel succès à plus d'un titre.



VI.9. Achat groupé de gaz et d'électricité



Un achat groupé d'énergie consiste à réunir un grand nombre de ménages afin de négocier des réductions sur les prix de l'électricité et du gaz de ville. Les citoyens étaient invités à s'inscrire via le site www.achatgroupefrasneslezanvaing.be. Une fois inscrits, une proposition leur a été faite dans les 15 jours qui ont suivis, proposition qu'ils étaient libres d'accepter ou de refuser.

En 2013, plus de 60% des participants de l'achat groupé de Frasnes-lez-Anvaing ont accepté l'offre négociée. Forte de ce résultat, l'Administration communale de Frasnes-lez-Anvaing réitère cette initiative en partenariat avec la société Wikipower.

VI.10. Le projet Cyclo 13



Le mini schéma directeur vélo dont l'étude a été confiée à ICEDD a été cofinancé par le Ministre Henry. 20.000€ ont permis à la commune d'obtenir une analyse complète du territoire ainsi que des propositions et mesures pour améliorer les déplacements des cyclistes.

Sept mesures sont à envisager :

- Renforcer les sites propres (la piste cyclo-piétonne de la Drève, les chemins de remembrement et les voiries agricoles)
- Renforcer les pistes cyclables de la N60
- Renforcer les agglomérations apaisées
- Renforcer les agglomérations existantes (par des effets de portes par exemple)
- Sécuriser les voiries de desserte locale, où l'utilisation de la voiture n'est pas nécessaire
- Sécuriser les voiries de liaison
- Aménager la ligne de chemin de fer 86 désaffectée.

Le PCDR/A21L et le PCM ont un rôle à jouer dans la concrétisation de ces mesures.

VI.11. La plate-forme Jeunesse

Elle bouge, la Plateforme Jeunesse !

Que ce soit pour écouter de la musique, s'informer, partager des photos ou donner son opinion, Internet est devenu un outil incontournable aujourd'hui... C'est donc tout naturellement que la Plateforme Jeunesse de Frasnes-lez-Anvaing a décidé de travailler autour de cette thématique et, plus précisément, autour des réseaux sociaux.

Pour ce faire, diverses conférences et animations sont mises en place...

Depuis le mois de février 2014, six acteurs frasnois de la jeunesse se rassemblent et collaborent pour créer la «Plateforme jeunesse». Cette instance a pour objectif de renforcer l'image des jeunes et relayer leur parole. Elle a également la volonté de donner la place aux jeunes dans la commune et leur favoriser l'accès à la culture, au social et au sport par le biais d'animations... La « Plateforme jeunesse » est avant tout une équipe de partenaires qui mettent leurs compétences au service des jeunes. Les six membres de la plateforme sont l'AMO le Hamo, la Bibliothèque Communale de FLA, le Centre Culturel du Pays des Collines, la Commune de FLA, le centre InforJeunes Ath et la Maison des Jeunes Vaniche.

Premières actions :

- Une **animation** avec des élèves de 5ème et 6ème secondaire de l'Athénée Royal L. Tellier d'Anvaing, dans l'objectif de sensibiliser les plus jeunes à l'utilisation des réseaux sociaux ;
- Un **cycle de conférences** sur Internet et les réseaux sociaux.

VI.12. Une ligne TEC express entre Renaix et Péruwelz

La création d'une ligne TEC express entre Péruwelz et Renaix via Leuze et Frasnes fait partie d'une étude globale menée à l'échelle supra communale par l'Intercommunale IDETA. Cette liaison express correspond à la demande des utilisateurs et permettra d'optimiser l'offre actuelle, peu attractive, complexe, inadaptée à la demande. Afin de rendre cette future ligne séduisante, il est indispensable de proposer une offre périphérique performante et répondant aux attentes des usagers : abribus qualitatifs, parkings vélo sécurisés...

Une réflexion fine sur les moyens de desserte des villages périphériques de l'axe de la N60 devra être menée en parallèle afin de garantir un niveau de desserte satisfaisant, principalement pour la clientèle scolaire et les navetteurs.

Une première table ronde a été organisée le 12 juillet 2013 entre les communes de Renaix, Beloeil, Leuze et Frasnes-lez-Anvaing et en présence de l'intercommunale IDETA, de la SNCB, de la DGO4, de la DGO1, du TEC Hainaut et de Transitec (bureau d'Etude).

Une note de synthèse produite par Transitec a été soumise à l'approbation des Collèges communaux. Sur cette base, un plan d'action sera dressé et des contacts avec les structures et les administrations compétentes seront établis. Des contacts entre l'Intercommunale et la Commune sont toujours en cours.

VI.13. Gestion des inondations par débordement et ruissellement

Ce projet répond à une forte demande des citoyens et est actuellement porté par la Province du Hainaut, le PNPC et la commune. Il vise :

- la création de bassins d'orage et de retenues d'eau sur le territoire frasnois
- la mise en œuvre de mesures diminuant et ralentissant le ruissellement des eaux sur les bassins versants
- l'aménagement des lits des rivières et des plaines alluviales en tenant compte des aléas météorologiques et hydrologiques, tout en respectant et favorisant les habitats naturels.. Vu la concrétisation de certaines de ses mesures par la Province et par le Parc naturel du Pays des Collines, ce projet ne pouvait pas être repris dans les fiches-projets à mettre en œuvre.
-

FLA est concerné par des zones d'aléas d'inondation faibles à élevés qui se concentrent principalement autour de la Rhosnes et particulièrement au pied des collines, à Wattipont, Dergneau, Cordes situés en aval de l'ensemble du réseau et Frasnes-lez-Buissenal.

De plus, le bassin de la Dendre est particulièrement concerné par les problèmes de ruissellement et d'érosion des terres agricoles. Ainsi, tous les sédiments érodés se retrouvent dans les cours d'eau et participent à l'envasement. Les conséquences sont multiples : perte des « bonnes terres » de culture pour l'agriculteur, pollution pour la vie aquatique, entrave au bon écoulement de l'eau, demandes plus fréquentes d'interventions de nettoyage pour les gestionnaires de cours d'eau...

Les étapes déjà menées sont (source HIT Hainaut) :

A. L'étude réalisée par Hainaut Ingénierie Technique de la Province du Hainaut en 2013.

Il s'agit du projet NAQIA – Etude des problèmes d'inondations sur le CENN 380.00 « La Rhosnes ».

L'objectif est de déterminer les causes aux problèmes d'inondations qui surviennent sur les cours d'eau suivants : La Rhosnes, le Petit Rhosnes de Moustier, le rieu du Champ de l'Ecailliois, le rieu de Pironche, le Rieu du Canrois et la recherche de solutions.

La conclusion de cette étude, parcourant le bassin versant de la Rhosnes depuis sa source jusqu'à la sortie de Frasnes-lez-Anvaing, est de créer deux bassins de retenue :

Le premier bassin au lieudit du « contrepré », bassin à plan d'eau permanent permettrait de gagner un stockage de volume d'eau sur un terrain à faible pente, sans ériger de digue. Le volume du bassin serait de 62.000m³.



Le second bassin sur le Petit Rhosnes de Moustier, entre la route de Belle-Eau et l'autoroute A8 aurait un volume d'eau de 75.000m³.

B. La concrétisation d'un projet à Cordes (source PNPC)

Un autre projet de bassin de retenue d'eau est prévu dans le village de Cordes. Pour la réalisation de ce projet, le Parc naturel du Pays des Collines a collaboré avec la Province et une proposition de végétalisation a été effectuée.

Le Parc naturel du Pays des collines travaille actuellement sur l'inventaire et la caractérisation typologique des bassins d'orage ainsi que sur d'éventuelles propositions d'aménagements en termes de biodiversité tout en sachant que le but premier est la retenue d'eau. Il ne faudrait donc pas nuire à la fonctionnalité du bassin. Ce travail est effectué en collaboration avec les contrats de rivière ainsi qu'en concertation avec la commune..



C. Les actions menées auprès des agriculteurs par le Parc naturel du Pays des Collines

Concernant les coulées boueuses, le Parc naturel travaille sur deux approches parallèles et complémentaires : la limitation du détachement des particules du sol et le freinage du transfert des particules hors de la parcelle. Les actions menées actuellement sont :

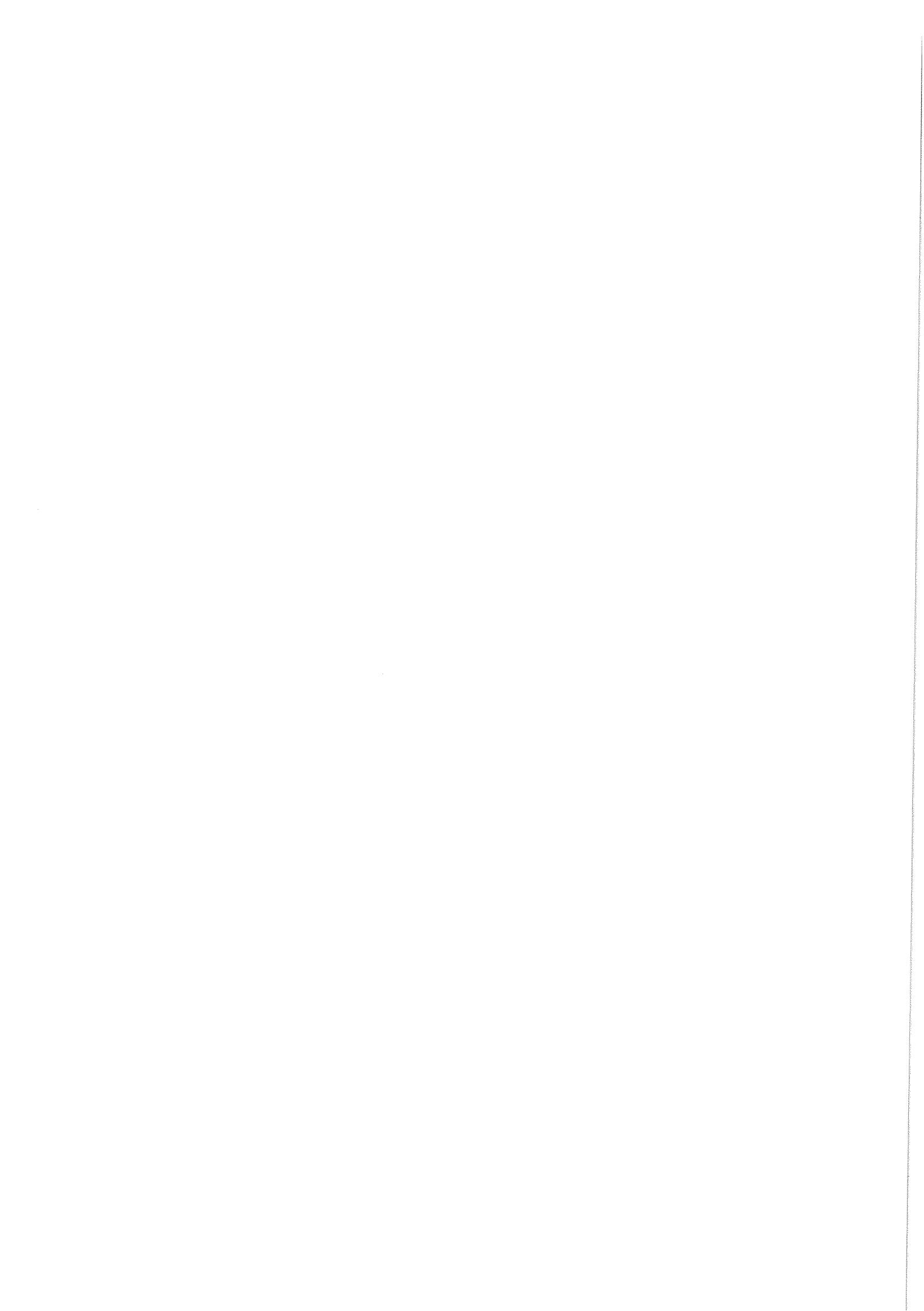
- Mise en place d'une filière de création de Bois Raméal Fragmenté
- Valorisation des matières organiques et diagnostiques des sols
- Mise en place des interbuttes en pommes de terre
- Mise en place de fascines



ANNEXES



FRASNES-LEZ-ANVAING
PCDR/A21L

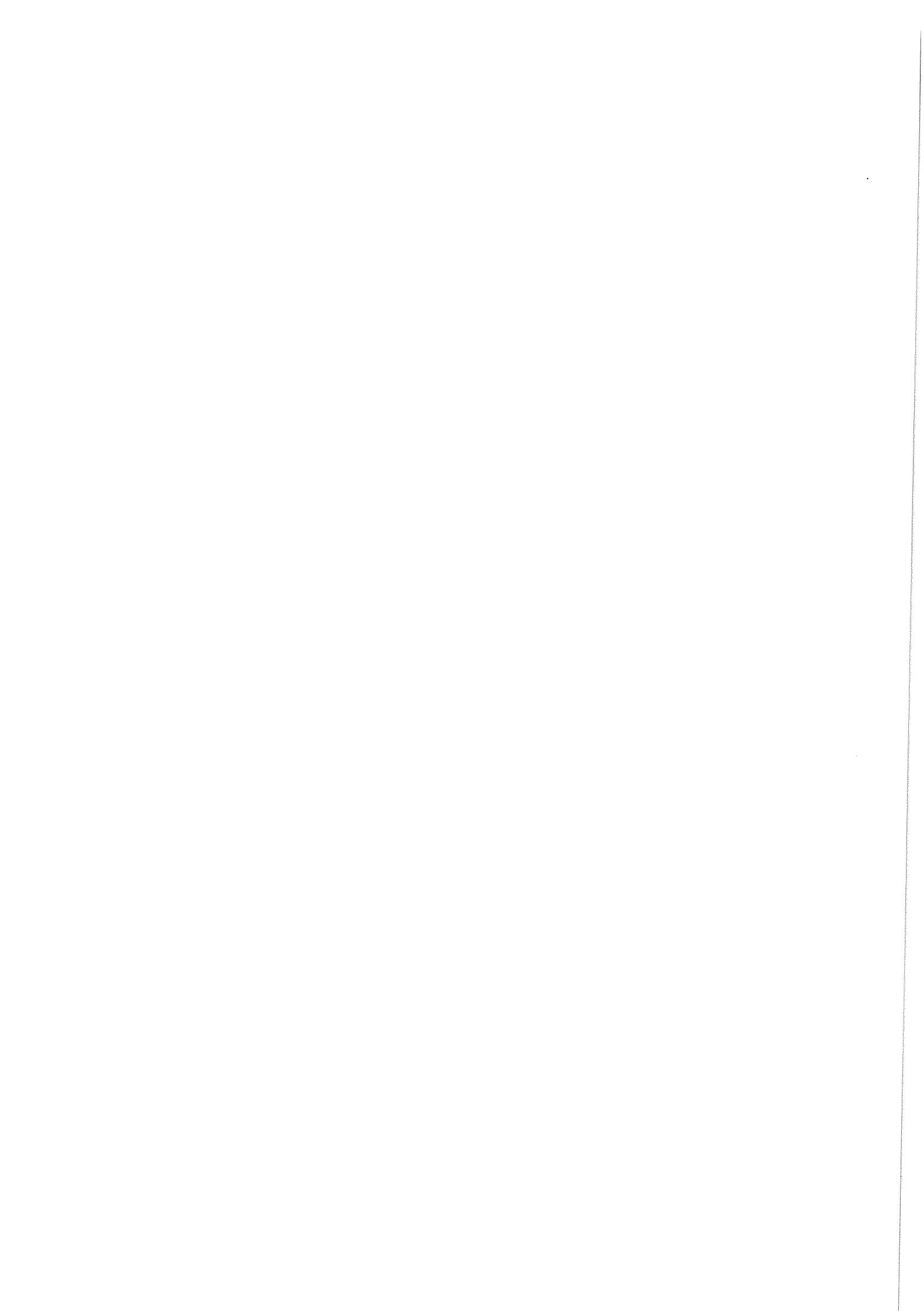


Frasnes-lez-Anvaing

Programme Communal de Développement Rural/A21L

Liste des annexes

- **Annexe 1** : Délibération du Conseil communal du 31 janvier 2011 approuvant la décision d'entamer un PCDR/A21L
- **Annexe 2** : Délibération du conseil communal du 30 janvier 2012 désignant la FRW comme organisme d'accompagnement
- **Annexe 3** : Délibération du Conseil communal du 7 septembre 2012 désignant JNC AWP comme auteur de programme
- **Annexe4** : Délibération du Conseil communal du.....2015 approuvant le projet PCDR/A21L.
- **Annexe 5** : Articles de presse
- **Annexe 6** : Flyer d'invitation de la population aux séances d'information
- **Annexe 7** : Synthèse des séances d'information
- **Annexe 8** : Canevas d'interviews
- **Annexe 9** : Synthèse des résultats des interviews
- **Annexe 10** : Flyer d'invitation de la population aux Groupes de travail
- **Annexe 11** : Synthèse des résultats des Groupes de travail
- **Annexe12** : Questionnaire destiné aux jeunes de 12 à 18 ans
- **Annexe 13** : Synthèse des résultats de la consultation des jeunes
- **Annexe14** : Enquête destinée aux agriculteurs
- **Annexe 15** : Compte rendu de la réunion du Conseil des Villages du 24 septembre 2013
- **Annexe 16** : Questionnaire destiné au CCE
- **Annexe 17** : Invitation personnalisée pour la CLDR
- **Annexe 18** : Article du site internet communal pour la CLDR
- **Annexe 19** : Communiqués et articles de presse
- **Annexe 20** : Délibération du CC du 4 novembre 2013 approuvant la composition de la CLDR et délibération du CC du 10 février 2015 pour le R.O.I
- **Annexe 21** : Comptes rendus des réunions de la CLDR
- **Annexe 22** : Desiderata de la population

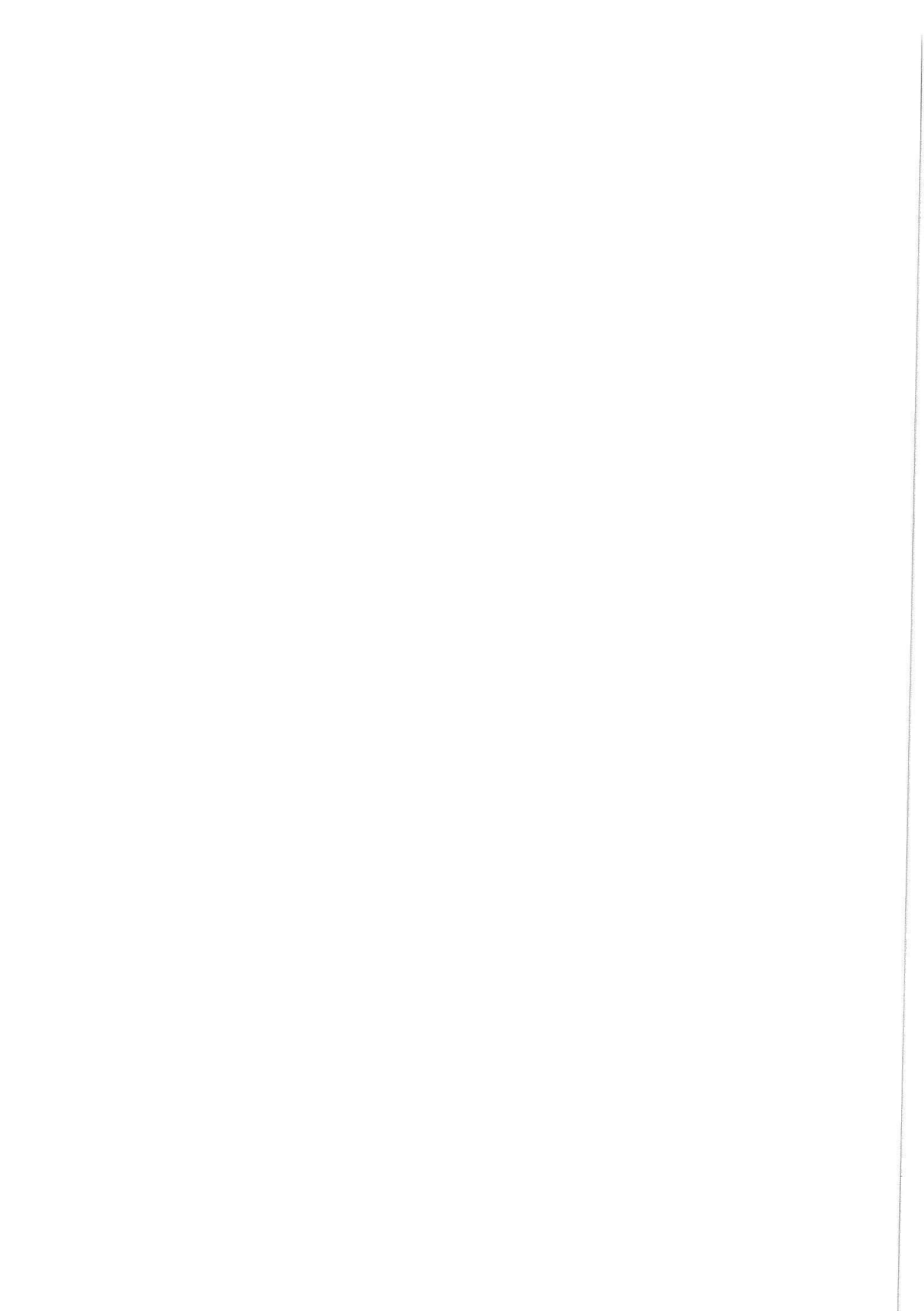


Frasnes-lez-Anvaing

Programme Communal de Développement Rural / A21L

Partie 2 : RAPPORT DE PARTICIPATION

Annexe 1 : Délibération du Conseil communal du
31 janvier 2011 approuvant la décision d'entamer
un PCDR/A21L



SÉANCE DU 31 JANVIER 2011

Présents : MM. J-L CRUCKE, Bourgmestre-Président.
P. VECHE, J. DUPIRE, P. BOURDEAUD'HUY,
B. GRYMONPREZ, M. BOUCHEZ, Échevins.
P. PAREZ, D. RICHIR, D. DURET, M. DEVOS,
M. DELITTE, S. DELAUNOIT, N. BUSE, F. VINCQ,
M-A. WIBAUT-PARENT, A. DUTHY,
L. VANDERZIELEN-DELHAYE, D. GERMYNS,
S. UYSTPRUYST, D. VERDONCQ, C. D'HONT,
Conseillers Communaux.
Valéry GOSELAIN, Président du CPAS.
Mme D. VALLEZ, Secrétaire Communale.

OBJET :
Réalisation d'un Agenda 21 local simultanément à la décision de réviser son Opération de Développement rural : décision de principe

LE CONSEIL COMMUNAL : réuni en séance publique;
Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;
Vu les Lois des réformes institutionnelles des 8 août 1980, 1988 et

16 juillet 1993;

Vu le Décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural;

Vu l'Arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du Décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural;

Considérant les avantages pour la commune d'entreprendre la révision de l'Opération de développement rural sur l'ensemble de son territoire;

Considérant que la déclaration Agenda 21, formulée au Sommet de la Terre à Rio, fixe un programme d'action pour le 21^{ème} siècle dans des domaines très diversifiés afin d'assurer le développement soutenable de la planète;

Considérant que les collectivités locales sont invitées à mettre en place un Agenda 21 à leur échelle, appelé Agenda 21 Local;

Considérant les missions de conseils et aides en matière de développement rural, confiées par le Gouvernement Wallon à la Fondation Rurale de Wallonie;

Vu la décision du Conseil Communal de mener une Opération de Développement rural en date du 12 juin 1995;

Vu la décision du Conseil Communal d'approuver le projet de PCDR en date du 15 mai 2000;

Vu la volonté du Conseil d'être proactif en matière de développement durable;

Vu que la population se sent de plus en plus concernée par les matières relatives au développement soutenable;

Vu la fin de validité du PCDR en novembre 2010;

Par 21 voix pour,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : du principe de réaliser simultanément au Programme communal de Développement rural, un Agenda 21 local.

ARTICLE 2 : de solliciter l'aide de la Fondation rurale de Wallonie, organisme d'assistance, pour la réalisation des différentes phases des deux opérations.

ARTICLE 3 : De charger le Collège de prendre les dispositions nécessaires pour nommer un auteur de projet chargé de réaliser et de présenter, en collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie, un projet de Programme Communal de Développement Rural au Conseil Communal, qui soit reconnu dans le cadre des futurs A.21L.

ARTICLE 4 : De transmettre la présente décision à Monsieur le Ministre ayant le développement rural dans ses attributions, à Monsieur le Gouverneur de la Province et Monsieur le Président de la Fondation Rurale de Wallonie.

En séance, date que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire,
(sé) D. VALLEZ

La Secrétaire Communale,

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Président,
(sé) J.-L. CRUCKE.

Le Bourgmestre,

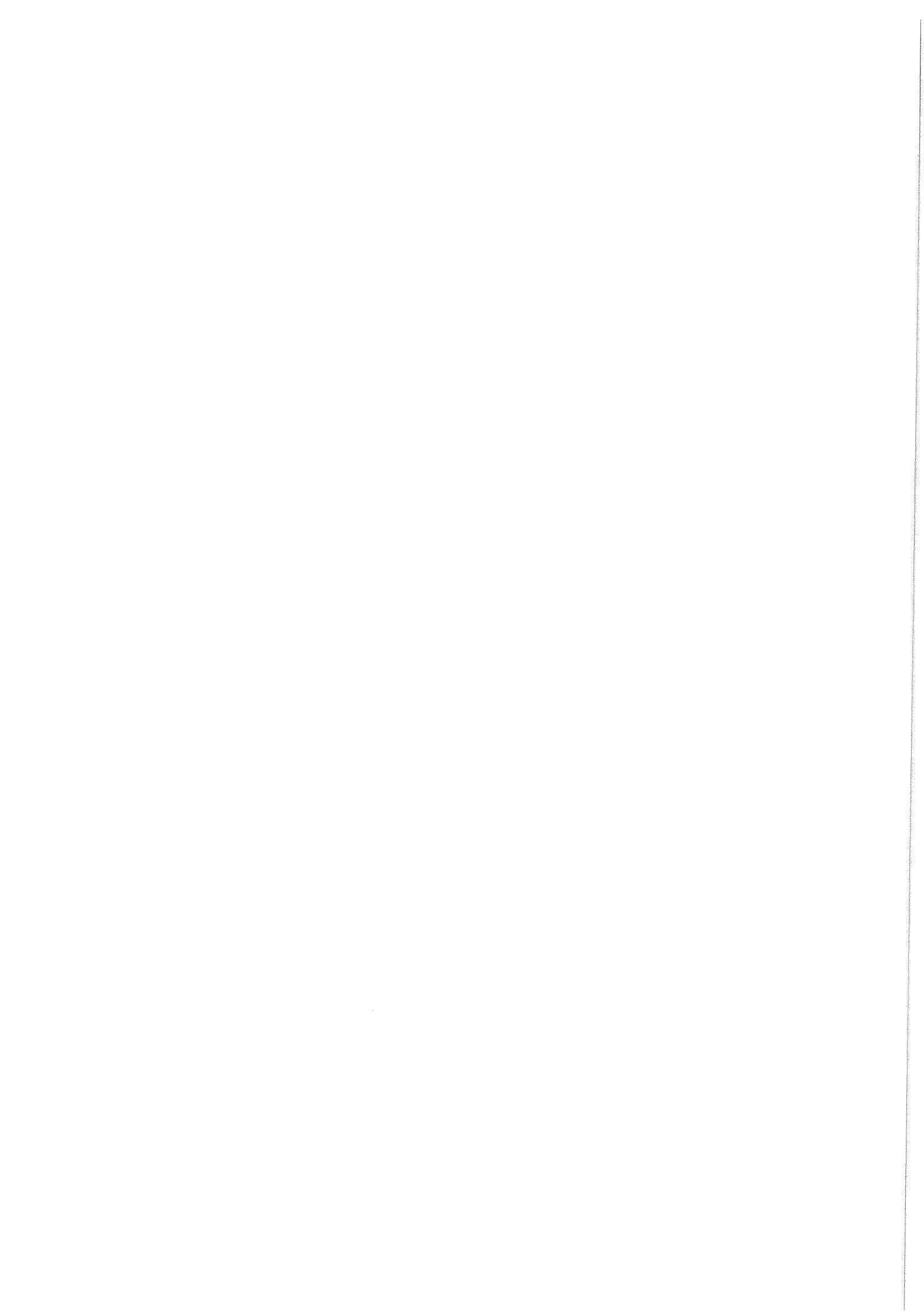


Frasnes-lez-Anvaing

Programme Communal de Développement Rural / A21L

Partie 2 : RAPPORT DE PARTICIPATION

Annexe 2 : Délibération du Conseil communal du
30 janvier 2012 désignant la FRW comme
organisme d'accompagnement



SEANCE DU 30 JANVIER 2012

Présents : MM. J-L CRUCKE, Bourgmestre-Président.
P. VECHE, J. DUPIRE, P. BOURDEAUD'HUY,
B. GRYMONPREZ, M. BOUCHEZ, Échevins.
P. PAREZ, D. RICHIR, D. DURET, M. DEVOS,
M. DELITTE, S. DELAUNOIT, N. BUSE,
M-A. WIBAUT-PARENT, A. DUTHY,
L. VANDERZIELEN-DELHAYE, D. GERMYNNS,
S. UYSTPRUYST, D. VERDONCQ, C. D'HONT,
C. DE SAINT MARTIN, Conseillers Communaux.
Valéry GOSSELAIN, Président du CPAS.
Mme D. VALLEZ, Secrétaire Communale.

LE CONSEIL COMMUNAL : réuni en séance publique;

Vu les dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;

Vu les Lois des réformes institutionnelles des 8 août 1980, 1988 et 16 juillet 1993;

Vu le Décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural;

Vu l'Arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du Décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural;

Considérant que la déclaration Agenda 21, formulée au Sommet de la Terre à Rio, fixe un programme d'actions pour le 21^{ème} siècle dans des domaines très diversifiés afin d'assurer le développement soutenable de la planète;

Considérant que les collectivités locales sont invitées à mettre en place un Agenda 21 à leur échelle, appelé Agenda 21 Local;

Considérant les missions de conseils et aides en matière de développement rural, confiées par le Gouvernement Wallon à la Fondation Rurale de Wallonie;

Vu la décision du Conseil Communal du 12 juin 1995 décidant de mener une Opération de Développement rural;

Vu la volonté du Conseil d'être proactif en matière de développement durable;

Vu sa résolution du 31 janvier 2011 décidant le principe de réaliser simultanément au Programme communal de Développement rural, un Agenda 21 local et de solliciter l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie, organisme d'assistance, pour la réalisation des différentes phases des deux opérations ;

Par 18 voix pour;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}: La convention d'accompagnement ci-annexée concernant l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie dans le cadre d'une Opération de Développement Rural - Agenda 21 Local -, d'une part et la commune de Frasnes-Lez-Anvaing, d'autre part, est approuvée.

ARTICLE 2: Le Bourgmestre et la Secrétaire Communale sont chargés de représenter la commune lors de la signature de la convention précitée.

En séance, date que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire,
(sé) D. VALLEZ.

Le President,
(sé) J-L. CRUCKE.

La Secrétaire Communale,

Le Bourgmestre,

POUR EXTRAIT CONFORME :





***Opération de Développement Rural
Accompagnement de la FRW dans le cadre d'une ODR***

***CONVENTION
D'ACCOMPAGNEMENT***

Entre

la Fondation Rurale de Wallonie

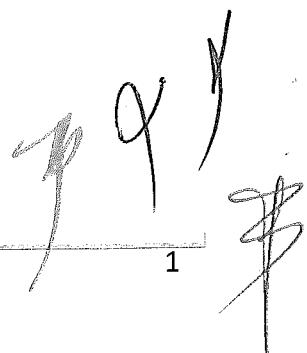
représentée par Monsieur Michel JOUREZ, Directeur général, et Monsieur Francis DELPORTE, Directeur général adjoint,

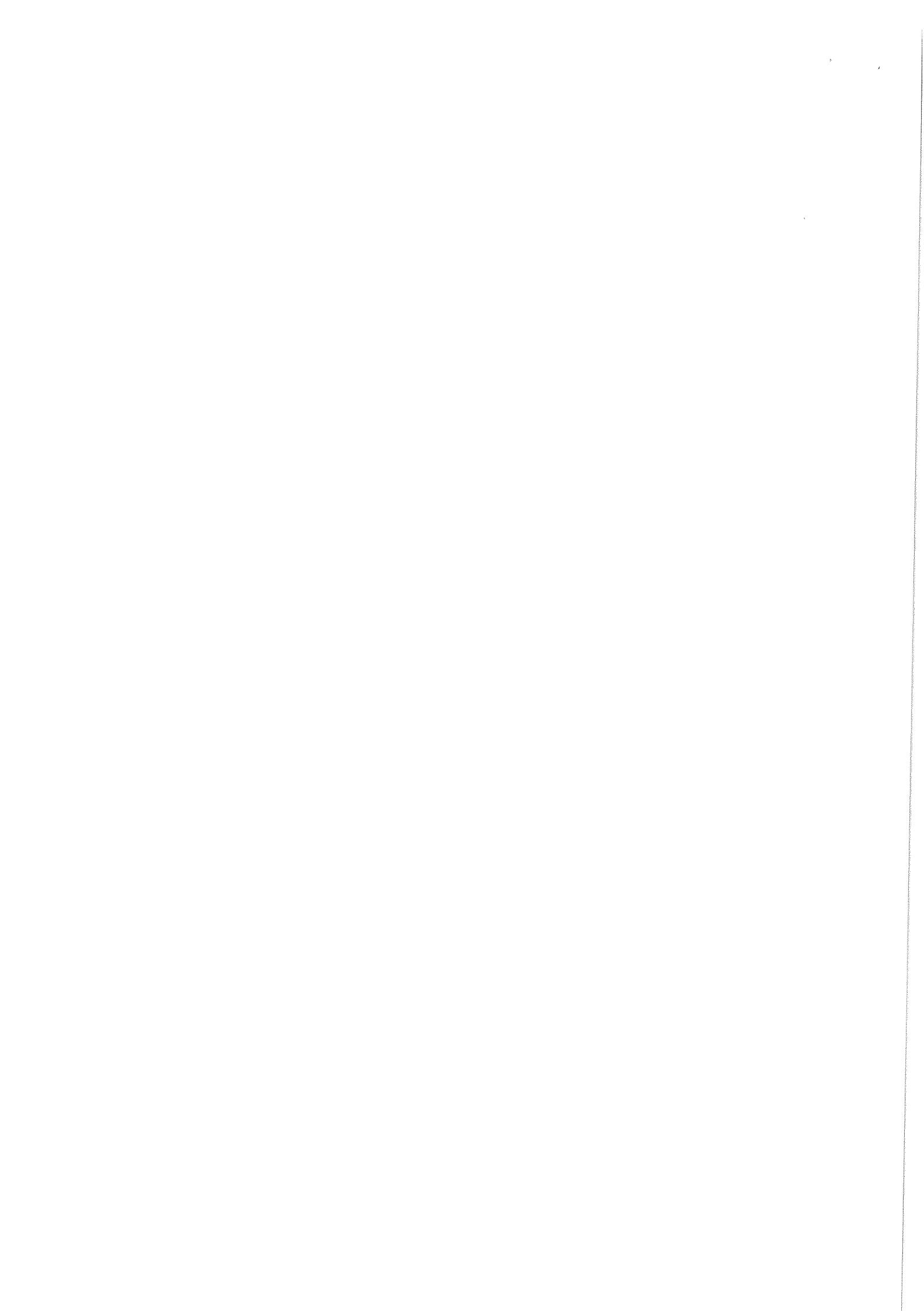
et

la Commune de Frasnes-Lez-Anvaing

représentée par son Bourgmestre, Monsieur Jean-Luc CRUCKE,
et sa Secrétaire Communale, Madame Dominique VALLEZ,

il est convenu ce qui suit:





La Fondation Rurale de Wallonie s'engage :

*Pour autant: que les moyens lui soient alloués par la Région Wallonne,
que la FRW dispose d'une étude des caractéristiques socio-économiques de la commune
afin d'assurer le déroulement de l'Opération de Développement Rural,*

1. à assurer l'information, la consultation et la participation de la population

- par une ou plusieurs séances d'information du Conseil communal, de la C.C.A.T.M. si elle existe, et du personnel communal;
- par une rencontre avec les principaux acteurs locaux et témoins privilégiés;
- par au moins une séance d'information et consultation dans chacun des villages et hameaux de l'entité quand cela est possible;
- par la consultation spécifique de certains publics cibles qui auront été définis par la FRW (ex : responsables des associations locales, jeunes, agriculteurs, ...);
- par l'animation des groupes de travail et la participation à la Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.);
- par l'organisation d'un certain nombre de « retours à la population » relatifs à l'état d'avancement de l'opération et aux propositions émises, sous forme d'exposition ou de toute autre modalité définie de commun accord avec la Commune.

Cette mission commencera à partir du moment où l'équipe de la FRW concernée sera en possession de la première version (avant la version définitive) de l'étude des caractéristiques socio-économiques de la commune prévue par le décret du C.R.W. en date du 06 juin 1991. Cette première version comprendra un premier diagnostic de la commune, c'est à dire une identification des problématiques majeures et des ressources spécifiques du territoire.

2. à contribuer à l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (P.C.D.R.)

- en assurant la rédaction des comptes rendus des séances de consultation, des groupes de travail et de la C.L.D.R. lorsque cette tâche lui est confiée;
- en rédigeant la synthèse de la participation de la population (partie II du P.C.D.R.);
- en donnant des conseils pour la mise en forme du P.C.D.R., essentiellement au niveau des libellés, des argumentations et des recherches des moyens de financement.

3. à aider la Commune à présenter son P.C.D.R. devant la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (C.R.A.T.)

4. à communiquer au Collège communal, au moins 2 fois l'an, une proposition de calendrier pour le déroulement de l'opération dans les 6 mois à venir.

5. à aider la Commune à introduire et exécuter les projets contenus dans le PCDR sur base d'une programmation concertée.

La Commune s'engage :

(vis-à-vis de l'équipe chargée de l'accompagnement de l'opération)

A respecter l'esprit et la lettre du décret du 06 juin 1991 décrivant le processus de Développement Rural et plus particulièrement de permettre la bonne expression du processus démocratique lié à cette opération.

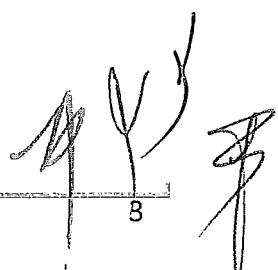
1. **à désigner une personne-relais au sein du Collège (de préférence celle qui assurera la présidence de la C.L.D.R.), une personne-relais au sein du personnel communal (de préférence celle qui s'occupera de la gestion des dossiers, du suivi des projets) et à faire participer les membres de son Collège échevinal dans les orientations finales de son PCDR.**

Ces 2 personnes-relais assisteront de manière régulière aux réunions organisées dans le cadre de l'opération de développement rural.

2. **à présenter aux différents services de son Administration les agents de développement qui accompagneront la commune dans son opération de développement rural.**

3. **à assurer la bonne logistique nécessaire à l'opération, à savoir:**

- lui permettre d'utiliser gratuitement un local (avec table, chaises, armoire ou tiroirs fermant à clé, téléphone et casier pour le courrier) au sein de l'Administration communale et ce de manière non permanente.
- lui permettre l'usage d'une photocopieuse communale pour tout document relatif à la commune et utile pour le suivi de l'opération.
- assurer la réservation des salles, leur disposition et remise en ordre (disposition des chaises et tables - chauffage - accessibilité des agents de développement 30 minutes avant le début des séances).
- assurer toute la publicité nécessaire au bon déroulement de la participation de la population (distribution de toutes boîtes annonçant les séances d'information et les séances de consultation, communiqué de presse, collaboration avec les radios et la télévision locales, annonce dans le bulletin communal, ...) et de manière générale à assurer les moyens nécessaires au bon fonctionnement de cette participation.
- prendre à sa charge les moyens financiers et les mesures nécessaires pour la multiplication et l'envoi de toutes les convocations et les comptes rendus des réunions aux membres de la C.L.D.R., aux membres des groupes de travail et aux autres participants.



4. à fournir:

- les rapports annuels communaux des quelques années antérieures au démarrage de l'opération;
- de manière systématique, copie en double exemplaire de tout courrier officiel (du Ministre, de l'Administration régionale ou autre) et délibération communale ayant trait à l'opération de développement rural, et de tout autre document susceptible d'être utile dans le cadre de l'ODR;
- l'ordre du jour quelques jours avant la séance publique du Conseil Communal.

5. à organiser, de manière régulière et en tout cas à la demande de l'une des parties, toute réunion de concertation utile entre la Commune, la Fondation Rurale de Wallonie et l'auteur de P.C.D.R., de manière à évaluer l'opération en cours et à en préparer la suite (calendrier des réunions, tâches respectives de chaque intervenant, remise des supports utiles aux réunions, respect des échéances, ...) pour ne pas entraver le processus participatif.

En particulier, une concertation spécifique sera organisée avant l'approbation du PCDR par le Conseil Communal.

NB: Aucune convention ne lie la FRW à l'auteur, c'est donc à la commune qu'il revient de faire respecter les engagements pris par les 2 autres parties.

6. à l'informer, s'il échet :

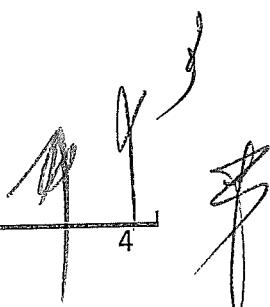
- des options qui auraient été définies dans le cadre du Schéma de Structure;
- des orientations qui auraient été définies dans le cadre du Programme Communal de Développement de la Nature;
- de toutes informations nécessaires à la bonne conduite de sa mission (Programme triennal TS, PCM, PCDEN, PCDN, PCGE, PSI, ... ou de tout autre politique, projet ou action menés par la commune durant la phase d'élaboration du PCDR).

ceci afin d'établir des synergies avec le P.C.D.R. en vue de faire de celui-ci le document fédérateur des politiques communales.

7. à respecter le processus de concertation (CLDR, population directement concernée) dans la concrétisation des différents projets contenus dans le PCDR après l'approbation de celui-ci.

8. à ouvrir le site internet communal aux informations relatives à l'opération; ou à envisager la création d'un blog communal consacré à l'opération.

9. à prévoir un budget pour une large diffusion des éléments essentiels du PCDR.



10. à participer aux frais de fonctionnement du bureau régional de la F.R.W. conformément aux dispositions reprises dans le document ci-annexé (sachant que cette participation sera adaptée chaque année en fonction de l'évolution de la population de la commune et de l'indice des prix à la consommation).

Une réunion annuelle d'évaluation sera tenue entre les deux parties de manière à vérifier le bon respect de la convention.

En cas de non-réponse de la commune à des courriers successifs, ou, de dépassement anormaux de délais convenus, la FRW pourra suspendre son accompagnement et le Directeur général fera rapport au Ministre. De même, la commune pourra en cas de non-respect des engagements de la FRW, suspendre ou mettre fin à l'accompagnement par simple délibération du Conseil.

Fait en deux originaux à Érasmus-Ley-Ponting : 30 janvier 2012.

Pour la Commune,

Monsieur Jean-Luc CRUCKE,
Bourgmestre

Madame Dominique VALLEZ ,
Secrétaire Communale

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Ir. Michel IOUREZ,
Directeur général

Ir. Francis DELPORTE,
Directeur général adjoint

Considérant que, pour assurer une assistance de proximité à la commune dans le cadre de son opération de développement rural, la Fondation Rurale de Wallonie établit des bureaux décentralisés,

Considérant les coûts inhérents à ces bureaux décentralisés et à leur fonctionnement,

Il est convenu ce qui suit:

Article 1

La commune participe aux frais engagés par la FRW à concurrence d'une contribution annuelle établie par référence à un tarif par catégorie de taille de population des communes.

Article 2

La contribution annuelle est indexée chaque premier janvier par rapport à l'indice des prix à la consommation et est calculée sur base suivante:

$$M_n = M_{2010} \times \frac{I_n - 1}{I_{2009}}$$

dans laquelle : M_n est le montant de l'année considérée;
 M_{2010} est le montant applicable pour l'année 2010 dont le montant est repris au tableau ci-dessous en fonction de la population;
 $I_n - 1$ est l'indice des prix à la consommation du mois de décembre précédent l'année considérée;
 I_{2009} est l'indice des prix à la consommation de décembre 2009.

Catégorie	Tarif (base 2010)	Tarif 2011
< 2.500 habitants	4.511,70€	4.651,56€
2.500 – 5.000 habitants	6.015,60€	6.202,08€
5.000 – 10.000 habitants	7.018,20€	7.235,76€
10.000 – 15.000 habitants	9.023,40€	9.303,13
> 15.000 habitants	12.031,20 €	12.404,17 €

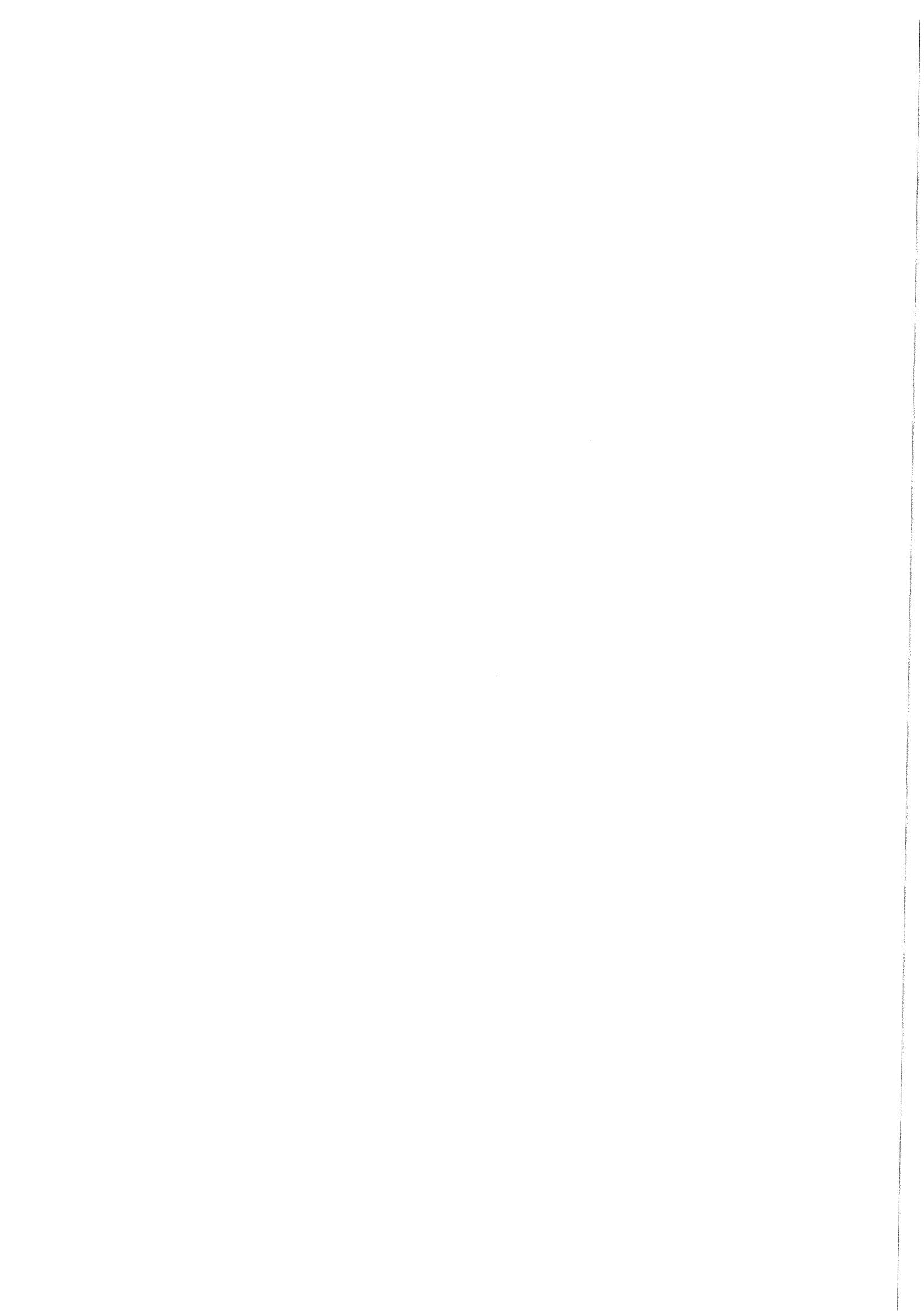
Article 3

Le paiement s'effectue par quart trimestriel dans le mois de la date d'émission d'une déclaration de créance émise par la FRW.

Article 4

Après trois ans, la FRW peut, si elle constate des éléments qui influencent ses coûts, proposer à la commune un avenant pour ajuster sa contribution.



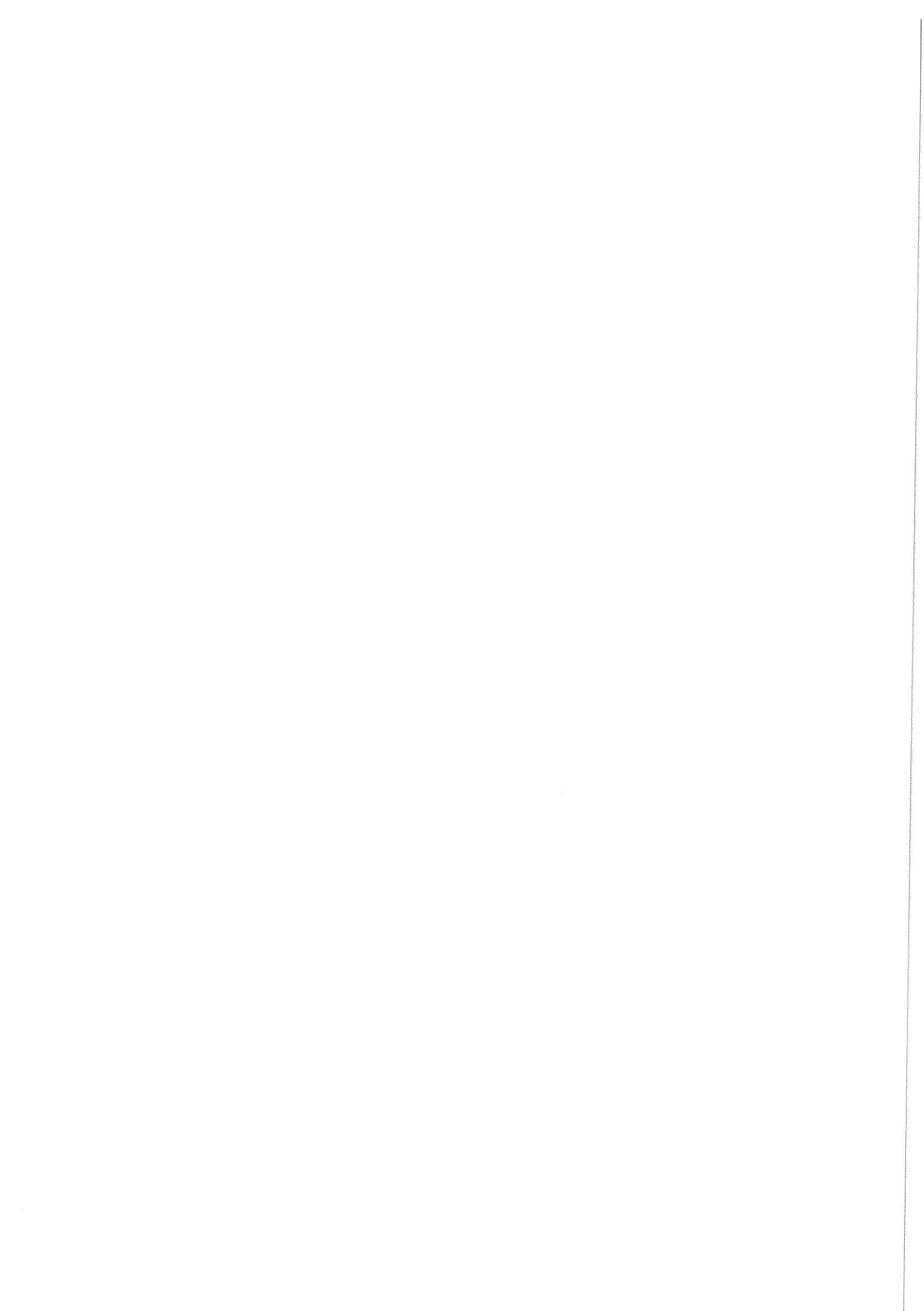


Frasnes-lez-Anvaing

Programme Communal de Développement Rural / A21L

Partie 2 : RAPPORT DE PARTICIPATION

Annexe 3 : Délibération du Conseil communal du 7 septembre 2012 désignant JNC AWP comme auteur de programme



SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2012

Présents : MM J.-L. CRUCKE, Bourgmestre-Président.
P. VECHE, J. DUPIRE, P. BOURDEAUD'HUY,
B. GRYMONPREZ, M. BOUCHEZ, échevins
V. GOSELAIN, Président du C.P.A.S.

Mme D. VALLEZ, Secrétaire Communale.

OBJET :

Marché de services –
Elaboration d'un
programme de
développement rural
(dans la philosophie
Agenda 21L) :

désignation de
l'adjudicataire

LE COLLEGE COMMUNAL :

Vu la résolution du Conseil Communal du 5 mars 2012 approuvant les clauses et conditions du cahier spécial des charges relatif au marché public de services pour l'élaboration d'un programme communal de développement Rural (dans le philosophie Agenda 21L) et de charger le Collège communal de conclure un marché par procédure négociée ;

Vu la décision du Collège communal, en séance du 29 juin 2012 de consulter trois bureaux d'études par procédures négociée pour l'étude de ce travail à savoir:

- BUREAU D'ÉTUDES SURVEY & AMENAGEMENT, rue de Chenu, 2-4 à 7090 Ronquières;
- J.N.C., AGENCE WALLONNE DU PAYSAGE, Rue du Géant, 2 , bte5 à 1400 Nivelles
- ARCEA sprl, chaussée de Binche, 30 à 7000 Mons
- AGORA, rue Montagne aux Anges, 26 à 1081 Bruxelles
- ARCADIS Belgium SA, rue des Guillemins, 26 à 4000 Liège

Vu les rapports établis par le service des travaux de la Commune de Frasnes-lez-Anvaing;

Vu la Loi du 24 décembre 1993 relative aux marchés Publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services;

Vu l'Arrêté Royal du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics,

Vu l'Arrête Royal du 26 septembre 1996 établissant les règles générales d'exécution des marché publics;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et notamment l'article L1123-23;

Vu que les crédits nécessaires sont prévus à l'article 56101/73360 - 20120022 du budget 2012;

DECIDE:

- de désigner J.N.C., AGENCE WALLONNE DU PAYSAGE, Rue du Géant, 2 , bte5 à 1400 Nivelles, adjudicataire pour l'élaboration d'un programme communal de développement Rural (dans le philosophie Agenda 21L) au montant forfaitaire de 64.934,65 € TVA comprise

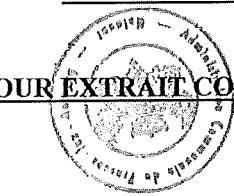
En séance, date que dessus.

PAR LE COLLEGE :

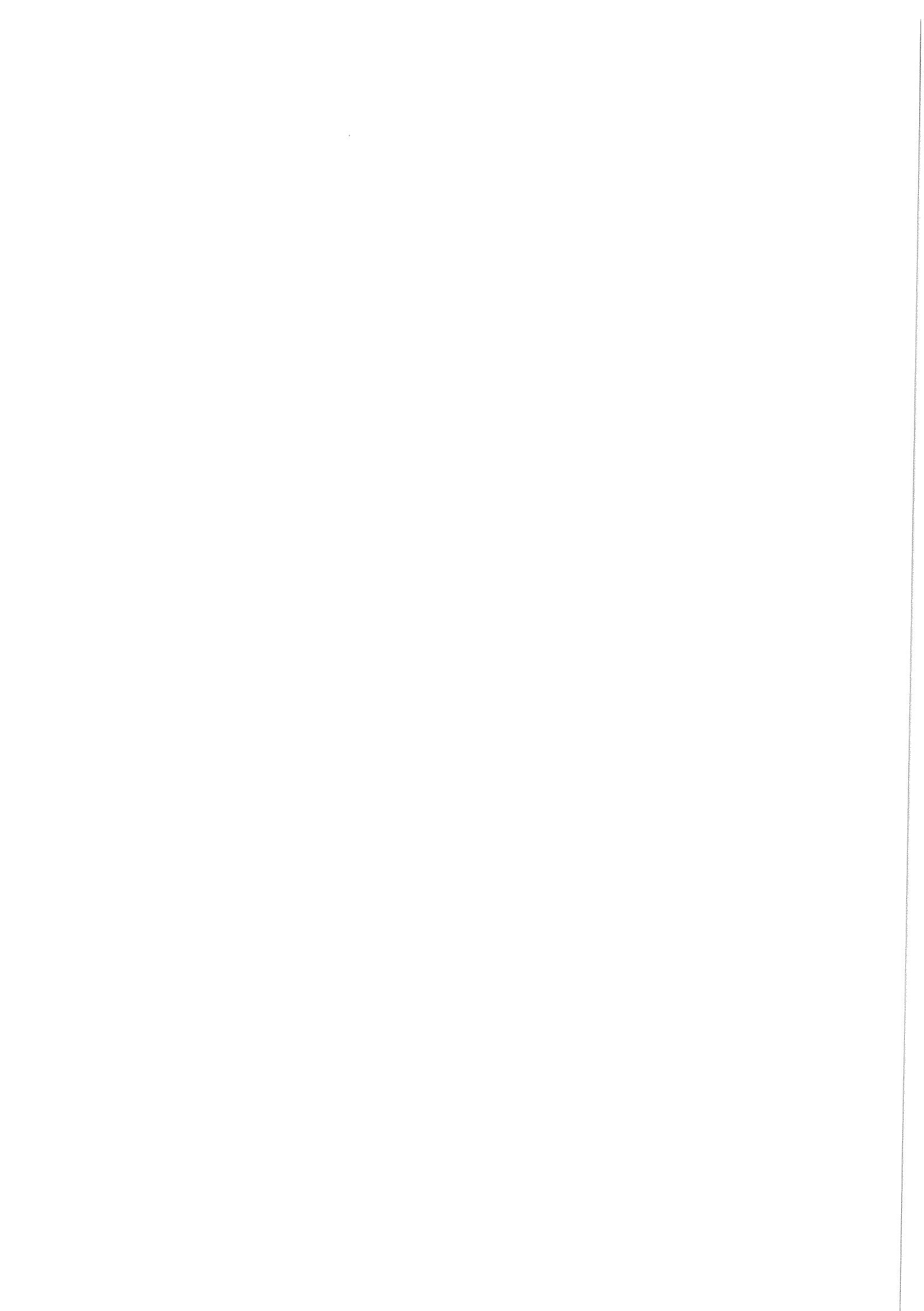
La Secrétaire,
(sé) D. VALLEZ

La Secrétaire Communale,

POUR EXTRAIT CONFORME :



Le Président
(sé) J.-L. CRUCKE
Le Bourgmestre,

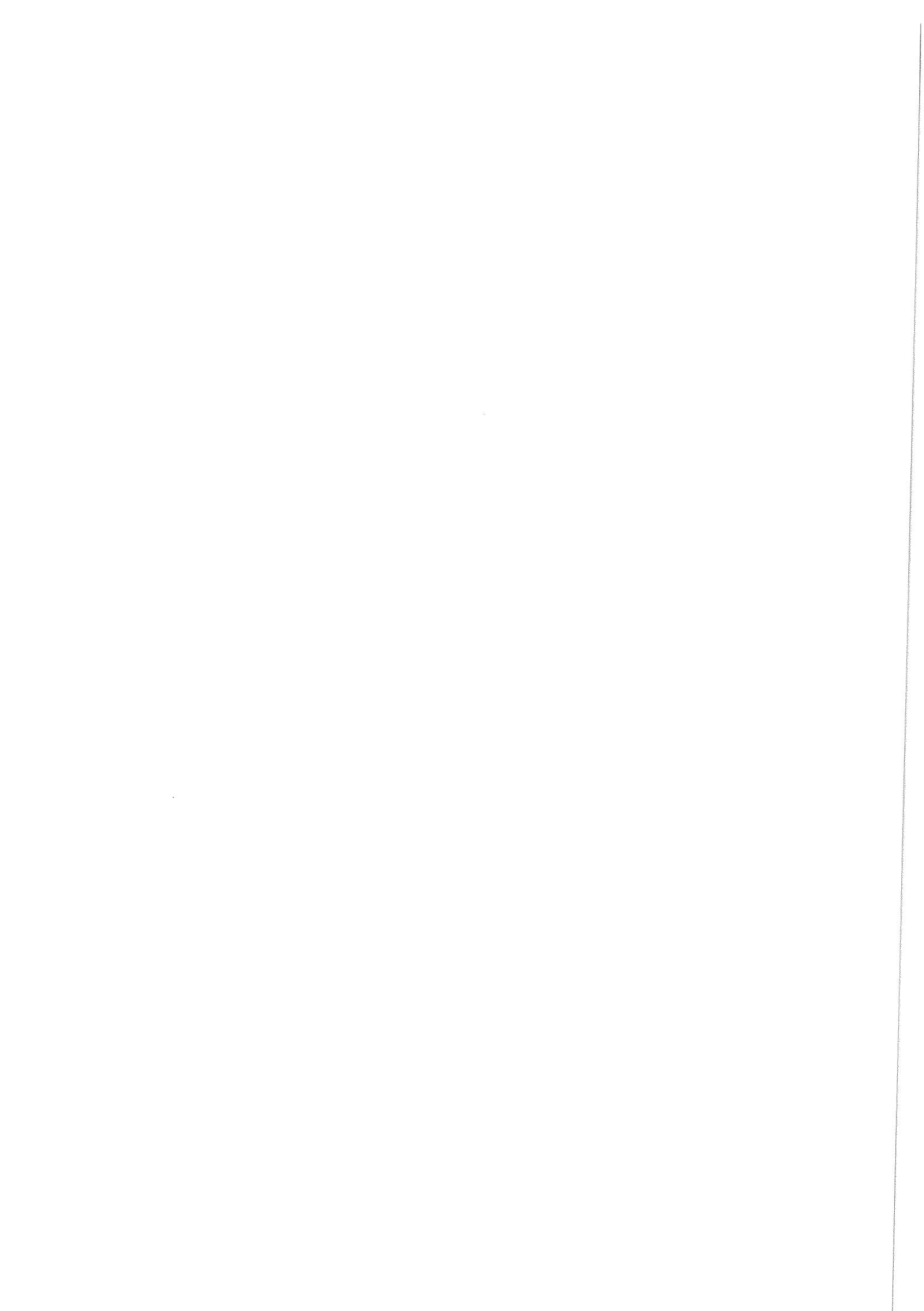


Frasnes-lez-Anvaing

Programme Communal de Développement Rural / A21L

Partie 2 : RAPPORT DE PARTICIPATION

Annexe 4 : Délibération du Conseil communal du
.....2015 approuvant le projet de
PCDR/A21L

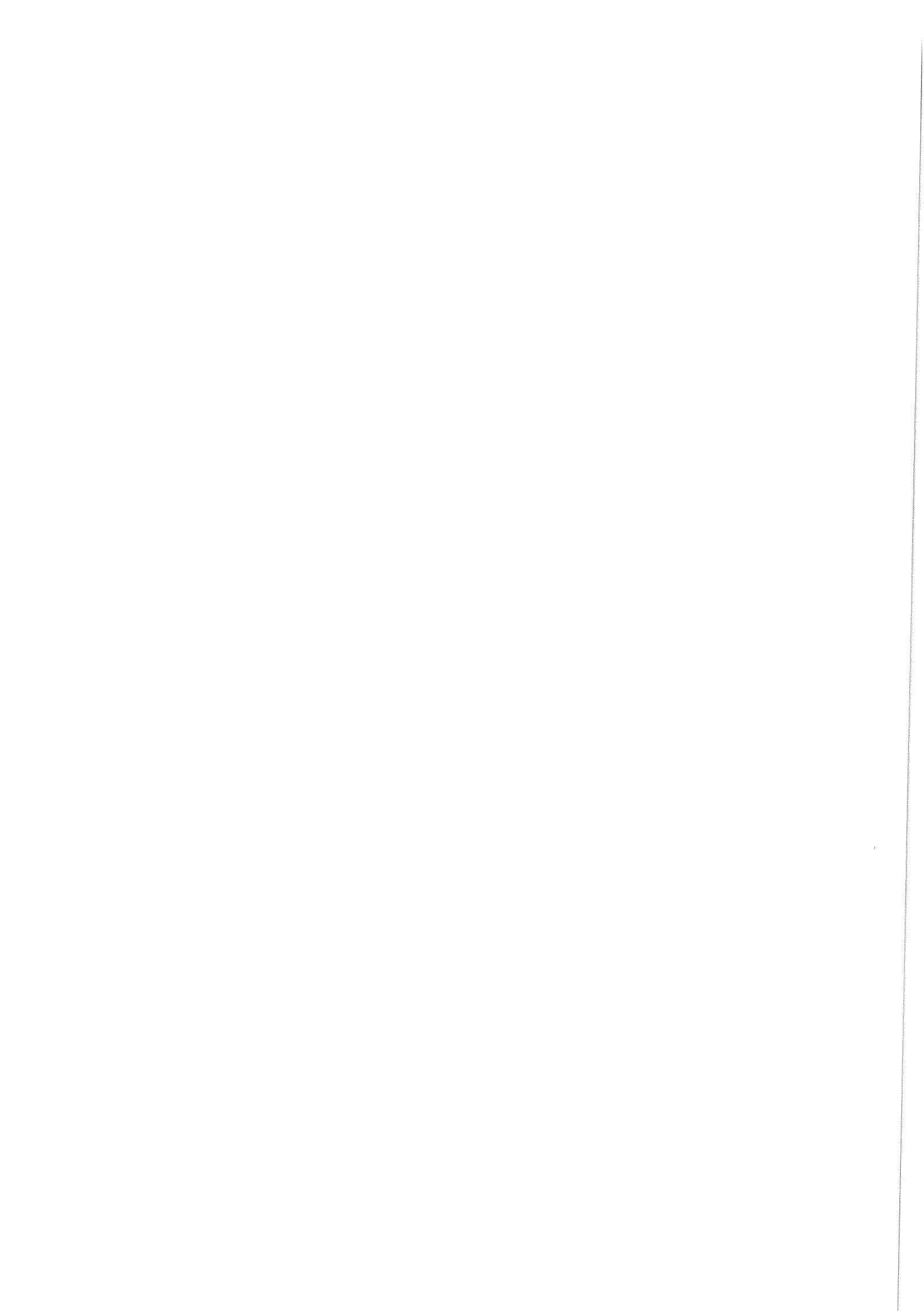


Frasnes-lez-Anvaing

Programme Communal de Développement Rural / A21L

Partie 2 : RAPPORT DE PARTICIPATION

Annexe 5 : Articles de presse



En route vers un nouveau PCDR

La commune et la Fondation Rurale de Wallonie vont à nouveau unir leurs forces dans le cadre d'une opération de Développement rural.

© Pierre-Laurent CUVELIER

Une nouvelle Opération de développement rural (ODR) va s'amorcer prochainement au sein de l'entité frasnoise. Les clauses et les conditions d'accompagnement de la commune par la Fondation Rurale de Wallonie ont en effet été approuvées à l'unanimité à l'issue d'un conseil communal mené au triple galop, lundi soir.

« Il s'agit déjà de la troisième expérience de développement rural sur Frasnes-Lez-Anvaing. C'est assez rare que pour être souligné, s'est réjoui le bourgmestre Jean-Luc Crucke, conscient de faire des enjeux en Wallonie picarde. Cette opération, extrêmement riche pour toutes les parties prenantes, contribuera à changer le visage de notre paysage ».

Engagement communal important

Depuis presque quatorze ans, cet organisme privé, indépendant et pluraliste qui constitue la Fondation Rurale de Wallonie

collabore avec la commune au développement rural, a expliqué Brigitte ThiengPont, qui représente l'accompagnateur de projets.

« En 2008, deux nouvelles missions nous ont par ailleurs été confiées par le ministre compétent, à savoir assurer le suivi du PCDR (Plan communal de développement de la nature) et l'agenda 21 local, étroitement lié à l'ODR ».

Les actions coordonnées de développement et de revitalisation rurale qui verront le jour sur le sol frasnois auront pour finalités de contribuer à la préservation



Le précédent PCDR avait permis l'ouverture de plusieurs maisons de village dont celle d'Arc-Wattelepont.

ter les projets du personnel communal au Collège », affirme Brigitte ThiengPont, de la Fondation Rurale de Wallonie.

L'opposition socialiste a demandé s'il était envisageable de se servir du précédent PCDR (datant de 2000) comme future base de travail. « Plus de 70 % des projets du second Plan Communal de Développement Rural avaient été réalisés, des chiffres exceptionnels », se souvient le conseiller Dany Duret.

« Bien entendu, lui a répondu l'interlocutrice. Les thématiques non concrétisées pourraient même être adaptées avec les lignettes « Agenda 21 Développement rural ».

Tous aller dans le même sens

Dans une approche prospective, Michel Devos (PS) parle du défi d'une opération devant coordonner les acteurs et toutes les initiatives existantes en matière de développement rural. « Nous avons déjà le CRIE qui œuvre à Frasnes, on a le Contrat de Rivière, le Parc Naturel... Si tout le monde tire la couverture dans son coin, on s'achemina vers des demi-projets ».

Le conseiller cdH, Michel Delitte, a mis le doigt sur une opération à saisir, évoquant entre autres les quelque 3 800 000 € de subides octroyés pour les multiples projets (maisons de village, places...) depuis le premier PCDR. ■

ÉDITIONS :
la Chambre de Commerce
et d'Industrie de Charleroi

Le long de l'A8 (Mouscron), les travaux relatifs à l'implantation de trois éoliennes viennent de démarer.

Dans un autre domaine, le rapport intermédiaire du conseiller en énergie a ensuite suscité l'adhésion des membres du conseil. « Il est dommage que le document ne stipule pas la quantification des bonis énergétiques », a toutefois déploré Michel Devos.

le carottage des troncs

Interpellé par un conseiller de sa majorité, André Dutry, le maire Jean-Luc Crucke a abordé le carnage des trois grands chiens dans un élevage d'Anvaing (notre édition du 24/01). « La saisie des chiens n'était possible que si l'on se trouvait toujours sur la voie publique au moment de l'intervention. Or, ce n'était plus le cas ». À la suite d'une réunion récente entre les différents protagonistes, trois décisions ont été adoptées : les chiens seront examinés par un vétérinaire comportementaliste, un maître-chien visitera l'immeuble pour voir si des mesures de protection supplémentaires sont utiles et le dossier se poursuivra enfin devant la justice. — p.l.c.

ÉDITIONS :
la Chambre de Commerce
et d'Industrie de Charleroi

Le long de l'A8 (Mouscron), les travaux relatifs à l'implantation de trois éoliennes viennent de démarer.

Dans un autre domaine, le rapport intermédiaire du conseiller en énergie a ensuite suscité l'adhésion des membres du conseil. « Il est dommage que le document ne stipule pas la quantification des bonis énergétiques », a toutefois déploré Michel Devos.

le carottage des troncs

Interpellé par un conseiller de sa majorité, André Dutry, le maire Jean-Luc Crucke a abordé le carnage des trois grands chiens dans un élevage d'Anvaing (notre édition du 24/01). « La saisie des chiens n'était possible que si l'on se trouvait toujours sur la voie publique au moment de l'intervention. Or, ce n'était plus le cas ». À la suite d'une réunion récente entre les différents protagonistes, trois décisions ont été adoptées : les chiens seront examinés par un vétérinaire comportementaliste, un maître-chien visitera l'immeuble pour voir si des mesures de protection supplémentaires sont utiles et le dossier se poursuivra enfin devant la justice. — p.l.c.

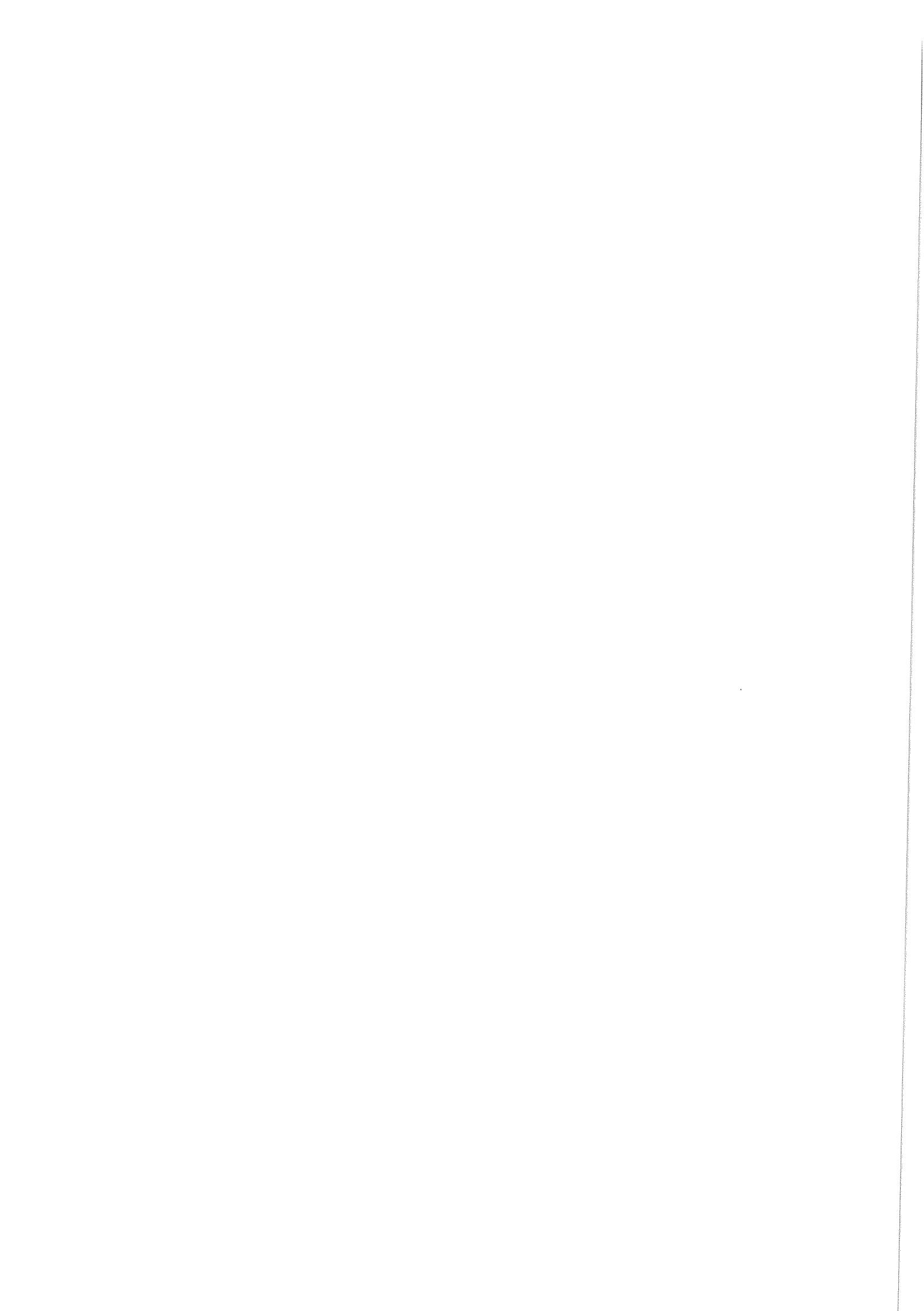
ÉDITIONS :
la Chambre de Commerce
et d'Industrie de Charleroi

Le long de l'A8 (Mouscron), les travaux relatifs à l'implantation de trois éoliennes viennent de démarer.

Dans un autre domaine, le rapport intermédiaire du conseiller en énergie a ensuite suscité l'adhésion des membres du conseil. « Il est dommage que le document ne stipule pas la quantification des bonis énergétiques », a toutefois déploré Michel Devos.

le carottage des troncs

Interpellé par un conseiller de sa majorité, André Dutry, le maire Jean-Luc Crucke a abordé le carnage des trois grands chiens dans un élevage d'Anvaing (notre édition du 24/01). « La saisie des chiens n'était possible que si l'on se trouvait toujours sur la voie publique au moment de l'intervention. Or, ce n'était plus le cas ». À la suite d'une réunion récente entre les différents protagonistes, trois décisions ont été adoptées : les chiens seront examinés par un vétérinaire comportementaliste, un maître-chien visitera l'immeuble pour voir si des mesures de protection supplémentaires sont utiles et le dossier se poursuivra enfin devant la justice. — p.l.c.



La commune décroche un troisième PCDR !

Exceptionnel, tant les Frasnois semblaient déjà été gâtés par les instances régionales.

La commune de Frasnes-lez-Anvaing avait déjà bénéficié de l'aide de la Région Wallonne au travers du Plan Communal de Développement Rural qui s'est terminé en 2010. Places des villages, Maisons de villages, etc. grâce à ce dernier PCDR, la commune avait bénéficié de plus de deux millions d'euros de subsides.

Avant cela, l'entité avait déjà été reprise dans un premier PCDR. Elle s'était portée candidate pour un troisième programme et la bonne nouvelle vient de tomber : faisant suite à la demande votée par l'ensemble du

conseil communal, le ministre Benoît Lutgen (cdH) a marqué son accord pour l'accompagnement par la Fondation rurale de Wallonie dans le cadre d'une nouvelle opération de développement rural à partir de cette année 2011. Il l'a signifié vendredi au conseiller Michel Delitte.

Un tel accompagnement permettra à la commune de se doter d'une réelle stratégie de développement, cohérente et réfléchie.

Ce contrat d'avenir local «est un outil d'aide à la décision qui mobilisera les atouts des treize villages de l'entité et permettra une intégration des politiques locales.» ■

P.L.

Frasnes se lance dans son 3e PCDR

T. VdB.

Mis en ligne le 19/04/2013

Commune pilote en 1979, elle n'a jamais eu à regretter le travail de la FRW.

Frasnes-lez-Anvaing

E

En 1979, Frasnes-lez-Anvaing devenait une commune pilote dans le cadre d'une opération de rénovation rurale. Même si ce premier schéma directeur de rénovation rurale n'a pas été un grand succès, il a tout de même vu aboutir la réfection du chemin agricole n°12. Ce semi-échec n'a pas refroidi les ardeurs des autorités communales frasnoises qui se décidaient à se lancer à nouveau dans un projet de développement rural. Avec nettement plus de succès. "Frasnes a reçu plus de 3,9 millions d'euros de subventions dans le cadre du dernier plan communal de développement rural (PCDR)", explique Brigitte Thienpont, de la Fédération rurale de Wallonie (FRW).

Plusieurs projets ont été développés grâce au PCDR mais n'ont pas fait l'objet de conventions comme de nombreux projets menés par les citoyens.

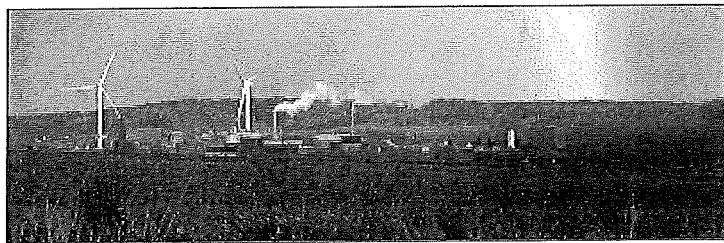
Par contre, certains projets ont aboutis grâce au PCDR. Si les places de Saint-Sauveur, de Forest et de Hacquegnies ont été aménagées, si les maisons de village de Dergneau, d'Anvaing, D'arc ont vu le jour, c'est grâce au PCDR. Et c'est encore grâce au PCDR que la future maison de village d'Oeudeghien sera construite tout comme celle d'Hacquegnies. Enfin, la place de Moustier sera également aménagée grâce à ce procédé. "Sur les 54 projets terminés, seuls 11 d'entre-eux ont fait appel aux subsides du développement rural. Les autres projets ont été réalisés grâce à d'autres pouvoirs subsidants." Fière du succès de ce second PCDR, la commune de Frasnes-lez-Anvaing, a donc décidé de prendre part à un 3e PCDR qui sera jumelé à un agenda 21 local. "Pendant 20 ans, nous avons beaucoup investi dans les infrastructures", souligne le député-bourgmestre, Jean-Luc Crucke. "Aujourd'hui, nous devons changer de cap."

Cet article provient de <http://www.lalibre.be>



Extrait du site Internet communal

Envie de vous investir dans le développement de Frasnes ?



population, la FRW,...

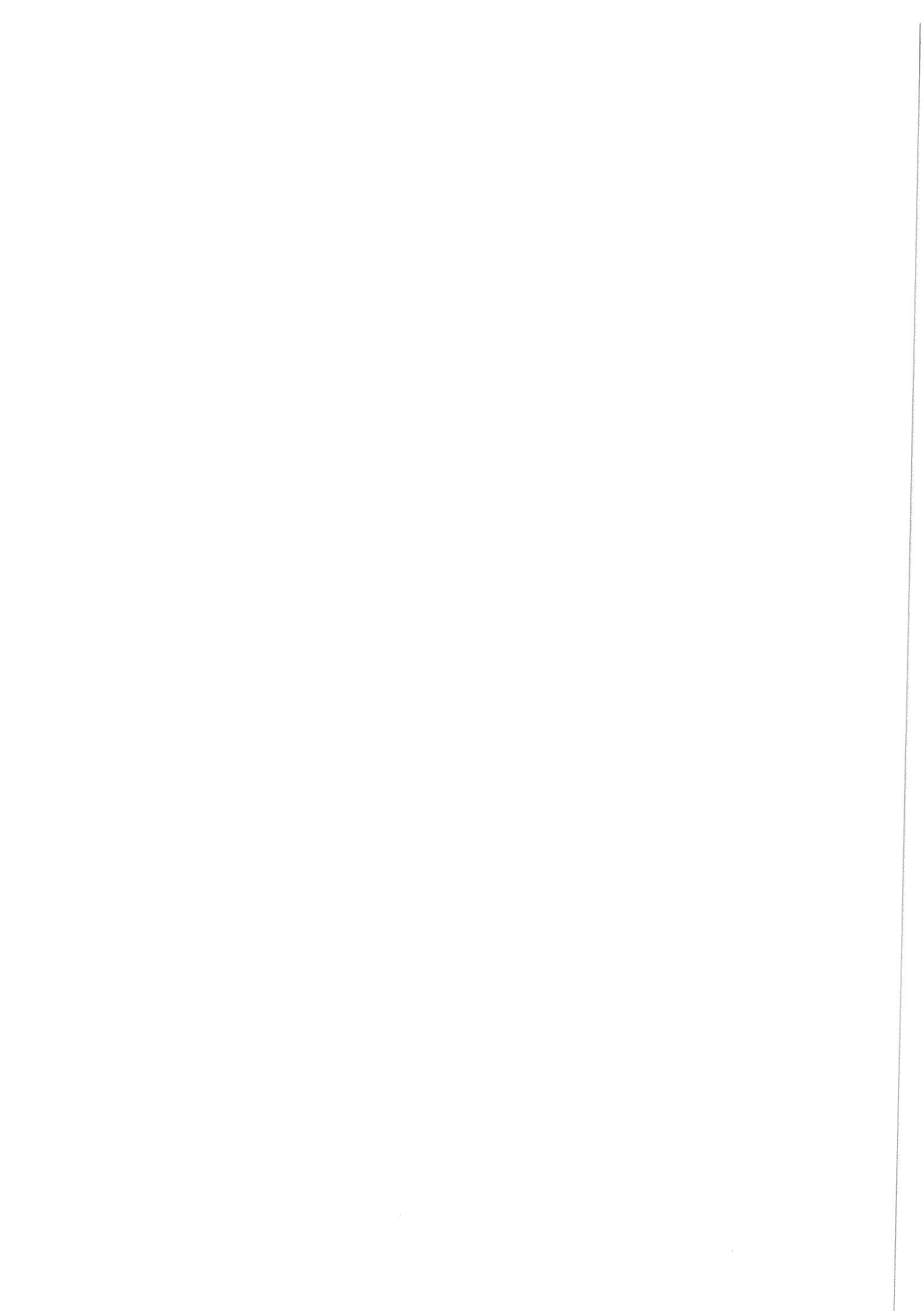
Un document synthétise toute l'opération, il s'agit du PCDR, Programme Communal de Développement Rural. Des groupes de travail thématiques seront constitués (avril-mai-juin) ainsi qu'une nouvelle Commission Locale de Développement Rural (CLDR en septembre), composée d'habitants et d'élus, qui suivra l'élaboration et la réalisation des projets.

Quel est le bilan des deux premières ODR ?

En 1983, la commune se dote d'un schéma directeur de rénovation rurale qui sera abandonné quelques années plus tard. Seule une convention portant sur la réfection d'un chemin agricole a pu être concrétisée.

En 1998, le Collège décide de relancer une ODR sur son territoire. Le PCDR a été approuvé par le Gouvernement wallon en 2000 pour une durée de 10 ans. La commune a bénéficié de 8 conventions Développement rural et d'une convention phasing out de l'objectif 1 (environ 3.500.000 euros de subsides obtenus au total). A coté de ces réalisations, d'autres projets ont vu le jour sans conventions DR : aménagement de sentiers, d'un espace nature, organisation de journées fermes ouvertes...). 72% des projets du PCDR sont réalisés ou en cours de réalisation. Pour la nouvelle ODR, la commune a décidé d'ajouter la notion de développement durable à son PCDR au travers d'un Agenda 21 Local.

Une Opération de Développement Rural est "*un ensemble coordonné d'actions de développement, globales et intégrées, conduites par une commune, dans le but d'améliorer les conditions de vie de ses habitants dans tous les domaines qui touchent leur vie quotidienne.*" Différents acteurs permettront de mener à bien cette opération : la commune, la

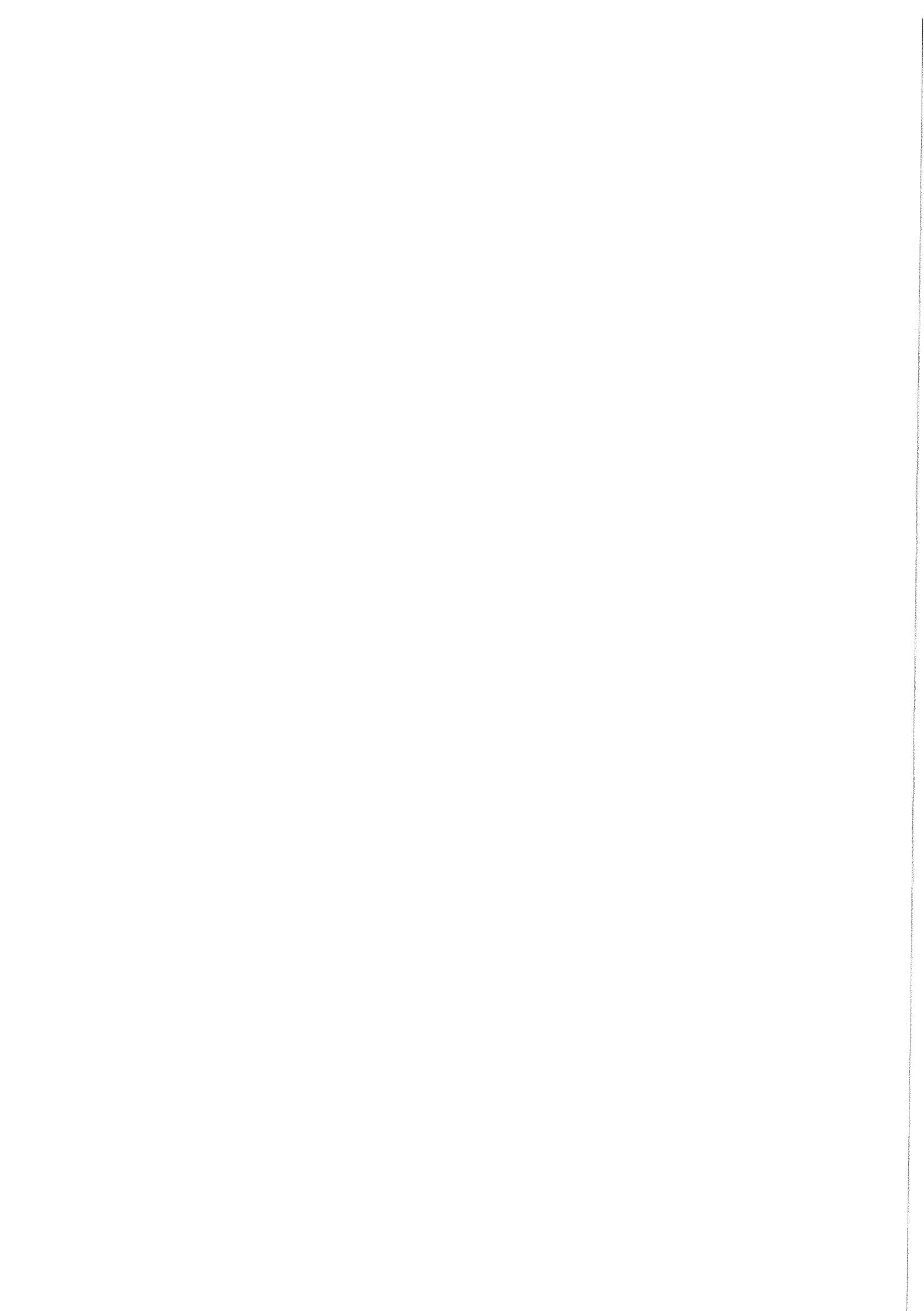


Frasnes-lez-Anvaing

Programme Communal de Développement Rural / A21L

Partie 2 : RAPPORT DE PARTICIPATION

Annexe 6 : Flyer d'invitation de la population aux séances d'information





Frasnes-lez-Anvaing

NOUVELLE OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
AGENDA 21 LOCAL

Réunions citoyennes

Construisons ensemble l'avenir de la commune.

Comment sera Frasnes-lez-Anvaing en 2025?

A vous de décider, vous êtes les acteurs des projets de demain.

Nous avons besoin de vous!

Participez à l'une des réunions d'information organisées aux dates suivantes:

Le jeudi 24 mai 2012 – salle l'Envol à Buisenal

Le mercredi 30 mai 2012 – salle Pisq à l'Administration communale

Le mercredi 6 juin 2012 – Maison de village d'Anvaing

Toutes les réunions débutent à 19h30 et seront suivies du verre de l'amitié.

Dominique Vallez
Secrétaire communale

Pierre Bourdeaud'huy
Echevin

Jean-Luc Crucke
Député - Bourgmestre

Plus d'infos: Fondation rurale de Wallonie
068/64.66.29 ou wallonie.picarde@frw.be

Les apports de l'Opération de Développement Rural 2000 à 2010

Cette opération a déjà permis de changer le visage de l'entité de Frasnes-lez-Anvaing!

Une dynamique participative a pu être enclenchée et plus de 50 projets ont été réalisés.

En voici un petit aperçu...

Construction ou aménagement d'infrastructures



Rénovation de nombreux espaces publics



Valorisation des artisans et producteurs – amélioration de la signalisation

Valorisation du patrimoine naturel et de l'agriculture



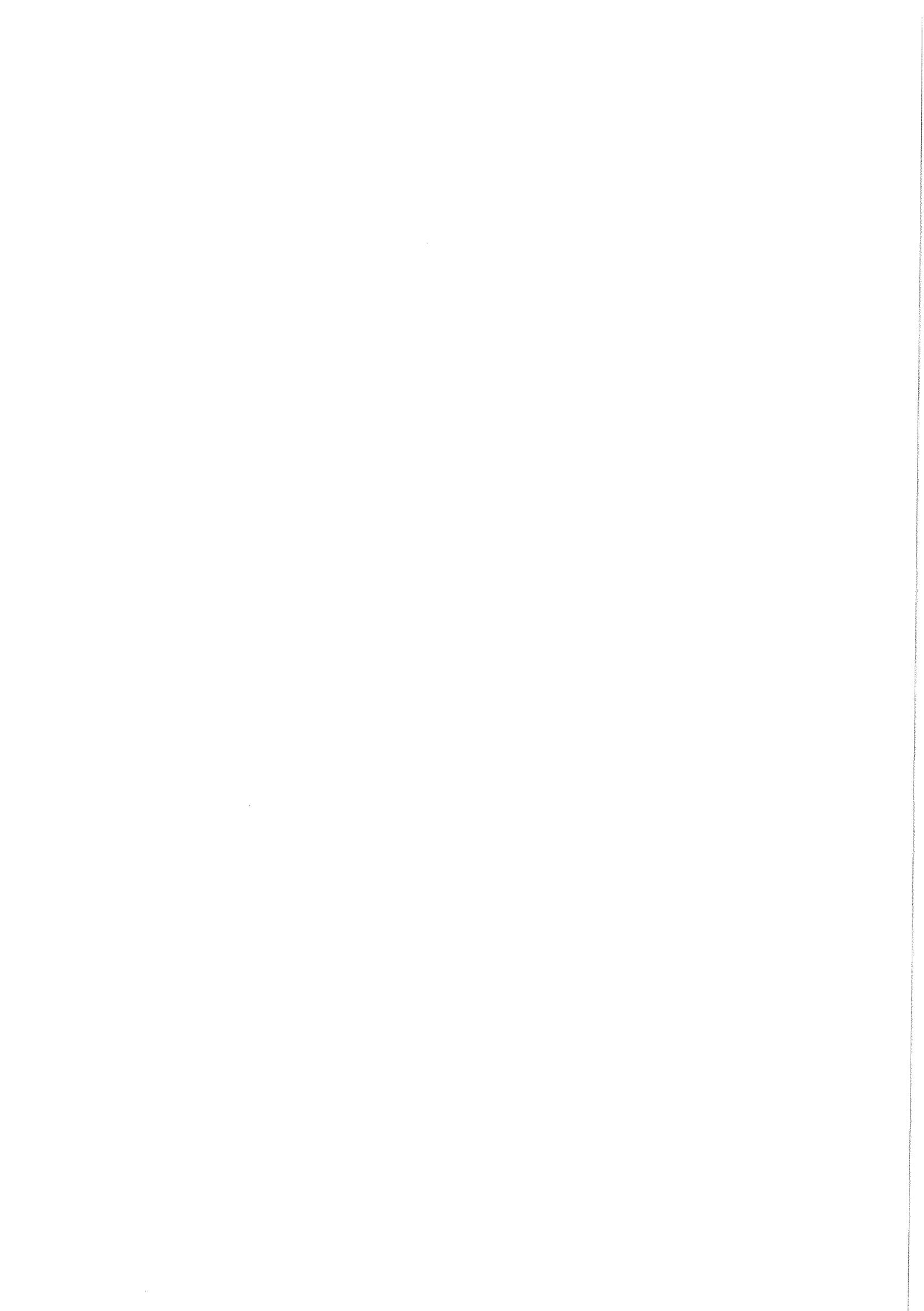
Le bilan complet des réalisations menées dans le cadre de l'ODR peut être consulté sur le site :
<http://www.frasnes-lez-anvaing.be/>

Frasnes-lez-Anvaing

Programme Communal de Développement Rural / A21L

Partie 2 : RAPPORT DE PARTICIPATION

Annexe 7 : Synthèse des séances d'information



FRASNES-LEZ-ANVAING

**SYNTHESE DES SEANCES D'INFORMATION
SUR L'OPERATION DE DEVELOPPEMENT
RURAL ET L'AGENDA 21 LOCAL.**



MAI-JUIN 2012

Introduction

La Fondation rural de Wallonie a organisé 3 séances d'information sur l'opération de développement rural écoulée et sur les enjeux de la mise en place d'un PCDR-Agenda 21 local.

La 1^{ère} réunion a eu lieu le 24 mai 2012 dans la salle l'Envol à Buisenal, suivie d'une seconde séance le 30 mai dans la salle Pisq à l'Administration communale pour se terminer par une dernière réunion le 6 juin dans la Maison de village d'Anvaing.

Une information a également été donnée aux membres du Conseil Consultatif des Aînés le 16 octobre 2012.

Quatre vingt personnes ont ainsi pu prendre connaissance du bilan de l'ODR 2000-2010 et appréhender les enjeux et principes d'un Agenda 21 local.

En plus de ces séances, les citoyens frasnois ont eu l'occasion de lire le bilan mis en ligne sur le site Internet communal.

Résumé

Quelques grandes thématiques ressortent des réunions :

1. Les infrastructures associatives culturelles et sportives
2. Les loisirs des plus jeunes
3. La mobilité de tous
4. La valorisation du patrimoine
5. Le vieillissement de la population

Les infrastructures associatives culturelles et sportives

Lors des discussions nous avons pu relever le manque en locaux polyvalents pour les activités en lien avec la jeunesse, la culture et l'associatif à Montroeul-au-Bois, Moustier, St Sauveur et enfin Frasnes-lez-Buisenal (bourg).

Les demandes sont assez variées : activités du patro de Montroeul, fêtes villageoises, pèlerinage à Notre Dame des Joyaux, activités des aînés, théâtre...

Pour Montroeul, certaines personnes mettent en avant le prix trop élevé de la location de la salle paroissiale et la dangerosité des lieux (escaliers).

Pour répondre à ces demandes, le concept « maison de village » ou « maison rurale » est tout à fait adapté. Par contre pour Frasnes-lez-Buisenal, les besoins sont plus vastes, les citoyens souhaitent obtenir un lieu dédié aux activités culturelles et associatives couplées à un espace extérieur pouvant accueillir une plaine de jeux pour petits, un parc, une zone de détente...le tout, proche du centre administratif et du hall sportif.

Les loisirs des plus jeunes

La demande porte essentiellement sur la création de plaines de jeux réparties dans l'entité. Les jeunes couples et les grands-parents souhaitent avoir un lieu récréatif sécurisé pour leurs bambins.

La problématique des déplacements des jeunes pour leurs activités a également fait l'objet de discussion. Les demandes ciblent la création d'un réseau de déplacements lents sécurisés et éventuellement l'offre d'un transport interne à la commune (autre que le taxi social).

La mobilité de tous

Les souhaits vont vers la création d'un réseau de voies lentes, l'aménagement d'une voie verte sur l'ancienne ligne de chemin de fer, l'accès des PMR aux bâtiments publics, la création de pistes cyclables (chaussée de la libération par exemple), la mise en place d'un covoiturage, etc...

La valorisation du patrimoine

Les projets en lien avec la valorisation des patrimoines repris dans le PCDR précédent restent d'actualité. La mise sur pied d'une commission du patrimoine (conservatoire du patrimoine) répond tout à fait à ces demandes.

On entend par « patrimoines » : le petit patrimoine, le patrimoine bâti civil et religieux, le patrimoine oral et immatériel.

Le conseil consultatif des Aînés serait prêt à prendre part active à la mise en œuvre d'une commission patrimoine.

Le vieillissement de la population

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'espérance de vie a progressé sans interruption, ce qui engendre de nombreux changements dans les comportements et les besoins des aînés : perte d'autonomie, maladie, solitude, logement inadapté, diminution de la mobilité, baisse du pouvoir d'achat... mais aussi désir de voyager, de faire des activités diverses, de s'occuper des petits-enfants voire des arrières petits-enfants....

Dans une entité rurale comme FLA, les demandes sont de maintenir les personnes vieillissantes le plus longtemps possible chez elles, d'augmenter l'offre des services à domicile, favoriser l'accès aux activités culturelles et associatives, d'adapter les logements et d'augmenter l'offre (logement kangourou, intergénérationnel, résidence services, etc...)

Les suites

Tous ces sujets seront mis en commun avec les résultats des interviews de personnes ressources pour ensuite être analysés, approfondis et débattus dans des groupes de travail mis en place dès réception de la partie 1 du nouveau PCDR/A21L.

Brigitte Thienpont

Mélanie Vandendriessche

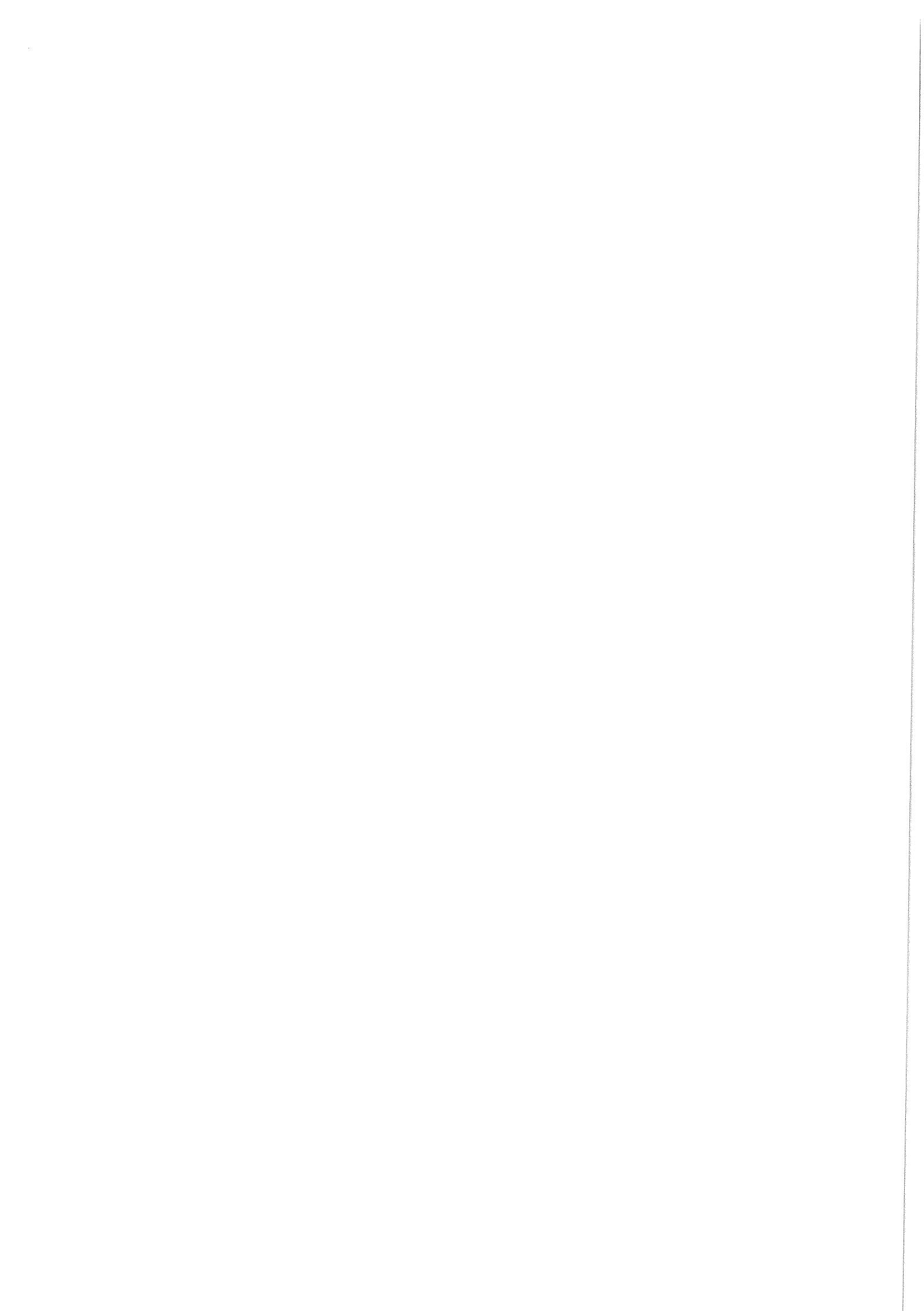


Frasnes-lez-Anvaing

Programme Communal de Développement Rural / A21L

Partie 2 : RAPPORT DE PARTICIPATION

Annexe 8 : Canevas d'interviews



ODR – Frasnes-lez-Anvaing

CANEVAS D'INTERVIEW POUR LES PERSONNES RESSOURCES ET LES FORCES VIVES.

Date :..... Entretien réalisé par :.....

Nom :.....Prénom :.....

Age :..... Tél/Fax :.....

Adresse :.....

Secteur d'activité :.....

1. Quel est votre lien avec le territoire ? (fonction - action) et depuis combien d'années ?

2. De quels projets êtes-vous porteur à FLA?

- Nature du projet ou de l'activité
- Historique
- Public visé
- Constat (bilan, difficultés....)
- Nouveau projet en vue ?

3. Selon vous, qu'est-ce que l'ODR précédente a pu apporter ?

4. Quels sont les atouts de la Commune ?

5. En ce qui concerne le territoire communal, quelles sont les problématiques rencontrées ? Comment résoudre ces problèmes ?

6. Comment caractérissez-vous

- la vie associative à FLA?
- le tourisme local et régional ?
- la mobilité – la sécurité routière ?
- le cadre de vie ?
- l'environnement ?
- la population locale ?
- l'économie et les commerces ?
- l'agriculture et son avenir ?
- la culture (offre culturelle) ?
- les services à la population ?
- la jeunesse et l'enfance ?
- les activités sportives ?
- autres.....

7. A votre avis, quelle est ou quelles sont les priorités pour FLA?

8. Comment voyez-vous votre entité dans 10 ou 15 ans ?

9. Que pensez-vous de la notion de Développement Durable ?

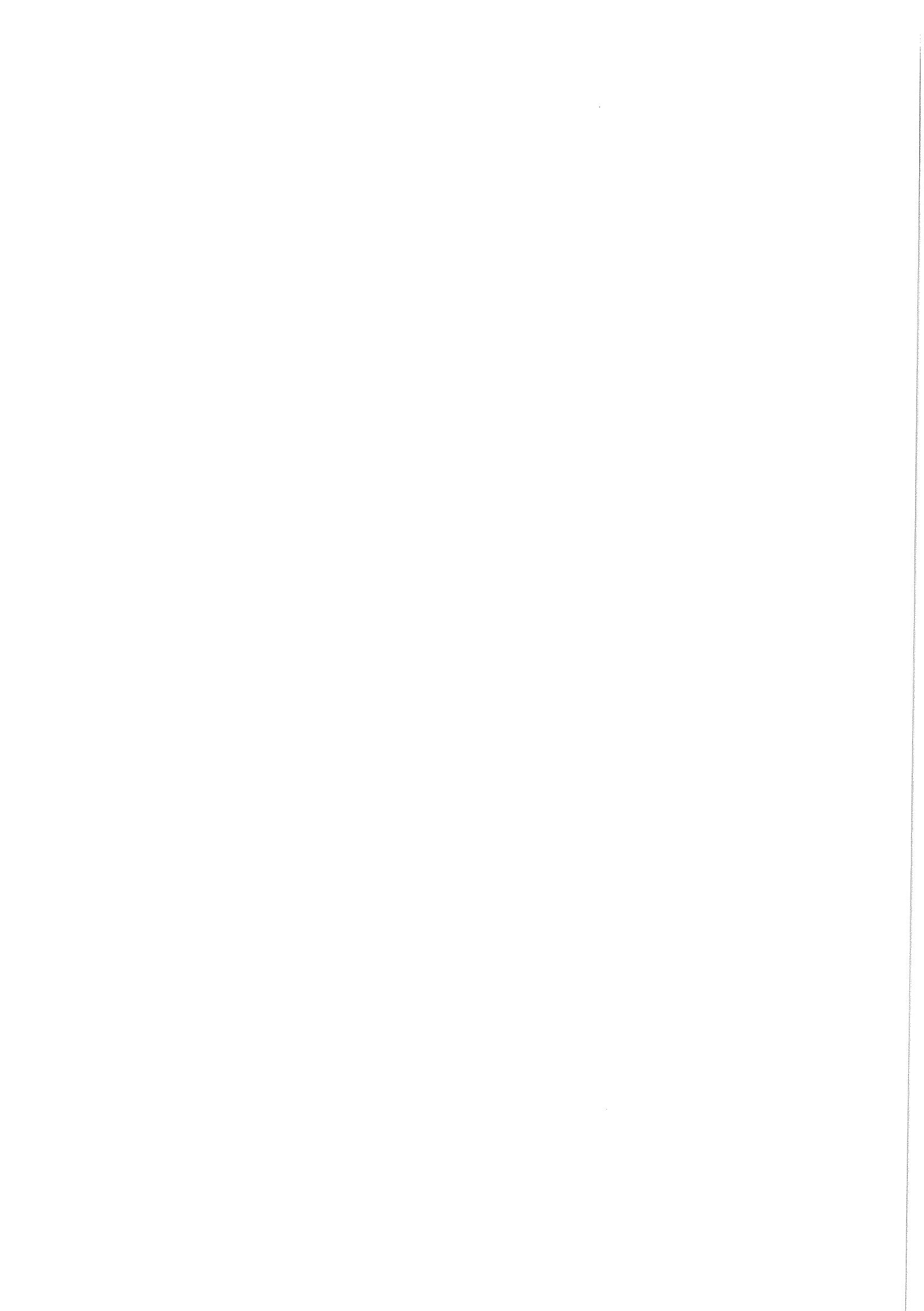
10. Avez-vous d'autres remarques à faire ?

Frasnes-lez-Anvaing

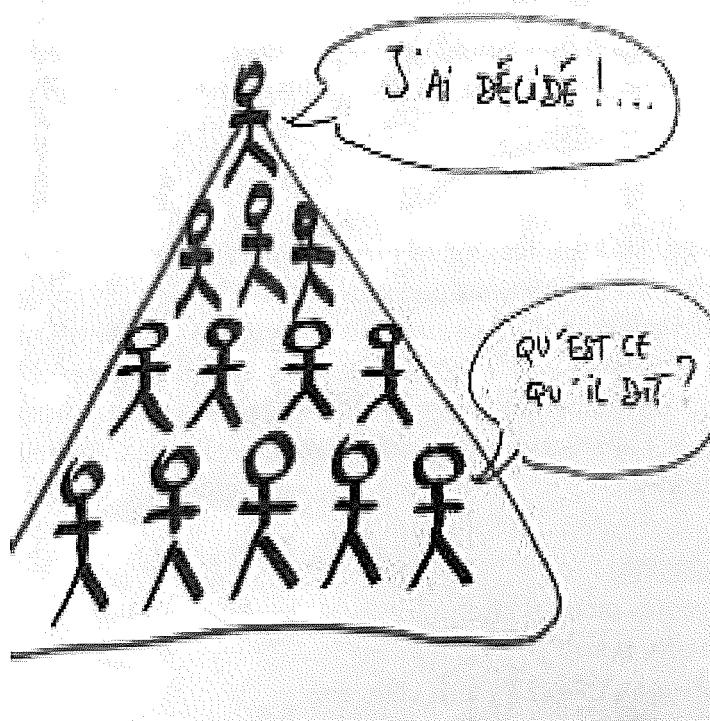
Programme Communal de Développement Rural / A21L

Partie 2 : RAPPORT DE PARTICIPATION

Annexe 9 : Synthèse des résultats des interviews



FRASNES-LEZ-ANVAING



**SYNTHESE DES RENCONTRES DE
PERSONNES RESSOURCES**

Synthèse des interviews

Entre le mois de juin et le mois de novembre 2012, une première étape consultative a été enclenchée ; des rencontres de « témoins privilégiés » ont été opérées par les agents de développement de la FRW sur base d'un panel représentatif des acteurs clés de l'entité: représentants d'un mouvement de jeunesse, bibliothécaire, conseiller Energie, HAMO, CRIE de Mouscron, comité des fêtes de Montroeul-au-Bois, président de l'OREE, accueil extrascolaire, ONE, Zone de Police, Association des commerçants.

Le but de ces interviews était de recueillir un premier ensemble d'éléments de constat. Il leur était également demandé de mener une analyse rétrospective et prospective de la situation.

ODR 2000-2010.

La première question portait sur les changements apportés au territoire frasnois par l'opération de développement rural précédente.

Force est de constater que pour bon nombre des interviewés, l'identification des projets réalisés et /ou financés dans le cadre du DR n'était pas facile. En général, ils connaissaient certains projets comme les aménagements de places publiques, la construction de la Maison de village de Dergneau, l'amélioration des traversées de villages....mais sans faire le lien avec le développement rural.

Atouts de la commune

Parmi les atouts identifiés on peut citer :

- Le dynamisme associatif ;
- La cadre de vie agréable et l'esprit villageois ;
- La préservation de la ruralité, les paysages, la nature ;
- La bonne situation géographique du territoire (proximité de la France et de la Flandre) ;
- L'offre culturelle de qualité (bibliothèque, centre culturel du Pays des Collines...) ;
- Le potentiel touristique basé sur la nature et les produits de bouche ;
- L'offre commerciale (nombreux commerces, trois grandes surfaces) ;
- L'esprit entrepreneurial ;
- Une fiscalité attractive.

Problématiques rencontrées

- La mobilité, les déplacements fréquents dus à la grandeur du territoire, la sécurité routière ;
- Le manque d'une salle culturelle ;
- La fréquence des TEC non adaptée aux demandes ;
- Le manque de mise en valeur au niveau touristique (hébergement, séjours organisés) ;
- Le manque de coordination des acteurs sociaux ;
- L'augmentation du nombre de logements et des problèmes liés au stationnement ;
- L'urbanisation, le parcellaire ;

- Les incivilités environnementales ;
- L'absence de zone récréative pour les plus jeunes.

Quelques caractéristiques :

La vie associative

La vie associative est ressentie comme dynamique, riche, variée et présente dans tous les villages de l'entité. Les personnes interrogées avaient le sentiment que les activités proposées étaient généralement soutenues par les élus. La mise à disposition de nouvelles infrastructures (maison de village) a permis de renforcer la qualité des manifestations. Le seul bémol reste le manque de salle polyvalente à Montroeul-au-Bois et le déficit en communication des activités proposées.

Le tourisme local et régional

Le tourisme porte essentiellement sur la Maison du sucre (sous utilisée), la nature, l'environnement et sur les réseaux de déplacements doux.

Il est urgent de valoriser davantage les atouts touristiques frasnois par la mise en réseau des multiples acteurs et par une communication professionnelle vers l'extérieur.

Il faut créer un produit d'appel fort.

La mobilité – la sécurité routière

L'éparpillement de l'habitat ne facilite pas la mobilité, les déplacements d'ordre professionnel, administratif ou de loisirs posent problème principalement aux personnes non motorisées (jeunes, PMR, aînés...).

La mise en œuvre d'un réseau de déplacements doux sécurisés et utilitaires pourrait répondre partiellement aux problèmes.

L'utilisation de l'ancienne ligne de chemin de fer comme épine dorsale multimodale est plébiscitée.

Autre souci : le manque de piste cyclable.

Certaines personnes interrogées estiment que la mobilité est un enjeu pour les prochaines années.

Le cadre de vie

Le cadre de vie est ressenti comme agréable, super, de bonne qualité et que les efforts consentis sont probants (embellissement des espaces publics, ouvertures et balisage de sentiers, festivités locales de qualité).

La ruralité et les paysages sont à préserver.

L'environnement

L'environnement, la nature et les paysages sont des atouts forts pour l'entité. Les interviewés estiment que la mise en œuvre du PCDN va permettre de maintenir voire de renforcer ces éléments incontournables de l'entité.

Quelques problèmes sont toutefois soulignés : les inondations ponctuelles, le manque de communication et de sensibilisation à la population, la diminution de la biodiversité.

La préservation de la nature est un enjeu pour les générations futures.

La population locale

Quelques « bandes » traînent parfois dans le centre de FLA mais il n'y a pas trop de sentiment d'insécurité. La cohabitation entre les ruraux et néo-ruraux se passe au mieux malgré le fait qu'on puisse distinguer plusieurs catégories sociales (famille de classe moyenne, famille bourgeoise et famille en difficulté sociale).

L'économie et les commerces

Le bilan est assez bon ; diversité dans les commerces de proximité et développement des grandes surfaces alimentaires mais essentiellement situés au centre du bourg. Les villages se sentent plus démunis et la population doit se déplacer pour faire les achats quotidiens. Une idée est émise pour limiter les déplacements professionnels et ainsi collaborer à la diminution des gaz à effet de serre : la création d'un centre de télétravail (smartworkcenter).

L'agriculture et son avenir

Frasnes suit la tendance ; actuellement, seules les grandes fermes survivent. L'avis général est que l'avenir de l'agriculture est morose et incertain, elle devra se faire et se voir autrement pour subsister et le retour aux productions locales est souhaité.

La culture (offre culturelle)

L'offre culturelle est variée mais ne rencontre pas les demandes de tous les publics. Par exemple, il y a très peu de choses proposées pour les amateurs de musique et de concerts. L'agenda culturel est toutefois de grande qualité.

Une infrastructure pouvant accueillir des activités culturelles de plus grande envergure (théâtre, concert, conférence...) fait défaut et la commune ne dispose pas de ludothèque. Les activités proposées par le Centre Culturel du Pays des Collines sont appréciées.

Les services à la population

Les services administratifs sont professionnels mais demandent des déplacements parfois difficiles voire impossibles pour certaines catégories de personnes.

Le taxi social est unanimement apprécié mais demande peut-être des aménagements spécifiques pour les jeunes enfants (siège auto par exemple).

Les services à la population tels que l'ONE, l'accueil extrascolaire, le CPAS et autres sont professionnels.

La jeunesse et l'enfance

Les services à l'enfance sont diversifiés et appréciés de la population.

Pour les jeunes, les problèmes de mobilité font toujours débat et les enfants sont en attente d'aires de jeux ou de zones de loisirs.

Les activités sportives

Le hall sportif, les terrains de foot, les terrains de tennis... offrent un large éventail d'activités sportives.

Même si la mise en œuvre risque d'être compliquée, le souhait d'une piscine communale a été exprimé à plusieurs reprises. La possibilité de créer une piscine naturelle dans les anciens bassins de la sucrerie répondrait à cette demande.

Les priorités à donner

- Améliorer la sécurité routière ;
- Améliorer la mobilité de tous et l'accessibilité des lieux publics (stationnement, accès PMR...) ;
- Favoriser l'emploi local, créer des synergies entre employeur et demandeur d'emploi ;
- Préserver la nature et les paysages, sensibiliser le citoyen à la valeur environnementale du territoire ;
- Réaliser des projets durables (éolien, solaire) ;
- Augmenter l'offre d'accueil de la petite enfance ;
- Rentabiliser le zoning et prévoir son extension ;
- Proposer une salle polyvalente aux habitants de Montroeul-au-Bois ;
- Sécuriser la N60 ;
- Booster le tourisme et améliorer la communication ;
- Renforcer les services aux plus démunis.

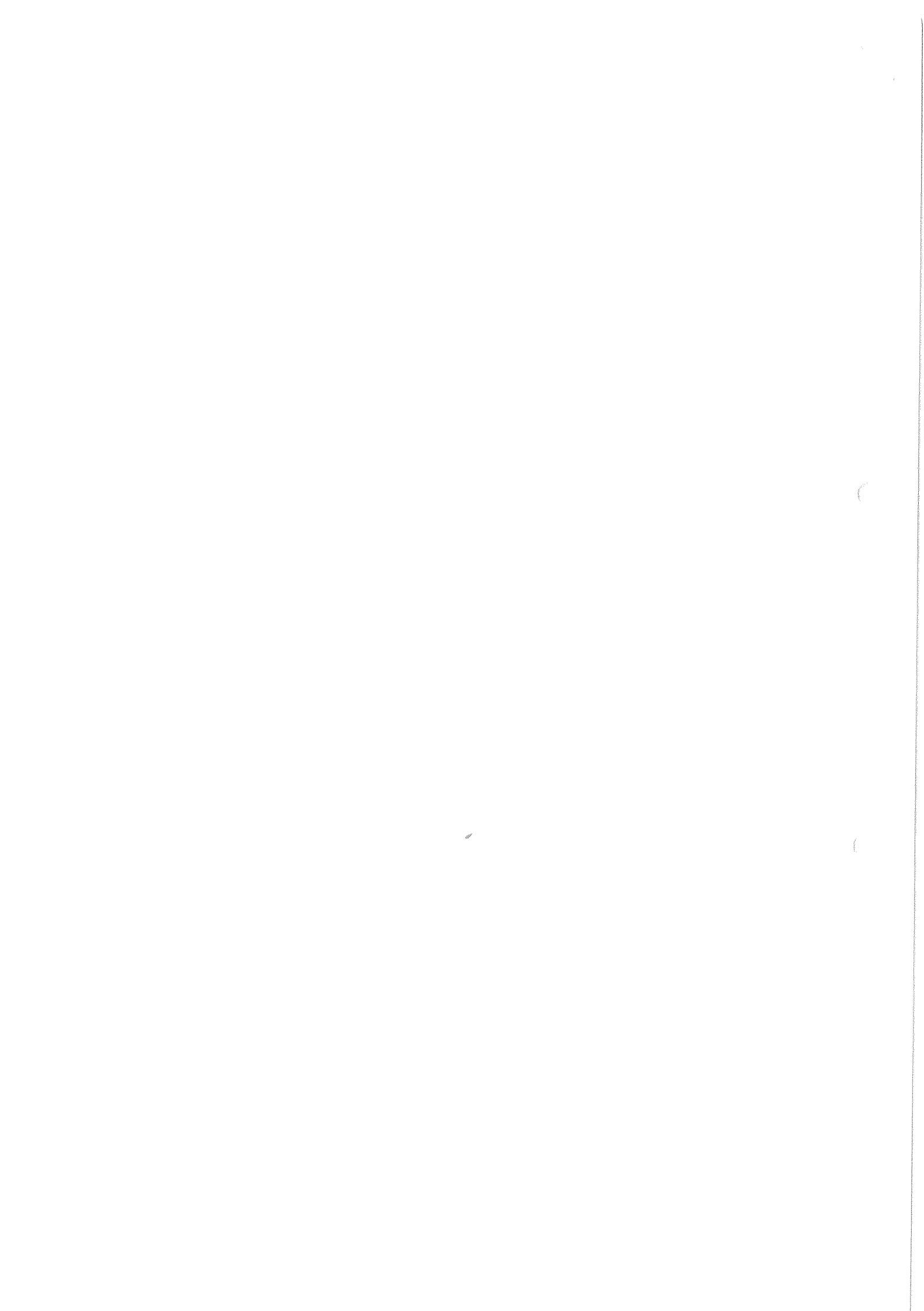
L'avenir de l'entité

Les personnes interrogées ont imaginé une « entité idéale »

- Sans population en difficulté sociale, sans fracture sociale ;
- Toujours aussi attractive mais plus peuplée ;
- Avec un urbanisme maîtrisé ;
- Rurale, champêtre et familiale ;
- Avec un développement économique durable ;
- Avec une offre suffisante d'accueil de la petite enfance ;
- Avec un panel de commerçants répondant aux besoins locaux ;
- Avec un cadre de vie de qualité pour tous (familles, enfants, jeunes et aînés) ;
- Avec des productions locales saines et de qualité (alimentaires et non alimentaires).

Le développement durable

- Changements de mentalités obligatoires auprès des citoyens ;
- C'est un outil d'avenir indispensable pour les générations futures ;
- Défis énergétiques incontournables (appel aux énergies non fossiles) ;
- Les projets économiques, sociaux et environnementaux devront être pensés autrement ;
- Réflexion à mener avec toutes les couches de la population ;
- Vraiment performant si réfléchi à plus grande échelle que le territoire frasnois.

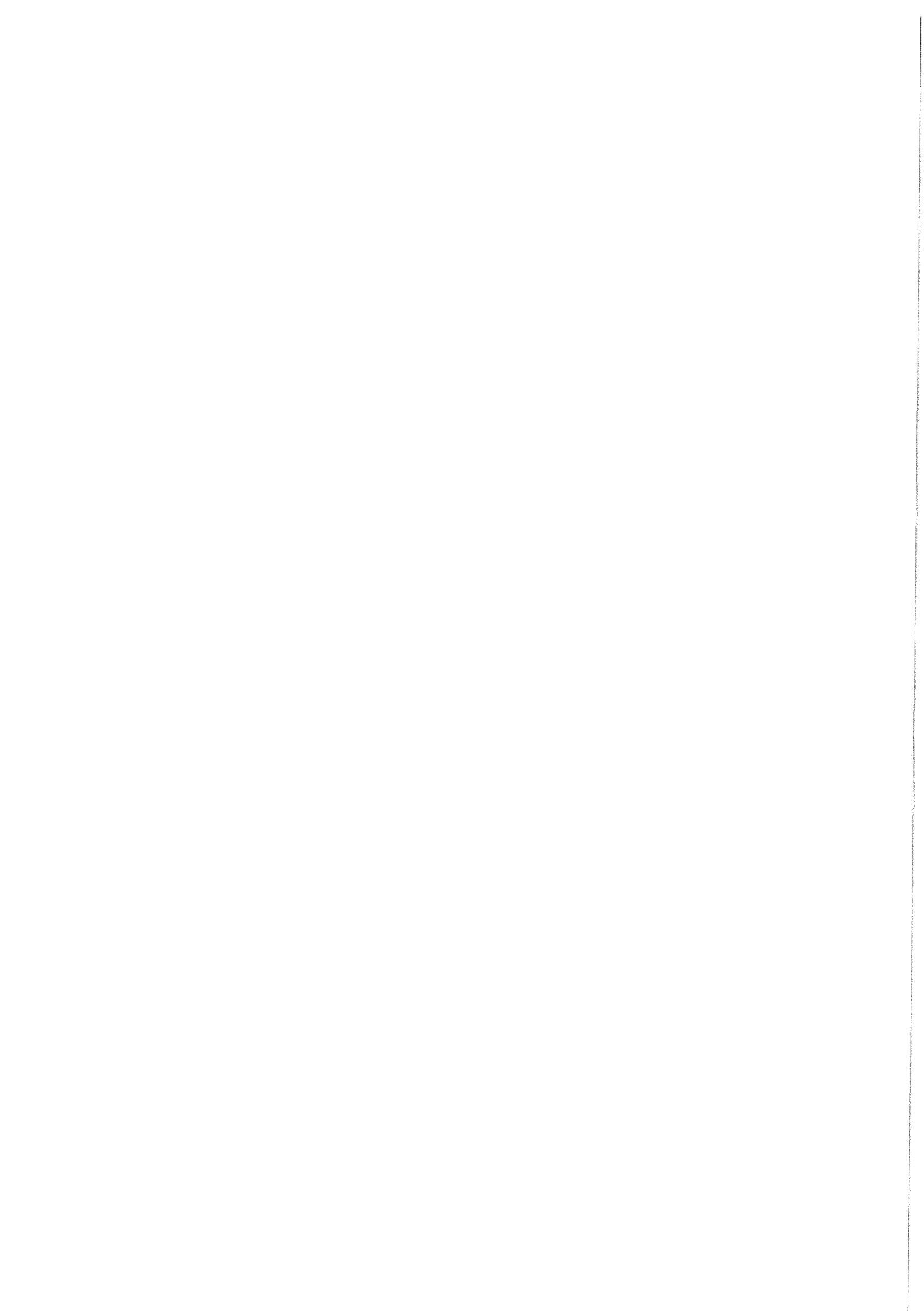


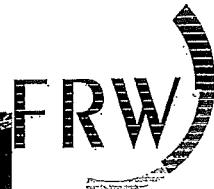
Frasnes-lez-Anvaing

Programme Communal de Développement Rural / A21L

Partie 2 : RAPPORT DE PARTICIPATION

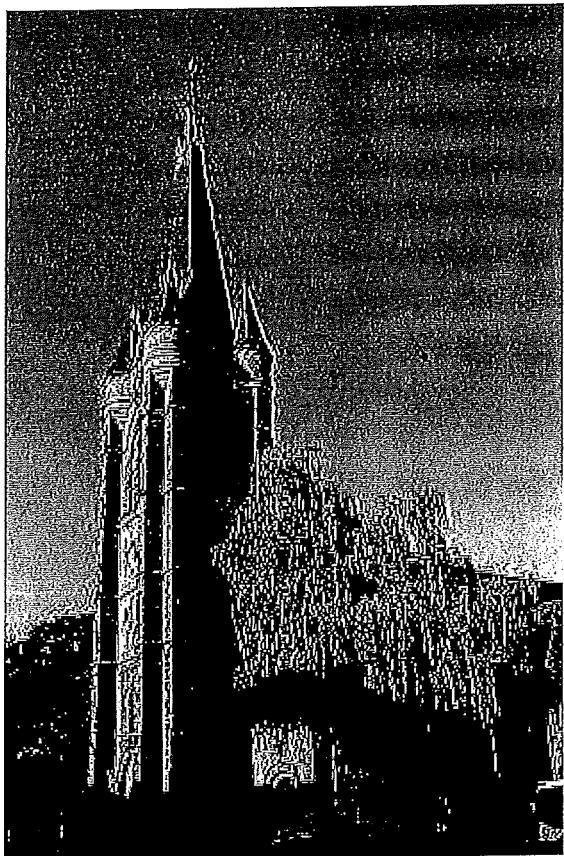
Annexe 10 : Flyer d'invitation de la population aux
Groupes de Travail





Frasnes-lez-Anvaing, vous la voulez ... ?

Nature ? Sportive? Ouverte ? Paisible ? Proactive? Touristique ?



Votre entité s'est récemment lancée dans un nouveau programme communal de développement rural : le **PCDR**

Choisissez le thème et la date qui vous conviennent dans le calendrier au verso, participez à l'un des groupes thématiques organisés dans les villages de l'entité et devenez les acteurs des projets de demain...

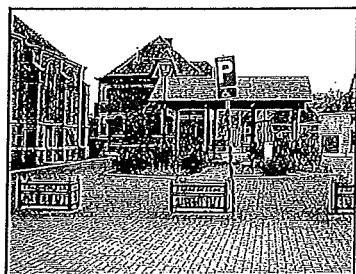
Quel visage voulez-vous donner à Frasnes-lez-Anvaing d'ici 2025 ?



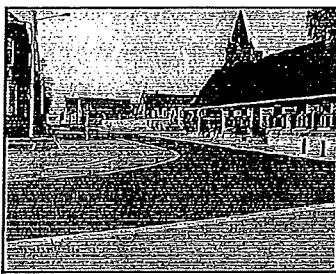
Le Développement rural d'hier à aujourd'hui...

Quelques exemples de projets financés par le Développement Rural

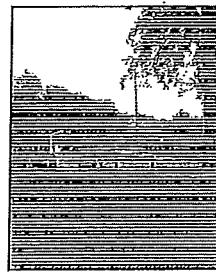
....l'aménagement de places



Place de St Sauveur



Place d'Hacquegnies

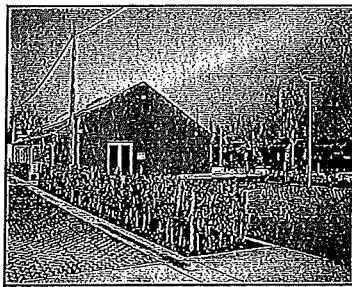


Place de Forest

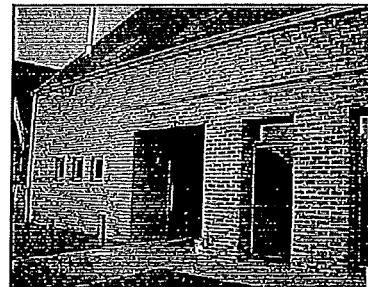
... la construction de maisons de village



Dergneau



Anvaing



Arc

Mais aussi des actions financées sur fonds propres ou grâce à d'autres pouvoirs subsidiaires...

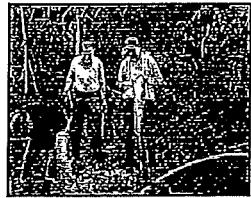
La création d'espaces verts, le renouvellement de la signalisation directionnelle, l'organisation de journées fermes ouvertes, la réouverture de sentiers... et bien d'autres choses encore



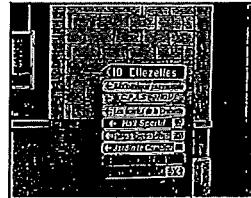
Espaces verts



Journées fermes ouvertes



Réaménagement de sentiers



Création de signalétiques touristiques

Des projets à lancer: l'aménagement de la place de Moustier, la construction des Maisons de Village d'Oudeghien et d'Hacquegnies, plus tous ceux que vous souhaiterez voir aboutir ...

Commune pilote en 1979, Frasnes-lez-Anvaing a souhaité entamer son 3ème PCDR/Agenda 21 Local.

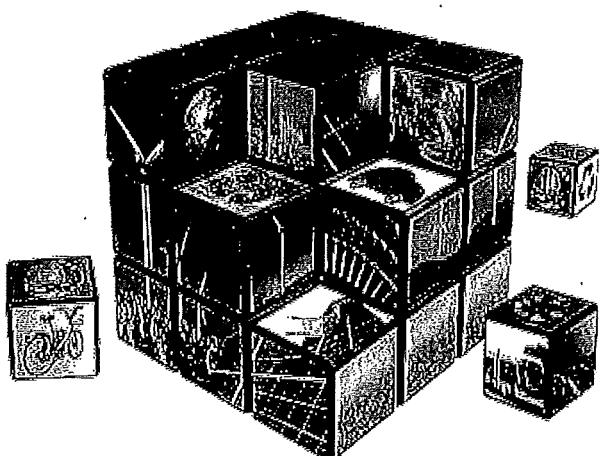
Quelles furent les grandes étapes ?

En mai et juin 2012, vous avez eu l'occasion de participer aux 3 réunions d'information sur le bilan des deux premiers PCDR et sur les principes d'un Agenda 21 local.

Entre les mois de juillet et septembre 2012, une douzaine de personnes ressources ont été interviewées afin de cibler les atouts et faiblesses de l'entité.

Aujourd'hui, le processus participatif continue par la mise en place de groupes de réflexions dont le calendrier est repris ci-après .

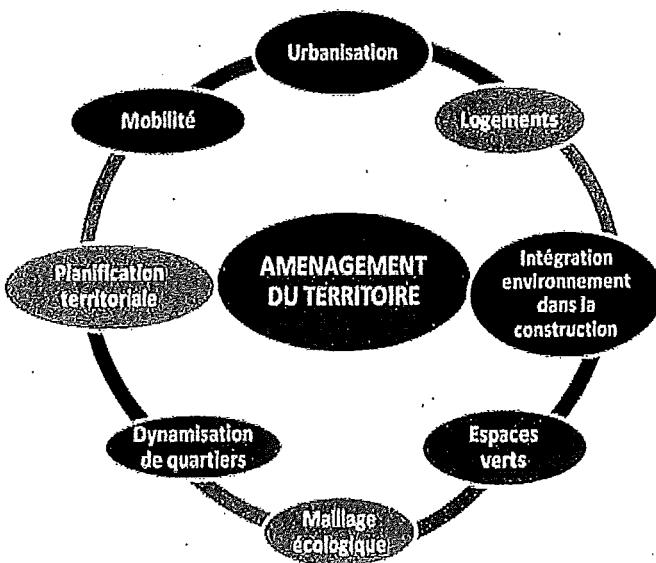
Qu'est-ce que l'Agenda 21 local?

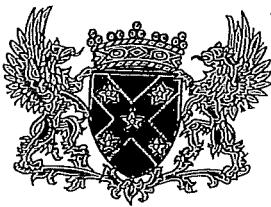


C'est un programme de travail envisagé par la collectivité locale au cours du 21ème siècle pour le développement durable de son territoire.

Qu'est-ce que le Développement durable?

Le développement durable est un mode de gestion à long terme qui concilie croissance économique, épanouissement social et culturel et protection de l'environnement.





Le PCDR demain: groupes de travail



Mardi 23 avril 20h, Maison de Village d'Anvaing

Développement: quels outils pour la culture et l'épanouissement personnel ?

Présentation du projet « Inde » mais on y parlera aussi de culture, de vie associative, patrimoines, aînés, coopération, développement....

Mardi 30 avril 20h, Maison de Village d'Arc

Tourisme vert et durable: quelles retombées pour les frasnois en 2025 ?

Présentation du projet Frasnes-les-Bassins mais on y parlera aussi de tourisme, du secteur Horeca, de l'environnement, du PCDN, des collaborations avec le PNPC, de l'ouverture du territoire vers les Vlaamse Ardennen...

Mercredi 08 mai 20h, Espace Leulier Oeudeghien

Education, formation : comment tendre vers le plein emploi en 2025 ?

Présentation du projet Frasnes-les-Talents. On y parlera aussi de formation, d'enseignement, d'emploi, des commerces et entreprises de l'entité...

Jeudi 16 mai 20h, Maison de Village de Dergneau

Agriculture et ruralité: quel visage pour Frasnes en 2025?

Présentation des principes de l'intégration paysagère des bâtiments et hangars agricoles. On y parlera aussi d'agriculture, de ruralité, des paysages, des productions locales, des circuits courts...

Mardi 21 mai 20h, Salle Tutur et Julia , Forest

Bien dans son corps, bien dans sa tête: quel avenir pour nos enfants en 2025?

Présentation de la politique « Sport et Santé »

Mais on parlera aussi des activités et des infrastructures sportives, de la jeunesse, de la petite enfance....

Jeudi 30 mai 20h, Hôtel de Ville , Salle entresol

Habitat raisonné et logement pour tous : quelles perspectives pour 2025 ?

Présentation des principes d'un Eco quartier mais on parlera aussi de logements pour jeunes couples, ou intergénérationnels, d'outils d'aménagement du territoire, du Label FLA, de développement durable, d'énergies non fossiles...

Mercredi 05 Juin 20h, Salle « Le Préau » Herquegies

Mobilité: quelle mobilité à Frasnes en 2025 ?

Présentation du CYCLO 13 mais on parlera aussi des modes doux, de sécurité routière, des TEC, de covoiturage, du Plan de mobilité...

Renseignements complémentaires:

Fondation rurale de Wallonie

Thibaut Brigitte ou Vandendriessche Mélanie : 068/64.66.29 - email: wallonie.picarde@frw.be

Commune de Frasnes-lez-Anvaing. Echevin responsable: Pierre Bourdeaud'huy: 069/87.50.65

Développement rural : jamais 2 sans 3

L'entité s'est lancée dans un nouveau (son troisième) programme communal de développement rural.

L'heure des réunions thématiques a sonné.

• Pascal LEPOUTTE

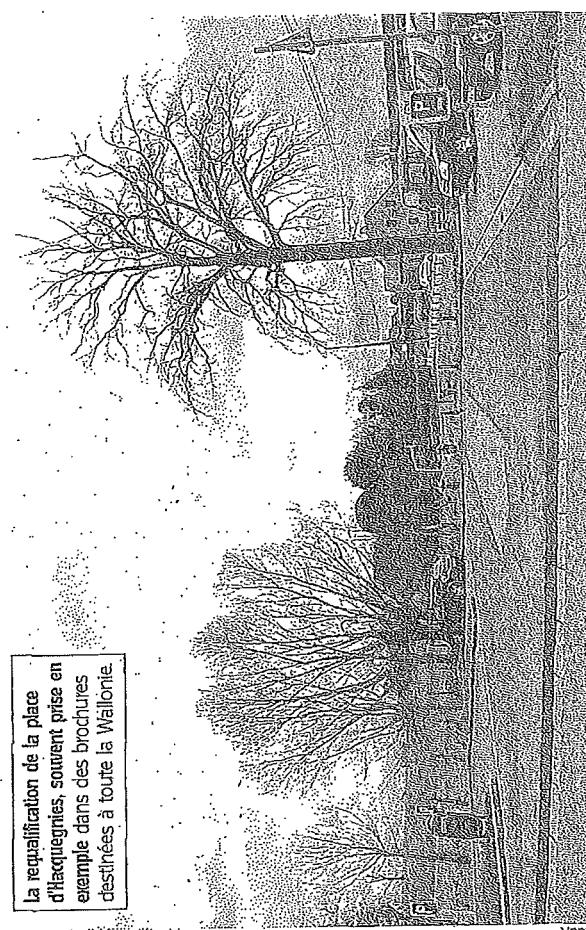
C'est un montant total de 3 900 000 euros de subides régionaux qui a été alloué à la commune de Frasnes dans le cadre de son deuxième PCDR qui se termine. En dix ans, sur 76 projets, 38 sont arrivés à terme et seize sont en phase de réalisation. On citera les plus emblématiques : les maisons de village d'Anvaing, Arc et Dergneau, l'aménagement des places de Forest, Hacquegnies et Saint-Sauveur, et parmi ceux qui devraient débarquer à plus ou moins court terme, la construction des maisons de village d'Hacquegnies et Clideghien (avec son espace vert et peut-être un arboretum à l'arrière), et l'aménagement de la place de Monstier.

Diverses actions ont aussi été réalisées sur fonds propres ou grâce au soutien d'autres pouvoirs subsidiaires : la création d'espaces verts, le renouvellement de la signalisation directionnelle, l'organisation de la journée « Portes ouvertes », la réouverture de sentiers, etc.

Et une opération citoyenne, une !

Les Frasnois recevront bientôt dans leur boîte aux lettres un dossier présentant les caractéristiques de ce troisième PCDR/Agenda 21 local – c'est-à-dire avec une réflexion accue pour le développement durable du territoire – ainsi

La requalification de la place d'Hacquegnies, souvent prise en exemple dans des brochures destinées à toute la Wallonie.



Sept thèmes pour 7 réunions

- Mardi 23 avril à 20h, Maison de village d'Anvaing : Développement : quels outils pour la culture et l'épanouissement personnel ? Avec présentation du projet « Inde ».

- Mardi 30 avril à 20h, Maison de village d'Arc : Tourisme vert et durable : quelles retombées pour les Frasnois en 2025 ? Avec présentation du projet « Frasnes les Bassins ».

- Mercredi 8 mai à 20h, Espace Leuillet à Clideghien : éducation, formation, comment tendre vers le plain emploi en 2025 ? Avec présentation du projet « Frasnes les-futients ».

- Jeudi 16 mai, à 20h, Maison de village de Dergneau : Agriculture et ruralité : quel visage pour Frasnes en 2025 ? Avec présentation des principes de l'intégration paysagère des bâtiments et hangars agricoles.

- Mardi 21 mai, à 20h, salle Tuttur et Julia à Forest : Bien dans son corps, bien dans sa tête : quel avenir pour nos enfants en 2025 ? Avec présentation de la politique « Sport et santé ».

- Jeudi 30 mai à 20h, Hôtel de ville de Frasnes, salle ente-sol : Habitat raisonné et logement pour tous : quelles perspectives pour 2025 ? Avec présentation des principes d'un Eco-Quartier...

- Mercredi 5 juin à 20h, salle le Prieau à Hacquegnies : Oùelle mobilité à Frasnes en 2025 ? Avec présentation du Cyclo 13... Ces réunions sont ouvertes à tous ! Fondation Rurale de Wallonie : 068/646 629

sont des ressources, sept thèmes ont été définis. *On va démarrez chaque réunion par la présentation d'un projet communal ou, dans le cas de l'Eco-quartier, venu d'ailleurs, précise Brigitte Thiempont. Cela permet de lancer le débat, puis, on élargit en sous-thématiques.*

Ainsi, à Anvaing, la soirée débutera avec le projet de coopération soutenu par les écoles en Inde, mais les participants évoqueront aussi la culture, la vie associative, le patrimoine, les aînés, la coopération, le développement... et tout autre sujet jugé d'intérêt. Il sera de même à chaque fois.

On veut avoir terminé avant la fin des vacances, annoncent Jean-Luc Crucke et Brigitte Thiempont, de la Fondation Rurale de Wallonie. Qui connaît mieux les villages. Jean-Luc Crucke mettra à disposition des projets réalisés sur fonds propres ou mieux ficelés. Les participants évoqueront des projets divers, où les réunions sont plutôt lesquelles l'entité devrait encore pouvoir évoluer : la mobilité douce et la sécurité routière, le dossier de la culture et son meilleur ancrage communal, les relais sport, le développement durable et l'intergénérationnel. Le débat sera véritablement lancé dès la première réunion de ce 23 avril et la mise en place des groupes de travail (ouverts, rappelons-le, à tous). Suite aux premières séances d'information et aux réunions accue pour le développement durable du territoire – ainsi

Mots d'infrastructures

Parce que les besoins sont moins cruciaux (à l'exception peut-être de la zone Hacquegnies-Montiron-en-Bois, moins bien servi) mais aussi parce que le taux de subvention pour ce type de travaux passe de 80 % à 60 %... dont 5 % consacrés à une étude devant permettre d'obtenir des projets mieux ficelés. Jean-Luc Crucke connaît bien Frasnes-lez-Anvaing, où les réunions du genre sont plutôt nombreuses et brassent généralement les mêmes personnes : « C'est pourquoi nous essayons d'élargir notre public ».

Le bourgmestre, heureux que les réalisations précédentes ont permis de recréer une dynamique et des activités diverses dans beaucoup de villages, prévoit toutefois : « Pendant quinze ans, on a beaucoup d'infrastructures. Dès lors, on va trouver qu'on peut faire encore mieux », concit, toujours optimiste, le député-bourgmestre. ■

FRASNES SE LANCE dans un 3^e PCDR

► Comme pilote en 1979, Frasnes n'a jamais eu à regretter le travail de la FRW

► En 1979, Frasnes-lez-Anvaing devenait une commune pilote dans le cadre d'une opération de rénovation rurale.

Même si ce premier schéma directeur de rénovation rurale n'a pas été un grand succès, il a tout de même vu aboutir la réfection du chemin agricole n°12.

Ce semi-échec n'a pas refroidi les ardeurs des autorités communales frasnoises qui se

décidaient à se lancer à nouveau dans un projet de développement rural. Avec nettement plus de succès.

"Frasnes a reçu plus de 3,9 millions d'euros de subventions dans le cadre du dernier plan communal de développement rural (PCDR)", explique Brigitte Thienpont, de la Fédération rurale de Wallonie (FRW).

Plusieurs projets ont été développés grâce au PCDR mais

n'ont pas fait l'objet de conventions comme de nombreux projets menés par les citoyens.

PAR CONTRE, certains projets ont abouti grâce au PCDR. Si les places de Saint-Sauveur, de Forest et de Hacquegnies ont été aménagées, si les maisons de village de Dergneau, d'Anvaing, D'arc ont vu le jour, c'est grâce au PCDR.

Et c'est encore grâce au PCDR que la future maison de village d'Oeudeghien sera construite tout comme celle d'Hacquegnies.

Enfin, la place de Moustier sera également aménagée grâce à ce procédé. *"Sur les 54 projets terminés, seuls 11 d'entre eux ont fait appel aux subsides du développement rural. Les autres projets ont été réalisés grâce à d'autres pouvoirs subsidiaires."*

FIÈRE DU SUCCÈS de ce second PCDR, la commune de Frasnes-lez-Anvaing, a donc décidé de prendre part à un 3^e PCDR qui sera jumelé à un agenda 21 local. *"Pendant 20 ans, nous avons beaucoup investi dans les infrastructures"*, souligne le député-bourgmestre, Jean-Luc Crucke.

"Aujourd'hui, nous devons changer de cap. Nous investissons moins dans les infrastructures mais plus dans les structures. Pourquoi? Les subsides sont moins généreux et nous avons décidé de changer d'axes."

T. VdB.



► Notre interlocutrice, Brigitte Thienpont, de la Fédération rurale de Wallonie (FRW). © VAN DEN BRIL

DES GROUPES DE TRAVAIL pour une solution commune

► Plusieurs séances d'informations seront organisées pour conscientiser le citoyen frasnois

► Pour bien réussir son prochain PCDR (programme communal de développement rural), la Fédération rurale de Wallonie (FRW) et la commune de Frasnes-lez-Anvaing veulent impliquer au maximum le citoyen frasnois dans son élaboration.

"Il faut que les citoyens prennent le train en marche", insiste Brigitte Thienpont, de la FRW. *"Mais les Frasnois doivent savoir que ce prochain PCDR ne sera pas matériel mais plus structurel."*

Sept séances seront organisées d'ici la fin de l'année sco-

laire sur différents thèmes. *"Nous sommes partis pour un marathon de séance"*, explique Pierre Bourdeaud'Huy, échevin du Développement rural. *"Nous avons fait attention pour que la plupart des villages soient concernés par ces séances."*

Différents thèmes seront abordés, sous forme de question ouverte.

► Développement : quels outils pour la culture et l'épanouissement? (mardi 23 avril à 20 h maison de village d'Anvaing).

► Tourisme vert et durable : quelles retombées pour les

Frasnois en 2025? (mardi 30 avril à 20 h maison de village d'Arc).

► Éducation, formation : comment tendre vers le plein emploi en 2025? (mardi 8 mai à 20 h - espace Leulier à Oeudeghien).

► Agriculture et ruralité : quel visage pour Frasnes en 2025? (jeudi 16 mai à 20 h - maison de village de Dergneau).

► Bien dans son corps, bien dans sa tête : quel avenir pour nos enfants en 2025? (mardi 21 mai à 20 h - salle Tutur et Juilia à Forest).

► Habitat raisonné et logement pour tous : quelles perspectives pour 2025? (jeudi 30 mai à 20 h - hôtel de ville de Frasnes-lez-Buissel).

► Mobilité : quelle mobilité à Frasnes en 2025? (mercredi 5 juin à 20 h - salle le Préau à Herquegues).

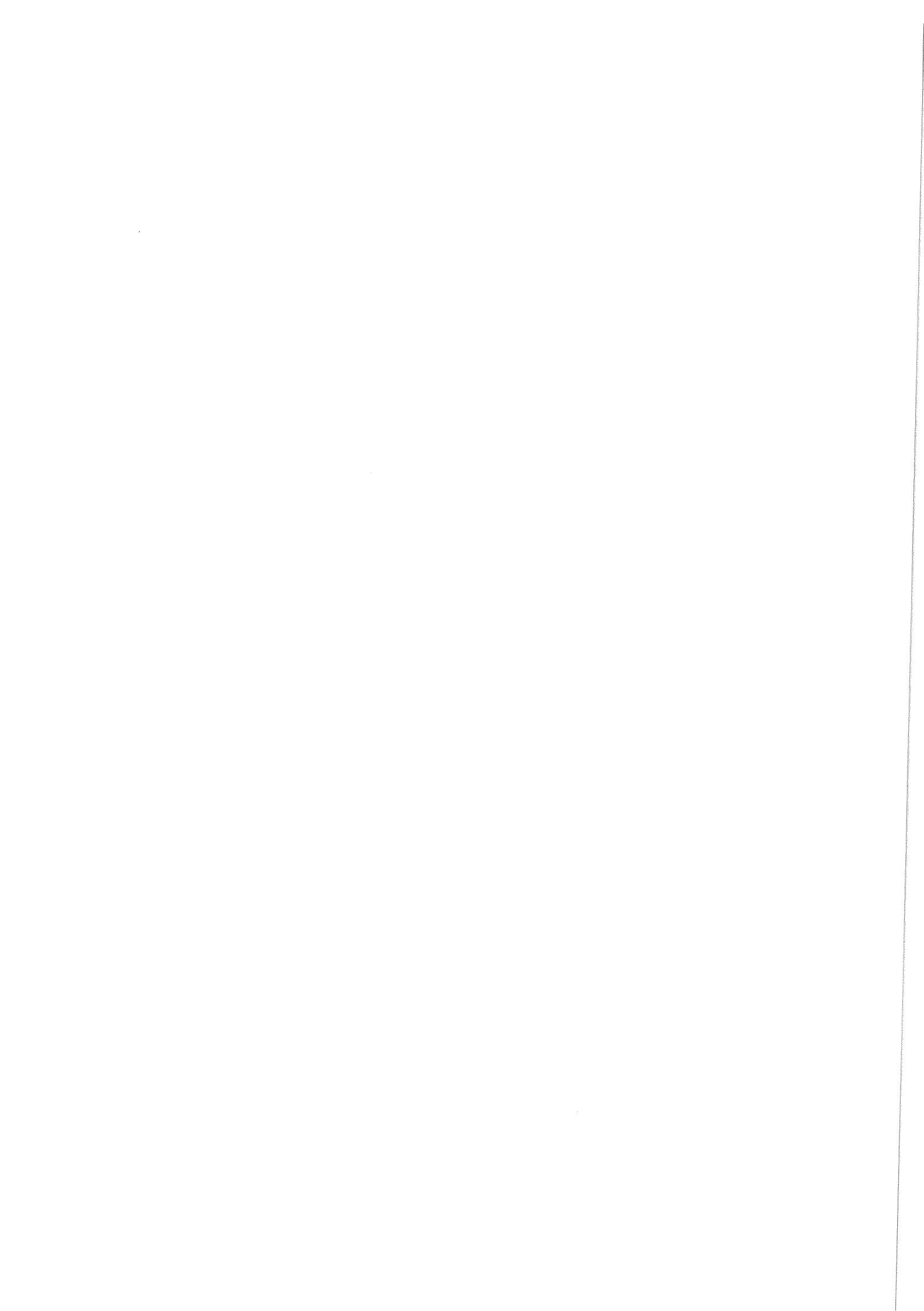
T. VdB.

Frasnes-lez-Anvaing

Programme Communal de Développement Rural / A21L

Partie 2 : RAPPORT DE PARTICIPATION

Annexe 11 : Synthèse des résultats des Groupes
de Travail



FRASNES-LEZ-ANVAING

**OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
ET AGENDA 21 LOCAL.
SYNTHESE DES GROUPES DE TRAVAIL
(1^{er} tour)**



AVRIL-JUIN 2013

Introduction

La Fondation rural de Wallonie a organisé 7 groupes de travail thématiques sur base des résultats des séances d'information de la population, des interviews de personnes ressources et des données du pré-diagnostic.

- **A Frasnes—Quels outils pour la culture et l'épanouissement personnel en 2025?**
- **Tourisme vert et durable, quelles retombées pour les frasnois en 2025 ?**
- **Education, formation et plein emploi pour les frasnois en 2025 ?**
- **Agriculture et ruralité: quel visage pour Frasnes en 2025?**
- **A Frasnes—Bien dans son corps, bien dans sa tête: quel avenir pour nos enfants en 2025?**
- **A Frasnes – habitat raisonnable et logement pour tous : quelles perspectives pour 2025 ?**
- **Quelle mobilité à Frasnes en 2025 ?**

Les sept groupes de travail se sont tenus de manière décentralisée du **23 avril au 5 juin 2013**.

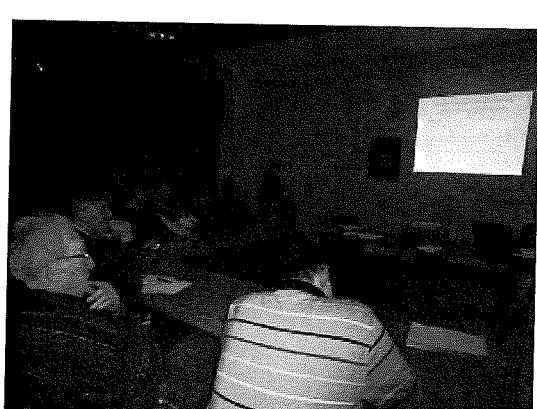
Invitation.

- Un toutes-boîtes en couleur (4 feuillets) distribué le 12 avril 2013.
- Une conférence de presse le 11 avril 2013 (presse écrite et télé régionale)
- Une invitation personnelle aux différents publics cibles (liste en annexe)

Les échanges

Les rencontres se sont déroulées en quatre temps :

- **Présentation d'un projet en lien avec le thème traité ;**
- **Présentation des premiers extraits de la description des caractéristiques socio-économiques transmis par l'auteur de PCDR (montage PPt) et réactions des participants;**
- **Débat citoyen** organisé grâce à la méthode d'animation appelée « nuage de mots » ;
- **Distribution d'une fiche** permettant d'inscrire 3 projets ou idées d'actions à réaliser, à actualiser ou à relancer (dans la thématique du jour).



Sur le plan quantitatif, 102 participations ont été observées. Une forme de "fidélisation" des participants a pu être constatée : plus de **13 %** des participants sont venus à plus de 2 groupes de travail. Les tableaux annexés reprennent la ventilation par date de réunion.

Au total, **59 personnes** ont marqué leur intérêt pour la **CLDR** en posant leur candidature.

Le bilan quantitatif est assez médiocre, seul 1% de la population a participé aux groupes de travail. Cela peut s'expliquer de différentes manières :

- L'organisation conjointe de 2 réunions le même jour, à la même heure (ex : réunion PCDN en même temps que le GT du 30 avril ou encore l'organisation d'un drink de la foire commerciale à la même heure que le GT du 8 mai)
- Le désintérêt des citoyens pour les projets publics
- Le manque de temps
- De mauvais choix d'outils de communication
- ...

Par contre le bilan qualitatif est positif. Les participants ont été constructifs et se sont tenus aux thématiques proposées. La synthèse des résultats démontre bien la volonté des citoyens de proposer un nouvel outil de développement pour l'avenir.

Les résultats des débats

La synthèse des résultats est organisée de manière à correspondre à la structure de la table des matières de la partie 1 du PCDR

- Valorisation de l'environnement et du cadre de vie (paysage, accessibilité, structure du bâti...)
- Dynamique de développement (économie locale, agriculture, tourisme, coopération...)
- Cohésion sociale (logement, enseignement, culture, santé, sport, via associative...)

Valorisation de l'environnement et du cadre de vie

(Paysage, accessibilité, structure du bâti...)

Paysages

Les parcelles agricoles forment encore parfois un patchwork de couleurs et de formes, ce qui rend le territoire des collines si esthétique.

Malheureusement, les activités agricoles uniformisent de plus en plus le paysage. Comment préserver ces vues bucoliques d'autan ? Le PNPC essaie de réintégrer les haies entre les parcelles pour retrouver un paysage bocager mais il s'agit d'un travail de longue haleine et sur base volontaire des exploitants. La rentabilité va souvent à l'encontre de ce travail de fond.

Cependant, le PNPC indique que des haies implantées de manière réfléchie permettent d'augmenter de 5 à 20% le rendement des terres.

Ruralité

Frasnes est une commune très rurale et doit le rester. Pour cela il faut mettre en place des mesures de protection. Le maintien de la ruralité et du cadre de vie tout en faisant place à l'expansion économique sera un enjeu du PCDR.

Intégration

Des synergies doivent être faites entre les outils disponibles à Frasnes (le PCDR, le PCDN, le PNPC, ...). Certains aménagements et/ou bâtiments ne sont pas intégrés. Par exemple, une entreprise agroalimentaire s'est installée au sommet d'une colline et altère le paysage. Si l'histoire permet d'expliquer cette localisation (moulin à vent), ce n'est plus le cas aujourd'hui. Dans ce cas précis, le plan de secteur est peut-être aussi à remettre en cause.

Aménagement public

Les agriculteurs se plaignent de ne pas être consultés pour les projets d'aménagement public. Par exemple, le passage des engins agricoles ne doit pas être oublié lors d'aménagement de chicanes ou de dévoiements. Les plantations doivent aussi tenir compte de la hauteur des machines. Un carrefour où la visibilité est bonne pour les voitures ne l'est pas forcément pour les tracteurs.

Patrimoine

Frasnes est une région magnifique qui dispose d'un passé très riche. Le passage du savoir est important pour les générations futures.

Une cellule de recherche des faits et personnages marquants de l'histoire de Frasnes pourrait être mise en place. La commission Patrimoine pourrait ainsi reprendre du service.

Propreté

La commune est très active en matière de propreté et dispose de deux agents constatauteurs. Malgré cela, beaucoup d'endroits sont sales et encombrés de déchets inertes : la Rhône, le parking de l'ancienne Poste et le cimetière de Saint-Sauveur ou encore des terrains privés.

Différentes solutions pour éviter les déchets dans la nature sont proposées mais ne font pas l'unanimité :

- Mettre une taxe sur les canettes (principale pollution des fossés) – décision à prendre au niveau national.
- Rendre les sacs poubelles gratuits et augmenter la taxe communale.
- Placer des caméras mobiles. En milieu rural, le jeu en vaut-il la chandelle ?

Mobilité

Le schéma directeur vélo est une très belle initiative d'Idetra.

Les taxis sociaux sont appréciés par la population mais ne permettent pas de faire des déplacements le dimanche et les jours fériés.

Il ne faut pas oublier l'aide en transport apportée par les mutuelles.

Pour les familles défavorisées, la mobilité est une difficulté majeure. Puisqu'agir sur les TEC semble très difficile, il faut trouver d'autres solutions comme par exemple les déplacements à vélo. Encore

faut-il prévoir des aménagements à cet effet et sensibiliser les parents pour qu'ils laissent leurs enfants rouler le long des routes de campagne.

La sécurité routière doit être améliorée dans son ensemble ; sans quoi les parents n'autoriseront jamais les enfants à rouler seuls à vélo.

Des projets existent et fonctionnent, comme celui mené à Ath où les enfants sont encadrés par des adultes dans leurs déplacements jusqu'à l'école. Les « vélobus » ou « pédibus » sont de très chouettes initiatives ; elles devraient être développées sur Frasnes.

TEC

Les transports en commun sont une alternative à la voiture à condition qu'ils soient bien développés. A Frasnes, les TEC sont mal organisés. Seule la rentabilité compte alors qu'il s'agit normalement d'un service public.

Le projet du Proxibus pourrait être remis sur la table.

Covoiturage

Un covoiturage spontané se fait déjà à l'entrée d'autoroute de l'A8 et entre les parents d'élèves de l'entité.

L'isolement de certains villages ne permet pas aux habitants de faire facilement du covoiturage. De plus, les personnes défavorisées n'ayant pas de voiture ne peuvent y participer.

Le projet Carpool plaza prévoit la mise en relation des utilisateurs via son site internet. Pour l'instant, seule 1 personne à Frasnes est inscrite ! Il faut que la commune communique plus sur ce projet.

Plan communal de Mobilité

Le stationnement dans le centre de Frasnes est problématique.

Les nouveaux aménagements de la Place ne vont pas faciliter les choses même si un vaste parking se trouve à l'arrière de l'administration communale.

Une solution transitoire pour les commerçants a été trouvée par l'activation de la zone bleue.

On suggère la création de nouvelles poches de stationnement dans le centre du bourg (ex : dans le cadre du projet Label Fla).

Les agents de sécurité aux abords des écoles sont efficaces et les aménagements réalisés augmentent la sécurité.

Cyclable

L'attitude des automobilistes envers les cyclistes est assez cordiale mais les ronds-points sont dangereux pour les cyclistes, rien n'est prévu pour les protéger.

Pourquoi la commune n'a-t-elle jamais réhabilité l'ancienne voie vicinale qui part du rond-point des fourmis vers Tournai ?

Sentiers

L'idéal serait d'obtenir un ou deux sentiers par village.

Une analyse globale devrait être réalisée et prendre en compte le réseau de sentiers, les pistes cyclables et les possibilités de covoiturage.

Où en est le projet de numérisation des atlas des chemins et sentiers par le service provincial ?

L'ancienne ligne de chemin de fer doit être considérée comme une épine dorsale en matière de mobilité douce. L'idéal serait de pouvoir relier Renaix à Leuze via Frasnes. IDETA a réalisé une étude à ce sujet mais le problème est que la commune n'a aucune marge de manœuvre puisque l'assiette est toujours propriété de la SNCB. La circulation sur cette voie est d'ailleurs interdite.

(Notons qu'un aménagement léger avec une voie pour piétons, cyclo (hydrocarboné drainant) et une autre voie pour cavalier (dolomie stabilisée) s'élèverait à plus de 500 000€ pour un tronçon de 4 ou 5 kms. Le Développement rural permettrait peut-être de financer en partie ce projet.)

Brunehaut a pu réaliser sa « Voie verte » grâce à ces subsides et avec l'aide financière du programme PIC Vert.)
La réaffectation de l'ancienne ligne de chemin de fer sera un enjeu du PCDR/Agenda 21 local.

Dynamique de développement

(Économie locale, agriculture, tourisme, coopération...)

Développement économique

Il faut favoriser les entreprises et les producteurs locaux. Certains projets sont déjà en place : le nouveau zoning, les paniers locaux (Frêne GAL, groupement d'achat local de Frasnes-lez-Anvaing) et le marché fermier organisé par le PNPC.

Commerces

Quelques moyennes surfaces ont ouvert leurs portes ces dernières années.

La nouvelle association du commerce et de l'entreprise peut redynamiser ce secteur.

L'initiative de remettre sur pied une foire commerciale est appréciée.

TPE/ indépendants

L'esprit entrepreneurial est freiné par les taxes et la TVA.

Le coworking est-il une solution alternative à la mobilité ? Les entreprises sont-elles prêtes à l'envisager ? Le zoning de la sucrerie pourrait-il accueillir une infrastructure de ce genre ?

Agriculture

Il est important de réfléchir à la biomasse, une étude portant sur la valorisation des tailles de saules têtards a été réalisée par un étudiant pour le CRIE de Mouscron. Cette étude tendrait à montrer que la quantité de bois récupérée serait suffisante pour chauffer le bâtiment de l'administration communale.

L'agroforesterie se développe en France. Ce mode d'exploitation des terres agricoles associant des plantations d'arbres dans des cultures permettrait de doubler les bénéfices de l'agriculteur. Des parcelles témoins sont présentes en Belgique et gérées par l'université de Gembloux et la DNF. Il serait intéressant de se renseigner et de positionner Frasnes pour ce type de projets.

Circuits courts/ productions locales

Beaucoup de projets sont réalisés ou en passe de l'être ; l'équipe du PNPC œuvre efficacement dans ces domaines et un encadrement professionnel est proposé aux artisans producteurs.

Le PCDR doit venir en appui aux actions menées telles que les marchés fermiers, le hall relais agricole, les produits locaux dans les menus scolaires

Le prix de l'énergie fossile est en constante évolution. Il faut revenir à des achats locaux. Pour certains les normes sont un danger, notamment pour la diversité des goûts et des produits. La stérilisation des produits amène à une homogénéisation des aliments et à une augmentation des allergies chez l'Homme.

Solidarité

Une des difficultés du « Réveillon solidaire » organisé à Montroeul est d'informer le public visé. La communication pourrait passer par le Conseil des Ainés ou par le nouveau Conseil des Villages.

Tourisme

Frasnes est un territoire dont le potentiel touristique est basé sur les paysages, les sentiers et la quiétude. C'est donc le tourisme vert et de court séjour qui est visé.

L'ancienne ligne de chemin de fer doit être valorisée et accessible aux randonneurs (piétons, cyclistes et éventuellement cavaliers). Ce support de déplacement doux permettrait aussi le développement des secteurs économiques comme les restaurants, les cafés, les gîtes et chambres d'hôtes...

Elle servirait également d'accès vers la Flandre.

Des collaborations existent déjà entre certains acteurs touristiques. Par exemple, le site du gîte de la Laiterie renvoie vers les sites internet d'un restaurant et d'un centre de bien-être situés dans l'entité. Cet exemple doit être étendu à la manière d'un réseau. Des formules « clé en main » doivent être proposées.

Il est nécessaire d'avoir une vision globale à l'échelle de l'entité et du Pays des Collines. Tous les partenaires doivent être réunis pour mener une réflexion sur les différentes approches à proposer :

- Week-ends spécifiques : gastronomie, randonnée, patrimoine, bien-être, nature, ...
- Valorisation de la seule sortie d'autoroute du Pays des Collines
- Technologies de l'information et de la communication (TIC) : internet, GPS, jeu de découverte par code QR (flash code) ...
- Echanges annuels entre villes ayant les mêmes atouts (sorte de jumelage de proximité).

Pour cela, un accompagnement est nécessaire ; la commune ou la FRW pourrait prendre en charge l'organisation d'une réunion plénière avec tous les acteurs liés au tourisme afin de connaître les connexions possibles entre partenaires.

Le manque de visibilité pose problème. Il manque un « produit d'appel » qui va servir de carte de visite pour attirer les touristes. « Frasnes les Bassins » pourrait être cet élément phare.

Il faut également soigner nos portes d'entrées. Actuellement personne ne sait identifier ce qu'il y a à faire ou à voir à Frasnes à partir du réseau routier (A8, N60).

Actuellement, les touristes n'ont accès à l'information que via la Maison du Sucre (ouverte la semaine et les week-ends et jours fériés de mai à septembre) et la commune (fermée le WE et jours fériés).

Un Office du Tourisme situé près des Bassins pourrait répondre au problème.

Collaborations

Le touriste ne vient pas à Frasnes que pour se promener, il souhaite également connaître et participer aux festivités locales (ducasses, marchés). Chaque week-end, des manifestations sont prévues dans les villages de l'entité mais il n'existe pas de calendrier commun.

Vu le nombre important de festivités, il est donc primordial de bien choisir le support de diffusion. Un petit agenda annuel pourrait être proposé dans chaque hébergement touristique comme cela se fait ailleurs. Le site internet de la commune reste un bon outil à développer.

Activités artisanales

Le week-end de l'artisan est une belle initiative et devrait être étendue à tous les acteurs touristiques. Pourquoi ne pas être à nouveau candidat pour un « Wallonie week-end Bienvenue » en 2014?

Cohésion sociale

(Logement, enseignement, culture, santé, sport, vie associative...)

Propriété

Le nombre de familles monoparentales est en augmentation, ce qui engendre de nombreuses demandes en logement.

85% des frasnois sont propriétaires de leur maison, donc peu de locations disponibles sur Frasnes par rapport à la demande. Les propriétaires ont des craintes à mettre leur logement en location. Dans certains cas, ils préfèrent payer la taxe sur les habitations inoccupées car ils redoutent que le locataire ne paie plus son loyer, dégrade le bâtiment et soit « indélogable ». De plus, mettre un bâtiment en location demande souvent des investissements pour sa mise aux normes (permis de location).

L'Agence Immobilière Sociale (AIS) peut être une solution : pour le propriétaire - aide à l'investissement et loyer garanti et pour le locataire - un loyer abordable, favorable par rapport au prix de location via une agence classique, et un accompagnement permettant d'éviter les dérapages (voir le site communal – rubrique logement)

Eco construction – durable

Comment privilégier les constructions durables dans les appels d'offres publics ?

La commune peut réaliser un cahier des charges type afin de pouvoir sélectionner des entreprises sensibilisées au développement durable.

Les « éco entreprises » ne sont pas encore assez nombreuses ou peu connues en Wallonie picarde.

Eco quartier

Les éco quartiers semblent être des îlots idylliques. Est-ce vraiment le cas ? La promiscuité n'est-elle pas pesante ?

Les aspects de mobilité et de stationnement doivent être mûrement réfléchis dans ce type de projet. À Frasnes, on compte 1,5 voiture/logement. Puisque l'on ne peut compter que très partiellement sur les TEC, l'éco quartier devra se trouver à proximité directe des services. Pour Frasnes, seul le bourg répond à ces critères.

Habitat vieillissant

Un autre enjeu pour Frasnes est de rendre le bâti existant plus performant au niveau énergétique. Il est nécessaire d'avoir une réflexion globale à l'échelle du territoire.

Passif – basse énergie

Des questions se posent sur l'utilisation des maisons passives et sur la qualité de vie de ses habitants. Le concept étant assez neuf, il est difficile de faire des comparaisons mais l'expérience de Loos-en Gohelle démontre que ces logements doivent être réservés à une certaine catégorie de personnes. Le projet de maisons passives « sociales » est un échec.

La mise à disposition de ce type de logement doit être suivie d'une formation à l'utilisation quotidienne des locaux.

Les citoyens du milieu rural ne sont pas forcément prêts pour de l'habitat passif. Les habitudes du grand air (aération des maisons en ouvrant tout grand les fenêtres) sont en contradiction avec le mode d'utilisation du passif. A vérifier.

Diversification des types de logement

Le logement tremplin est une belle opportunité pour les jeunes. Cela leur permettrait de pouvoir acheter par la suite dans la commune.

Le logement intergénérationnel est intéressant à condition de changer les mentalités rurales ; du logement de ce type pourrait être imaginé dans des fermes en carré ou sous forme de petit quartier résidentiel.

Le logement Kangourou paraît plus délicat dans les communes rurales. Mais la demande va peut-être s'accentuer d'année en année avec le vieillissement de la population.

En général, c'est la diversité des types de logements qui va répondre aux nombreuses demandes d'ici 10 ou 15 ans.

L'associatif

Le tissu associatif des villages et les outils pour le développer sont beaucoup plus importants qu'en ville. Il y a beaucoup d'associations à Frasnes, elles sont très vivantes et organisent un grand nombre d'activités.

Mais la population est de plus en plus égocentrique, elle ne participe pas forcément à la vie des villages.

La relève dans les comités n'est pas toujours assurée. Il manque de liens entre les associations.

Il faut ouvrir le territoire aux autres, collaborer et travailler ensemble.

Spectacle - Culture

A Frasnes, l'offre en spectacles est importante (Sugar Rock, programme du centre culturel, Espace Cigalon, ...).

Mais le public n'est pas toujours au rendez-vous. Pour quelles raisons ? Une offre non adaptée ? Des difficultés de déplacement ? L'apriori sur la qualité ? Une programmation non accessible au grand public ?

Une salle culturelle est-elle nécessaire à Frasnes ? Vu le nombre d'artistes présents sur l'entité, il est important de mener une réflexion sur le sujet.

Peut-on faire de la culture dans les maisons de village ?

Dans le cas des Maisons rurales, un cofinancement avec la Fédération Wallonie Bruxelles est possible afin d'accueillir des activités en lien avec le théâtre, l'art plastique ou encore la lecture publique. Le financement de la FWB est plus souvent alloué à l'équipement qu'au bâtiment en lui-même.

Il n'existe aucun centre d'initiation à l'informatique à Frasnes. Réduire la fracture numérique est un des projets du plan de développement de la bibliothèque. La gestion de l'information qui est disponible sur internet devrait être proposée comme sujet de formation. Il est important d'acquérir un esprit critique quant aux canaux d'information.

Certains lieux de l'entité ont des problèmes de connexion Internet. Les lignes téléphoniques sont vétustes.

Services

La population augmente, il faut réfléchir à développer des services aux familles et aux publics fragilisés même si beaucoup de services aux citoyens existent déjà à Frasnes.

Le nombre de personnes âgées dans l'entité va augmenter dans les prochaines années. Toutes ces personnes ne pourront pas être en home ou en résidence service. Il est primordial de prévoir des aides pour les personnes qui souhaitent rester chez elles (mobilité, courses, soins de santé...).

Social

Le partage et les rencontres sont la base de la cohésion sociale mais le territoire éclaté de la commune rend les échanges difficiles.

Un endroit de rencontre et de discussion est à prévoir (café-concert ; galerie d'art ; espace citoyen...)

Comité

Montroeul-au-Bois peut se targuer d'un volontariat très important, basé notamment sur l'attachement des habitants à leur village. Un site internet existe : <http://www.montroeul.be>

Ce village manque d'infrastructures, à la fois pour les activités du patro chaque semaine et pour les fêtes annuelles qui sont très onéreuses étant donné les structures mobiles à louer (chapiteau, podium, wc,...).

A réfléchir en fonction des réels besoins.

Education

Les écoles ont beaucoup de mal à organiser des activités ; soit par manque de disponibilité des bus, soit à cause de l'absence des chauffeurs, ... Certaines écoles n'ont pas de salle de gym et doivent organiser les déplacements des élèves vers le hall sportif ou la salle l'Envol de Buisenal. Par manque de bus, le cours de gym est parfois remplacé par une autre activité.

Certains bâtiments scolaires sont vétustes, exigus ou non appropriés (ex : certaines classes sont installées dans des « portacabins » depuis de nombreuses années)

Les familles défavorisées, sans voiture et vivant dans des lieux isolés sont les plus touchées. Il n'y a pas ou peu de TEC dans certaines zones de l'entité. Le problème de mobilité se pose pour l'enseignement mais aussi pour les loisirs, l'accès à la culture et l'accès aux grandes villes.

Petite enfance

À part la nouvelle crèche d'entreprise réservée prioritairement au personnel du zoning de la Sucrerie, il n'y a pas de crèche communale dans l'entité. Elle est réservée en priorité aux travailleurs du zoning et actuellement elle ne fonctionne pas à plein régime et des places sont encore disponibles. L'occupation totale devrait se répartir comme suit : 50% pour les travailleurs du zoning et 50% pour les autres parents.

Un droit d'inscription est également demandé avant de pouvoir obtenir une place (250€ à vérifier) Le même principe est appliqué à la crèche de Ghislenghien et celle-ci est sous utilisée par les entreprises qui ne veulent pas payer la quote-part de leur personnel.

Un projet public-privé est en attente du Plan Cigogne 3 à Oudeghien.

Le Comité de parents s'étonne de voir le budget tripler en un an. Pourquoi ?

Le premier projet a évolué pour répondre à une plus grande série de critères et d'exigences : accès sécurisés, verrière avec vue sur la nature, zone réservée aux enfants, zone réservée aux parents et aux livraisons...

Accueillantes à domicile

L'accueillante à domicile est une alternative aux crèches et permet aux enfants d'être en petits groupes. L'ambiance familiale s'y retrouve encore.

Mais elles se sentent parfois démunies face aux problèmes. La surveillance de l'ONE n'est pas suffisante. Dans certains cas, ce sont les accueillantes qui demandent à avoir des conseils ou des aides. Ce métier n'est pas facile, le statut n'est pas assez valorisé, est peu rémunéré et les normes sont strictes. Tout cela peut expliquer le fait qu'il manque d'accueillantes à Frasnes.

Pourquoi ne pas organiser un salon de la petite enfance qui présenterait le métier ? Cela permettrait de parler aussi de l'alimentation des enfants, des jeux, du travail de l'ONE,...

Les horaires des crèches sont fixes et n'arrangent pas les parents qui ont des horaires décalés. Serait-il possible d'imaginer une crèche ou un service qui ouvre plus tôt et ferme plus tard ?

L'ASBL d'accueil extrascolaire pour les enfants de 2-12 ans « Les Galipettes » de Leuze offre une plage horaire de 5h à 22h.

Les gardes d'enfants malades ne sont pas suffisamment connues. Ce service n'est pas sécurisant pour les parents qui doivent laisser leur enfant à des « inconnus ».

Immersion/ bilinguisme

Volonté de la commune et dynamisme des écoles : c'est très positif pour l'entité puisque la moitié des écoliers en immersion n'habitent pas l'entité mais font vivre les écoles.

À contrario, il n'existe aucun cours de langue destiné aux adultes. Des cours du soir pourraient être organisés. Les formations « Lire et écrire » devraient être réactivées.

Cantine

Bonne qualité générale des produits proposés dans les cantines.

Mais manque de diversité des menus. Parfois, les cahiers des charges ne sont pas respectés par le traiteur. Plusieurs courriers ont déjà été envoyés par les écoles à la commune pour signaler le problème mais rien n'a jamais été fait. Il faut améliorer l'équilibre diététique des menus et diversifier les produits.

Il faut réintroduire le goût des produits locaux et de saisons dans les cantines.

Activités intergénérationnelles

Pourquoi ne pas réunir les enfants et les ainés autour d'activités telles que la pêche, le jardinage, la lecture, le vélo ou tout autre sujet d'intérêt ?

Sport- Santé

Encourager les enfants à faire du sport est une bonne chose mais il faut aussi sensibiliser les parents aux bienfaits du sport sur la santé.

Le sport de rue (paniers de basket, table de ping-pong, agorasport, ...) n'est pas fort développé à Frasnes. Faut-il prévoir ce type de projet ?

Il faut encourager le projet « sport sur ordonnance ».

Aires de jeux

Une aire de jeux par village serait un minimum à proposer pour les prochaines années. C'est aussi une demande des comités des maisons de village.

Une aire de jeux mixte (enfants et seniors) est un concept très en vogue, il permet aux adultes qui surveillent les enfants de faire également des exercices adaptés à leur âge. A prévoir à Frasnes.

Développement personnel

Le développement personnel doit être l'objectif de chaque association. Il est nécessaire de décloisonner les différents secteurs, d'avoir des lieux où l'on peut retrouver toute l'information. Actuellement, seuls les journaux remplissent ce rôle. Le site internet communal doit devenir un endroit d'échange d'information. Les citoyens doivent se l'approprier et les associations l'utiliser comme outil de communication (contact : petit.alix.frasnes@gmail.com)

Faire la promotion du site via le bulletin communal serait une bonne première initiative.

La synthèse des projets et actions :

Culture -- épanouissement personnel :

- Créer un lieu d'échange et de travail pour les artistes (salle culturelle ou autre)
- Promouvoir un second artiste lors d'un vernissage, d'une expo, ... (mélange des cultures)
- Créer un bulletin de liaison « spécial artistes »
- Conserver le patrimoine oral et architectural
- Informer davantage sur les événements (toutes-boîtes et site internet)
- Acheter du matériel mobile (chapiteau, WC, douches, ...) et le louer aux sociétés locales
- Permettre aux associations de diffuser leurs informations dans la Fourmilière
- Créer des synergies entre associations

- Réunir les forces vives de Montroeul dans un même lieu
- Relancer la Commission des Patrimoines
- Identifier dans chaque village un lieu de rencontre et y organiser des activités culturelles (café, resto, école...)
- Etablir un bottin des associations culturelles et festives (coordonnées, ...) et le diffuser
- Créer un genre de « café des artistes » (lieu d'échange ouvert à tous)
- Créer un jardin communautaire
- Organiser des activités intergénérationnelles
- Organiser une fête des villages en été
- Proposer un agenda commun des manifestations
- Organiser une foire associative
- Créer un secteur « multi-services » mobile (regroupement de services à domicile)
- Créer un espace public numérique (EPN)
- Continuer à soutenir les ONG locales (ex : opération 11.11.11)

Tourisme vert et durable :

- Valoriser l'existant et enrichir l'offre (séjour à thème, outils TIC, carte de visite)
- Créer un Office du Tourisme.
- Concrétiser le projet de Frasnes-les-Bassins. Utiliser ce lieu comme point de départ du développement touristique et récréatif. Produit d'appel.
- Créer une Maison des artisans et des producteurs locaux.
- Organiser des journées de l'artisanat.
- Valoriser la voie ferrée comme lien entre les villages tout en préservant la biodiversité.
- Offrir un tourisme de qualité (accueil bilingue voire trilingue, séjours thématiques).
- Créer des contacts et des échanges avec les Ardennes flamandes (potentiel non négligeable du côté flamand).

Environnement :

- Préserver le haut des Collines en interdisant de nouvelles constructions (zone d'intérêt paysager).
- Veiller à préserver l'existant et embellir tous les villages.
- Sanctionner plus durement les incivilités.

Agriculture - ruralité :

- Développer la biomasse à l'échelle locale (coopérative ou autre.)
- Positionner Frasnes au niveau Agroforesterie
- Créer un espace de transformation des productions locales
- Encourager les projets du PNPC comme : Intégrer les bâtiments agricoles dans le paysage / Protéger les paysages ; Utiliser les produits locaux dans les cantines scolaires...
- Créer un espace d'échange citoyen alliant divers aspects de la vie communautaire : expos nature, vente de produits locaux, ...
- Soutenir les jeunes agriculteurs
- Organiser des journées à la ferme.

Associatif :

- Créer un espace polyvalent à St Sauveur (Maison de village ou maison rurale)
- Créer un calendrier des manifestations.

Education – sport - jeunesse et petite enfance :

- Améliorer la mobilité des écoliers
- Varier les menus scolaires – Faire place « au bon goût »
- S'assurer du suivi du cahier des charges au niveau des cantines
- Élargir l'accueil « petite enfance » et créer de nouvelles crèches
- Agrandir les locaux des écoles / Doter les écoles de locaux adaptés

- Organiser des cours du soir pour adultes (langues, alphabétisation)
- Demander l'avis de la population/ des agriculteurs lors d'aménagements publics
- Créer un potager intergénérationnel – espace d'échanges citoyens
- Sensibiliser les jeunes au sport
- Créer des plaines de jeux (enfants et mixte)
- Créer un salon de la petite enfance
- Créer un guide « Petite enfance » à destination des parents
- Veiller au lien social : mobilité, accessibilité, accueil, intergénérationnel, ...
- Ouvrir une nouvelle crèche communale
- Améliorer l'encadrement de la petite enfance (horaires décalés, garde enfant malade,...)
- Aider les personnes âgées à s'inscrire dans un programme santé
- Créer un nouveau hall sportif

Logement pour tous :

- Créer du logement tremplin
- Promouvoir les maisons « kangourou »
- Réhabiliter l'habitat existant et ses abords
- Réaliser le projet Label FLA
- Aider les particuliers à faire de leur habitation une maison basse énergie
- Augmenter le nombre de petits logements dans le centre des villages
- Créer du logement pour personne âgée (ex : résidence services)
- Créer de l'habitat communautaire (locaux en commun, ...)
- Aider les propriétaires à mettre leur bien en location (ex : AIS)
- Sensibiliser à l'utilisation de petites éoliennes citoyennes
- Préserver le caractère rural des villages
- Optimiser le tri des déchets

Mobilité douce et sécurité routière :

- Valorisation des sentiers (aménagement et entretien)
- Promotion des marches pédestres ou VTT
- Rénover la place d'Herquegies
- Rénover la place de Buisenal
- Créer un parking de covoiturage
- Créer des pistes cyclables vers les écoles
- Aménager l'ancienne voie vicinale de la Cense de Rigaux au rond-point des fourmis
- Sensibiliser, éduquer à l'utilisation du vélo et aux modes doux en général
- Promouvoir le covoiturage
- Avoir une réflexion sur la ligne 86
- Sécuriser la voirie entre le rond-point des fourmis et le centre de Frasnes
- Développer les liaisons TEC
- Faire de l'ancienne ligne de chemin de fer un RAVeL ou une voie verte
- Faciliter l'accès à l'administration communale depuis le parking de la bibliothèque
- Interdire l'accès des sentiers aux quads et motos
- Mettre ne place un bus local (proxibus)
- Actualiser le PCM et hiérarchiser les actions urgentes

Liste des publics cibles contactés pour les groupes de travail

Le GT du 23 avril 2013.

- ✓ Centre culturel du Pays des Collines – Yves Delbecq
- ✓ Bibliothécaire – Hazgour Hamid – bibliofrasnes@gmail.com
- ✓ Le comité des fêtes de Montroeul – eric.delaunoy@skynet.be
- ✓ Le CCA
- ✓ La présidente du CPAS – Carine de St-Martin
- ✓ La Croix-Rouge –
- ✓ La Maison des familles – Nkoy Carine – rue haute, 24 – 7911 Frasnes-lez-Buissenal
- ✓ ASBL MDV Anvaing – Laurent Louette
- ✓ ASBL MDV Dergneau – André Bruneau
- ✓ ASBL MDV Arc – Chantal Tilman
- ✓ Membres de la Commission patrimoine
- ✓ Groupe solidarité-pauvreté – Xavier Jadoul – Chaussée Brunehaut, 13a – 7911 Oeudeghien
- ✓ Comité 111111 – Emile Hansart
- ✓ ASBL Vanakkam – Isabelle Delbecq – Place de Forest, 42 – 7910 Forest

Le GT du 30 avril 2013.

- ✓ Maison du sucre
- ✓ Association des commerces et entreprises – De Decker Tanguy – tanguydedecker@frasnes-info.be
- ✓ Artisans et producteurs
- ✓ Gîtes et chambres d'hôtes
- ✓ Vincent Golabek
- ✓ Gatien Bataille – gatienbataille@gmail.com
- ✓ Responsable Vlaams Ardennen
- ✓ OREE des Collines – Van Eeckout Julien – julien1217@hotmail.com

Le GT du 8 mai 2013.

- ✓ Les directions des écoles
- ✓ L'association des commerçants
- ✓ Les responsables de Frasnes-les-Talents
- ✓ Le Hamo – Jean-Paul Flamme – lehamo@skynet.be

Le GT du 16 mai 2013

- ✓ Le conseil de l'agriculture
- ✓ Les producteurs locaux

Le GT du 21 mai 2013

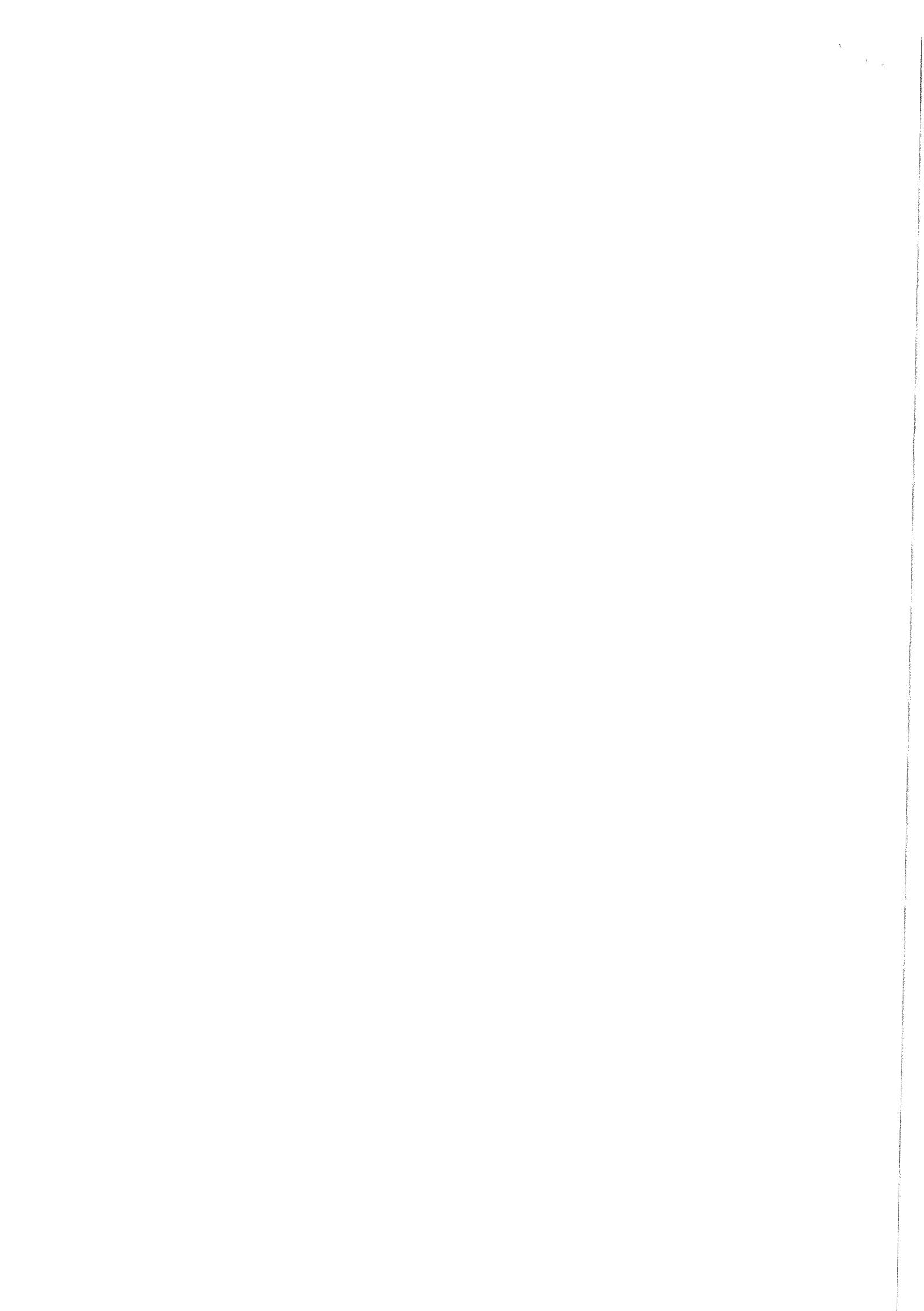
- ✓ Le responsable de la salle polyvalente de Buissenal
- ✓ Le responsable du hall sportif – sport.frasnes@skynet.be
- ✓ Le patro ST-Martin – Mme Vannerom Audrey – vannerom.audrey@gmail.com
- ✓ Le Hamo
- ✓ L'Accueil extrascolaire – Martine Pottier – Grand Place, 8 – 7911 FLA
- ✓ Le CCJ – le CCE
- ✓ La crèche d'entreprise

Le GT du 30 mai 2013

- ✓ Le CCA
- ✓ Le conseiller en énergie – Germain Martin
- ✓ Le service urbanisme

Le GT 5 juin 2013.

- ✓ Les clubs de marcheurs
- ✓ L'Agent de proximité de la Police

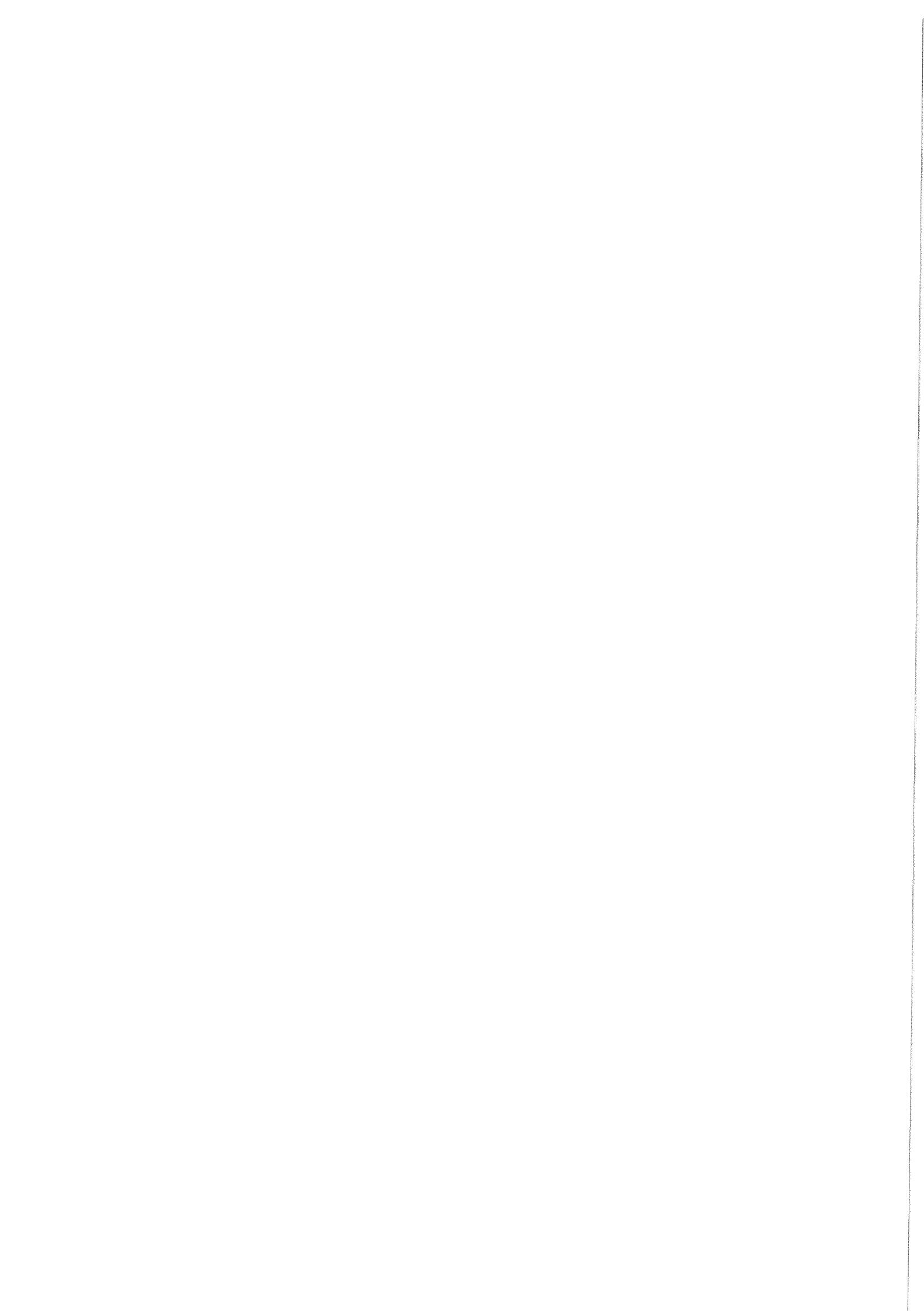


Frasnes-lez-Anvaing

Programme Communal de Développement Rural / A21L

Partie 2 : RAPPORT DE PARTICIPATION

Annexe 12 : Questionnaire destiné aux jeunes de
12 à 18 ans



Commune de Frasnes-lez-Anvaing

Opération de Développement Rural.

Enquête jeunes (12-18 ans)

Le contexte : la commune de Frasnes-lez-Anvaing vient de lancer une troisième opération de développement rural.

Le but : construire ensemble un programme communal de développement rural et mettre en œuvre des projets et des actions concrètes en fonction des besoins des habitants de l'entité, raison pour laquelle la participation de tous les habitants, jeunes compris, est primordiale !

Comment : en enquêtant sur les avis et souhaits des jeunes entre 12 et 18 ans.

Tous les résultats seront intégrés dans la réflexion sur le développement de ta commune.

Pour mieux te connaître :

Nom-Prénom : Village

Age : E-mail :

Tu es aux études,
En quelle année et quelle option ? :

Quels sont tes hobbies ?

.....
.....
.....
.....
.....

Où les pratiques-tu ?

As-tu des problèmes de déplacements pour te rendre à l'école ?
As-tu des problèmes de déplacements pour tes loisirs ?

Quelques questions générales :

Aimes-tu ton village, ta commune ?

0 oui

Pourquoi ?

O Non

Pourquoi ?

Que voudrais-tu que l'on change pour que ce soit le village idéal ou la commune Idéale ?

Proposition 1

Proposition 2 :

.....
.....
.....
.....
.....

Que faudrait-il développer en priorité à Frasnes ?

Les adultes ont été consultés, ci-dessous voici leurs propositions pour les jeunes.

Choisis en 3 parmi celles-ci et donne leur un ordre de préférence

Propositions	Choix	Commentaires
Créer un bottin des associations culturelles, sportives et festives		
Créer un jardin communautaire ou un jardin intergénérationnel		
Organiser des activités intergénérationnelles		
Organiser la fête des villages en été		
Créer un espace public numérique (EPN)		
Soutenir les ONG locales		
Créer des projets de coopération Nord/Sud avec les écoles		
Améliorer la mobilité des écoliers		
Améliorer les menus des cantines scolaires par des produits locaux		
Organiser des journées à la ferme		
Sensibiliser les jeunes au sport		
Créer des aires de jeux dans les villages et les maisons de village		
Créer un nouveau hall sportif		
Créer des logements pour jeunes couples		
Créer un éco quartier (logements durables)		
Faciliter la mobilité douce par un réseau de sentiers		
Aménager l'ancienne ligne de chemin de fer en voie verte		
Remplacer le skate parc par une autre infrastructure sportive. Laquelle ?		

Autres propositions pour les jeunes :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Concernant les thèmes ci-dessous, as-tu des idées ou des projets ?

En matière de...	Tes propositions
Nature, Environnement	
Sport, culture	
Activités associatives	
Outils d'information et de communication	
Les aînés	
Les commerces	
Les espaces publics	
Les loisirs	
L'aide aux démunis	
L'enseignement et la formation	
Le tourisme	
Les sentiers, les circuits balisés	
Autres sujets	

Aimerais-tu participer à un groupe de travail, encadré par des adultes, sur les projets concernant les jeunes ?

OUI

NON

Ce document est à remettre à ton animateur ou à Bernard Grymonprez pour le 15 juillet 2013 au plus tard.

Merci pour ton implication

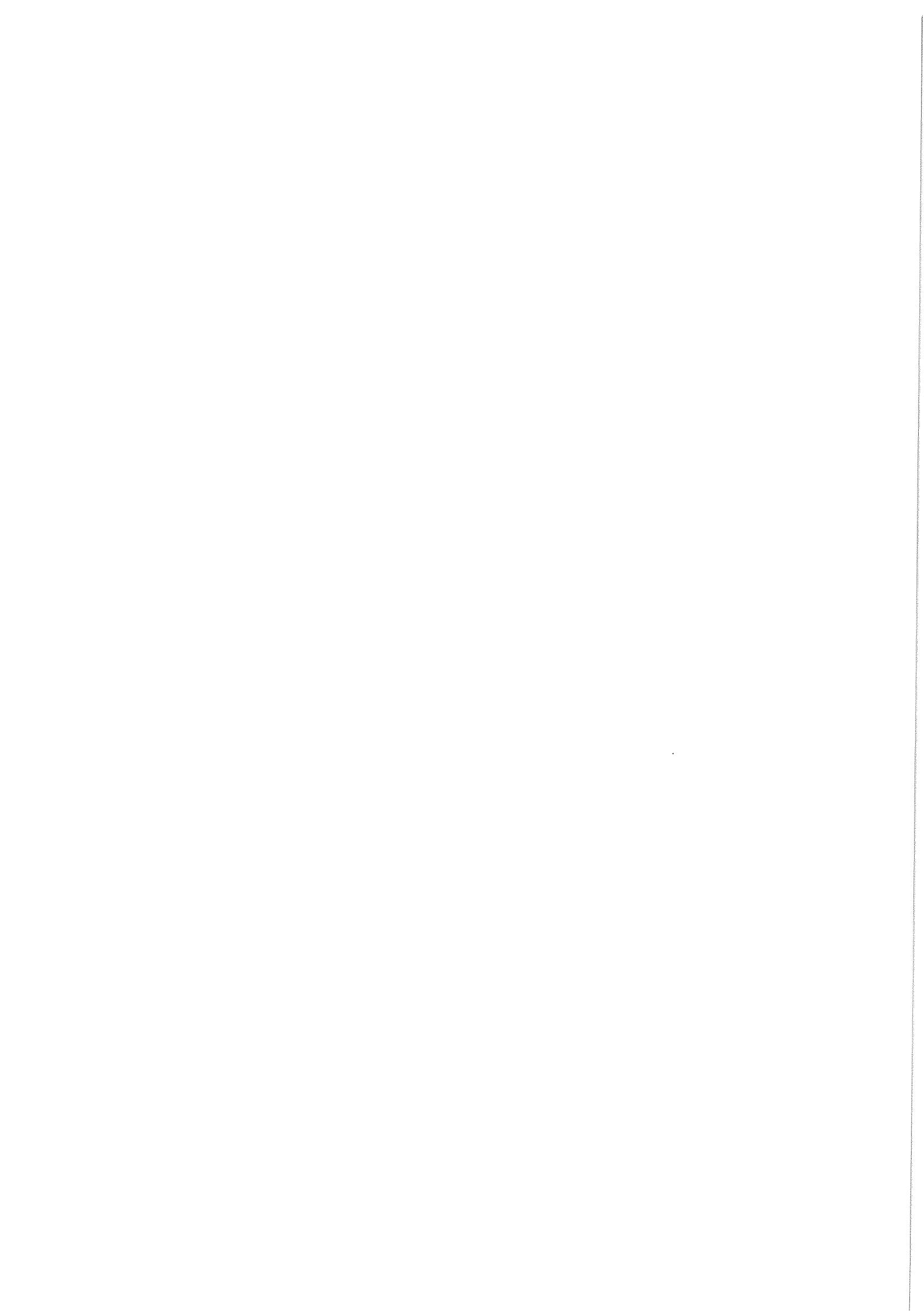
Fondation Rurale de Wallonie – rue des Ecoles, 1 – 7890 Ellezelles – 068/64.66.29
Brigitte Thienpont – Mélanie Vandendriessche

Frasnes-lez-Anvaing

Programme Communal de Développement Rural / A21L

Partie 2 : RAPPORT DE PARTICIPATION

Annexe 13: Synthèse des résultats de la
consultation des jeunes



1. La méthode

- 101 questionnaires retournés (sur 180 distribués)
- Population-cible: les jeunes scolarisés dans la commune et les membres du Conseil Consultatif de la Jeunesse (CJ)
- Le but: connaître leur opinion sur leur commune et solliciter leurs propositions de projets pour l'ODR.

PCDR – Agenda 21 local

Opération de Développement Rural de Frasnes:

Enquête jeunes (12-18 ans)

Septembre 2013

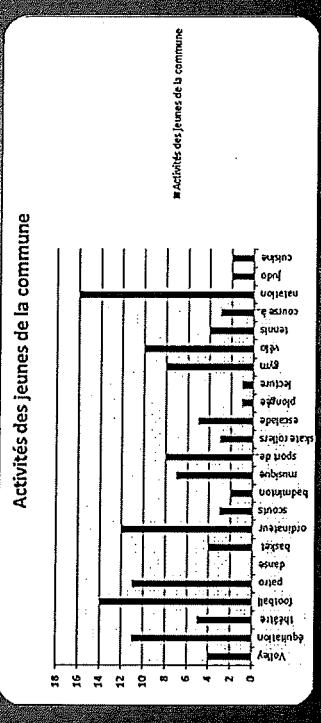
2. La population cible: qui sont ces jeunes ?

- A. L'âge des participants et leur avancement scolaire
- B. Nature et localisation de leurs activités
- C. La mobilité: un problème pour les jeunes frasnois ?

Structure

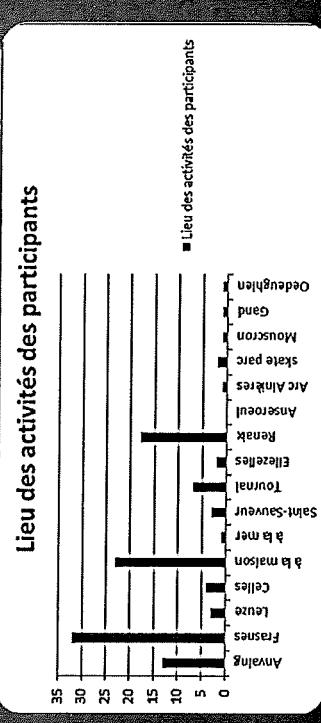
- 1. La méthode
- 2. La population cible: qui sont ces jeunes ?
 - 2.A. L'âge des participants et leur avancement scolaire
 - 2.B. Nature et localisation de leurs activités
 - 2.C. La mobilité: un problème pour les jeunes frasnois ?
- 3. L'attachement des jeunes frasnois à leur commune
- 4. Frasnes, ma commune idéale
- 5. Priorité des projets
- 6. Propositions des jeunes
- 7. Participation future des jeunes
- 8. Conclusion

2.B. Nature et localisation de leurs activités



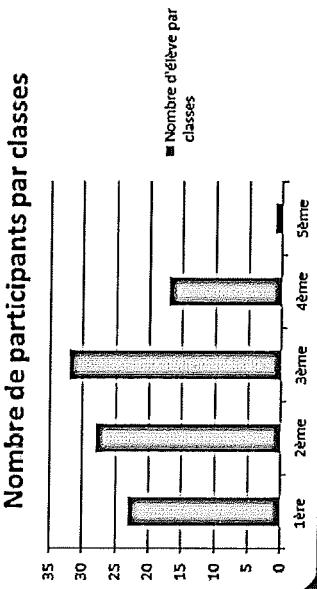
Afin de mieux cerner le profil des jeunes de la commune, nous avons recensé leurs activités. Les jeunes de Frasnes semblent nombreux à effectuer les activités suivantes: équitation, football, Patro, ordinateur (informatique et jeux vidéos), vélo et natation.

2.B. Nature et localisation de leurs activités (suite)



La plupart effectuent les activités sur Frasnes. Renaix et Anvaing sont respectivement la deuxième et la troisième destinations « sportives » des jeunes fransnois.

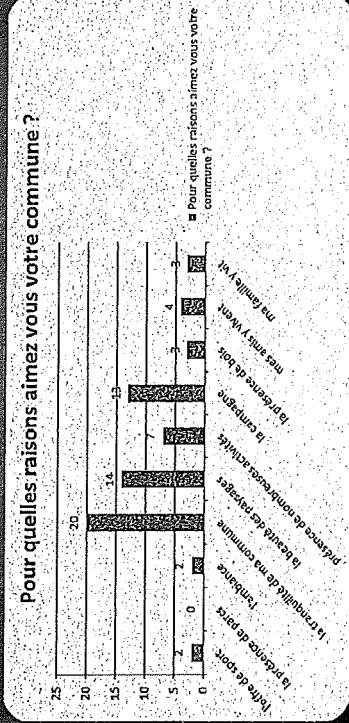
2.A. L'âge des participants et leur avancement scolaire (2)



Ce sont donc essentiellement des jeunes du 1^{er} et du 2^{ème} degré du secondaire qui ont répondu aux questionnaires.

3. L'attachement des jeunes fransois à

- Réponse: globalement, oui, les jeunes y sont attachés.
Pourquoi ?



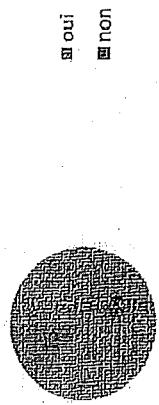
3. L'attachement des jeunes fransois à leur commune (3)

- Les jeunes ayant répondu à ce questionnaire sont nombreux (près de 85%) à déclarer aimer leur commune. Lorsqu'ils sont amenés à expliquer les raisons qui les poussent à apprécier leur commune, les réponses sont partagées: **25% des jeunes apprécient leur commune car elle est calme, 17% évoquent la beauté des paysages et 16% déclarent aimer vivre à la campagne.**

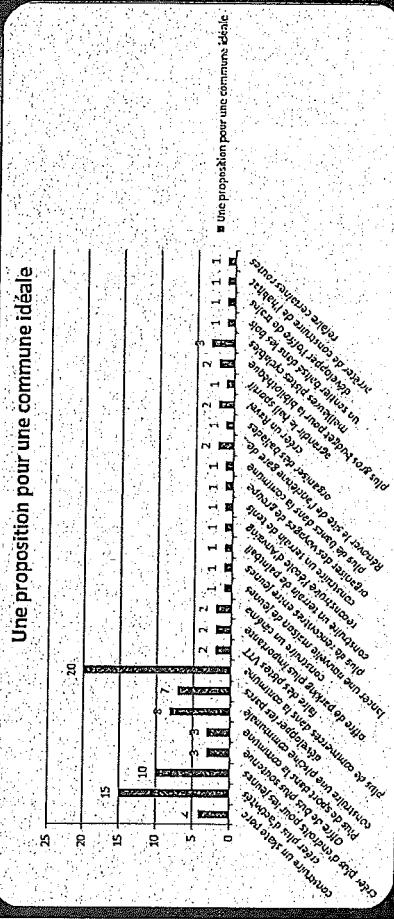
3. L'attachement des jeunes fransois à leur commune

- Question posée : aimez-vous votre commune ?

Aimez-vous votre commune ?



4. Frasnes, ma commune idéale (2)



Les jeunes furent nombreux à proposer un ou plusieurs projets qui permettraient à Frasnes de devenir leur commune idéale. La demande la plus fréquente est de développer les commerces dans la commune. Ils sont nombreux à vouloir voir naître des commerces autre qu'alimentaires. Ensuite, un grand nombre de jeunes semblent vouloir que plus d'activités aient lieu à Frasnes mais ne précisent pas ce qu'ils entendent par activités. Enfin, les jeunes veulent que plus d'endroits de rencontres entre jeunes et d'infrastructures sportives prennent place dans la commune.

5. Priorité des projets

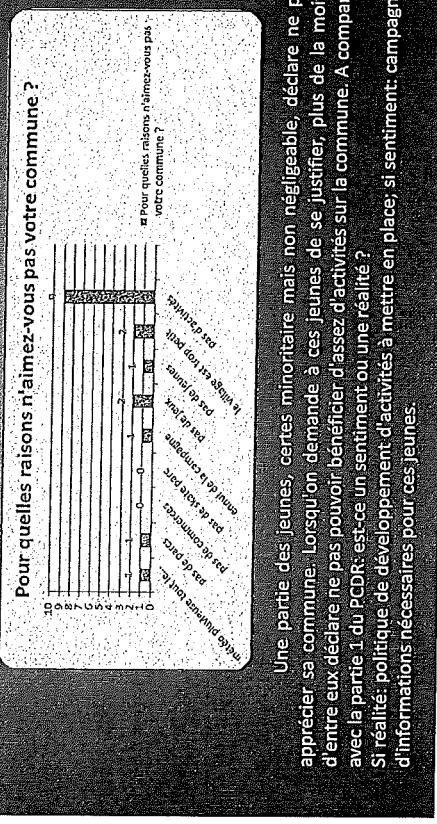
- Principe: dans le questionnaire, il est demandé aux jeunes de faire trois choix parmi 18 propositions. Ces trois choix représentent, par ordre d'importance, les projets auxquels ils tiennent le plus.
 - Méthodes: Deux méthodes peuvent être utilisées pour refléter les préférences de ces jeunes.

4. F

- Question: si vous pouviez effectuer deux propositions pour que Frasnes devienne la commune idéale, quelles seraient-elles ?

3. L'attachement des jeunes frasnois à leur commune (4)

- Pourquoi 15% des jeunes déclarent ne pas aimer leur commune ?

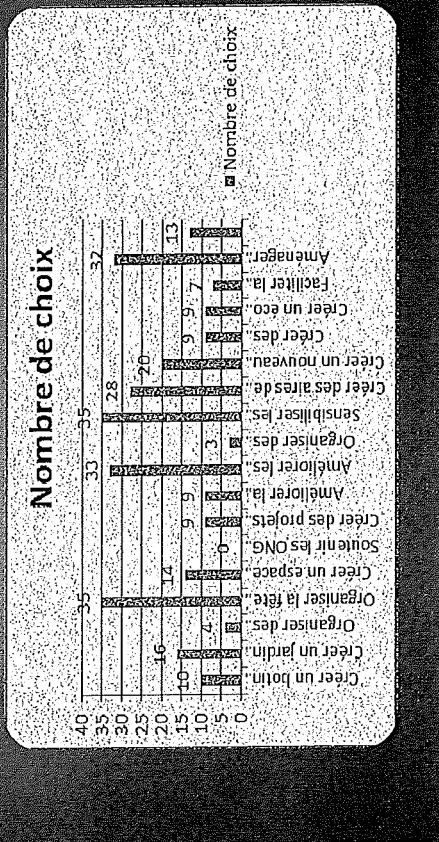


5. Priorité des projets (4)

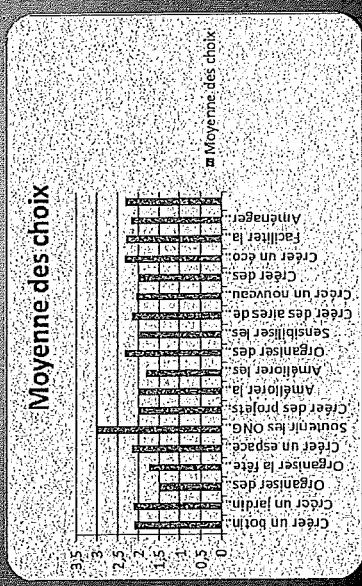
- Méthode 2:** La deuxième méthode est de juger les propositions à l'aune de "l'intensité" du choix des élèves. En effet, même s'il n'y a que 20 jeunes qui choisissent une proposition, si elle est choisie systématiquement comme premier choix, elle vaut peut-être au moins autant la peine de s'y intéresser qu'une proposition qui recueille 33 voix mais qui n'est choisie exclusivement qu'en 3ème position.

5. Priorité des projets (2)

- Méthode 1. La première méthode est de classer les projets selon le nombre de jeunes qui ont choisi ceux-ci parmi leurs trois propositions



5. Priorité des projets (5)



Légende: au plus le chiffre est petit, au plus le choix est « intensif » (a eu tendance à se trouver en premier choix).

La proposition la plus "intense" est "l'organisation d'activités intergénérationnelles et l'amélioration des menus de cantines scolaires par des produits locaux.

5. Priorité des projets (3)

- Méthode 1 : Deux projets arrivent en tête avec 35 votes chacun. La première est d'organiser la fête des villages en été. Cette proposition correspond tout à fait avec le graphique précédent qui montre que les jeunes étaient intéressés à ce que plus d'activités aient lieu dans leur commune. La seconde est de sensibiliser les jeunes au sport. Beaucoup de jeunes fransois semblent particulièrement intéressés par la découverte de nouvelles activités sportives ainsi que par le développement d'infrastructures de qualité.

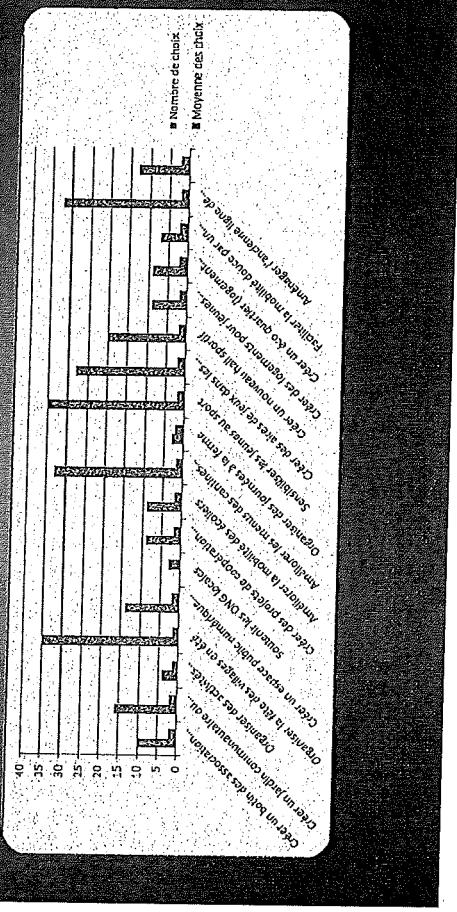
D'autres projets comme "améliorer les menus des cantines scolaires par des produits locaux" (33 votes) ou encore "aménager l'ancienne ligne de chemin de fer en voie verte" (32 votes) sont très populaires.

6. Propositions des jeunes

- 6.A. Méthode
 - 6.B. Nombre de propositions
 - 6.C. Propositions « nature »
 - 6.D. Propositions « sport »
 - 6.E. Propositions « associations »
 - 6.F. propositions « information et communication
 - 6.G. Propositions « ainés »
 - 6.H. Propositions « commerces »
 - 6.I. Propositions « espaces publics »
 - 6.J. Propositions « loisirs »
 - 6.K. Propositions « aide aux démunis »
 - 6.L. Propositions « enseignements et formation »
 - 6.M. Propositions « tourisme »
 - 6.N. Propositions « sentiers »

5. Priorité des projets (6)

- ## • Synthèse des méthodes:



6.A. Méthode

- 12 thèmes présentés dans un tableau
 - Pour chaque thème, possibilité pour le jeune de donner une ou plusieurs propositions de projet.

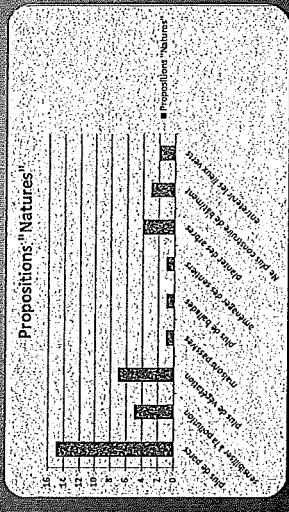
Deux méthodes

 - Tenir compte du nombre de réponses pour chaque catégorie. Indicateur pertinent des centres d'intérêt des jeunes.
 - Tenir compte de la (les) propositions les plus fréquentes pour mieux cerner les attentes des jeunes

5. Priorité des projets (7)

- Résultats à retenir:
 - Avec 32 choix et "amélioration des locaux" semble être jeunes fransois. En "organiser la fête manèges) et en 3^{eme} p
 - En conclusion, les sensibles aux thèmes produits locaux ou commune.

6.C. Les propositions « nature »

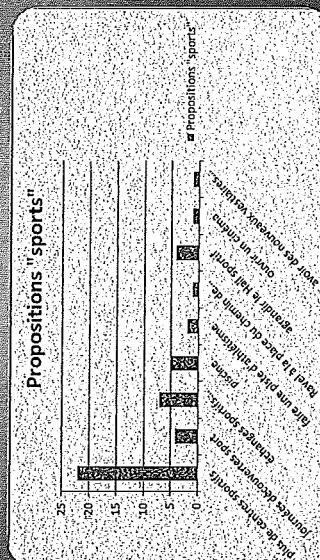


Ce qui a attiré à la nature semble fortement préoccuper les jeunes fransois. Ils sont en effet presque 40 à avoir formulé une proposition de projet relative à ce domaine.

Ce qui revient le plus souvent, c'est la demande de parcs et d'espaces verts. Les jeunes veulent des lieux, tant pour flâner que pour y faire du sport.

De manière générale, ils souhaitent aussi qu'il y ait plus de végétation, de fleurs, ... à Frasnes. Enfin, certains souhaitent que la commune laisse l'occasion aux jeunes de planter des arbres.

6.D. Les propositions « sports »



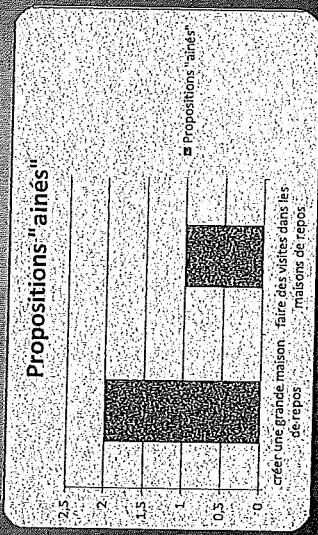
Les propositions relatives au sport sont celles qui sont les plus fréquentes. Les jeunes frasnois semblent réellement demandeurs de projets sportifs et sont près de 50 à avoir formulé au moins une proposition.

Majoritairement, les jeunes veulent un nouveau centre sportif ou du moins souhaitent le développement d'infrastructures sportives de plein air.

6.B. Nombre de propositions (2)

- 3 grandes thématiques: le sport, les commerces et la nature
 - Rejoint les observations du point précédent
 - Des thématiques délaissées: « les aînés » et « les activités associatives »

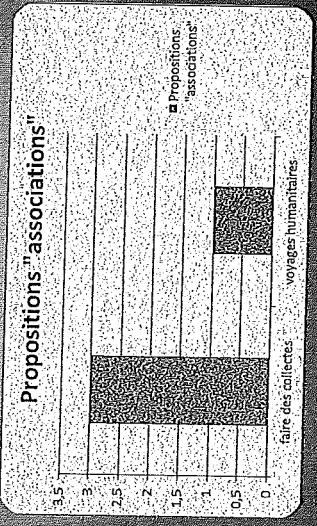
6.G. Les propositions « aînés »



Il s'agit de la catégorie la moins populaire chez les jeunes frasnois. Ils sont seulement 3 à avoir insisté sur celle-ci.

Deux idées: créer une grande maison de repos et faire des visites dans les maisons de repos.

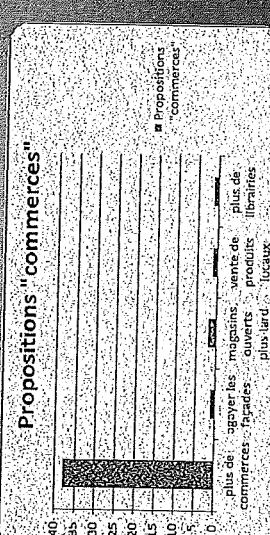
6.E. Les propositions « associations »



Les propositions relatives aux associations n'ont quasi pas inspiré les jeunes interrogés. Seuls 4 jeunes ont émis une proposition.

3 souhaitent voir des collectes (de vêtements, de nourriture, matériel...) naître à Frasnes et 1 étudiant souhaite que soient organisés des voyages humanitaires.

6.H. Les propositions « commerces »

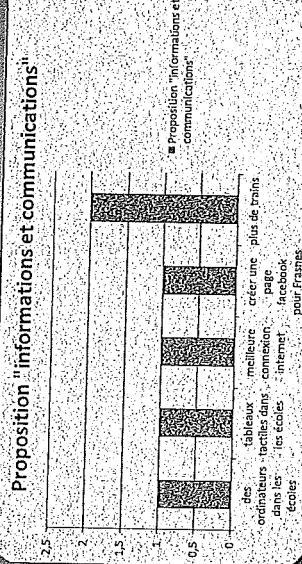


La thématique commerciale est un sujet qui a fortement fait réagir les jeunes frasnois. Ils sont plus de 43 à avoir soumis une proposition à ce sujet.

Lorsque l'on observe le graphique, on peut apercevoir que l'opinion des jeunes à ce sujet est quasi-unanime: ils veulent que plus de commerces viennent s'installer à Frasnes.

Pour l'anecdote, beaucoup indiquent qu'ils n'entendent pas par là des commerces d'alimentation mais bien des chaînes de magasins comme H&M, Zara, ...

6.F. Les propositions « information et Communication »

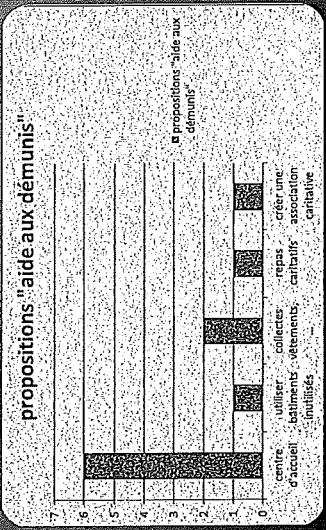


La catégorie « information et communication » ne semble pas avoir inspiré beaucoup plus les jeunes frasnois. Ils sont seulement 6 à avoir émis des propositions.

Les propositions des ordinateurs dans les écoles ou créer une page Facebook pour Frasnes.

Pour les 4 jeunes qui souhaitent voir une gare en activité, il s'agit d'une erreur de compréhension de la question. Cette info peut être relayée vers la mobilité.

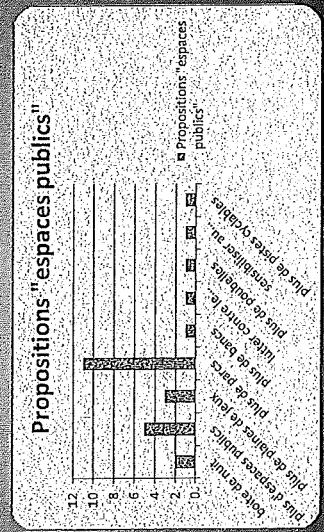
6.K. Les propositions « aide aux démunis »



La catégorie « aide aux démunis » n'a pas rencontré un fort succès (11 propositions).

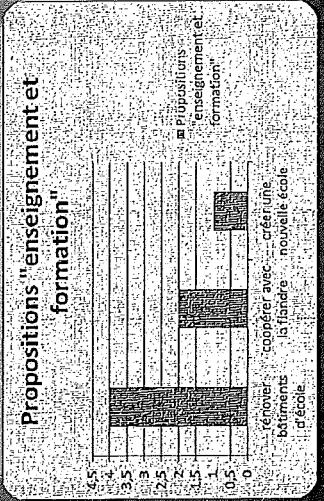
6 jeunes se montrent favorables à la création d'un centre d'accueil et 2 jeunes souhaitent voir la mise en place d'une collecte de vêtements.

6.I. Les propositions « espaces publics »



Plus de 11 jeunes frasnois se sont exprimés pour qu'il y ait plus de parcs dans Frasnes et, de manière générale, les jeunes sont en attente d'espaces publics «verts».

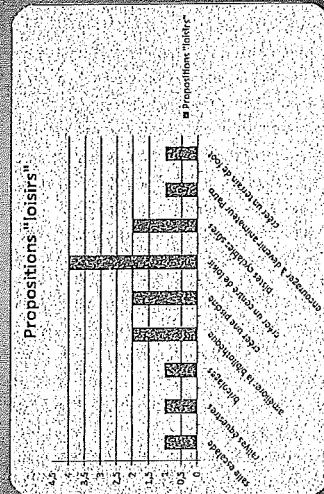
6.L. Propositions « enseignement et formation »



La catégorie « enseignement et formation » n'a pas, elle non plus, attiré beaucoup de jeunes.

Cependant, ils sont 4 à vouloir voir les bâtiments d'école rénovés et 2 émettent le souhait d'une plus forte coopération avec la Flandre.

6.J. Les propositions « loisirs »

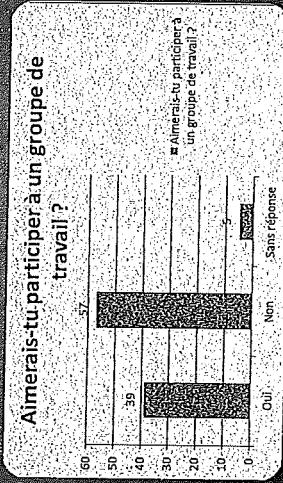


La catégorie « loisirs » a rencontré un faible succès (15 propositions). 4 jeunes ont opté pour la création d'un centre de loisirs.

L'amélioration de la bibliothèque, la création d'une piscine et l'amélioration de la sécurité des pistes cyclables semblent aussi préoccuper les jeunes.

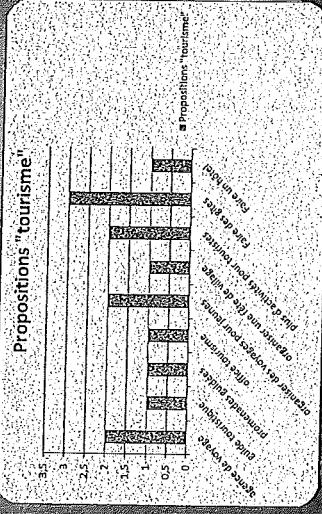
7. Participation future des jeunes

- Question: « Aimerais-tu participer à un groupe de travail encadré par des adultes, sur les projets concernant les jeunes? »



Sur 101 jeunes, 39 accepteraient de participer à un groupe de travail. 5 jeunes n'ont pas répondu à la question.

6.M. Propositions « tourisme »



La catégorie touristique a eu un succès modéré (14 propositions).

Les jeunes ont émis des idées telles que « faire des gîtes », « créer une agence de voyage », « organiser des voyages pour jeunes » ou encore « organiser plus d'activités pour les touristes ».

8. CONCLUSION

• Peu de problèmes de mobilité liés aux déplacements scolaires et de loisirs.

• 84% ont un attachement à leur commune notamment pour le calme de la campagne et les paysages.

• 15% n'apprécient pas de vivre à Frasnes à cause du peu d'activités pour les jeunes.

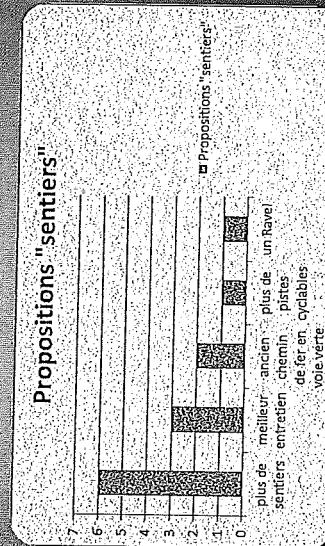
• *Frasnes serait une commune idéale si on pouvait augmenter le nombre de commerces (boutiques), créer des endroits de rencontre pour les jeunes et implanter de nouvelles infrastructures sportives.*

• *Projets prioritaires pour les jeunes: organiser une fête des villages en été, sensibiliser et inciter les jeunes au sport, améliorer les menus des cantines et aménager l'ancienne ligne de chemin de fer en liaison verte.*

• *Grandes thématiques à étudier avec eux: le sport, le commerce, la nature, les espaces publics, le tourisme et les sentiers.*

• 39% des jeunes souhaitent participer à un groupe de travail « jeunesse ».

6.N. Propositions « sentiers »



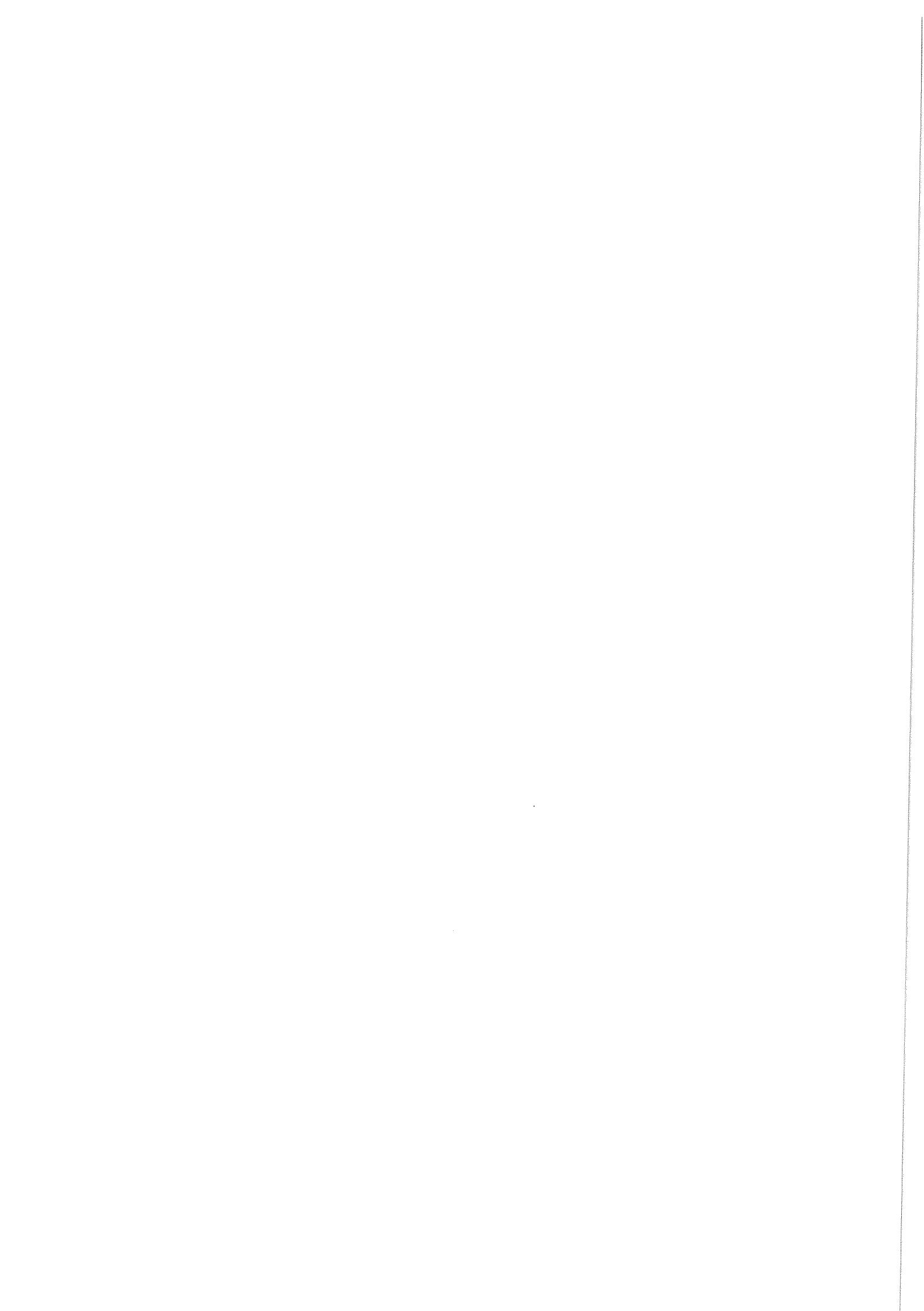
Cette dernière catégorie a, elle aussi, rencontré un succès modéré (13 propositions). Les jeunes souhaitent que plus de sentiers soient créés à Frasnes et 3 d'entre-eux demandent un meilleur entretien de ceux-ci.

Frasnes-lez-Anvaing

Programme Communal de Développement Rural / A21L

Partie 2 : RAPPORT DE PARTICIPATION

Annexe 14: Enquête destinée aux agriculteurs





FOIRE AGRICOLE DE FRASNES-LEZ-ANVAING

Enquête destinée aux agriculteurs frasnois dans le cadre de la mise en œuvre
du nouveau Programme Communal de Développement Rural

Age:.....

Village.....

Pour améliorer l'agriculture et votre métier d'agriculteur en particulier,
quel(s) est (sont) le(s) projet(s) que la Commune pourrait mettre en œuvre
dans les 10 prochaines années?

1ère idée.....

.....

2ème idée.....

.....

3ème idée.....

.....

Veuillez déposer le questionnaire dans l'urne située dans le stand de la Province afin que les données puissent être analysées.

Merci pour votre collaboration.



FOIRE AGRICOLE DE FRASNES-LEZ-ANVAING

Enquête destinée aux agriculteurs frasnois dans le cadre de la mise en œuvre
du nouveau Programme Communal de Développement Rural

Age:.....

Village.....

Pour améliorer l'agriculture et votre métier d'agriculteur en particulier,
quel(s) est (sont) le(s) projet(s) que la Commune pourrait mettre en œuvre
dans les 10 prochaines années?

1ère idée.....

.....

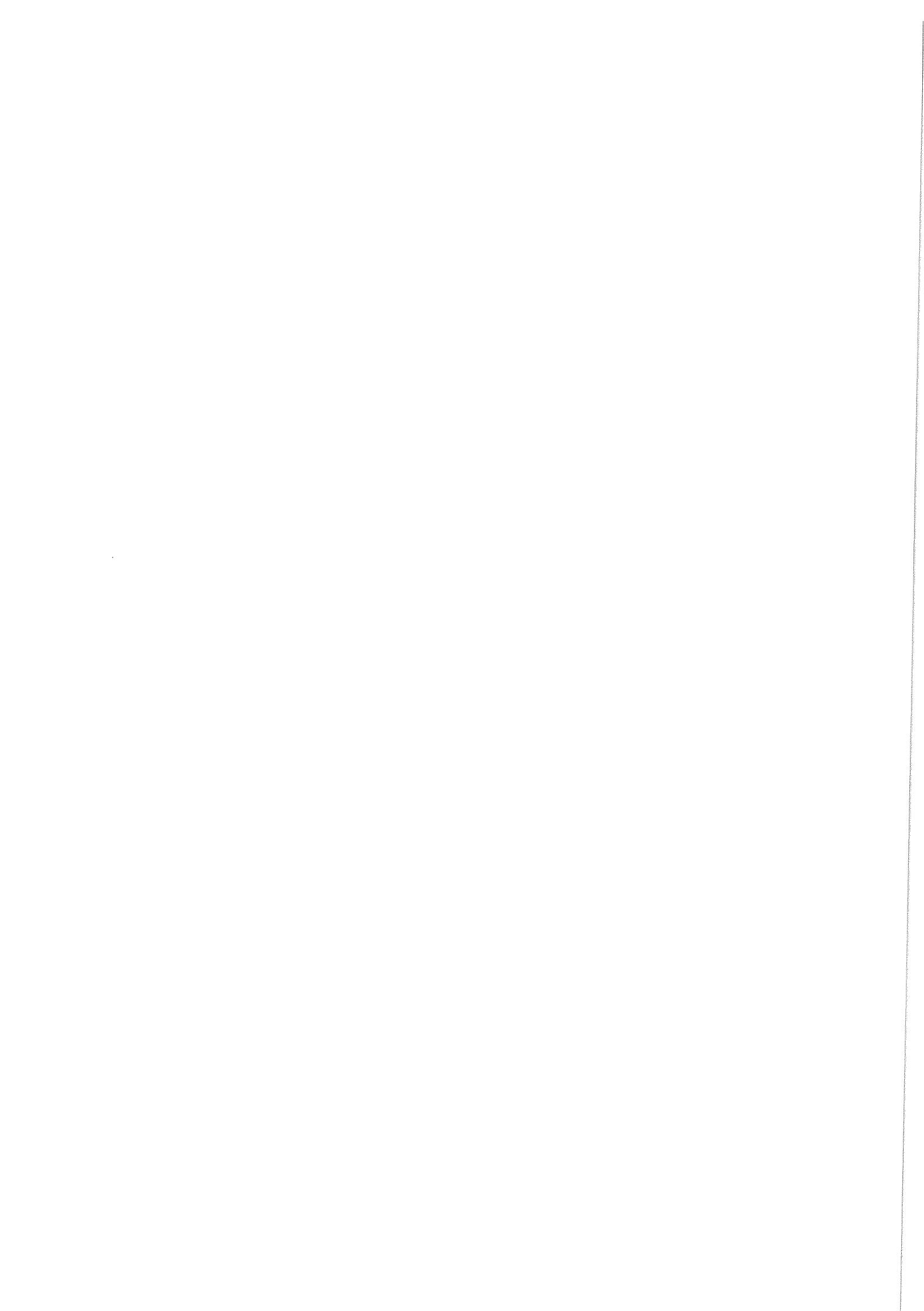
2ème idée.....

.....

3ème idée.....

Veuillez déposer le questionnaire dans l'urne située dans le stand de la Province afin que les données puissent être analysées.

Merci pour votre collaboration.

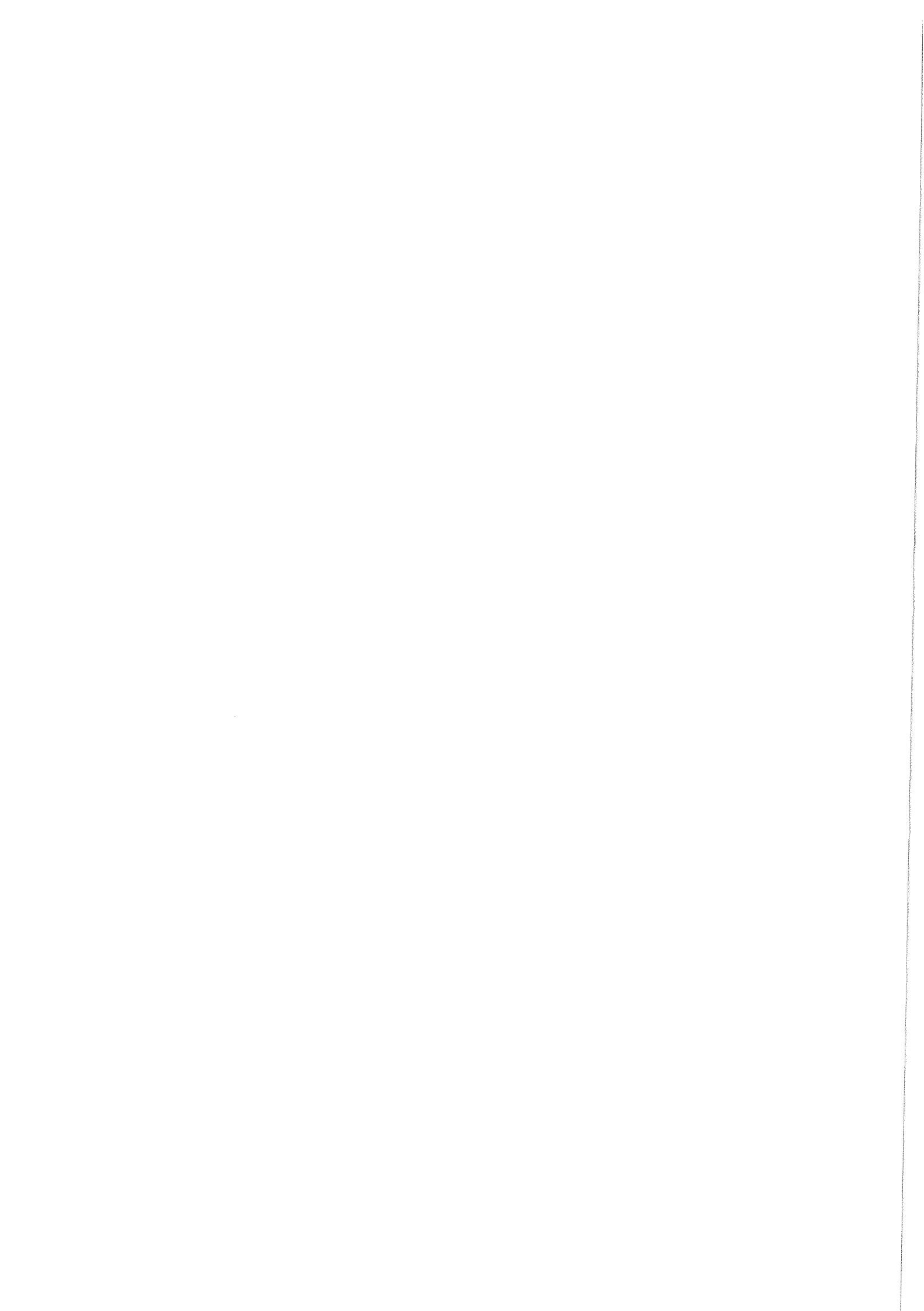


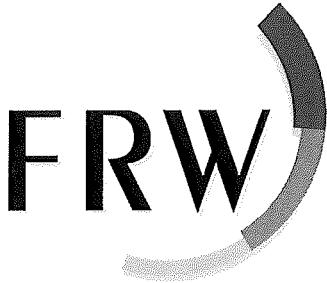
Frasnes-lez-Anvaing

Programme Communal de Développement Rural / A21L

Partie 2 : RAPPORT DE PARTICIPATION

Annexe 15: Compte rendu de la réunion du
Conseil des Villages du 24/09/2013





Frasnes-Lez-Anvaing
Opération de Développement Rural

**Compte-rendu de la rencontre avec le Conseil des Villages
du 24 septembre 2013 - 19h30 – Salle PISQ**

Présents

Mr Jean-Luc Crucke - Bourgmestre
M. Pierre Bourdeaud'huy – Echevin du Développement rural

Mme Brigitte Thienpont, FRW
Mme Mélanie Vandendriessche, FRW

15 membres du Conseil des villages

I. Introduction

Monsieur le Bourgmestre souhaite la bienvenue et demande aux membres s'ils sont d'accord d'intervertir les deux points de l'ordre de jour pour pouvoir libérer plus vite les deux policiers chargés de l'information sur la lutte contre les cambriolages. La demande est acceptée par l'assemblée.

II. Présentation de l'Opération de Développement rural (ODR) – Débat

Mme Thienpont rappelle le contexte de la réunion.

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Programme Communal de Développement Rural/Agenda 21 Local (PCDR/A21L)** de l'entité, la FRW a démarré la consultation citoyenne *par 3 séances d'information publiques* (entre mai et juin 2012) poursuivies en septembre 2012 par *une exposition sur le bilan des deux précédentes ODR*.

Entre les mois de juin et de novembre 2012, les agents de développement ont procédé à des *entretiens individuels de personnes-ressources* qui se sont prolongés par *7 groupes de travail* (entre avril et juin 2013).

Toutes les informations recueillies lors de ces rencontres seront mises en parallèle avec le diagnostic réalisé par le bureau d'étude JNC AWP pour aboutir à la définition d'objectifs de développement pour les 10 prochaines années.

Avant de se lancer dans la réalisation des objectifs, la FRW a voulu approfondir certaines thématiques par des consultations ciblées pour que le PCDR/A21L soit en totale adéquation avec les souhaits de la population.



Les consultations ciblées sont les suivantes : les jeunes, les aînés, les agriculteurs, le Conseil des villages, la CCATM et le CCE.

Mme Vandendriessche présente la ligne du temps de l'ODR et les étapes à venir (voir annexe). Elle explique ensuite que la Commission locale de Développement rural (CLDR) sera mise en place fin de l'année 2013. Les membres du Conseil des Villages (CdV) souhaitant y participer sont priés de s'inscrire. Ils seront invités personnellement à poser leur candidature.

III. Présentation des résultats de la participation citoyenne.

Par souci de clarté, les résultats sont présentés sous forme d'une liste de projets à affiner, compléter ou encore supprimer.

Chaque projet repris par thématique est passé en revue pour avis des membres.

Si le titre est encadré = accepté par le CdV

Si le titre est barré = refusé par le CdV ou ne fera pas l'objet d'une fiche-projet PCDR

Si le titre est souligné = demande une réflexion supplémentaire

Vie associative, culturelle et sportive

Créer des locaux pour accueillir les activités de Montroeul-au-Bois.

Cette demande émane du comité des fêtes de Montroeul. Ce projet pourrait pallier l'absence de locaux dans le village. La salle paroissiale « La cure » peut se louer mais sa capacité ne permet pas d'y faire des activités de grande envergure (la Pentecôte, les soirées thématiques, le réveillon solidaire,...).

Idée à creuser.

Créer une salle polyvalente à St Sauveur

Ce projet répond à une demande du CCA qui ne dispose d'aucun lieu pour organiser des activités sur St Sauveur. La salle polyvalente ne doit pas être forcément de grande capacité mais doit posséder une petite cuisine, une salle de moyenne surface et une autre plus petite. La salle des Genêts est citée comme lieu potentiel mais elle vient d'être achetée par un privé pour en faire des logements.

Créer une salle culturelle à Frasnes-lez-Buissenal (centre)

Il s'agit d'une demande plus large de la population qui souhaite avoir un outil performant pour accueillir les activités culturelles, artistiques et économiques de la commune.

Cet espace devrait être modulable pour pouvoir recevoir les troupes de théâtres, les concerts, les conférences, les artistes... Plus ce bâtiment sera flexible, plus il répondra aux nombreuses demandes de la population.

Créer des aires de jeux pour les enfants (notamment aux abords des Maisons de villages)

Les membres sont tout à fait d'accord avec le principe.

Créer un calendrier annuel ou semestriel des activités associatives, culturelles et sportives

La demande se justifie vu le nombre important d'activités récurrentes. Une réflexion doit être menée pour savoir quel serait le meilleur support d'information. Certains membres parlent d'utiliser « La fourmilière » qui paraît tous les 3 mois. Le site internet communal pourrait être utilisé. C'est d'ailleurs déjà le cas : les associations qui le souhaitent peuvent renseigner leurs activités. Cette pratique devrait être généralisée. Une version papier du calendrier est aussi primordiale. Un membre du CdV indique qu'un calendrier des artistes existe. Les cases du mensuel pourraient être complétées par les activités récurrentes menées sur l'entité.

Concrétiser le projet du hall sportif d'Anvaing

Le hall sportif actuel ne peut plus recevoir les nombreuses activités sportives des clubs et la commune est dans l'incapacité d'agrandir ce complexe à l'endroit actuel. D'où l'idée de proposer un nouvel outil équipé de manière à pouvoir répondre aux demandes des citoyens. Ce projet est demandé par la population, jeunes et moins jeunes.

Sensibiliser les jeunes aux bienfaits du sport (aides financières, sport-pass, chèque-sport, salon des sports...)

Les jeunes sont conscients des bienfaits du sport mais ils ne peuvent pas toujours se permettre d'avoir plusieurs activités sportives faute de moyens. Ils souhaitent que l'on mette en place des mesures permettant de pratiquer du sport de façon plus démocratique. Un salon des sports est également demandé afin de rassembler toutes les associations de l'entité et faire connaître leurs activités, horaires et tarifs,...

Créer un café des artistes (ex : café littéraire, café concert,...)

L'idée semble plaire aux membres du CdV mais ils proposent de l'inclure dans le projet de salle culturelle. Le café concert ou littéraire pourrait être la cafétéria du bâtiment.

Organiser une fête des villages en été

L'assemblée juge qu'il y a déjà assez de festivités estivales dans les villages sans devoir en ajouter de nouvelles. Un participant signale que certains villages sont plus actifs que d'autres et que cela dépend notamment de l'âge et du dynamisme des organisateurs.

Projet à supprimer.

Créer une Maison de Village à Moustier

La salle de gym de l'école de Moustier est actuellement utilisée par les associations du village. Celles-ci souhaitent disposer de locaux plus structurés, dont une salle moyenne (max. 200 personnes).

Cadre de vie

Embellir les espaces publics de façon plus durable (matériaux, végétation, éclairage)

La population souhaite que le fleurissement des espaces publics soit mieux pensé : plantes vivaces plutôt que annuelles, arbustes, prés fleuris, fleurs sauvages... soit des espaces qui demandent moins d'entretien pour le service communal.

Créer un parc communal (jogging, jeux, bancs,...)

La commune ne possède pas de véritable parc où l'on puisse se balader, jouer, faire du jogging.... Monsieur le Bourgmestre signale que l'espace public du projet « Frasnes-les-Bassins » peut répondre à cette demande. A réfléchir.

Tourisme et patrimoine

Aménager l'ancienne ligne de chemin de fer en voie verte

Cette liaison entre Leuze et Renaix est une véritable épine dorsale pour les modes doux. La priorité à donner à ce projet est d'en donner la gestion à la commune ; pour l'instant ce bien appartient toujours à Infrabel. Il faudra ensuite réfléchir à son aménagement (léger, naturel, en dur...)

L'assemblée est convaincue de l'utilité de ce projet.

Concevoir un livret d'informations touristiques (pour les hébergements touristiques notamment)

Il existe déjà un guide touristique communal mais celui-ci ne reprend pas toutes les activités importantes de l'entité. Il s'agit ici de réaliser une farde d'informations à l'attention des touristes qui passent quelques jours au Pays des Collines.

Ce projet ne doit pas faire l'objet d'une fiche-projet mais doit s'intégrer dans les missions d'un Office du Tourisme.

Proposer des formules « clé en main » (sur base de thèmes : nature, gastronomie, bien-être...)

Même remarque que précédemment ; ce projet doit être mené par un Office du Tourisme.

Créer un Office du Tourisme

Plusieurs localisations sont proposées : Frasnes-Les-Bassins, à coté de la bibliothèque ou encore à l'ancienne gare de Frasnes. Le Bourgmestre signale qu'une partie du Musée du Sucre sera utilisé par le CPAS.

Créer un produit d'appel fort

Certaines communes s'identifient par un symbole, une activité ou encore une légende (exemple d'Ellezelles avec son folklore, ses sorcières et son sentier de l'étrange).

Frasnes devrait se forger une identité forte en se basant sur un produit phare qui serait décliné de différentes manières : Horeca, boulanger, pâtissier, folklore, ... Les fourmis sont citées mais sans la sucrerie, cela aura moins d'impact. Un participant souligne l'importance des activités de l'asinerie et se demande si cette thématique ne pourrait pas être développée. A creuser.

Valoriser davantage les produits locaux

Il s'agit ici d'intensifier le marché fermier et de créer d'autres actions de valorisation des circuits courts.

Un membre du CdV souligne la problématique des contrôles AFSCA dans ce domaine. Si on n'arrive pas à assouplir les mesures, il sera de plus en plus difficile d'encourager la diversification agricole.

Renforcer le WE de l'artisan

La demande vise à amplifier la mise en valeur des artistes et artisans de l'entité. Cette action plus ciblée pourrait être intégrée dans une fiche-projet en lien avec le thème.

Relancer la Commission des patrimoines

La Commission des Patrimoines était un projet de l'ancien PCDR. Elle a été mise en place en 2011 et s'est rassemblée 3 ou 4 fois. Faute de réelle organisation au sein du groupe, elle a arrêté de se réunir.

Pour valoriser et promouvoir les éléments du patrimoine frasnois, il serait important de la relancer.

Mobilité et sécurité

Concevoir des réseaux de liaisons lentes et sécurisées.

Ce projet vise la création d'un réseau de liaisons utiles et sécurisées sur tout le territoire. Le sentier qui relie l'école d'Oeudeghien à la rue du village et à la place est un bel exemple.

Ce projet serait complémentaire au projet Cyclo 13.

Aménager l'ancienne ligne du tram pour les piétons et les cyclistes

Il s'agit de restaurer un tronçon de 4 ou 5 kms entre le rond-point du sucre et la Cense de Rigaux. Ce bien est propriété de la province mais des discussions pourront être menées en faveur du projet.

Concrétiser le projet Cyclo 13

Le conseil des villages est favorable au projet.

Concrétiser les derniers projets du PCM

Accord du CdV.

Aménager et soigner les portes d'entrées (A8 et N60)

Afin de rendre la commune de Frasnes « visible » et attractive, il est indispensable d'aménager les entrées et sorties des villages. Ces aménagements seront de nature différente en fonction de leur gabarit et de leur statut de propriété : A8, N60 ou voiries communales.

Sensibiliser au covoiturage et créer une zone de stationnement

Dans un contexte de crise économique tel que nous le connaissons actuellement, la Commune de Frasnes tend à aider ses concitoyens en mettant à leur disposition un service de covoiturage en ligne appelé Carpoolplaza. Un projet de parking de covoiturage est à l'étude. Il se situera aux abords de l'A8, près du rond-point des fourmis.

Promouvoir le Vélobus et le Pédibus

Le principe consiste à convoyer les enfants sur le trajet domicile-école ; les enfants d'un quartier se déplacent à pied ou en vélo, encadrés par des parents équipés de gilets

fluorescents. Les groupes d'enfants se forment à des endroits déterminés et ont un horaire précis. Plusieurs lignes peuvent desservir la même école.

Créer des poches de stationnement au centre de Frasnes

Cette demande répond au manque de place de parking aux abords des commerces du centre de Frasnes. Le nouvel aménagement ne favorise pas le stationnement et les commerçants s'en plaignent. Trouver de nouvelles zones de stationnement dans le centre du bourg ne sera pas chose facile. Monsieur le Bourgmestre souligne que l'activation de la zone bleue devrait rendre de nombreuses places aux consommateurs. Il est également important de signaler le parking de 120 places à partir de la rue Léon Desmottes et des rues alentours. Une attention toute particulière doit aussi être apportée aux places pour PMR.

Logements

Créer des logements pour personnes âgées

Le vieillissement de la population entraîne de nouvelles demandes en soins de santé, soins à domicile et en logement adapté. La demande vise l'accès à des maisons ou des appartements deux chambres, proches des commerces et des services.

Ce projet est une priorité pour les membres du CdV.

Le CdV souhaite qu'une résidence service soit créée pour les PMR. Ce projet prévu par le CPAS est déjà en cours.

Créer des logements pour jeunes couples (tremplin ou classique)

L'objectif des logements tremplins est bien de favoriser l'installation des jeunes couples dans la commune et leur accès à la propriété. Concrètement, ce principe se traduit par la restitution d'une partie des loyers versés sous forme de ristourne si le locataire acquiert ou fait construire dans la commune un bien immobilier destiné à devenir son domicile principal. Projet retenu par l'assemblée.

Concevoir un quartier durable

Le projet « Label FLA » qui est en cours d'étude est un bel exemple ; il vise la création d'un quartier durable dans une optique de mixité sociale et d'innovations écologiques. Il s'étendra sur 7 hectares, à proximité de la place et de l'église (près du terrain de foot).

Enseignement – Formation - Enfance

Encourager les projets de l'ASBL « Frasnes-les-Talents »

A son actif, l'ASBL a déjà quelques belles réalisations telles qu'une enquête approfondie sur les souhaits de la jeunesse frasnoise, une action « multilinguisme » à destination des jeunes, la mise sur pied d'un blocus pour les étudiants du Supérieur à la Bibliothèque de Frasnes et dernièrement, un séminaire d'un jour pour les chercheurs d'emploi, intitulé : « Décrocher le job, un jeu d'enfant ».

Le projet vise à renforcer et intensifier ces actions et à en créer d'autres. L'aide sera essentiellement logistique et dans une moindre mesure, financière.

Améliorer les bâtiments scolaires

La Commune est bien consciente du problème. L'agrandissement de l'école d'Oeudeghien est en cours. Cela ne fera pas l'objet d'une fiche-projet du PCDR.

Promouvoir l'apprentissage des langues pour les adultes

Pas de remarque de l'assemblée.

Améliorer la qualité des repas des cantines (produits locaux)

Projet complémentaire à la valorisation des productions locales et au retour « du goût » dans les cantines scolaires et cantines d'entreprises. L'équipe du Parc naturel du Pays des Collines planche déjà sur le sujet. A suivre.

Créer un centre de télétravail (coworking)

Dans un monde où le télétravail se développe, l'option du travail au domicile n'est pas toujours la meilleure. En effet, les conditions de travail ne sont pas toujours idéales, les distractions sont nombreuses et l'employeur a du mal de se rendre compte si l'employé est effectivement en train de travailler. L'option « centre de télétravail » est donc une excellente alternative.

De plus, cela peut diminuer significativement les déplacements domicile/travail.

Un participant signale que pour que ce projet soit efficace, il est impératif de revoir complètement le réseau ADSL de l'entité car les liaisons sont très mauvaises.

Augmenter la capacité d'accueil de la petite enfance par des crèches ou des maisons d'enfants

L'évolution de la société engendre un accroissement des demandes d'accueil. Lors des consultations citoyennes, de nombreux jeunes parents ont émis le souhait de voir se créer à Frasnes de nouveaux points d'accueil (crèches et maisons d'enfants).

Le projet « Plan Cigogne 3 » à Oeudeghien devrait répondre en partie à la demande. Le projet est prêt, la commune attend le feu vert du Ministre Nollet pour le lancer.

Organiser un salon de la petite enfance et du bien-être

Les professionnels de la petite enfance pourraient se rassembler et présenter leurs actions et activités pour l'enfant ; de la naissance à la maternelle (Educateur, accueillante à domicile, responsable de crèche, logopède, kiné, bibliothécaire, professionnels de la santé et du bien-être...)

Le CdV est favorable au projet.

Economie - Agriculture et ruralité

Consolider les outils et projets mis en place

Qu'ils s'agissent des projets comme la Foire commerciale, la Foire agricole ou encore l'Association du commerce et de l'Entreprise ou de projets plus ambitieux comme le nouveau zoning de la sucrerie, la population souhaite leur continuité et leur développement.

Préserver la ruralité et les paysages par la maîtrise de l'urbanisation

Les participants signalent que 3 zones de Frasnes sont reprises dans la carte wallonne de l'éolien. Celles-ci sont considérées comme zones potentielles avec aléa et ne devraient donc pas être mises en œuvre dans un premier temps. Par contre, des villages voisins (Thimougies, Quartes) sont repris comme zones potentielles sans aléa.

Développer l'agroforesterie

L'agroforesterie se développe en France. Ce mode d'exploitation des terres agricoles associant des plantations d'arbres dans des cultures permettrait de doubler les bénéfices de l'agriculteur. Des parcelles témoins sont présentes en Belgique et gérées par l'université de Gembloux et la DNF. Il serait intéressant de se renseigner et de positionner Frasnes pour ce type de projets. A réfléchir.

Créer une unité de biométhanisation

Ce projet répond au développement des énergies renouvelables.

Outre le fait que la biométhanisation soit une source importante de production d'énergie, elle répond également à des considérations relatives à la valorisation des sous-produits agricoles, à la valorisation de nouvelles cultures ou encore à la production d'engrais...

Plusieurs agriculteurs sont prêts à s'inscrire dans ce projet à condition que la commune ait identifié les possibles utilisations de l'énergie produite. Une étude de faisabilité devrait déterminer la pertinence du projet.

Consulter les agriculteurs lors d'aménagements publics (largeur de voirie)

Cette demande ne fera pas l'objet d'une fiche-projet mais sera prise en compte lors de la mise en œuvre de projets de voiries, d'aménagements d'espaces publics,...

Créer une convention entre l'agriculteur et la commune pour l'entretien des routes en hiver

Cela se fait déjà avec quelques agriculteurs. La Commune envisage de continuer le partenariat, voire de l'étendre.

Créer un hall relais agricole

Le ministre Di Antonio a annoncé un nouvel appel à projets pour la construction de halls relais agricoles en 2013.

Le Collège a décidé de rentrer un dossier en collaboration avec le PNPC.

Une étude de faisabilité est en cours (fonctionnalité, localisation, production, vente...) et les résultats seront déterminants pour la mise en œuvre ou non du projet.

Encourager les projets du PCDN

Les fiches actions seront finalisées en octobre et la charte sera signée en novembre. Certaines actions pourront sans doute faire l'objet d'une fiche-projet PCDR.

Développement durable et coopération

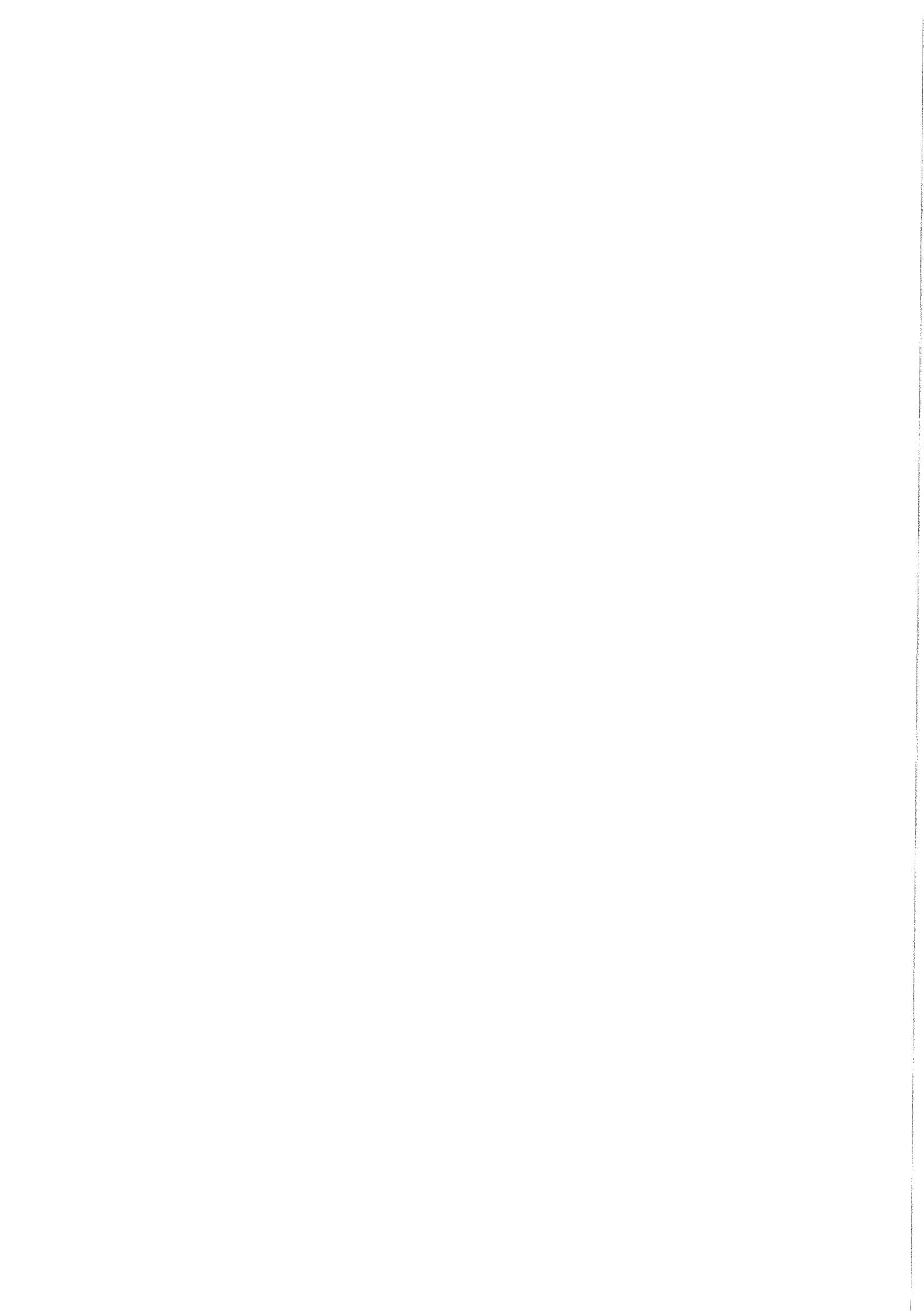
Donner priorité aux projets durables et citoyens (éoliennes, bâtiment passif et basse-énergie...)

Les bâtiments basse-énergie seront privilégiés par rapport au passif pour une question de coût-bénéfice. Mais une réflexion en faveur du passif sera menée pour chaque projet.

Renforcer le projet de coopération avec l'Inde et Initier d'autres projets de coopération (collecte de vêtements, de matériel médical,...)

Les bourses de vêtements se font déjà dans l'entité mais pas forcément pour l'étranger. L'assemblée est favorable au projet.

Brigitte THIENPONT,
Mélanie VANDENDRIESSCHE,
Agents de développement de l'équipe Wallonie picarde de la FRW

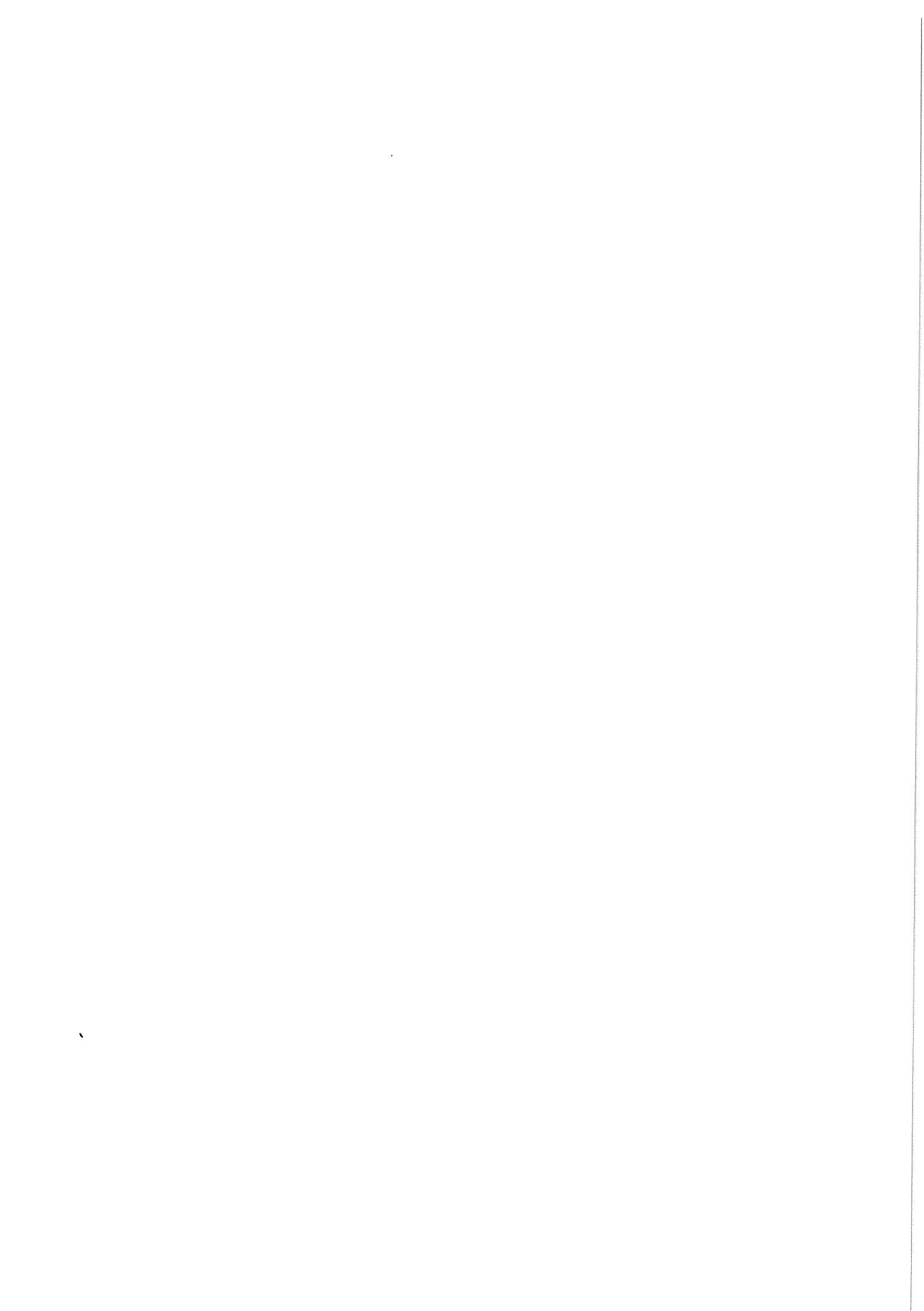


Frasnes-lez-Anvaing

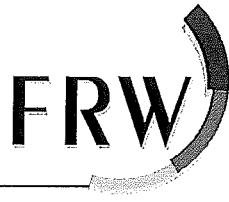
Programme Communal de Développement Rural / A21L

Partie 2 : RAPPORT DE PARTICIPATION

Annexe 16 : Questionnaire destiné au CCE



Réserve aux membres du CCE



Commune de Frasnes-lez-Anvaing

Opération de Développement Rural.

Enquête jeunes (10-12 ans)

Le contexte : la commune de Frasnes-lez-Anvaing vient de lancer une troisième opération de développement rural.

Le but : construire ensemble un programme communal de développement rural et mettre en œuvre des projets et des actions concrètes en fonction des besoins des habitants de l'entité, raison pour laquelle la participation de tous les habitants, jeunes compris, est primordiale !

Comment : en enquêtant sur les avis et souhaits des enfants du CCE.

Tous les résultats seront intégrés dans la réflexion sur le développement de ta commune.

Questionnaire à remplir avec votre instituteur ou institutrice

Ecole : Village :

Quels sont les activités ou hobbies les plus pratiqués?

Où sont-ils pratiqués ?

The diagram consists of five horizontal dotted lines arranged vertically. Each line ends in a small black arrowhead pointing downwards and to the right. The lines are evenly spaced and extend across the width of the page.

Y a-t-il des problèmes de déplacements pour se rendre à l'école ?

Y a-t'il des problèmes de déplacements pour les loisirs ?.....

Quelques questions générales :

Aimez-vous votre commune ?

O Oui

Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

O Non

Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Que faudrait-il changer pour obtenir la commune Idéale ?

Proposition 1

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Proposition 2 :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Que faudrait-il développer en priorité à Frasnes ?

Les adultes ont été consultés, voici leurs propositions pour les jeunes.

Choisissez les 5 projets les plus importants à vos yeux

Propositions	Choix	Commentaires
Créer un bottin des associations culturelles, sportives et festives		
Créer un jardin communautaire ou un jardin intergénérationnel		
Organiser des activités intergénérationnelles		
Organiser la fête des villages en été		
Créer un espace public numérique (EPN)		
Soutenir les ONG locales		
Créer de nouveaux projets de coopération Nord/Sud avec les écoles		
Améliorer la mobilité des écoliers		
Améliorer les menus des cantines scolaires par des produits locaux		
Organiser des journées à la ferme		
Sensibiliser les jeunes au sport		
Créer des aires de jeux dans les villages et les maisons de village		
Créer un nouveau hall sportif		
Créer des logements pour jeunes couples		
Créer un éco quartier (logements durables)		
Faciliter la mobilité douce par un réseau de sentiers		
Aménager l'ancienne ligne de chemin de fer en voie verte		
Remplacer le skate parc par une autre infrastructure sportive. Laquelle ?		

Autres propositions de l'école :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Concernant les thèmes ci-dessous, avez-vous des idées ou des projets ?

En matière de...	Tes propositions
Nature, Environnement	
Sport, culture	
Activités associatives	
Outils d'information et de communication	
Les aînés	
Les commerces	
Les espaces publics	
Les loisirs	
L'aide aux démunis	
L'enseignement et la formation	
Le tourisme	
Les sentiers, les circuits balisés	
Autres sujets	

Ce document est à remettre à Mme Martine Pottier pour le CCE de novembre au plus tard.

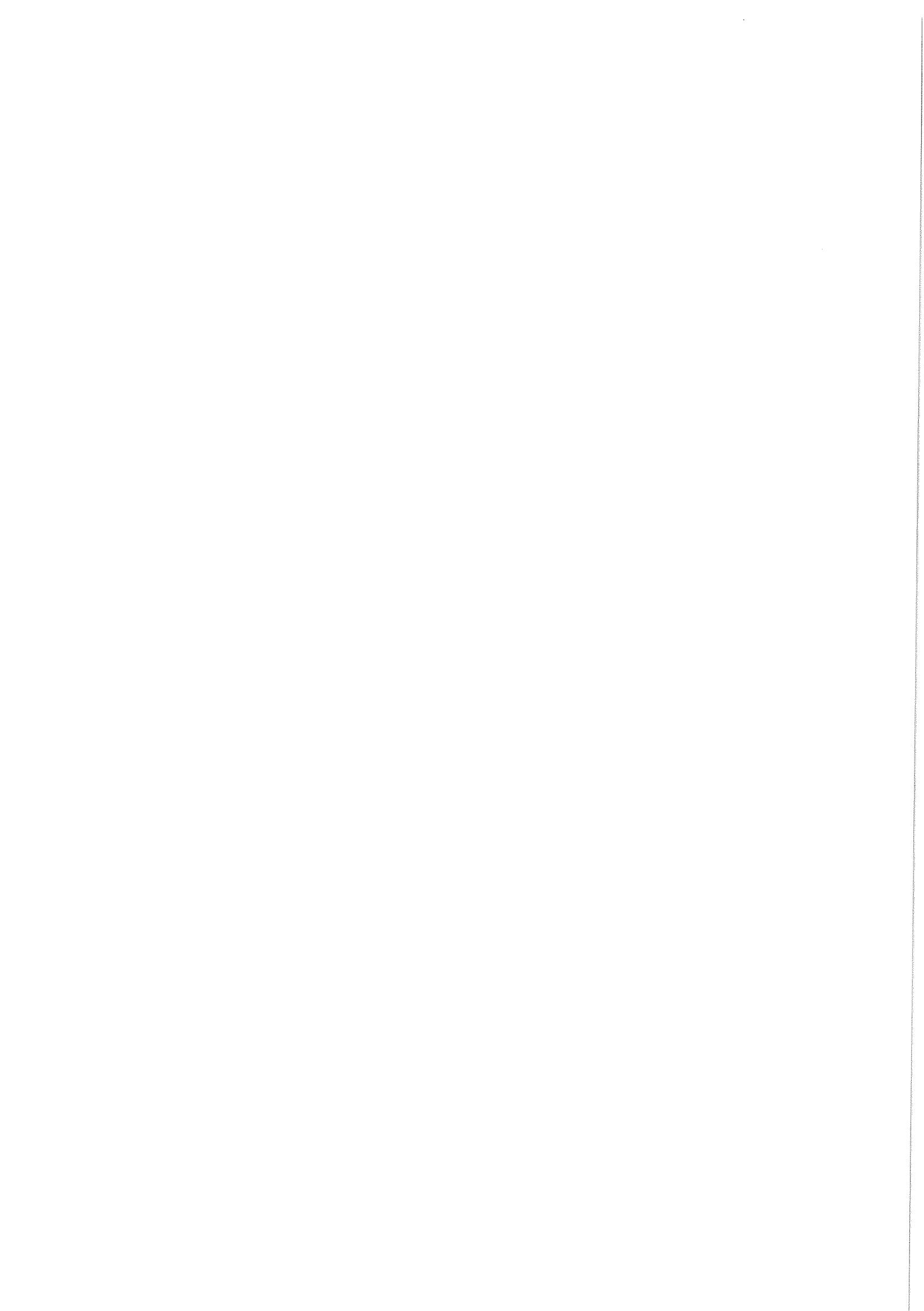
Merci pour votre implication

Frasnes-lez-Anvaing

Programme Communal de Développement Rural / A21L

Partie 2 : RAPPORT DE PARTICIPATION

Annexe 17: Invitation personnalisée pour la CLDR



**Commune de Frasnes-lez-Anvaing
Opération de Développement Rural**

**Commission locale de développement rural
Appel à candidature**

le 1^{er} octobre 2013

Madame, Monsieur,

Après la tenue des séances d'information et des groupes de travail durant lesquels différents atouts et faiblesses de la Commune ont pu être listés et des pistes de projets ébauchées, l'Opération de développement rural (ODR) de Frasnes-lez-Anvaing prend un nouveau tournant : le lancement de la **Commission locale de développement rural** (CLDR).

Cette commission d'avis déterminera, avec l'auteur de programme, la stratégie de développement de la commune ainsi que les projets à réaliser pour y arriver.

Les membres de la CLDR participeront donc à l'orientation donnée à l'ODR.

Leur rôle ne s'arrête pas là : ils seront également invités à se prononcer régulièrement sur les projets lorsque ceux-ci seront en phase de réalisation.

Si vous vous sentez concerné(e) par l'avenir de votre entité,

Si vous souhaitez participer à l'élaboration de cet outil de développement,

nous vous invitons à poser votre candidature pour la CLDR

pour le 15 octobre 2013 au plus tard !

Pour vous inscrire, retournez le talon d'inscription ci-dessous à l'adresse suivante :

Fondation Rurale de Wallonie - Ruelle des Écoles 1 - 7890 ELLEZELLES - Tél.: 068/64 66 29 - Fax: 068/64 66 31 - wallonie.picarde@frw.be

Frasnes-lez-Anvaing : Candidature pour la Commission Locale de Développement Rural

Je soussigné(e),

Nom : Prénom : Age : ans

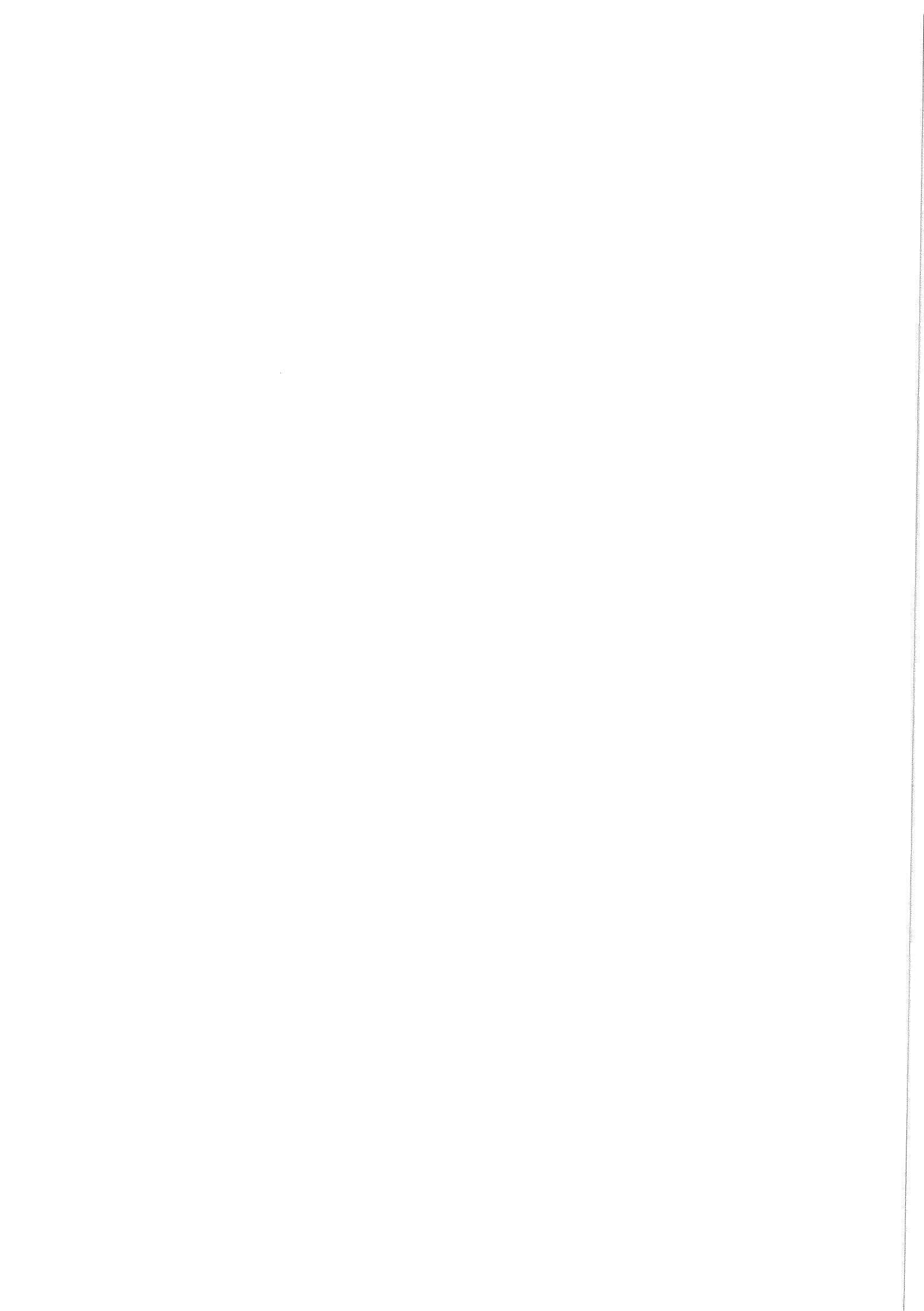
Rue : N° : Bte : E-mail :

Code postal : Village : N° de téléphone :

Profession : Membre d'une association ?.....

souhaite poser ma candidature à la Commission Locale de Développement Rural de Frasnes-lez-Anvaing.

Date: Signature:

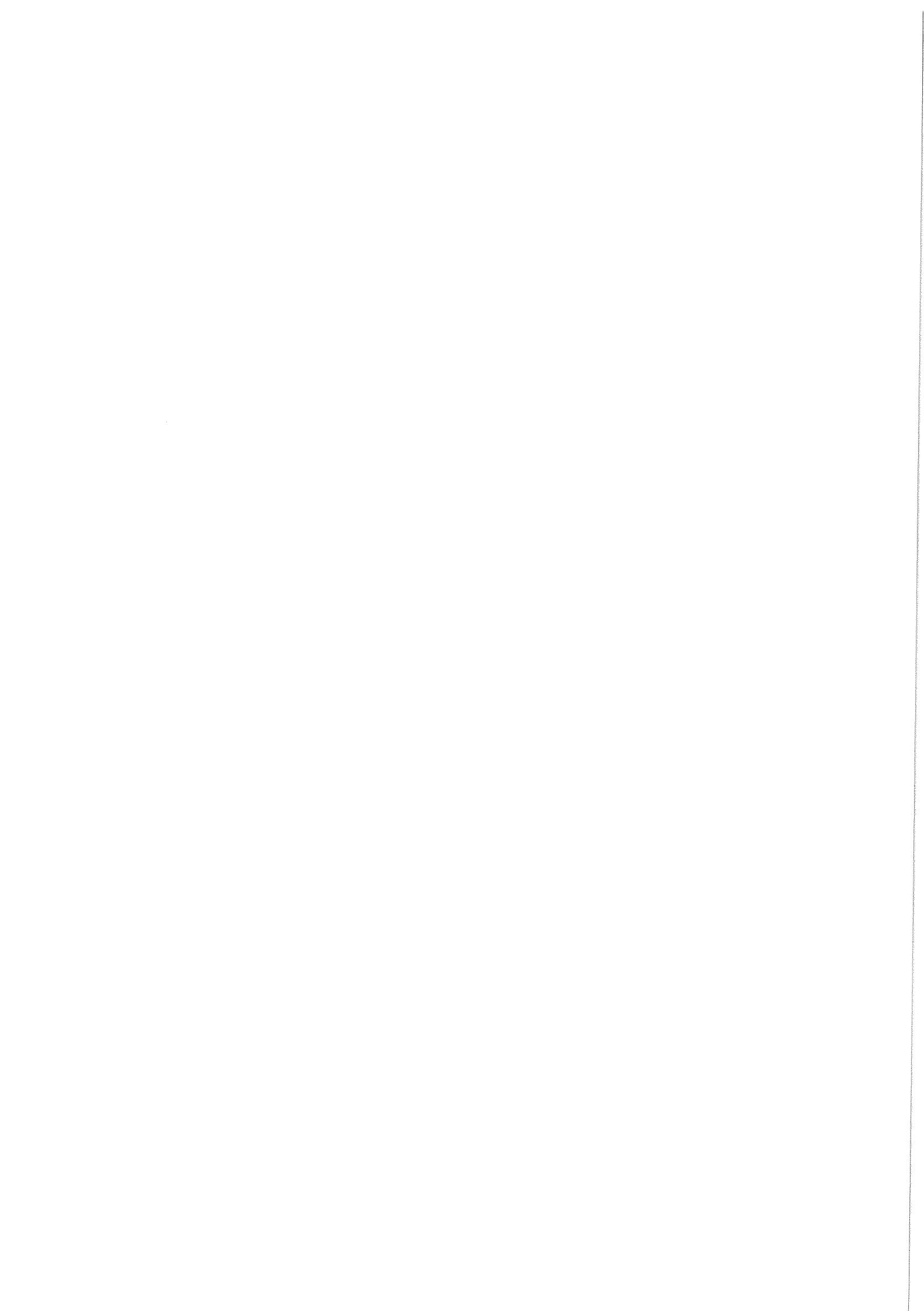


Frasnes-lez-Anvaing

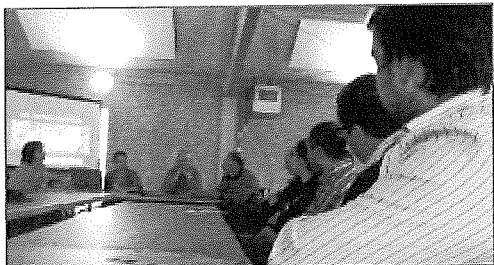
Programme Communal de Développement Rural / A21L

Partie 2 : RAPPORT DE PARTICIPATION

Annexe 18: Article du site internet communal pour la CLDR



Commission locale de développement rural, posez votre candidature !



Après la tenue des séances d'information et des groupes de travail durant lesquels différents atouts et faiblesses de la Commune ont pu être listés et des pistes de projets ébauchées, l'Opération de développement rural (ODR) de Frasnes-lez-Anvaing prend un nouveau tournant : le lancement de la Commission locale de développement rural (CLDR).

Cette commission d'avis déterminera, avec l'auteur de programme, la stratégie de développement de la commune ainsi que les projets à réaliser pour y arriver.

Les membres de la CLDR participeront donc à l'orientation donnée à l'ODR.
Leur rôle ne s'arrête pas là : ils seront également invités à se prononcer régulièrement sur les projets lorsque ceux-ci seront en phase de réalisation.

Si vous vous sentez concerné(e) par l'avenir de votre entité, si vous voulez participer à l'élaboration de cet outil de développement, nous vous invitons à poser votre candidature pour la CLDR pour le 15 octobre 2013 au plus tard !

Pour vous inscrire,

retournez le talon d'inscription ci-dessous à l'adresse suivante :
Fondation Rurale de Wallonie - Ruelle des Écoles 1 - 7890 ELLEZELLES - Tél.: 068/64 66 29 -
Fax: 068/64 66 31 - wallonie.picarde@frw.be

Frasnes-lez-Anvaing : Candidature pour la Commission Locale de Développement Rural

Je soussigné(e),

Nom : Prénom : Age : ans

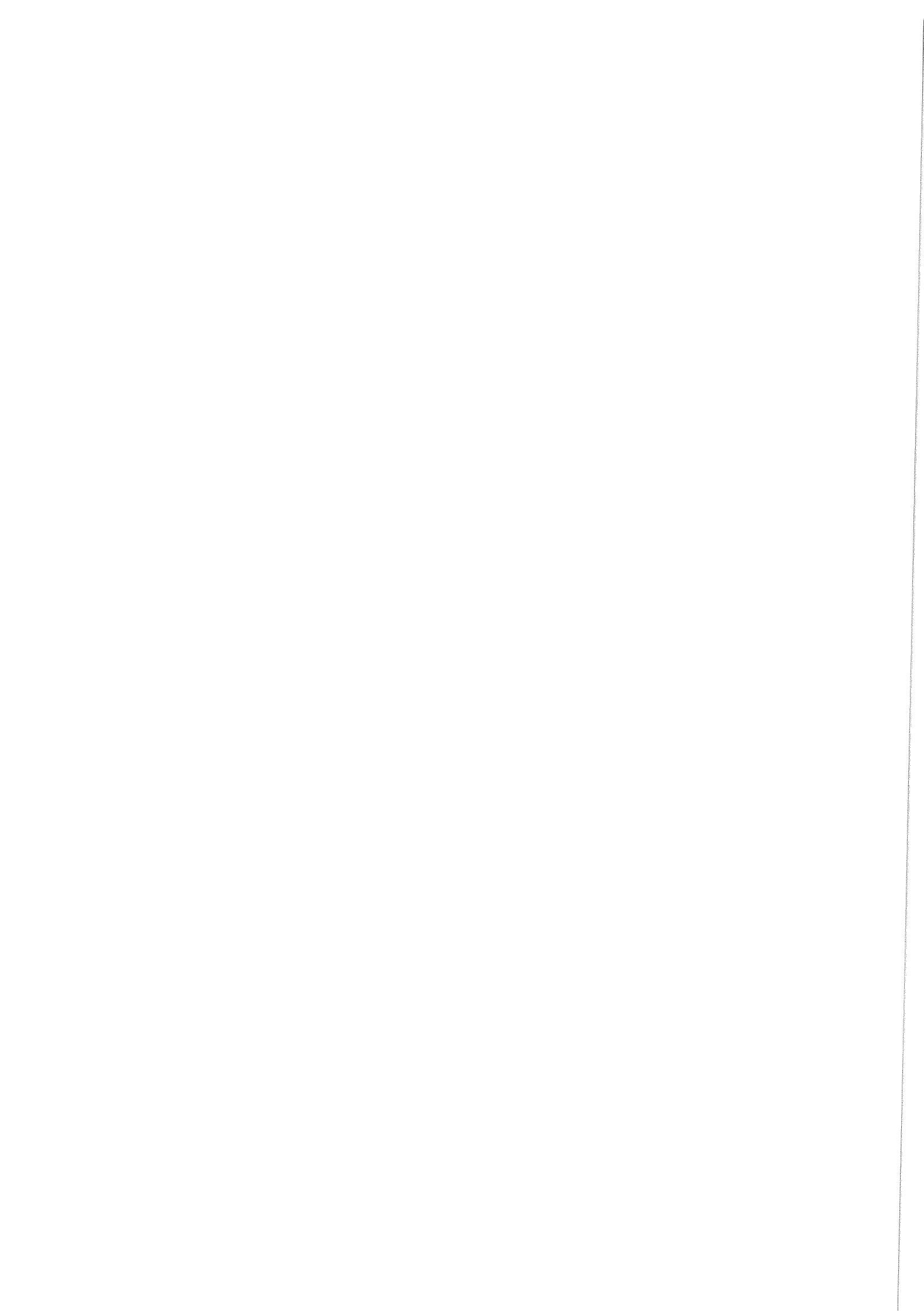
Rue : N° : Bte : E-mail :

Code postal : Village : N° de téléphone :

Profession : Membre d'une association ?

souhaite poser ma candidature à la Commission Locale de Développement Rural de Frasnes-lez-Anvaing.

Date: Signature:

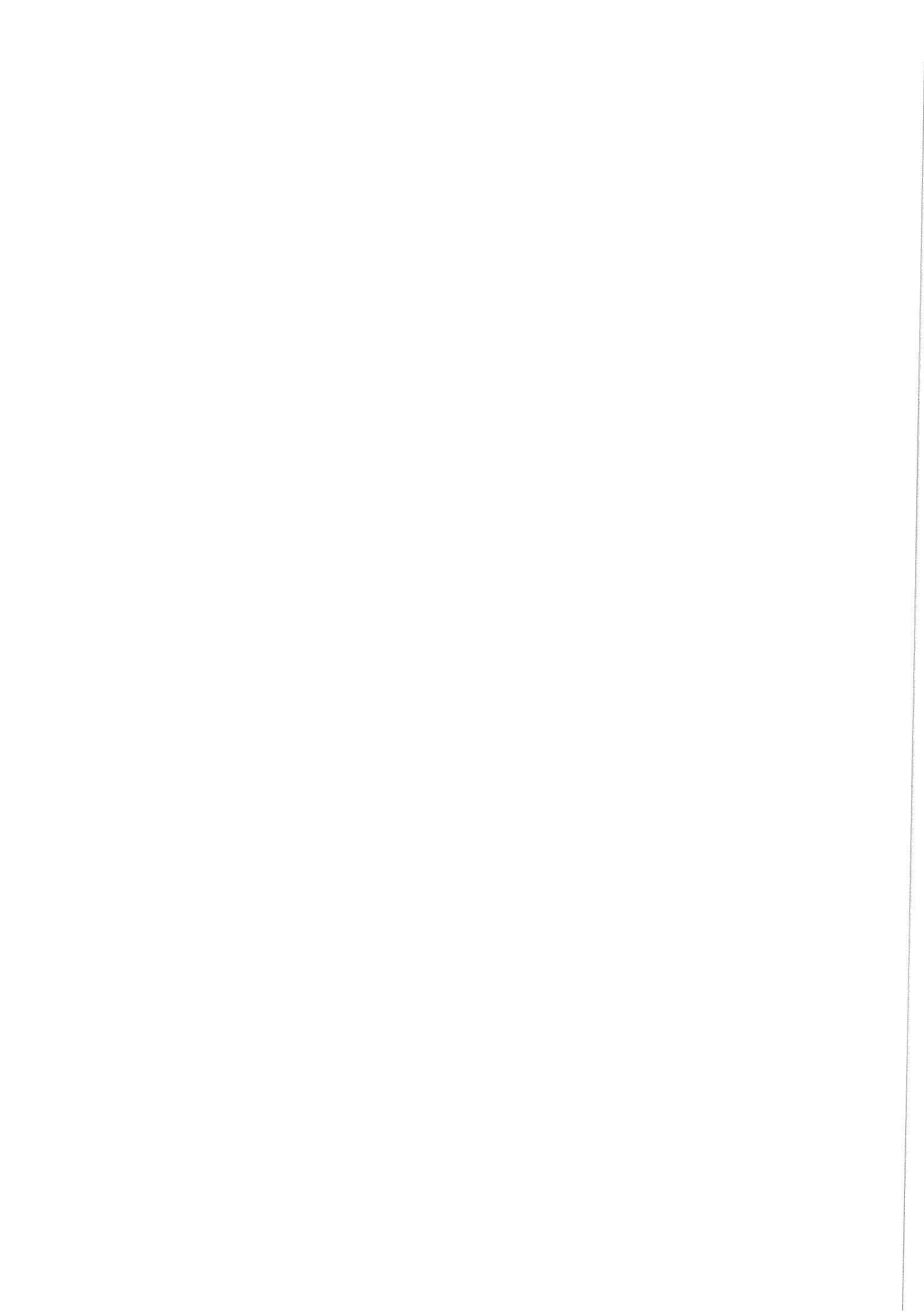


Frasnes-lez-Anvaing

Programme Communal de Développement Rural / A21L

Partie 2 : RAPPORT DE PARTICIPATION

Annexe 19 : Communiqués et articles de presse



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

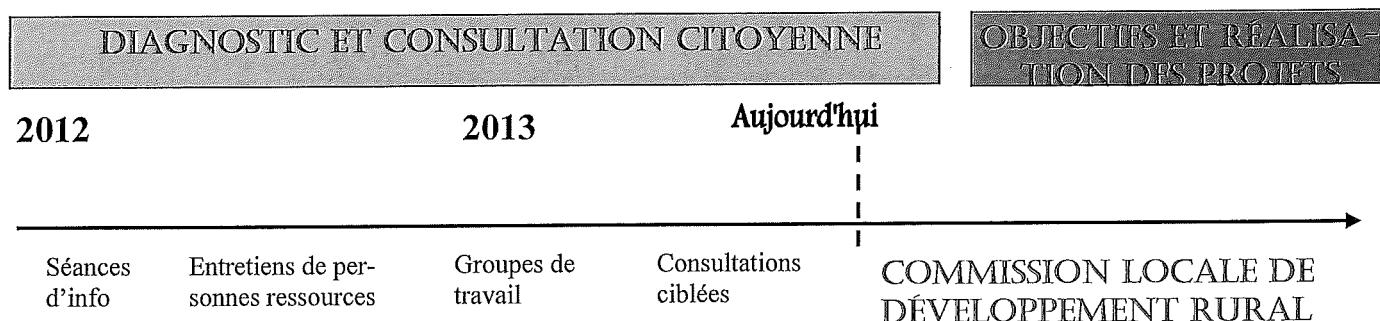
Vous voulez continuer à contribuer au développement de votre commune?
C'est le moment,
La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) s'installe!

De quoi parlons-nous?

L'ODR de Frasnes-lez-Anvaing avance à grands pas ; les séances d'information , les entretiens de personnes ressources, les 7 groupes de travail (GT) thématiques et enfin les consultations ciblées des jeunes, des agriculteurs, des aînés...ont permis d'approfondir les atouts et faiblesses des villages de l'entité et d'identifier vos envies et besoins pour les prochaines années.

Il est temps maintenant d'aller plus loin dans la démarche.

Où en sommes-nous?



Et maintenant?

La CLDR est un véritable lieu de dialogue entre les citoyens et les élus. Celle-ci réfléchit avec la Commune à l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et à la mise en œuvre des projets qui y sont inscrits.

Les membres de la CLDR jouent également le rôle de relais avec la population. Enfin, la CLDR organise des groupes de travail pour approfondir un sujet, préciser un projet ou réaliser une action précise.

A Frasnes-lez-Anvaing, la volonté communale est de faire de leur PCDR un Agenda 21 local, véritable outil pour le développement durable.

**Vous êtes prêt à y consacrer un peu de temps?
Alors posez votre candidature pour faire partie de la
CLDR avant le 15 octobre 2013.**

Auprès de la Fondation rurale de Wallonie—ruelle des Ecoles, 1—7890 Ellezelles ou
b.thienpont@frw.be Tél: 068/64.66.29

Merci

◆ FRASNES

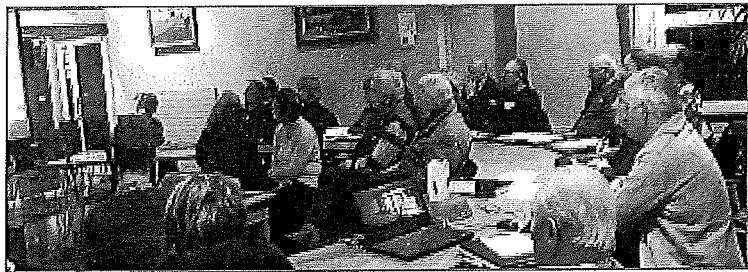
Appel : commission de Développement rural

Après la tenue des séances d'information et des groupes de travail durant lesquels différents atouts et faiblesses de la Commune ont pu être listés et des pistes de projets ébauchées, l'Opération de développement rural (ODR) de Frasnes-lez-Anvaing prend un nouveau tournant : le lancement de la Commission locale de développement rural (CLDR). Cette commission d'avis déterminera, avec l'auteur de programme, la stratégie de développement de la commune ainsi que les projets à réaliser pour y arriver. Les membres de la CLDR participeront donc à l'orientation donnée à l'ODR. Leur rôle ne s'arrête pas là : ils seront également invités à se prononcer régulièrement sur les projets lorsque ceux-ci seront en phase de réalisation.

Les personnes intéressées sont priées de confirmer leur candidature pour la CLDR pour le 15 octobre au plus tard.

> Fondation Rurale de Wallonie –
Ruelle des Écoles 1 – 7890
Ellezelles – 068/64 66 29;
wallonie.picarde@frw.be

Installation de la Commission locale de Développement rural



Nouvelle étape pour le Plan Communal de Développement Rural : l'installation de la Commission locale de développement rural, présidée par l'Echevin Pierre Bourdeaud'Huy. Le 27 novembre dernier, les membres de la nouvelle CLDR ont pris place pour la 1ère fois dans la salle du Conseil communal.

Au total, ce sont 32 citoyens et 10 élus qui forment cette nouvelle équipe représentative de la population. Parmi eux on retrouve des agriculteurs, des fonctionnaires, des commerçants, des enseignants, des retraités....le plus jeune a 23 ans et le plus âgé 82 ans (membre actif du conseil consultatif des aînés). Lors de cette séance d'installation, ils ont pris connaissance des principes d'une ODR et de l'état d'avancement des projets inscrits dans le précédent PCDR. Ils ont également analysé le règlement d'ordre intérieur et pour terminer visionné le film « 20 ans, 20 projets, 20 témoignages ». La réunion s'est clôturée par un moment festif : le verre de la convivialité.

Les missions de la CLDR sont celles-ci :

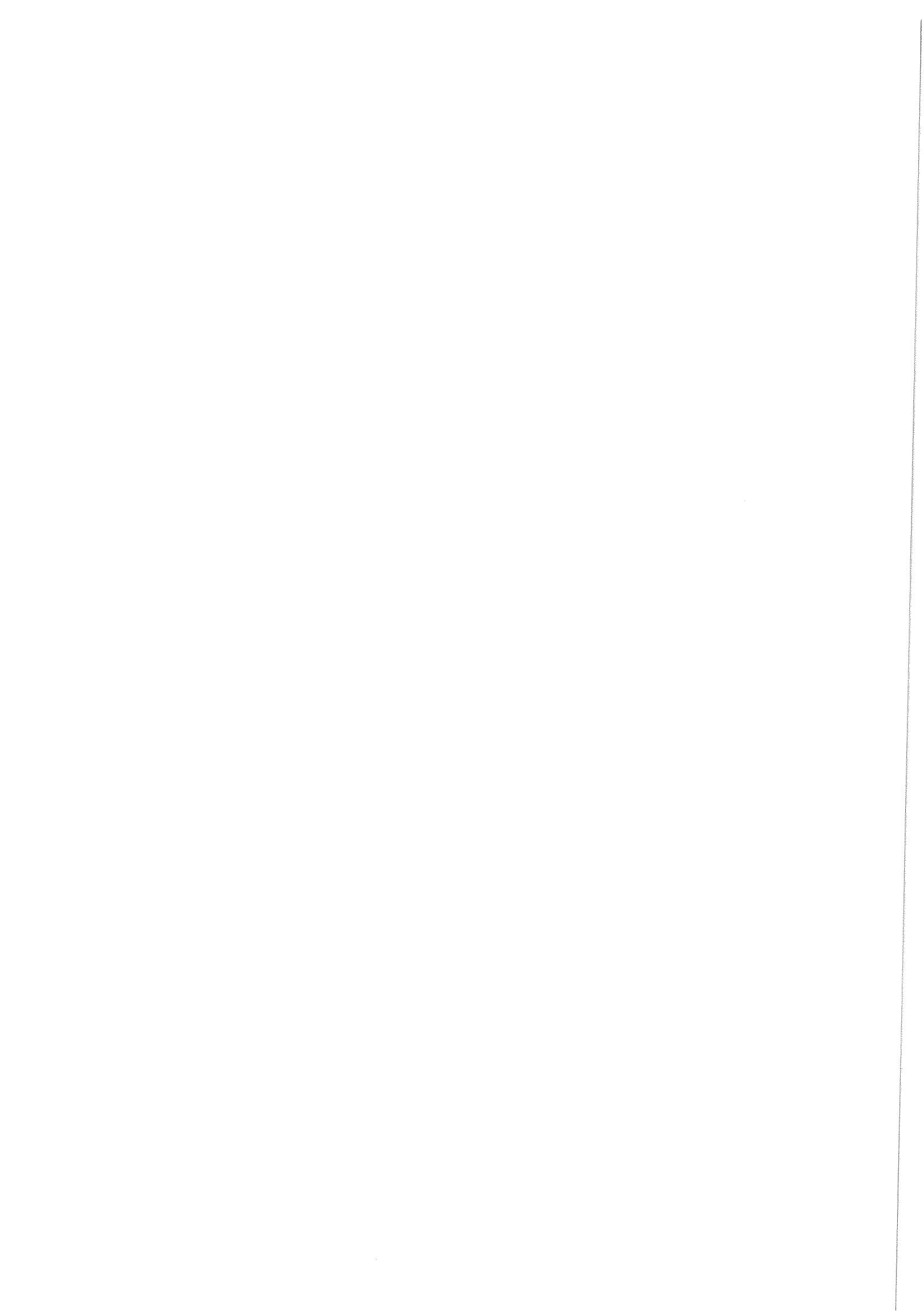
Relais entre le politique et la population

Aide à la rédaction des parties 3, 4 et 5 du PCDR (stratégie, projets et planification de ceux-ci)

Suivi de la réalisation des projets

"Le PCDR devrait être terminé pour fin 2014, début 2015. Le Collège espère que le GW l'approuvera pour une durée de 10 ans." commentait, hier soir, l'Echevin du Développement rural.

>>> Voir la liste des membres de la CLDR : [ici](#)

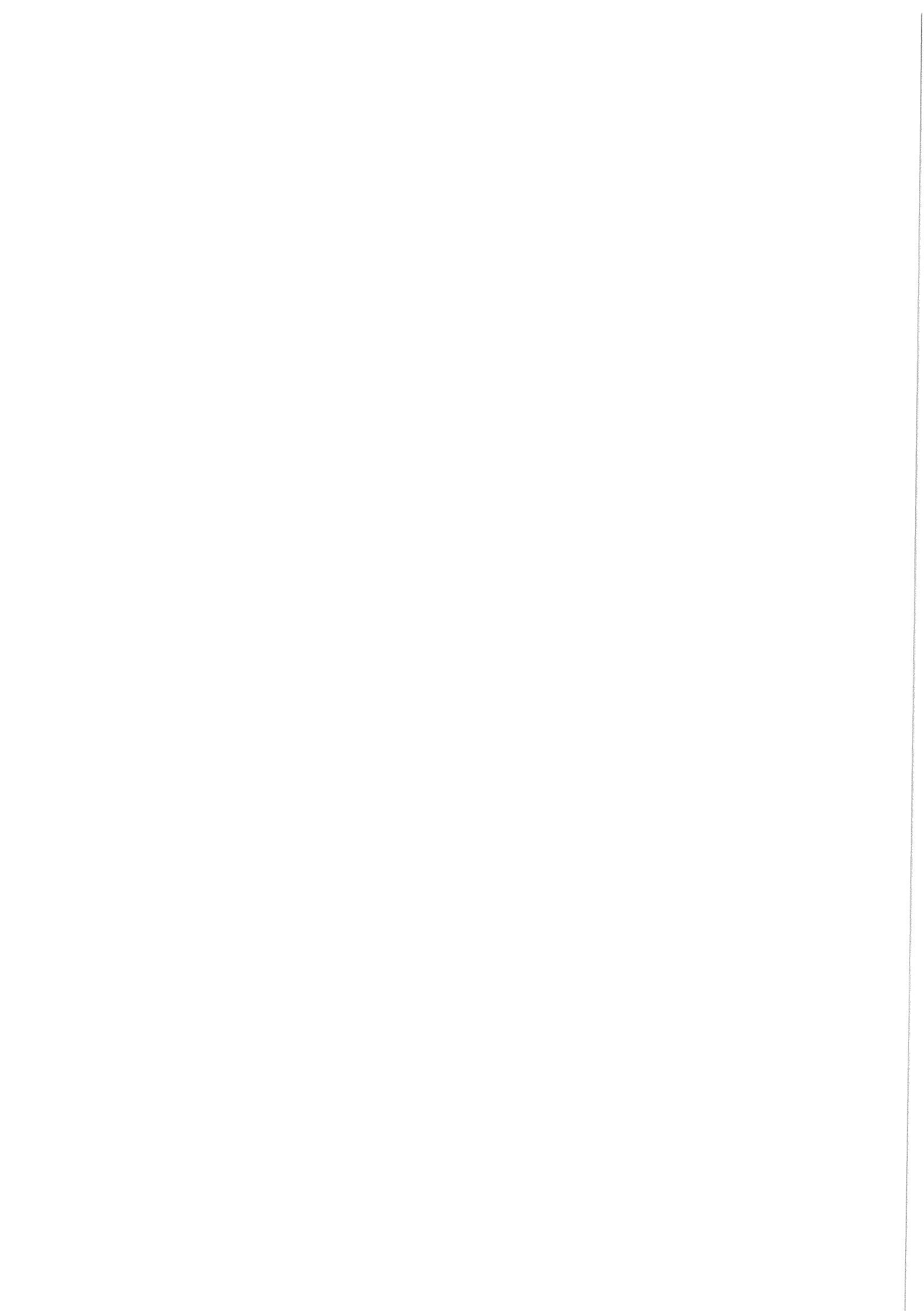


Frasnes-lez-Anvaing

Programme Communal de Développement Rural / A21L

Partie 2 : RAPPORT DE PARTICIPATION

Annexe 20: Délibération du CC du 04/11/2013
approuvant la composition de la CLDR et
délibération du CC du 10/02/2015 pour le R.O.I



SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2013

Présents : MM. D. RICHIR, Président.

J.-L. CRUCKE, Bourgmestre

J. DUPIRE, P. VECHE, V. GOSSELAIN, B. GRYMONPREZ,
P. BOURDEAUD'HUY, Échevins.

P. PAREZ, M. DEVOS, M. DELITTE, M. BOUCHEZ,
~~A. DUTHY~~, L. VANDERZIELEN-DELHAYE, D. GERMYNNS,
~~S. UYSTPRUYST~~, D. VERDONCQ, S. DORCHY, S. VELGHE,
J. FOUCART, M. POLET, C. D'HONT, Conseillers Communaux.

Mme C. DE SAINT MARTIN, Présidente du CPAS.

Mme D. VALLEZ, Secrétaire Communale.

LE CONSEIL COMMUNAL : réuni en séance publique;

Vu sa résolution du 31 janvier 2011 décidant le principe de réaliser simultanément au Programme communal de Développement rural, un Agenda 21 local et de solliciter l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie pour la réalisation des différentes phases des deux opérations;

Vu sa résolution du 5 mars 2012 décidant d'adhérer à la Charte des villes européennes pour la durabilité – « Charte d'Aalborg » et qui accepte d'organiser un processus local et participatif de désignation de buts qui incorpore l'Agenda 21 local et les autres plans d'actions de durabilités locales existants, et de prendre en compte les résultats de l'examen des fonctions de base locales;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;

Vu le Décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural;

Vu l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du Décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural;

Attendu que la population se sent de plus en plus concernée par les matières relatives au développement soutenable;

Attendu que pour mener à bien ces diverses missions, il y a lieu de désigner les membres effectifs ainsi que les membres suppléants de la Commission Locale de Développement Rural;

Attendu que chaque groupe de travail et chaque ancienne commune sont représentés ainsi que les intérêts politiques, économiques, socio-professionnels et culturels;

Vu les propositions du Collège Communal en la matière;

Par 19 voix pour;

DECIDE :

Article 1^{er} : Les membres effectifs ainsi que les membres suppléants de la Commission Locale de Développement Rural dont les coordonnées sont reprises dans le tableau annexé à la présente, sont désignés.

Article 2 : Une copie de la présente résolution sera transmise à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine ainsi qu'aux agents de la Fondation Rurale de Wallonie.

En séance, date que dessus.

PAR LE CONSEIL :

La Secrétaire,
(sé) D. VALLEZ.

La Secrétaire Communale,
Dominique VALLEZ.

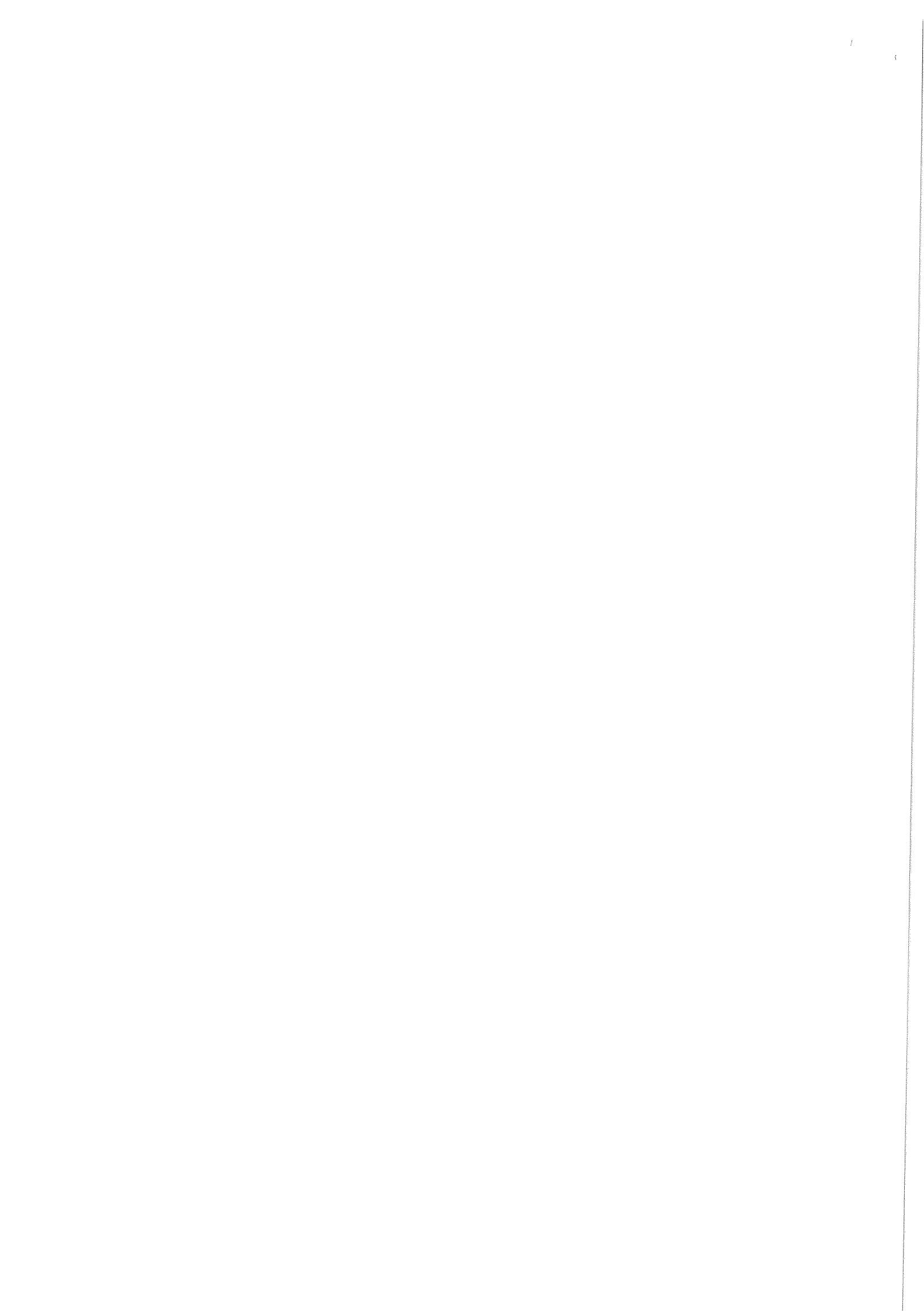
Le Président,
D. RICHIR.

Le Bourgmestre,
Jean-Luc CRUCKE.

POUR EXTRAIT CONFORME :



Titre	Nom	Prénom	Ville	Profession	Année de naissance	mbre CCA	mbre Conseil agriculture	membre du PCDN	implication dans la vie locale	à participé à une étape de l'ODR
E	Madame	Barrez	Magali	Oudeghien	Assistante vétérinaire	1981				x
E	Monsieur	Bataille	Gatien	Montreuil au Bois	Biologiste	1975	x		x	x
E	Madame	Decagny	Christelle	Oudeghien	Agricultrice	1969			x	x
E	Monsieur	Delquignies	Jean-françois	Buissenal	Responsable	1960				x
E	Monsieur	Dewaele	Thomas	Saint-Sauveur	Employé	1990			x	x
E	Monsieur	Duret	Dany	Anvaing	fonctionnaire	1959			x	x
E	Monsieur	Houx	André	Moustier	Retraité	1952	x			x
E	Monsieur	Jouret	Patrick	Forest	Agriculteur	1953	x		x	x
E	Monsieur	Kielemoes	Rudy	Saint-Sauveur	Indépendant	1955			x	x
E	Madame	Nachtergaele	Christine	Oudeghien	Enseignante	1961			x	x
E	Monsieur	Ronveaux	Jean	Frasnes-lez-Anvaing	Retraité	1948			x	x
E	Monsieur	Scholart	Gaston	Frasnes-lez-Anvaing	Retraité	1936	x		x	x
E	Madame	Tilleul	Céline	Montreuil-au-Bois	Assistante de direction	1980			x	x
E	Monsieur	Vanackere	Sebastien	Dergneau	Agriculteur ingénieur	1980			x	x
E	Monsieur	Vanquickenberg	Bernard	Oudeghien	Agriculteur	1957			x	x
E	Monsieur	Wasstat	Daniel	Saint-Sauveur	Retraité	1931	x		x	x
S	Monsieur	Calculus	Jean-Pierre	Frasnes-lez-Anvaing	Génie civil	1956			x	x
S	Monsieur	Corbisier	René	Buissenal	Retraité	1930			x	x
S	Monsieur	Delaunoy	Eric	Montreuil au Bois	Informaticien	1964			x	x
S	Monsieur	Deroubaix	Grégoire	Frasnes-lez-Buissenal	fonctionnaire	1972	x			x
S	Monsieur	Duquesne	Daniel	Oudeghien	Retraité	1949	x		x	x
S	Monsieur	Flamme	Philippe	Oudeghien	Retraité	1945				x
S	Monsieur	Goddetroy	Frank	Montreuil au Bois	Enseignant	1965				x
S	Monsieur	Guibert	Guy	Saint-Sauveur	Retraité	1942	x		x	x
S	Monsieur	Joseph	Baudouin	Frasnes-lez-Buissenal	Commerçant	1961			x	x
S	Monsieur	Mariage	Georges	Hacquegnies	Retraité	1941	x		x	x
S	Monsieur	Michiels	Claude	Oudeghien	Enseignant agriculture	1978				x
S	Monsieur	Renard	Jean-Pierre	Montreuil	Agriculteur	1951			x	x
S	Madame	Roland	Michelle	Hacquegnies	Retraitee	1944	x		x	x
S	Madame	Ruythorens	Geneviève	Frasnes-lez-Anvaing	Enseignante	1954	x		x	x
S	Monsieur	Truc	Jean	Dergneau	Retraité	1928			x	x
S	Madame	Voisin	Chantal	Forest	Pré-pensionnée	1950	x		x	x



SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2013

Présents : MM. D. RICHIR, Président.

J.-L. CRUCKE, Bourgmestre

J. DUPIRE, P. VECHE, V. GOSSELAIN, B. GRYMONPREZ,
~~P. BOURDEAUD'HUY~~, Échevins.

P. PAREZ, M. DEVOS, M. DELITTE, M. BOUCHEZ,
~~A. DUTHY~~, L. VANDERZIELEN-DELHAYE, D. GERMYNNS,
~~S. UYSTPRUYST~~, D. VERDONCQ, S. DORCHY, S. VELGHE,
J. FOUCART, M. POLET, C. D'HONT, Conseillers Communaux.

Mme C. DE SAINT MARTIN, Présidente du CPAS.

Mme D. VALLEZ, Secrétaire Communale.

LE CONSEIL COMMUNAL : réuni en séance publique;

Vu sa résolution du 31 janvier 2011 décidant le principe de réaliser simultanément au Programme communal de Développement rural, un Agenda 21 local et de solliciter l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie pour la réalisation des différentes phases des deux opérations;

Vu sa résolution du 5 mars 2012 décidant d'adhérer à la Charte des villes européennes pour la durabilité – « Charte d'Aalborg » et qui accepte d'organiser un processus local et participatif de désignation de buts qui incorpore l'Agenda 21 local et les autres plans d'actions de durabilités locales existants, et de prendre en compte les résultats de l'examen des fonctions de base locales;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;

Vu le Décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural;

Vu l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du Décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural;

Vu la proposition du Collège Communal d'attribuer 7 mandats à la majorité et 3 mandats à la minorité;

Par 18 voix pour;

DECIDE :

Article 1^{er} :

- Monsieur Pierre BOURDEAUD'HUY, Président de la Commission Locale de Développement Rural et Echevin, Mianvaing, 1 à 7911 Montroeuil-au-Bois.
- Monsieur Jacques DUPIRE, Premier Echevin, Rue Belle-Eau, 7 à 7911 Frasnes-lez-Buissenal.
- Monsieur Pierre VECHE, Echevin, Rue Favarte, 2 à 7911 Frasnes-lez-Buissenal.
- Monsieur Valéry GOSSELAIN, Echevin, Rue de la Gare, 119 à 7910 Anvaing.
- Monsieur André DUTHY, Conseiller Communal, Chaussée de Renaix, 52 à 7910 Anvaing
- Monsieur Sébastien DORCHY, Conseiller Communal, Rue des Combattants, 23 à 7912 Saint-Sauveur.
- Monsieur Stéphane VELGHE, Conseiller Communal, Rue du Quesne, 34 à 7911 Oeudeghien

sont les représentants de la majorité au sein de la Commission Locale de Développement Rural.

Article 2 :

- Monsieur Pierre PAREZ, Conseiller Communal, Rue Basse, 31 à 7911 Frasnes-lez-Buissenal
- Monsieur Michel DEVOS, Conseiller Communal, Route d'Hacquegnies, 17 à 7911 Frasnes-lez-Buissenal
- Madame Myriam POLET, Conseillère Communale, Rue Belle-Eau, 33 à 7911 Frasnes-lez-Buissenal

sont les représentants de la minorité au sein de la Commission Locale de Développement Rural.

Article 3 : Monsieur Didier VERDONCQ, Président de la CCATM, domicilié rue du Plit, 69 à 7910 Anvaing, sera invité à assister à chacune des réunions en qualité d'expert.

Article 4 : Les mandats s'achèveront en décembre 2018, terme de la législation en cours.

La perte du mandat de Conseiller Communal implique nécessairement la perte du mandat au sein de la Commission Locale de Développement Rural et, dans cette éventualité, le groupe auquel appartenait le mandataire proposera un autre Conseiller Communal.

Article 5 Une copie de la présente résolution sera transmise à Monsieur Carlo DI ANTIONIO, Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine ainsi qu'aux agents de la Fondation Rurale de Wallonie.

En séance, date que dessus.

PAR LE CONSEIL :

La Secrétaire,
(sé) D. VALLEZ.

La Secrétaire Communale,
Dominique VALLEZ.

Le Président,
D. RICHR.

Le Bourgmestre,
Jean-Luc CRUCKE.

POUR EXTRAIT CONFORME :



SEANCE DU 16 FEVRIER 2015

Présents : MM. D. RICHIR, Président.
J-L. CRUCKE, Bourgmestre
J. DUPIRE, P. VECHE, V. GOSSELAIN, B. GRYMONPREZ,
P. BOURDEAUD'HUY, Échevins.
P. PAREZ, M. DEVOS, M. DELITTE, M. BOUCHEZ,
A. DUTHY, L. VANDERZIELEN DELHAYE, D. GERMYNNS,
S. UYSTPRUYST, D. VERDONCQ, S. DORCHY, S. VELGHE,
J. FOUCART, M. POLET, C. D'HONT, Conseillers Communaux.
Mme C. DE SAINT MARTIN, Président du CPAS.
Mme D. VALLEZ, Directeur général

OBJET :
Commission
Locale de
Développement
Rural :
règlement
d'ordre
intérieur :
adoption.

LE CONSEIL COMMUNAL : réuni en séance publique;

Vu sa résolution du 31 janvier 2011 décidant le principe de réaliser simultanément au Programme communal de Développement rural, un Agenda 21 local et de solliciter l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie pour la réalisation des différentes phases des deux opérations ;

Vu le Décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du Décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu les dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu ses résolutions du 4 novembre 2013 arrêtant la composition de la Commission Locale et portant désignation des représentants du Conseil Communal ;

Par 17 voix pour;

DECIDE :

Article 1^{er} : Les dispositions du règlement d'ordre intérieur de la Commission Locale de Développement Rural dont le projet est ci-annexé sont adoptées.

Article 2 : Une copie de la présente décision sera transmise à la Fondation Rurale de Wallonie.

En séance, date que dessus.

P R LE CONSEIL :

Le Secrétaire,
(sé) D. VALLEZ.

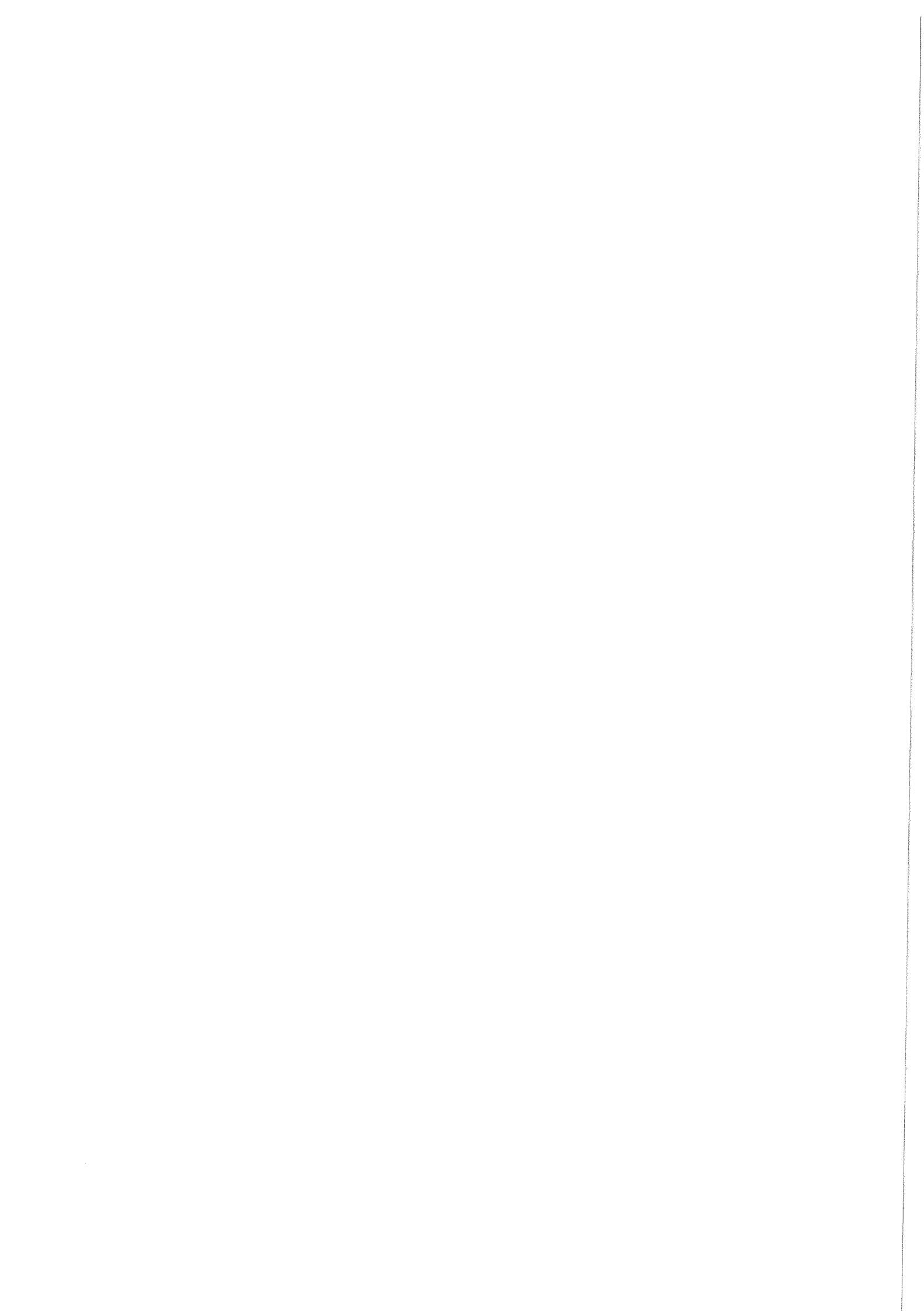
Le Directeur général,
Mme Dominique VALLEZ.

Le Président,
D. RICHIR.

Le Bourgmestre,
Jean-Luc CRUCKE.

POUR EXTRAIT CONFORME :





Règlement d'Ordre Intérieur de la Commission locale de Développement Rural de la commune de Frasnes-lez-Anvaing.

Titre 1er Dénomination - Objet - Siège - Durée.

Art.1 - Conformément au décret de l'Exécutif Régional Wallon du 6 juin 1991 relatif au Développement Rural: chapitre II, articles 4 et 5, une commission locale de développement rural est créée par le Conseil Communal de Frasnes-lez-Anvaing en date du 04 novembre 2013.

Art.2 - Les missions de la commission locale de Développement Rural sont:

- d'assurer la concertation permanente entre les parties intéressées, c'est-à-dire notamment, l'autorité communale, les associations locales et la population de la commune et de tenir compte réellement du point de vue des habitants.*
- d'approfondir, d'harmoniser et de mettre en ordre de priorité toutes les propositions qui lui sont soumises.*
- de préparer, avec l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie et de l'auteur de programme communal de développement rural, JNC, le projet de programme communal de développement rural qui sera soumis au Conseil Communal qui est seul maître d'œuvre.*
- de faire des propositions de projets de conventions.*
- d'assurer la préparation de chaque demande de convention.*
- d'assurer le suivi des conventions et de l'exécution de celles-ci.*
- d'assurer la mise à jour du programme communal de développement rural.*
- de demander aux "groupes de travail" d'approfondir un sujet si elle le juge utile.*
- dans le cadre de ces réunions, les groupes de travail informent le Président et la Fondation Rurale de Wallonie de la tenue de leurs réunions et leur adressent copie du compte rendu endéans les 10 jours.*

Art.3 - Le siège de la Commission Locale de Développement Rural est établi à l'Administration communale, Place de l'Hôtel de Ville, 1 – 7910 – Frasnes-lez-Anvaing.

Art.4 - La Commission locale est constituée pour la durée de l'opération de Développement Rural.

Titre II - Des membres.

Art.5 – Le bourgmestre ou l'Echevin délégué, préside la Commission Locale de Développement Rural.

Art.6 - Sont considérées comme membres, toutes personnes admises comme telles par le Conseil Communal sur proposition de la Commission.

La commission se compose de 10 à 30 membres effectifs ainsi qu'un nombre égal de suppléants.

Art.7 - La liste des membres reprise en annexe n'est pas définitive.

- *Tout membre est libre de se retirer en le notifiant par lettre au Président. Cette démission deviendra effective à dater de la réception de la lettre.*
- *Toute personne peut poser sa candidature en adressant sa demande par lettre au Président.*

La commission se prononcera, par vote secret à majorité simple des membres inscrits, sur l'admission des candidats. Si le quorum des membres (2/3) n'est pas atteint, le vote se déroulera à la réunion suivante à la majorité simple des membres présents. Les propositions de la Commission ne doivent pas être motivées mais devront être confirmées par le Conseil Communal.

-Toute personne non excusée et absente à trois réunions successives sera amenée à confirmer sa participation à la Commission Locale de Développement Rural.

Art.8 - Le secrétariat de la Commission Locale de Développement Rural de Frasnes-lez-Anvaing est assuré par la Fondation Rurale de Wallonie, rue Henri Lemaire, 1 – 7911 Frasnes-lez-Buissenal, e-mail: wallonie.picarde@frw.be

Art.9 - Les membres de la Commission Locale de Développement Rural ne peuvent entreprendre des actions au nom des groupes de travail ou de la Commission sans l'accord du secrétariat ou de la commune.

Titre III - Réunions.

Art.10 - La commission locale se réunit chaque fois que l'opération de développement rural le requiert.

La commission est tenue de se réunir un minimum de quatre fois par an.

Art.11 - Le président, d'initiative ou à la demande d'1/3 des membres inscrits, convoque les membres par écrit 8 jours ouvrables avant la date de réunion.

Art.12 - La convocation mentionne l'ordre du jour dont les différents points, établis par le Président ou à la demande d'un ou plusieurs membres de la Commission, seront seuls l'objet de prises de décisions.

Un point divers sera systématiquement inscrit à l'ordre du jour et son contenu sera déterminé en début de séance. Les interventions nécessitant une réponse recherchée et documentée seront communiquées au moins trois jours avant la réunion.

Art.13 - Le président ouvre et clôture les réunions, conduit les débats. Il veille au respect du présent règlement.

En cas d'absence du président, la séance est présidée par son délégué, ou à défaut par le doyen d'âge parmi les membres présents. Si celui-ci demande à être déchargé de cette mission, l'assemblée désigne un autre membre qui présidera la réunion.

Art.14 - Le secrétaire assiste le président, anime les débats, rédige le procès-verbal des séances, transmet aux membres une copie du projet de procès-verbal de la réunion au plus tard lors de l'envoi de la convocation de la réunion suivante.

Le secrétaire conserve les archives de la commission, il est chargé de la gestion de celle-ci. Les rapports et avis de la Commission Locale de Développement Rural sont consignés dans un registre qui peut être consulté à l'Administration communale.

En cas d'absence du secrétaire, le secrétariat de la séance est assuré par une personne désignée par l'assemblée.

Art.15 - A l'ouverture de chaque séance, le procès-verbal de la séance précédente est soumis à l'approbation de la commission. Il est signé par le président et le secrétaire de séance; il est conservé dans les archives de la commission.

Art.16 - Les propositions de la commission à l'autorité communale sont déposées suivant la règle du consensus. Toutefois en cas de blocage, un vote peut être organisé à la majorité simple des membres inscrits. Si le quorum (2/3) des membres inscrits n'est pas atteint, le vote se déroulera à la réunion suivante à la majorité simple des membres présents.

Art.17 - La commission peut inviter toute personne dont elle désire recueillir l'avis.

Art.18 - Un membre de la commission ne peut participer à un vote concernant des objets auxquels il a un intérêt particulier (à apprécier par la commission).

Art.19 - Les membres de la commission reçoivent chacun un exemplaire du présent règlement.
- Chaque membre peut consulter les archives de la commission en faisant la demande auprès du secrétariat.

Art.20 - Pour tout ce qui n'est pas prévu par le présent règlement, la commission applique les règles ordinaires des assemblées délibératives.

Art.21 - Le présent règlement peut être modifié après inscription explicite à l'ordre du jour par la commission par un vote à la majorité des 2/3 des membres inscrits à la commission. Si le quorum (2/3) des membres inscrits n'est pas atteint, le vote se déroulera à la réunion suivante, à la majorité des 2/3 des membres présents.

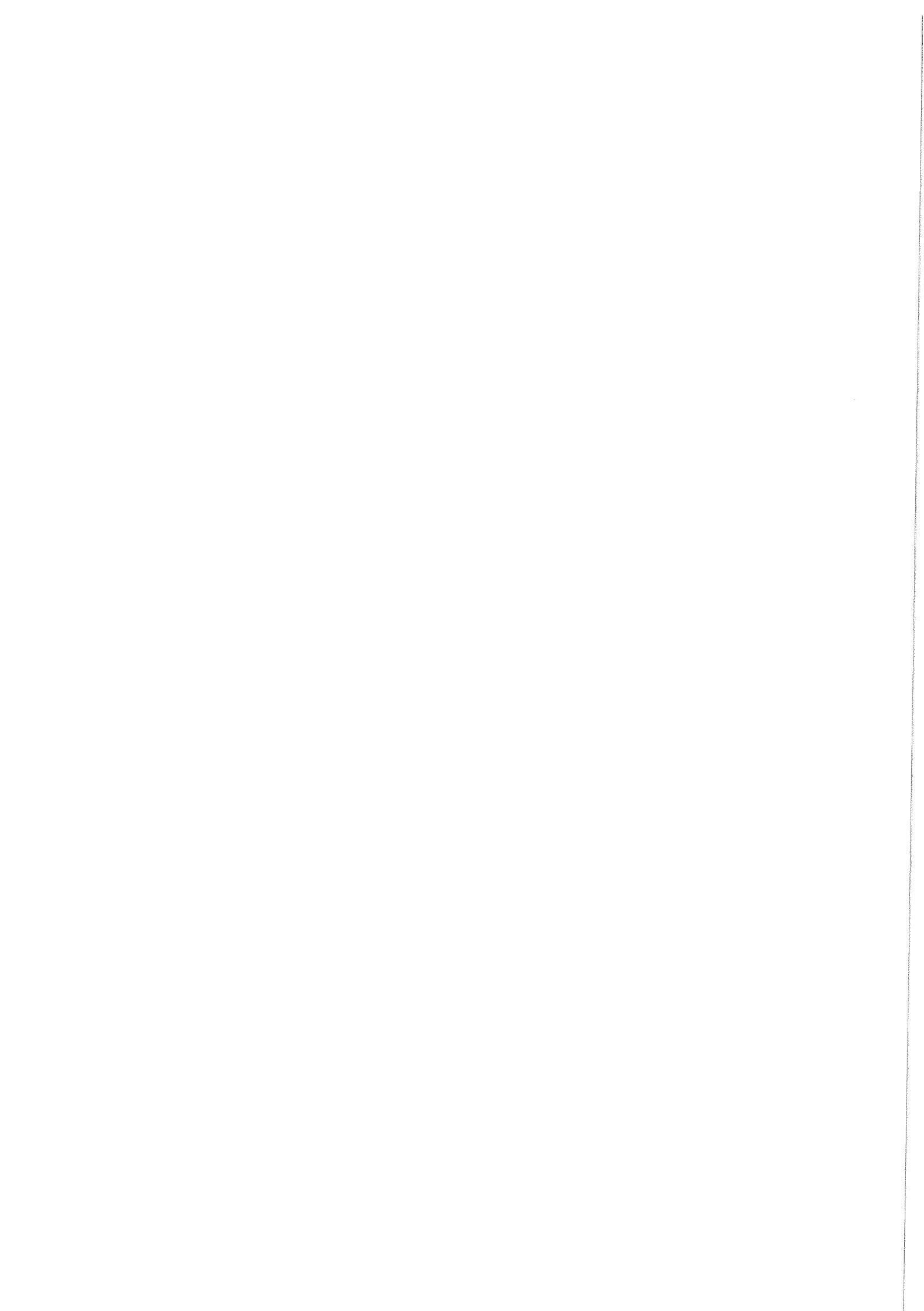
Art.22 - La Commission est tenue d'élaborer au plus tard le 1er mars de chaque année, un rapport sur son fonctionnement et sur l'état d'avancement de l'opération de Développement Rural. Ce rapport est remis à l'autorité communale qui le transmettra au Ministre ayant le Développement Rural dans ses attributions le 31 mars au plus tard.

Art.23 - La Commission Locale de Développement Rural est tenue de se conformer au décret du 6/6/91 relatif au Développement Rural et à l'arrêté du 20/11/91 pour tout ce qui n'est pas spécifié dans le présent règlement.

Ainsi arrêté en réunion de la Commission Locale de Développement Rural de la commune de Frasnes-lez-Anvaing en date du 27 novembre 2013.

*Le Secrétariat ;
Fondation Rurale
De Wallonie*

*Le Président
Pierre Bourdeaudhuy - Echevin*

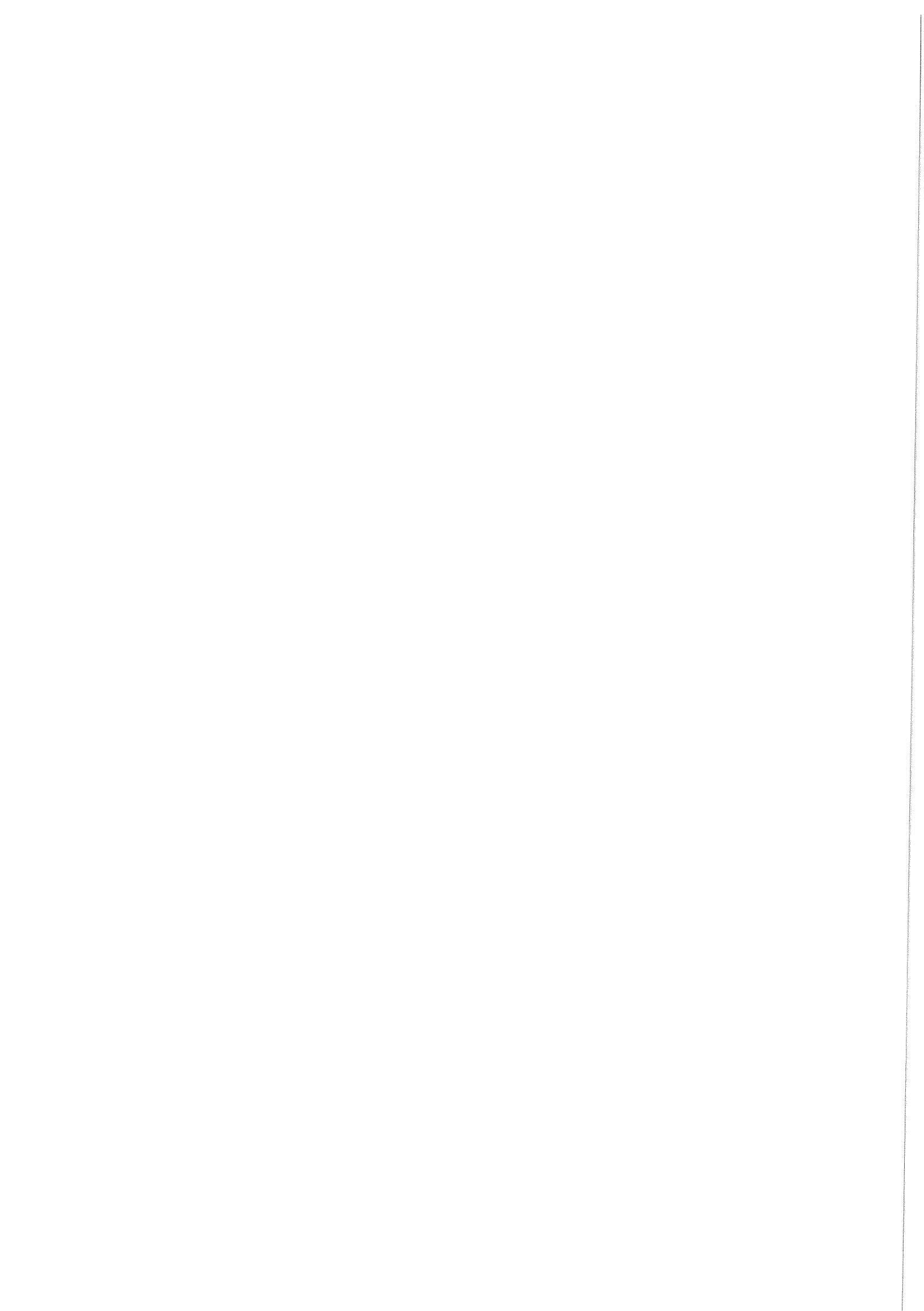


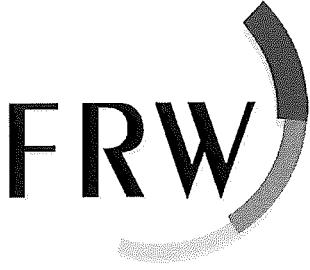
Frasnes-lez-Anvaing

Programme Communal de Développement Rural / A21L

Partie 2 : RAPPORT DE PARTICIPATION

Annexe 21: Comptes rendus des réunions de la
CLDR





pour renforcer l'efficacité et la durabilité des projets de développement rural dans les territoires ruraux différents

Wallonie Picarde
Wallonie Picarde

Frasnes-lez-Anvaing : Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 27 novembre 2013

Salle du Conseil communal, 20h00

Présents :

Mmes Magali Barrez, Christine Nachtergaelle, Myriam Polet, Michelle Roland, Geneviève Ruythoorens, Céline Tilleul et Voisin Chantal

Ms Pierre Bourdeaud'huy, Jean-Pierre Calcus, Eric Delaunoy, Jean-François Delquignies, Grégoire Deroubaix, Thomas Dewaele, Jacques Dupire, Daniel Duquesne, Dany Duret, Philippe Flamme, Guy Guilbert, André Houx, Baudouin Joseph, Patrick Jouret, Rudy Kielemoes, Georges Mariage, Claude Michiels, Pierre Perez, Jean-Pierre Renard, Gaston Scholart et Daniel Wastrat

Mme Brigitte Thienpont – Fondation Rurale de Wallonie - FRW

Mme Mélanie Vandendriessche – FRW

Invités :

Mme Michèle Vercauteren – Relais communal du PCDR

Excusés :

Mme Christelle Decaigny

Ms Gatien Bataille, Michel Devos et Stéphane Velghe, Bernard Vanquickenberghe

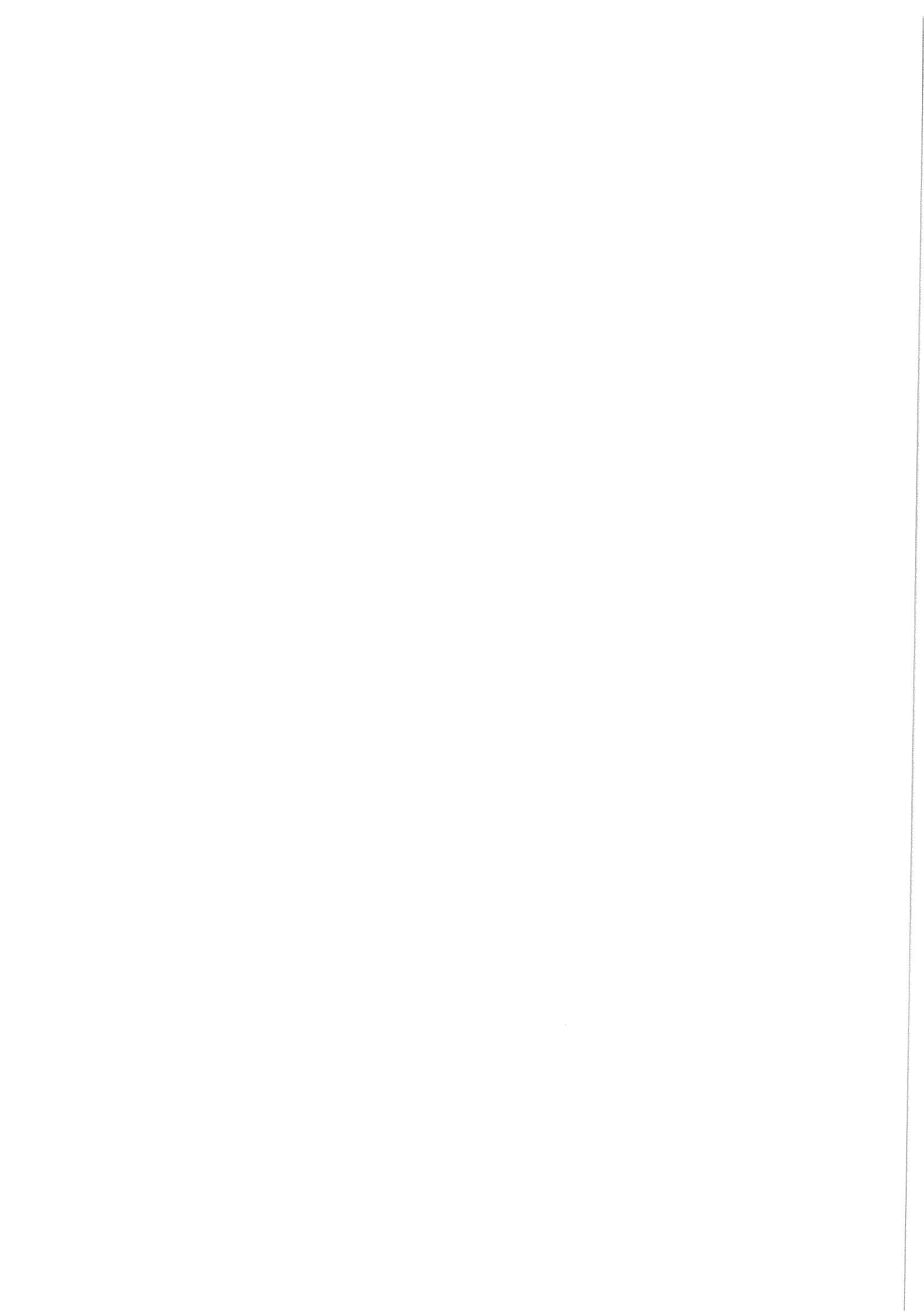
Président de séance : Pierre Bourdeaud'huy – Echevin du DR

1. Installation de la CLDR et présentation des membres

Le président introduit la réunion et remercie les membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de leur présence. Il explique que cette réunion est la première d'une longue série puisque, si tout se passe bien, cette nouvelle Opération de Développement Rural (ODR) devrait durer 10 ans.

Il propose que chacun des participants se présente et explique ses motivations à faire partie de la CLDR.

Les motivations générales visent essentiellement à mieux connaître le Développement rural, à s'investir dans la vie communale, à donner de nouvelles idées de projets, à prolonger le travail réalisé en Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité



(CCATM) ou via le Conseil communal des Ainés (CCA) ou encore à maintenir le coté agréable de la commune. Des thèmes plus précis sont également cités ; la petite enfance, la nature, le patrimoine, l'histoire locale, les randonnées, le Parc Naturel du Pays des Collines (PNPC). Les membres de la CLDR souhaiteraient également dynamiser certains villages dont Saint-Sauveur et Montroeul-au-Bois.

2. Présentation de l'état d'avancement de l'Opération de Développement Rural et des missions de la CLDR

Sur base d'une présentation Powerpoint, Brigitte Thienpont et Mélanie Vandendriessche présentent les grands principes d'une ODR, ce qu'est un Programme Communal de Développement Rural (PCDR), le bilan de l'ODR précédente (2000-2010), l'état d'avancement de la nouvelle opération et les missions de la CLDR.

Remarques et questions

- *Le fait que la population soit consultée dès le départ est très positif.*
- *Comment la CLDR va-t-elle travailler sur la stratégie ?*
En général, l'auteur de programme (dans le cas présent, il s'agit du bureau d'étude JNC AWP) et la FRW proposent une ébauche de stratégie sur laquelle les membres de la CLDR peuvent travailler, par exemple en sous-groupes.
- *L'aspect environnemental est-il contrôlé pour chaque projet ?*
Cette nouvelle ODR est couplée à un Agenda 21 Local. Cela signifie qu'une réflexion poussée sera menée afin de s'assurer que le PCDR répondent au principe du Développement durable et à ses 4 piliers ; l'environnement, l'économie, le social et la culture.
- *Existe-t-il une « boite aux lettres » où des remarques et idées pourraient être envoyées ?*
Chaque membre de la CLDR peut envoyer ses suggestions à la FRW par courrier, mail ou téléphone.

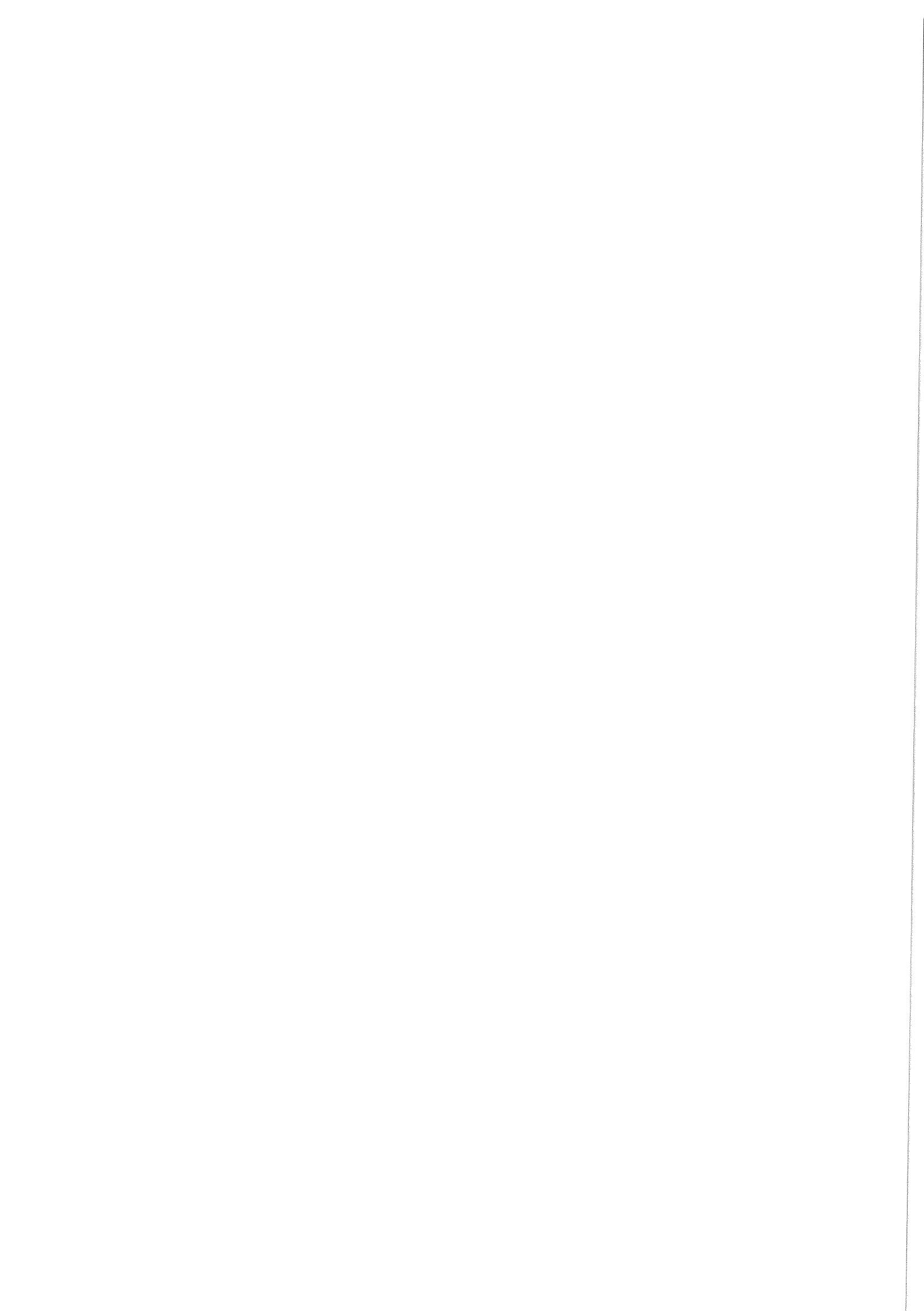
3. Examen et approbation du Règlement d'Ordre Intérieur (ci-joint)

Un participant fait remarquer que l'article 16 définissant les règles à appliquer en cas de blocage du consensus ne sont pas claires.

La FRW propose de revoir la rédaction de cet article et de proposer un texte modifié pour la prochaine réunion.

Remarques et questions

- *Les réunions se tiendront-elles toujours le mercredi ?*
Non, pas forcément. Les réunions se tiendront en général le mardi, le mercredi ou le jeudi soir.
- *Est-il envisageable que les invitations soient envoyées plusieurs semaines à l'avance ?*
La FRW essaie d'envoyer les courriers d'invitation le plus tôt possible et prévient les membres de la CLDR, en cours de réunion, de la date de la prochaine réunion (lorsque celle-ci est connue).



4. Projection du film « 20 ans, 20 projets, 20 témoignages »

Ce film a été réalisé en 2011 à l'occasion des 20 ans du décret du Développement Rural.

Questions et remarques

- *Les échanges avec la population sont enrichissants à tous niveaux.*
- *Des interviews d'utilisateurs sont-ils réalisés après la réalisation des projets ?*
Pas forcément, mais cela pourrait se faire. Par contre, une évaluation à mi-parcours de l'ODR est réalisée (soit après 5 ans). Un rapport d'activités est également effectué par la CLDR en mars de chaque année.
- *Quelle est l'évolution du budget du Développement Rural au niveau régional ?*
Le budget annuel du Développement rural est indexé chaque année et augmente donc légèrement. L'enveloppe globale est d'environ 17 millions d'euros et est répartie dans les communes en ODR qui sollicitent des subventions pour leurs projets.

5. Divers

Pierre Bourdeaud'huy demande si un membre de la CLDR a un point divers à proposer. Comme ce n'est pas le cas, il propose de faire une photo de groupe et de prendre le verre de l'amitié.



Abréviations utilisées

Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)

Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Conseil communal des Ainés (CCA)

Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

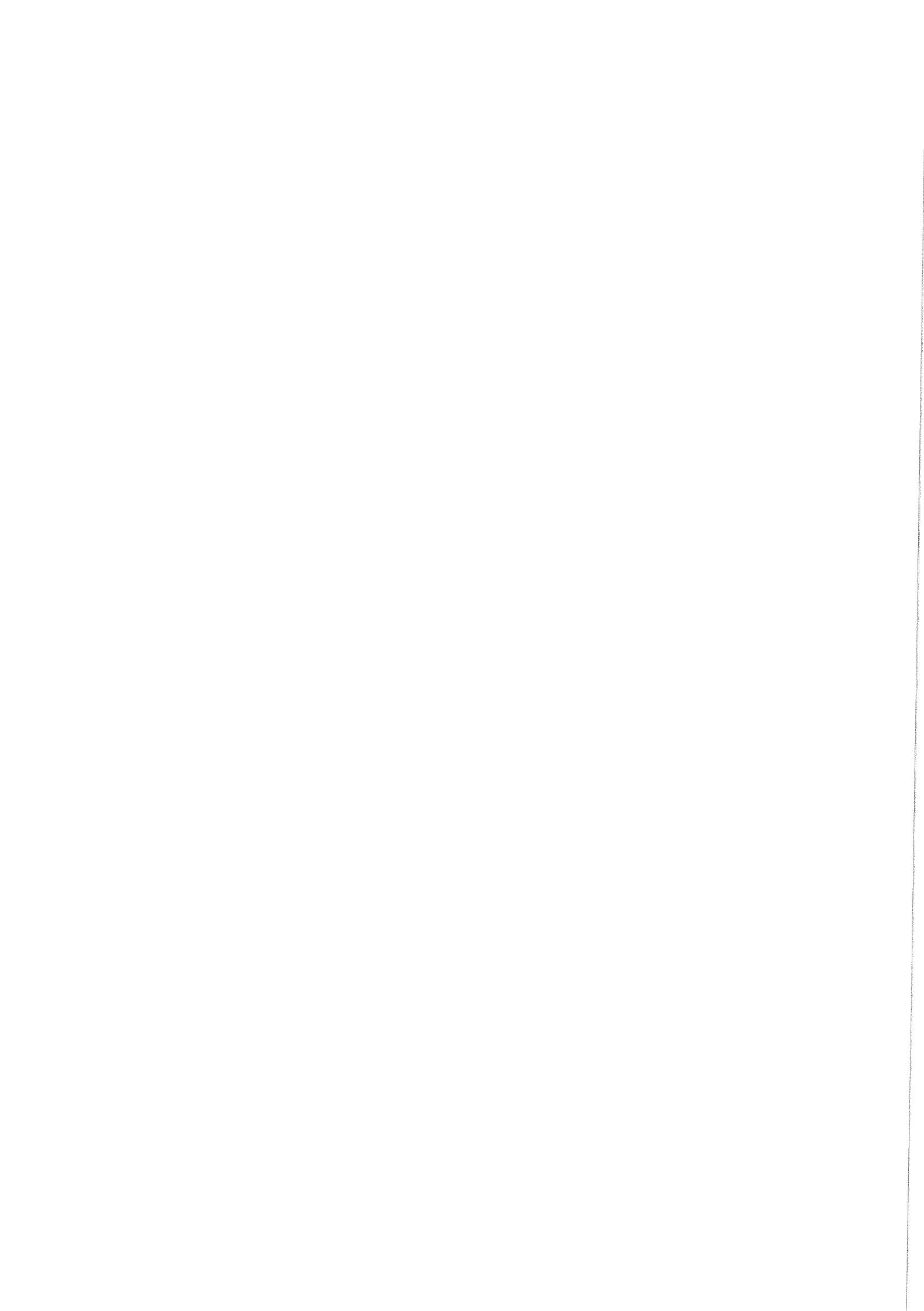
Opération de Développement Rural (ODR)

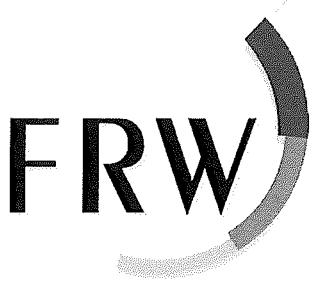
Parc Naturel du Pays des Collines (PNPC)

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Le secrétariat
Fondation Rurale de Wallonie

Le Président
Pierre Bourdeaud'huy





Frasnes-lez-Anvaing : Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 12 décembre 2013

Salle du Conseil communal, 20h00

Présents :

Mmes Magali Barrez, Christine Nachtergael, Michelle Roland, Geneviève Ruythoorens, Céline Tilleul et Chantal Voisin.

Ms Gatien Bataille, Pierre Bourdeaud'huy, Jean-Pierre Calcus, René Corbisier, Grégoire Deroubaix, Thomas Dewaele, Daniel Duquesne, Philippe Flamme, Franck Goddefroy, Guy Guilbert, André Houx, Baudouin Joseph, Patrick Jouret, Rudy Kielemoes, Claude Michiels, Jean-Pierre Renard, Gaston Scholart, Jean Truc, Bernard Vanquickenberghe et Daniel Wastrat.

Mme Brigitte Thienpont – FRW

Mme Mélanie Vandendriessche – FRW

Mme Aurélie Leclercq – JNC AWP

M. Olivier Bedotti – JNC AWP

Invitée :

Mme Michèle Vercauteran – Agent relais communal

Excusés :

Mmes Christelle Decaigny, Myriam Polet.

Ms Jean-François Delquignies, Michel Devos, Jacques Dupire, Dany Duret, Pierre Perez et Stéphane Velge

Président de séance : Pierre Bourdeaud'huy – Echevin du DR

1. Approbation du compte rendu du 27 novembre 2013

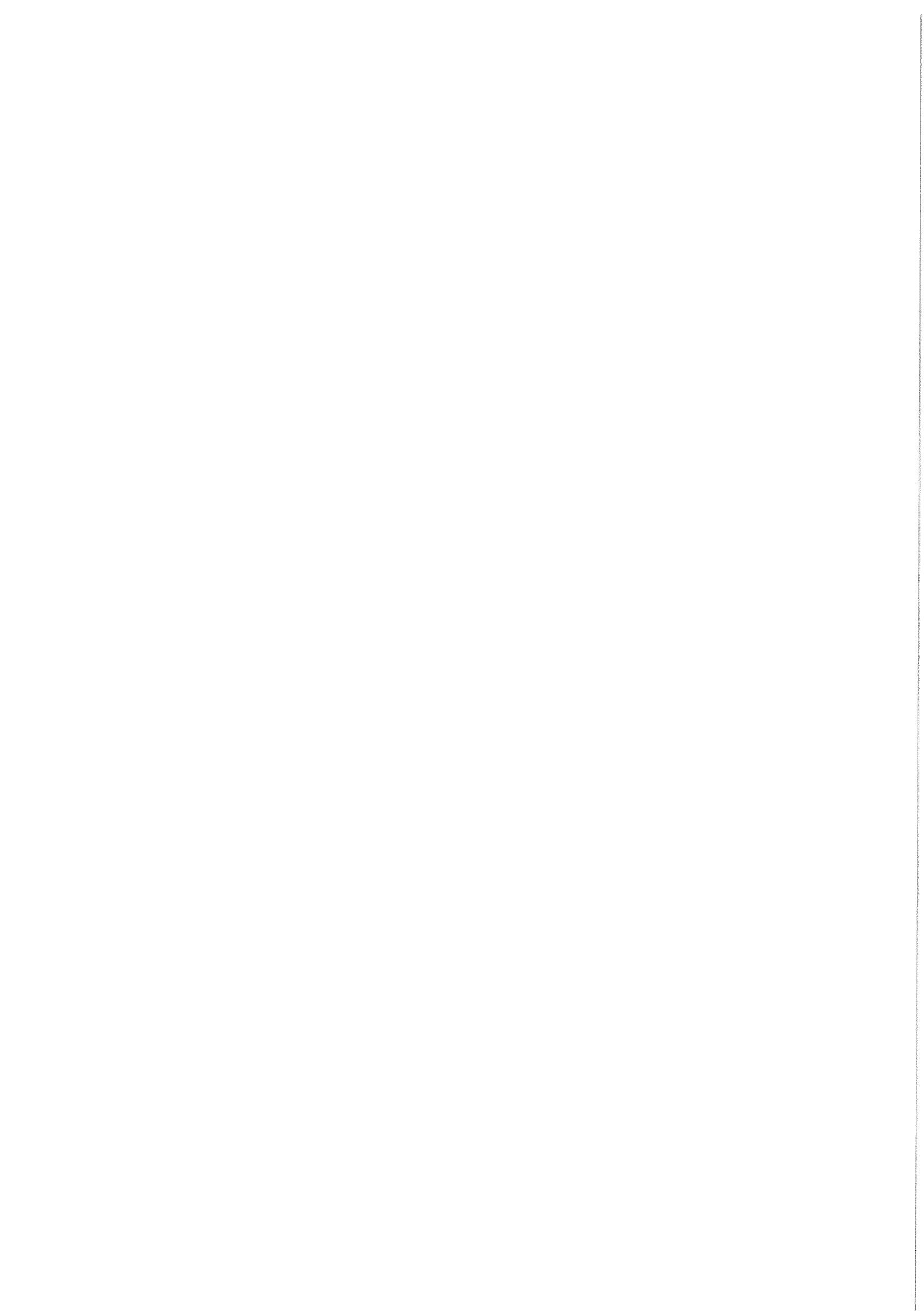
Le compte rendu est approuvé sans remarque

2. Présentation du diagnostic croisé

(Analyse socio-économique et consultation de la population) par JNC AWP, auteur de programme, et la Fondation rurale de Wallonie.

Le montage Power Point se trouve en annexe.





Remarques et questions

Nature – Ruralité - Paysages

Un participant signale que les activités agricoles modernes reprises comme faiblesse peuvent également être un atout puisque les engins agricoles sont moins nombreux sur les routes. Il signale également que les grandes parcelles sont essentiellement issues du remembrement. Aujourd’hui on peut voir une stabilisation de la situation ; les parcelles ne peuvent plus augmenter de façon significative étant donné l’urbanisation et le relief.

Toutefois, les engins agricoles indispensables à l’agriculture plus intensive détériorent les voiries et les chemins qui ne sont pas adaptés à un charroi aussi fréquent et aussi lourd.

Un agriculteur met en avant l’application des nouvelles normes liées à l’emploi d’engrais verts sur les terres ; ce qui permet de limiter les coulées de boues et de garder de la couleur durant la période hivernale et ainsi améliorer le visuel (en plus des propriétés liées au nitrate).

Un participant signale que des sentiers sont parfois labourés par les agriculteurs. Pierre Bourdeaud’hui explique que la commune introduit des plaintes contre les agriculteurs qui rognent ou suppriment les sentiers.

La disparition des lignes de vue à cause de l’implantation de grosses habitations est un véritable problème. Il devient urgent de sensibiliser les autorités communales et les pouvoirs dirigeants sur les dommages de l’urbanisation en ruban.

Autre réflexion sur les plans de secteur trop permissifs. Quels outils mettre en place pour protéger le territoire d’une urbanisation démesurée ? Si on parle d’intégration paysagère, il faut également penser à l’intégration des parcs éoliens.

Plusieurs remarques sont faites sur les incivilités, sur les dépôts sauvages et les déchets.

Comment agir lorsqu’on se retrouve face à une incivilité environnementale (exemple : des sacs poubelles déposés le long des voiries, des tas d’encombrants sur des parcelles communales...) ?

Il faut signaler le problème aux agents constatauteurs de la commune qui peuvent vérifier le méfait et appliquer des amendes administratives aux contrevenants.

Mobilité - Accessibilité

Le constat démontre l’inefficacité des TEC en milieu rural. Aux heures scolaires, les bus sont bondés tandis que le week-end, ils sont inexistant. Une ligne directe en Renaix et Leuze via la N60 serait un plus pour la mobilité des citoyens. Pierre Bourdeaud’hui signale qu’une réflexion est actuellement menée sur ce sujet avec les TEC.

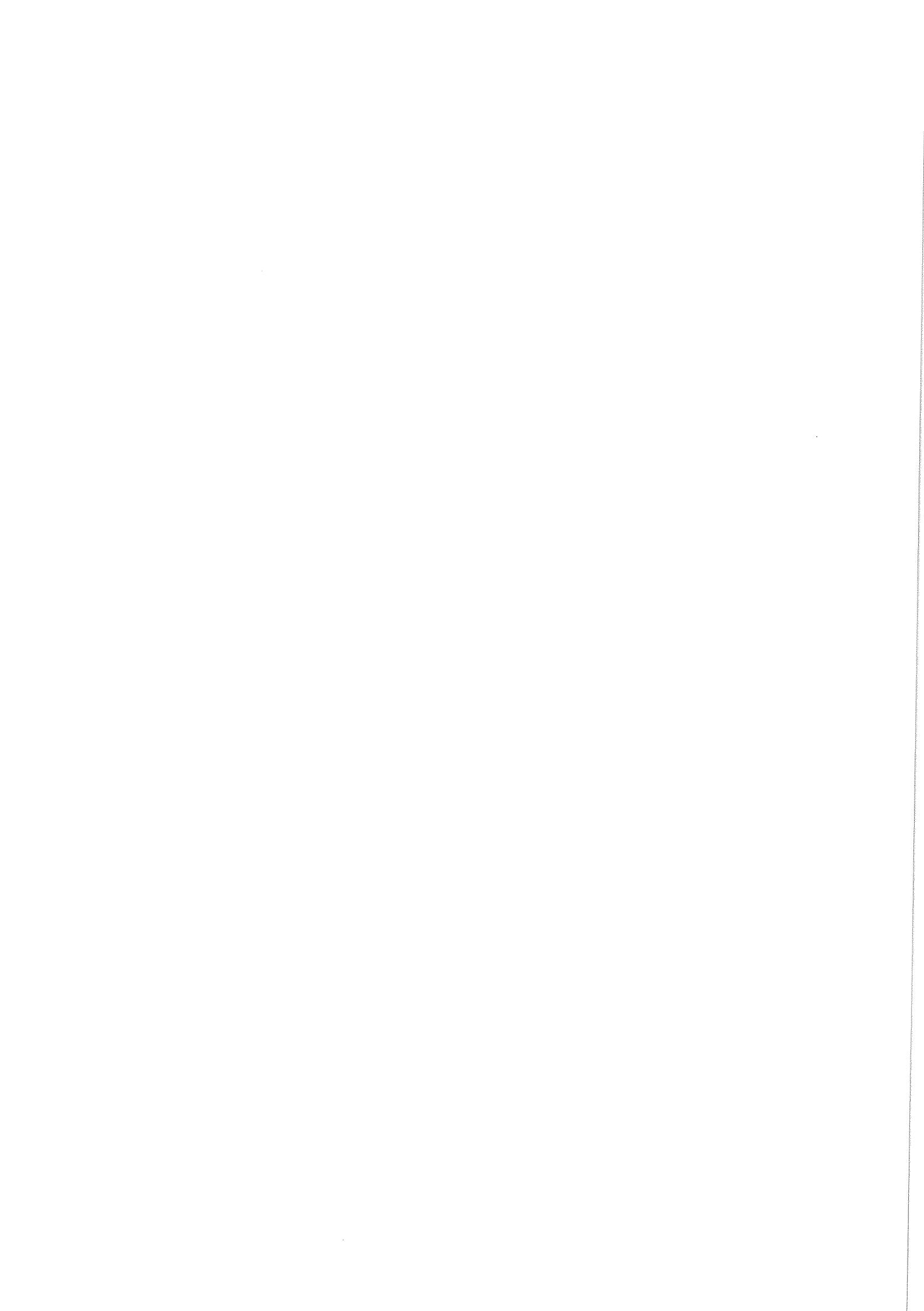
Un participant demande si le taxi social est rentable. Pierre Bourdeaud’hui signale que les taxis sociaux font partie des services à la population et ne visent donc pas la rentabilité. Il signale également que l’un des taxis est subsidié et que l’autre sera pris en charge par le Plan de Cohésion Sociale (PCS).

La mobilité douce doit être intégrée au prochain PCDR et la proposition de faire de l’ancienne ligne de chemin de fer la colonne vertébrale de ce réseau est soulignée.

Bâti – Logement - Patrimoine

Le petit patrimoine en général et les chapelles en particulier intéressent les membres de la CLDR. Une cellule communale ne pourrait-elle être créée pour venir en aide aux particuliers ?

Brigitte Thienpont signale que les subsides relatifs au petit patrimoine population wallon (PPPW) sont accessibles également aux privés ; il suffit de remplir la fiche type en mettant en avant la



pertinence de la mise en valeur et les grands principes de restauration de l'élément visé. Ensuite c'est le comité de sélection du PPPW qui retient ou pas les projets.

FLA compte 16 églises. Sont-elles encore toutes utilisées? Les membres de la CLDR proposent de lancer une réflexion sur le sujet. Pierre Bourdeaud'huy signale que, souvent, dans le cas d'une désacralisation, ce sont les riverains qui sont contre le projet.

Développement durable

Qu'entend-on par quartier durable ?

Un quartier durable est un aménagement de plusieurs hectares au sein duquel les dimensions du développement durable (environnementale, économique, sociale et culturelle) s'articulent et constituent la ligne directrice du projet, ceci dans le cadre d'une réelle concertation avec les habitants. Le quartier durable doit être différencié de "l'éco-quartier" qui évoque davantage une approche technique essentiellement tournée vers la protection de l'environnement et la performance énergétique des bâtiments.

Le projet du quartier Label FLA est-il privé ou public ?

C'est un projet privé situé sur la zone d'aménagement communal concerté (ZACC) de la Belle-Eau. Une réunion d'information et de consultation de la population organisée par les bureaux DR(EA)^{2M} et ARCEA a eu lieu le 7 novembre dernier. Une étude d'incidences sur l'environnement est en cours. Plus d'infos à la prochaine réunion de CLDR.

Les membres de la CLDR souhaitent que l'intégration paysagère des nouvelles habitations ne soient pas sacrifiées au nom de la performance énergétique. Le tourisme « vert » est en effet un enjeu fort pour la commune.

Infrastructures techniques

La disparition des cabines téléphoniques pose problème pour les personnes qui ont des compteurs électriques « à cartes ». ORES essaie de répondre au problème en sollicitant les libraires et d'autres magasins pour des installations spécifiques de recharge de cartes.

Un participant signale que seule une partie de Moustier dispose du réseau de gaz naturel.

Economie

Le coworking ou les centres de télétravail sont une bonne idée mais doivent être développés dans le centre de FLA.

Une étude sur la biomasse avait été faite à la demande de la commune mais le projet a été abandonné étant donné les problèmes actuels de rentabilité. La porte n'est pas fermée, ce type de projet pourrait voir le jour si les conditions et les pratiques changent.

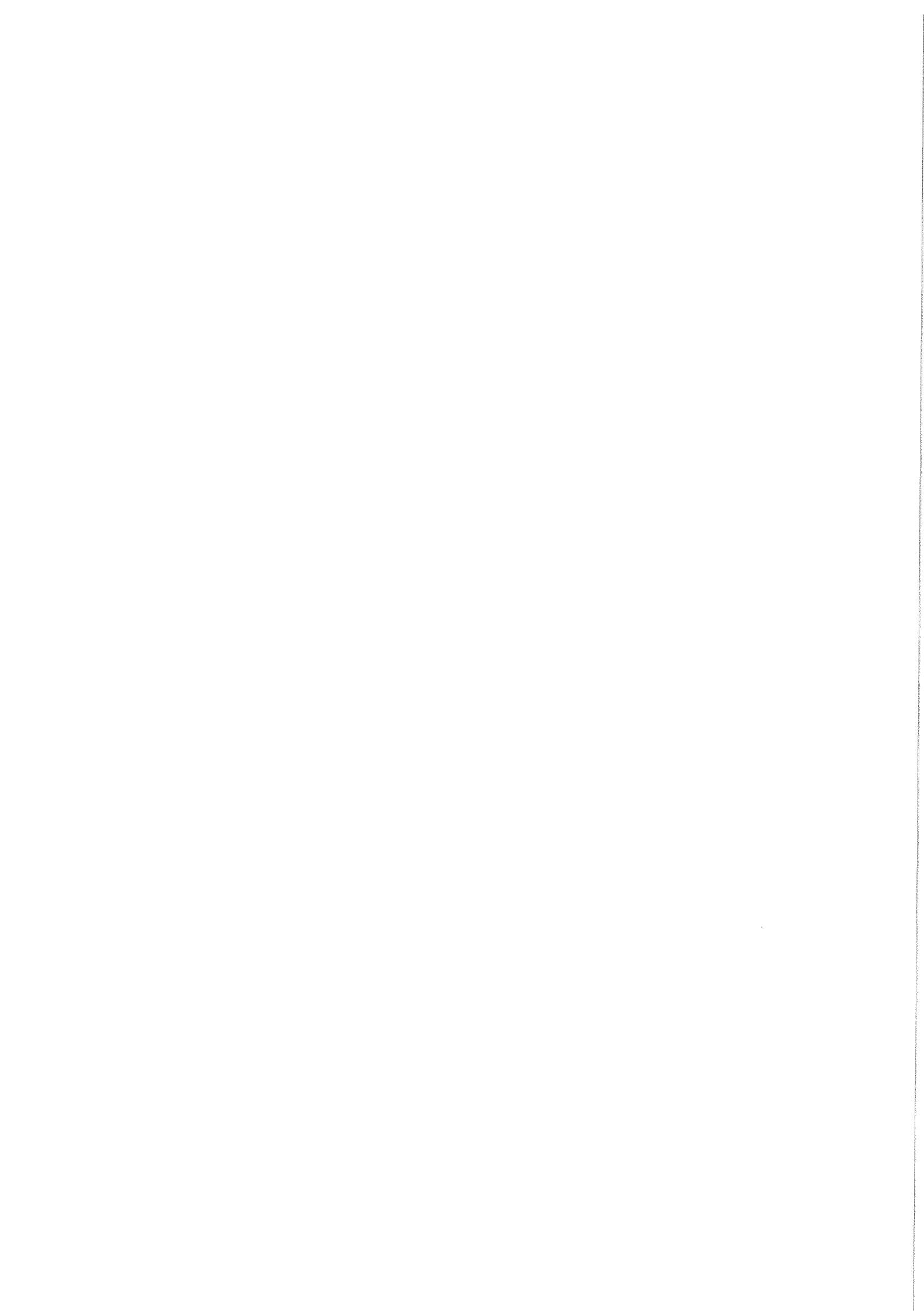
Tourisme

La création d'un office du tourisme est souhaitée. L'espace Cigalon pourrait être une bonne localisation. A étudier.

La Maison du Sucre n'est plus suffisamment attractive. Elle va être occupée en partie par le CPAS. Pour le reste, les membres de la CLDR proposent d'élargir la thématique et d'imaginer par exemple une maison de la mémoire.

Cohésion sociale

Un participant estime que l'esprit de quartier a tendance à disparaître. D'autres ne sont pas de cet avis ; les fêtes des voisins fonctionnent et sont appréciées.



Petite enfance / Personnes âgées

Le CPAS a un projet de résidence-service. L'avant-projet pourrait-il être présenté à une prochaine réunion de CLDR. Pierre Bourdeaud'huy fera la demande.

Une crèche communale est prévue à Oeudeghien dans le Plan Cigogne 3. Ce projet sera-t-il un jour concrétisé ? Le Plan vient d'être approuvé par le Gouvernement et prévoit 16.000 nouvelles places d'ici 2022. A suivre

Sport et santé

Le projet du nouveau hall sportif d'Anvaing semble trop ambitieux et/ou trop onéreux pour être réalisé un jour. Ne faudrait-il lui donner une dimension plus réaliste ou plus en adéquation avec le territoire ?

Le skate parc a été démonté. Il faudra trouver une nouvelle affectation à cet espace. Une nouvelle infrastructure plus moderne devra être créée dans l'entité. Attention de bien choisir le lieu pour éviter les nuisances et les rassemblements peu recommandés.

La proposition de création d'une piscine semble peu réaliste aux yeux les participants ; en général ces projets sont des gouffres financiers pour les communes. Par contre, la proposition d'un bassin natatoire sur Frasnes-Les-Bassins pourrait être creusée.

3. Divers

- Dans la mesure du possible, les comptes rendus et les documents y liés seront transmis par courriel à tous les membres qui ont communiqué leurs coordonnées. Pour les autres personnes, les envois se feront par voie postale.
- Gaston Scholart fait une intervention concernant le projet de Maison de village d'Hacquegnies. Il souhaite savoir si la commune a acheté la parcelle de terrain qui doit accueillir cette future infrastructure.

Pierre Bourdeaud'huy informe l'assemblée que le montant de l'acquisition prévu au budget communal a été momentanément retiré par souci de présenter un budget en équilibre mais que le bail emphytéotique est toujours d'actualité. Si les négociations avec l'Evêché, pour obtenir un bail de 40 ou 50 ans échouent, le montant de l'acquisition sera remis au budget communal grâce à une modification budgétaire.

Liste des abréviations

Plan de Cohésion Sociale (PCS)

Petit patrimoine population wallon (PPPW)

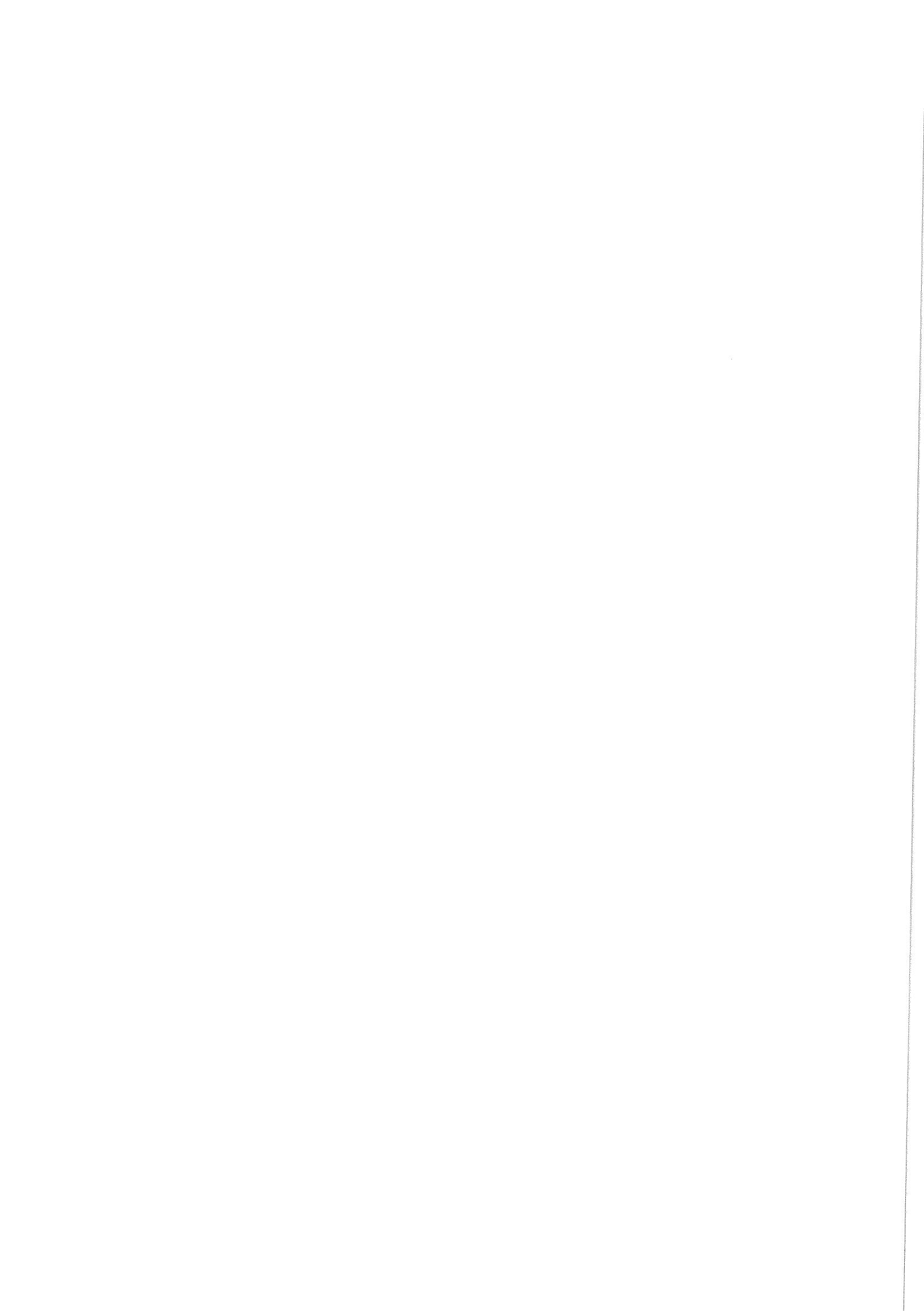
Zone d'aménagement communal concerté (ZACC)

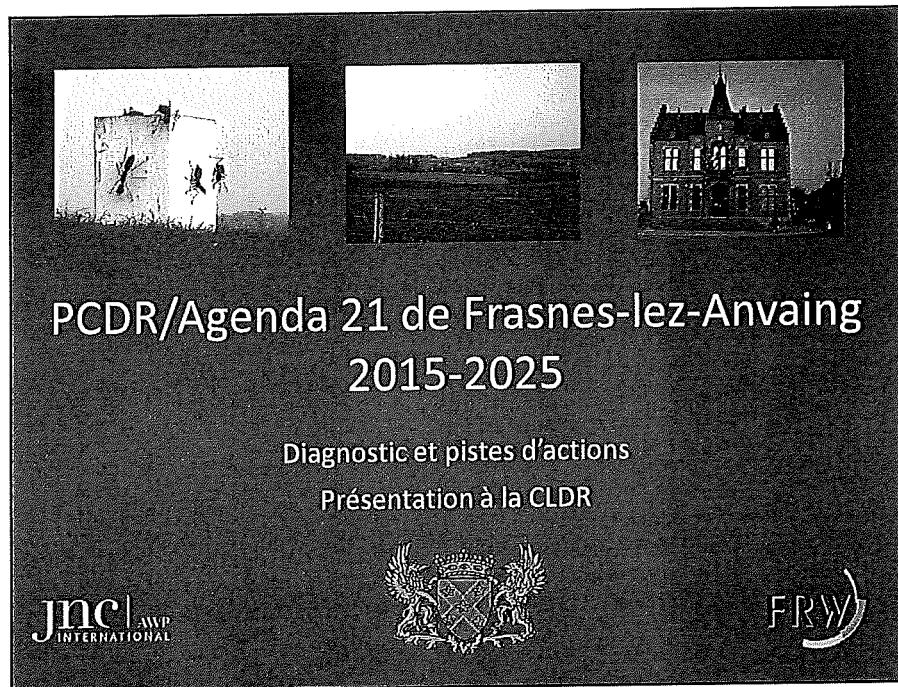
Prochaine réunion de CLDR le 16 janvier 2014 à 20h00 pour l'élaboration de la stratégie de développement

*D'ici là, prenez soin de vous et de votre famille.
Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.*

Le secrétariat
Fondation Rurale de Wallonie

Le Président
Pierre Bourdeaud'huy





Plan de l'exposé

- Présentation de JNC AWP
- Rappel des objectifs du PCDR/ A21L
- Présentation synthétique du diagnostic



Présentation du bureau

L'équipe

Responsable de projets

Larissa PEIXOTO, Architecte et Urbaniste

Équipe

Aurélie LECLERCQ, Paysagiste, Conseiller en environnement et en mobilité

Eleonora CAMPANELLA, Architecte et urbaniste

Olivier BEDOTTI, Géographe et cartographe

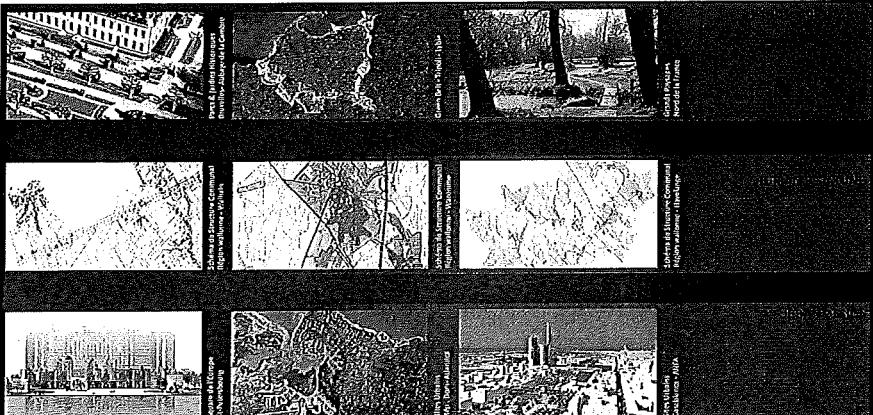
Support administratif

Cristelle Włodarski, Assistante de Direction



Présentation du bureau

Approche du bureau d'études

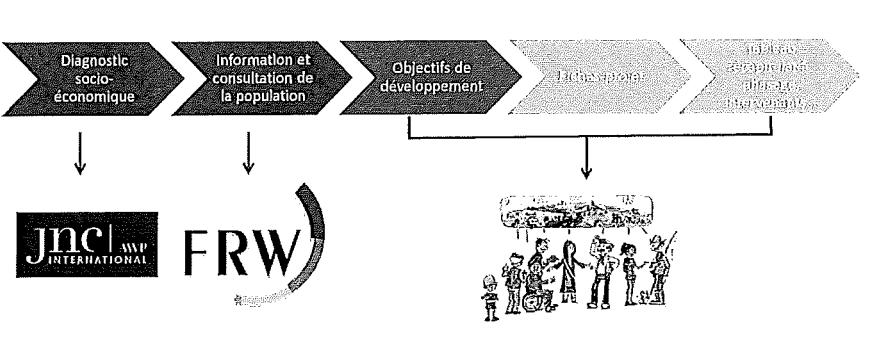


JNC | AWP
INTERNATIONAL

FCOR FLA - 12/12/2013

Rappel des objectifs du PCDR/ A21L

Les étapes du PCDR



JNC | AWP
INTERNATIONAL

FRW

JNC | AWP
INTERNATIONAL + FRW + CLDR

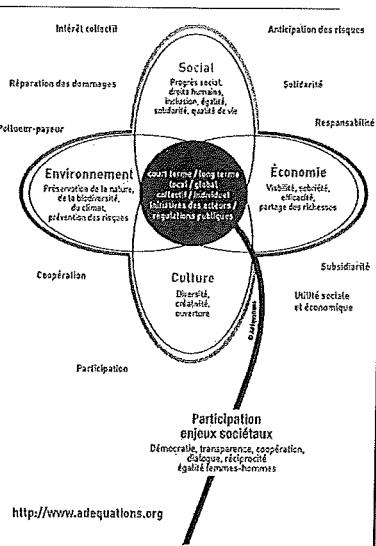
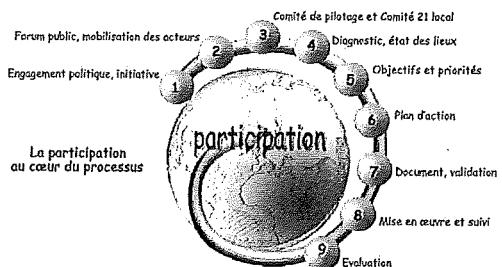
FCOR FLA - 12/12/2013

Rappel des objectifs du PCDR/ A21L

L'A21L

- « agenda » veut dire « les choses à faire »
- Le chiffre 21 se rapporte au 21^{ème} siècle.

⇒ L'agenda 21 local: ce que la collectivité locale va entreprendre au 21^{ème} siècle pour un développement durable »

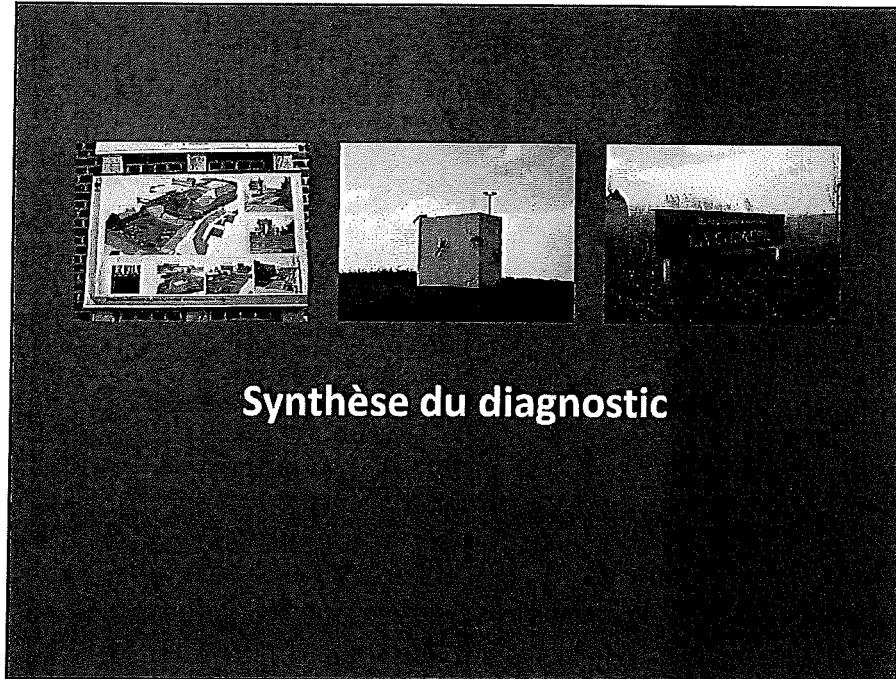


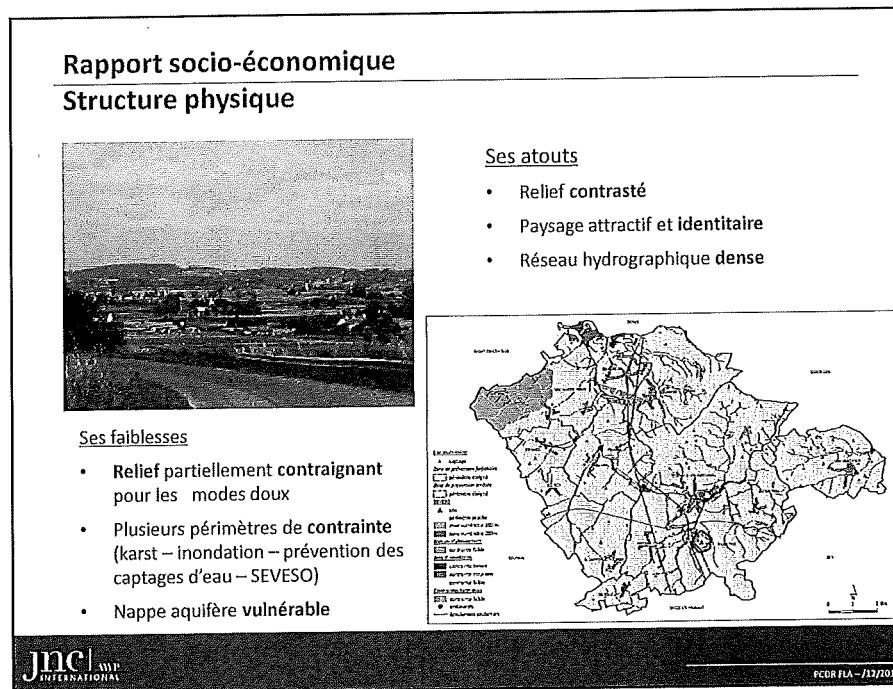
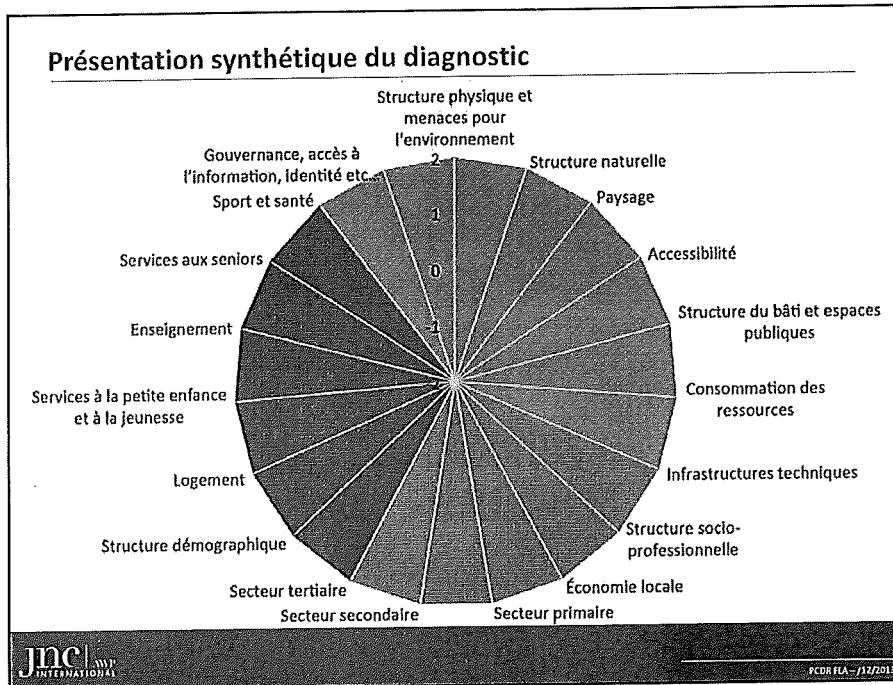
<http://www.adequations.org>

JNC
INTERNATIONAL

FCOR FIA - 1/12/2013

Synthèse du diagnostic





Rapport socio-économique

Structure physique

Ses opportunités

- Développement du secteur touristique par la valorisation des caractéristiques physiques (PNPC)
- Amélioration de la qualité des cours d'eau (Contrats de Rivière)



Ses menaces

- « Industrialisation » de l'agriculture
- Dégradation de la qualité des eaux et aggravation des dégâts d'inondation
- Dégradation de la qualité des sols, carences en matières organiques

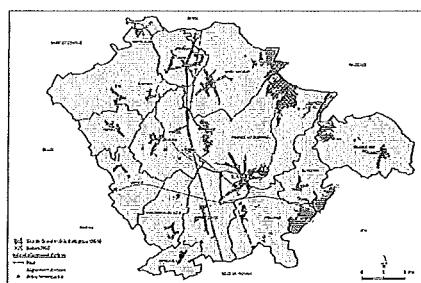
Rapport socio-économique

Structure naturelle

Ses atouts

- PCDN en cours et appartenance au Parc Naturel du Pays des Collines
- Arbres et haies remarquables
- Mesures agro-environnementales

Reconnaissance de la réserve naturelle frasnoise: on progresse...



Ses faiblesses

- Région fragmentée en terme de réseau écologique
- Surface agricole utile en constante diminution
- Carences en matières organiques des sols

Rapport socio-économique

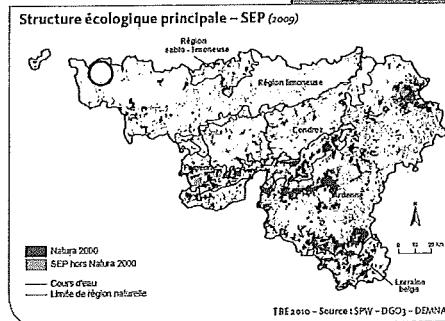
Structure naturelle

Ses opportunités

- Prise de conscience pour l'environnement
- Redéploiement du réseau écologique résultant PNPC/PCDN
- Spécification agricole et maintien du secteur



Structure écologique principale – SEP (2009)



TBE 2010 – Source : SPVV - DGO3 - DEMNA

Ses menaces

- Accentuation de la pression urbanistique, agricole et économique
- Dégradation de la qualité des sols

JNC | mp
INTERNATIONAL

PCDR FLA – /12/2013

Rapport socio-économique

Paysage

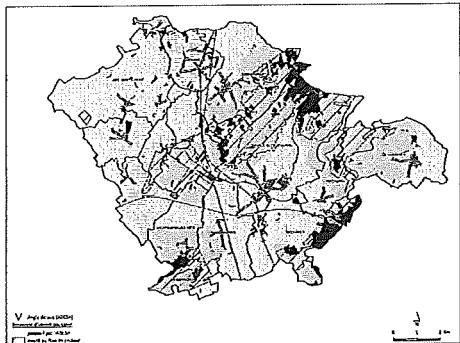
Ses atouts

- 40 % du territoire communal en périphéries d'intérêt paysager
- Longueurs de vue
- Repères identitaires appropriés par les habitants



Ses faiblesses

- Lotissements fermant/privatisant les vues.
- Eléments non intégrés voire déstructurant



JNC | mp
INTERNATIONAL

PCDR FLA – /12/2013

Rapport socio-économique

Paysage

Ses opportunités

- Charte paysagère (PN)
- Retombées économiques du secteur touristique
- Porte d'entrée du PNPC
- Positionnement au sein de la WAPI en tant qu'appui pour le tourisme durable



Ses menaces

- Destruction de certains biotopes
- Mauvaise intégration des extensions villages, hangars agricoles, pylônes électriques
- Fermeture des vues et privatisation du paysage par les nouveaux aménagements
- Pression touristique



JNC INTERNATIONAL

FCDR FLA - J12/2013

Résultats de la consultation

Paysages – Nature - Ruralité




Atouts

- Diversité et richesse des paysages: patchwork de couleurs, de formes ; bocages, petit parcellaire...
- FLA = commune rurale
- Cadre de vie de qualité
- Réserve naturelle des Bassins
- Actions et missions du PNPC

Faiblesses

- Diminution de la biodiversité, des espaces refuges
- Manque de communication et de sensibilisation de la population,
- Activités agricoles modernes intensives
- Aménagements non intégrés (privés et industriels) + menaces sur les points de vue remarquables, les lignes de crête
- Incivilités environnementales (dépôts sauvages, déchets)

→ Mise en œuvre d'un PCDN (réalisé)
 → Maintien de la ruralité
 → Meilleure communication
 → Consultation des agriculteurs pour les projets futurs
 → Soutien aux actions du PNPC
 → Création de zones de parc et d'espaces verts

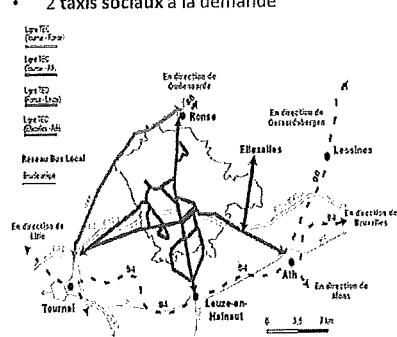


Rapport socio-économique

Accessibilité

Ses atouts

- Plusieurs outils de gestion de la mobilité
- Réseau de promenades développé et balisé
- 2 taxis sociaux à la demande



Ses faiblesses

- Accessibilité générale essentiellement routière (N60, N529 et A8)
- Réseau TEC peu attractif
- Peu d'aménagements pour les modes doux

Jnci INTERNATIONAL

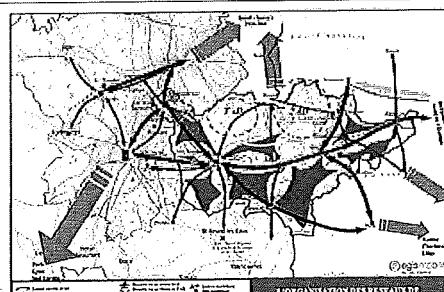
FCOR FLA - J12/2013

Rapport socio-économique

Accessibilité

Ses opportunités

- Développement des modes alternatifs et de la culture du vélo
- Aménagement d'un espace de covoiturage au pied de l'A8
- Résultats suite à l'application des différents outils : PCM, cyclo 13, WAPI




Jnci INTERNATIONAL

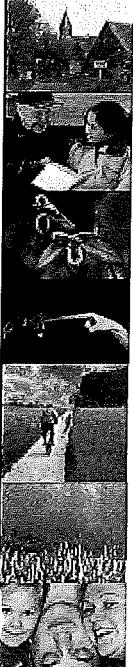
FCOR FLA - J12/2013

Ses menaces

- Accentuation de la confusion dans la hiérarchie des voiries
- Vulnérabilité face à l'augmentation des coûts de l'énergie

Résultats de la consultation

Accessibilité - Mobilité

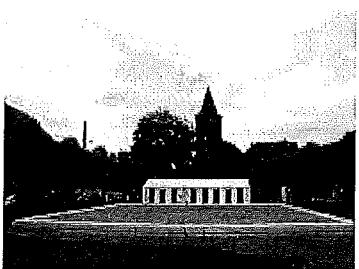



<u>Atouts</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Bon positionnement géographique • Outils intéressants : Schéma directeur vélo, plan communal de mobilité, taxis sociaux, Cyclo 13, ... • Covoiturage spontané près de l'A8 • Important réseau de sentiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Taxis sociaux : pas les dimanches et jours fériés; pas un outil pour les jeunes • TEC peu développés ou inadaptés • Stationnement problématique dans le centre de FLA • Insécurité routière pour les piétons et cyclistes (enfants également) • Difficultés de déplacements pour les personnes fragilisées (PMR, pers. âgée, allocataires sociaux...) • Dangerosité des ronds-points pour les modes doux
<ul style="list-style-type: none"> → Pedibus et vélobus pour les enfants → Mise en œuvre des différents outils → Mise en pratique de Carpool Plaza (covoiturage) → Recréer un réseau de mobilité douce (dont l'ancienne voie de chemin de fer comme épine dorsale) → Améliorer la sécurité routière 	



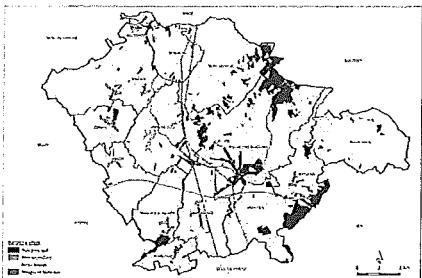
Rapport socio-économique

Structure du bâti



Ses atouts

- Nombre important de monuments et sites classés
- 2 pôles : Frasnes-lez-Buissenal et Anvaing



Ses faiblesses

- Habitat fort dispersé
- Pas de structuration du territoire
- Manque de centralité et convivialité des espaces publics au sein du pôle d'Anvaing
- Traversée dangereuse des nationales surtout à Dergneau

JNC | APP INTERNATIONAL

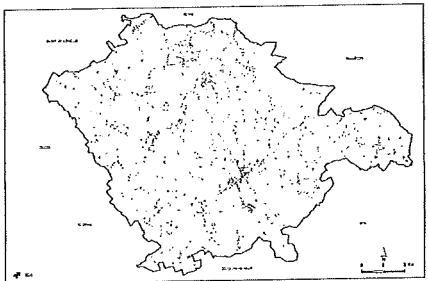
FCORFLA - 11/1/2013

Rapport socio-économique

Structure du bâti

Ses opportunités

- Hiérarchisation et structuration du territoire autour des pôles
- Structuration basée le réseau d'accessibilité
- Aménagement de l'espace public d'Oudeghien en relation avec le projet de salle polyvalente

Ses menaces

- Vulnérabilité du territoire due à sa dépendance aux énergies fossiles

JNC INTERNATIONAL PCOR FLA – 12/12/2013

Résultats de la consultation

Bâti - logement



Atouts

- 85% des frasnois sont propriétaires de leur logement
- Quelques belles restaurations en accord avec la qualité du bâti
- Construction d'un éco-quartier à Ellignies
- Appui de la cellule AT et urbanisme du PNPC

Faiblesses

- Habitat vieillissant et énergivore
- Eco-entreprises assez peu connues en Wallonie picarde
- Demande forte en location, offre faible, prix élevés, réticence à louer un bien
- Habitat passif >< habitudes de vie des frasnois (changement de mentalité à opérer)

→ Rendre le bâti plus performant au niveau énergétique (aides, primes,...)
 → Diversifier les types de logements (locatif/ acquisitif, jeunes/ainés, familles monoparentales, ...)
 → Aménager et protéger le territoire : privilégier la densification de l'habitat
 →Créer des quartiers durables
 → Développer et améliorer le réseau d'accessibilité

FRW

Résultats de la consultation

Patrimoine




Atouts

- Passé riche à garder et à valoriser
- Patrimoine bâti diversifié (ferme en carré, château, maison,...)
- Patrimoine historique lié aux grands évènements (guerres)
- Patrimoine culturel à redévelopper (légendes, patois, musique)
- Patrimoine cultuel à sauvegarder (chapelles, églises, cimetières)
- Acteurs locaux (ex: syndicat d'initiative)

Faiblesses

- Patrimoine peu valorisé et méconnu par la population et particulièrement les enfants
- Risque de perdre les connaissances des anciens
- Absence de lieu de la mémoire (maison des patrimoines, vitrines thématiques)

→ Relancer la commission Patrimoine
 → Permettre le passage des « savoirs » entre les générations
 → Créer un lieu de la mémoire

Rapport socio-économique

Consommation des ressources

Ses atouts

- Politique de sensibilisation
- Mesures de réduction de consommation énergétiques pour les bâtiments communaux
- Infrastructures de production d'énergie renouvelable
- Part des déchets recyclés : 81 %

Ses faiblesses

- Commune particulièrement dépendante des énergies fossiles
- Consommation excessive des extensions des bâtiments scolaires
- Problème de qualité des eaux



JNC INTERNATIONAL

PCOR FLA - 12/2013

Rapport socio-économique

Consommation des ressources

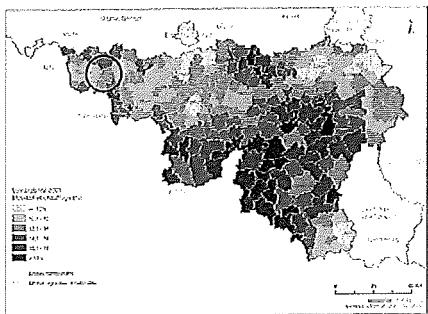
Ses opportunités

- Diminution des consommations suite aux mesures mises en place
- Développement des énergies alternatives autour du potentiel de la commune



Ses menaces

- Vulnérabilité de la population face à l'augmentation des coûts de l'énergie

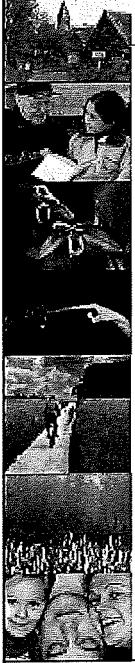


JNC | INTERNATIONAL

PCORFLA - 12/2013

Résultats de la consultation

Développement durable



Atouts

- Adhésion à l'Agenda 21 Local, aux championnats des énergies renouvelables, à la convention des Maires, campagne « Engage » et à la charte d'Aalborg
- Mise en œuvre d'une Plate-forme interservices
- Actions et projets communaux nombreux et diversifiés : panneaux photovoltaïques, achats groupés en gaz et électricité, études sur la bio méthanisation et la cogénération...
- Parc éolien de Moustier

Faiblesses

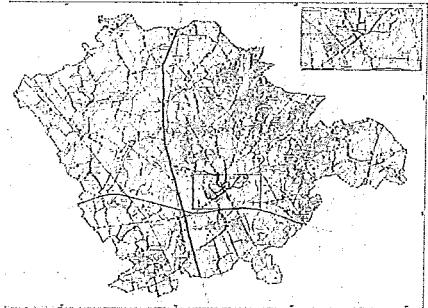
- Achat d'un véhicule électrique au service travaux mais difficultés d'emploi (autonomie, relief,...)
- Nouvelle philosophie difficile à évaluer

→ Appliquer les programmes d'actions (exemplarité)
 → Améliorer les performances énergétiques du bâti
 → Intégrer les notions du développement durable dans les projets futurs
 → Changer les mentalités et les comportements quotidiens



FRW

**Rapport socio-économique
Infrastructures techniques**

Ses atouts	Ses faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> bonne couverture du réseau de Telecom réseaux complets : eau, électricité, téléphonie 3 stations d'épurations 	<ul style="list-style-type: none"> pas de réseau de gaz naturel sauf pour Moustier et une partie de Frasnes-lez-Buissenal 55 % de la population en zone d'épuration individuelle réseau d'égouttage non complet dont 3 stations restant à construire
Ses opportunités	Ses menaces
<ul style="list-style-type: none"> développement du réseau d'épuration recherche de solutions alternatives à l'épuration « traditionnelle » 	<ul style="list-style-type: none"> disparition des cabines téléphoniques ; objectifs de qualité des eaux non atteints

JNC | INTERNATIONAL

PCDFIA - 11/12/2013

**Résultats de la consultation
Infrastructures techniques**

Atouts	Faiblesses
 <ul style="list-style-type: none"> Amélioration du réseau d'égouttage (ex: projet de la Grand-Place) Projet des stations d'épuration en cours Etude provinciale pour des bassins d'orage (marais d'Ergies, Contrepré, Cordes) Projets du PNPC pour réduire les nuisances liées aux inondations et coulées de boue (contacts avec les agriculteurs, plantations de haies, fascines, ...) 	 <ul style="list-style-type: none"> Inondations – coulées de boue encore fréquentes Réseau de gaz naturel peu présent dans l'entité
<p>→ Soutenir les projets du PNPC → Créer des bassins d'orage dans les lieux à risque → Développer le réseau de gaz naturel</p> 	

Résultats de la consultation

Services et équipements

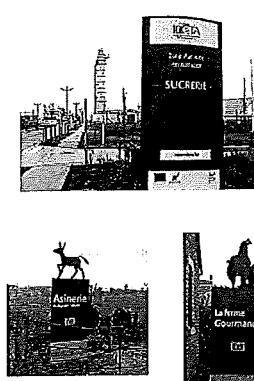



<u>Atouts</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> Offre culturelle importante (spectacles, concerts, expositions, ...) 5 maisons de village (ancien PCDR) Salle polyvalente L'Envol Services à la population (ex : repas à domicile, soins de santé) 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de salle culturelle et non adéquation de l'offre et de la demande Pas de local de réunion à St-Sauveur (aînés) Pas d'initiation à l'informatique (sauf bibliothèque) – problèmes de connexion internet, réseau ADSL médiocre Pas d'infrastructure pour les activités de Montroeul (patro, festivités,...)
<p>→Créer un espace polyvalent à Montroeul →Créer un espace multiple – salle culturelle, café des artistes, locaux de réunions, ... →Rendre la culture accessible à tous →Améliorer le réseau internet</p>	



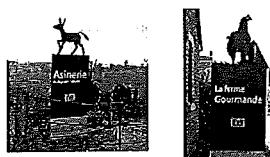
Rapport socio-économique

dynamique économique



Ses atouts

- Bonnes performances en matière d'indicateurs socio-éco (chômage, taux d'activité, d'emploi)
- Positionnement favorable de la zone d'activité économique
- Dynamique agricole (209 exploitations dont 6% en diversification)
- Large panel de productions valorisées (asinerie, brasserie, ferme gourmande, ...)
- Très grande implication du PNPC dans la valorisation agricole



Ses faiblesses

- SAU et nombre d'exploitations en diminution constante

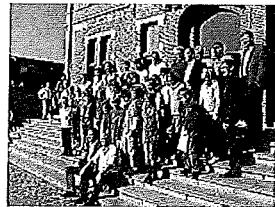
JNC | APP
INTERNATIONAL

FCORFLA - 12/12/2013

Rapport socio-économique dynamique économique

Ses opportunités

- Développement de politiques ciblées vers les entreprises à ancrage local
- Dynamisme des acteurs locaux



Ses menaces

- Concurrence territoriale
- Fragilité du réseau économique local
- Augmentation de la taille des exploitations agricoles = intensification

Rapport socio-économique dynamique économique

Ses atouts

- Capacité d'hébergement supérieure à 400 lits (dont 21 gîtes et chambres d'hôtes)
- Nombreuses manifestations culturelles et sportives à rayonnement supracommunal



Ses faiblesses

- Absence d'un grand pôle d'attractivité touristique

- Développement du tourisme de terroir et valorisation de la Maison du Sucre en lien avec la sucrerie de Fontenoy
- Développement autour des thématiques identitaires

Résultats de la consultation

Economie



Atouts

- Projets en cours : nouveau zoning, Foire commerciale, week-end de l'artisan,...
- Nouveaux projets de Frasnes-les-Talents
- Diversité des commerces de proximité
- Actions de la nouvelle association du commerce et de l'entreprise
- Présence de grandes surfaces
- Fiscalité attractive

Faiblesses

- Manque d'esprit entrepreneurial
- Commerces de proximité peu présents dans les villages
- Manque de contact entre les acteurs économiques

→ Faciliter le télétravail et mettre en place des bureaux de coworking
 → Créer des déjeuners d'entreprises
 → Encourager les projets initiés par Frasnes-les-Talents



Résultats de la consultation

Agriculture



Atouts

- Projets en cours : paniers locaux (Frêne GAL), marché fermier du PNPC
- Maintien du nombre d'hectares de terre agricole
- Biomasse : étude sur la valorisation des tailles de saules têtards

Faiblesses

- Avenir incertain pour l'agriculture d'aujourd'hui
- Diminution du nombre d'exploitations, disparition de l'agriculture « familiale »
- Exigences de l'Europe, normes...
- Augmentation du prix du foncier

→Concrétiser le projet de hall relais agricole
 →Valoriser les sous-produits agricoles
 →Développer l'agroforesterie
 →Favoriser les circuits courts et les productions locales
 →Soutenir les projets du PNPC et des particuliers en faveur d'une agriculture raisonnée



Résultats de la consultation

Tourisme



Atouts

- Gros potentiel en tourisme « vert » (quiétude, paysages, sentiers, ...)
- Tourisme de court séjour
- Diversité des hébergements
- Secteur Horeca satisfaisant
- Présence de la Maison du sucre

Faiblesses

- Collaborations entre professionnels du secteur à améliorer
- Pas de produit d'appel touristique fort (produit, lieu, thématique)
- Manque de signalisation touristique depuis l'A8
- Accès à l'information touristique limité
- Baisse de fréquentation de la maison du sucre – manque de valorisation

→ Faire de Frasnes-Les-Bassins le produit d'appel fort
 → Valoriser la sortie d'autoroute
 → Utiliser davantage les NTIC (internet, GPS, ...)
 → Faire des échanges entre communes ayant les mêmes atouts
 → Crée un Office du Tourisme
 → Améliorer la communication : livret, agenda annuel tourisme/loisirs, ...

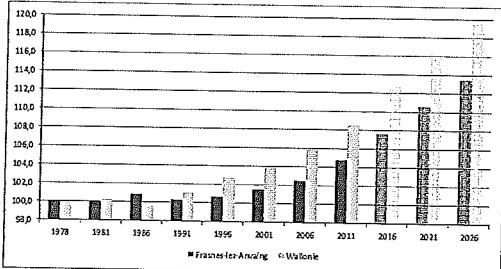


Rapport socio-économique

cohésion sociale

Ses atouts

- Population en constante évolution depuis 1991 (+7%) et devrait continuer à croître pendant les 25 prochaines années (+ 1.500 habitants en plus en 2040)
- Forte dynamique associative



Année	Frasnes-lez-Anvaing	Wallonie
1978	~59,0	~59,0
1981	~59,5	~59,5
1986	~60,0	~60,0
1991	~60,5	~60,5
1995	~61,0	~61,0
2001	~62,0	~62,0
2006	~63,0	~63,0
2011	~64,0	~64,0
2015	~65,0	~65,0
2021	~66,0	~66,0
2035	~67,0	~67,0

Ses faiblesses

- Faible densité et épargillement de l'habitat
- Plus de 50% de la population habitant en dehors des villages
- Pôles principaux pas particulièrement attractifs à l'inverse de Dergneau, Montroeuil-au-Bois et Saint Sauveur

JNC INTERNATIONAL

PCOBRIA - 12/2013

Rapport socio-économique cohésion sociale

Ses opportunités

- Renouvellement du bâti ancien
- Dynamique territoriale favorisant le développement de services innovants notamment pour personnes âgées



Wallonie picarde
du cœur et du talent

Parc naturel
du Pays des Collines

Ses menaces

- Augmentation des ménages isolés et vieillissement
- Perte du caractère rural
- Difficulté de faire face aux nouveaux défis notamment énergétiques / forte dépendance aux énergies fossiles

JNC INTERNATIONAL

PCDR FLA - 12/2013

Résultats de la consultation

Cohésion sociale – solidarité – associatif

Atouts

- Tissu associatif important
- Projets de solidarité Nord/Sud (Vanackam)
- Projets Cap 48, 11.11.11 et autres
- Actions de la maison des familles
- Actions et missions du CPAS

Faiblesses

- Territoire éclaté → échanges et rencontres difficiles, déplacements importants
- Relève des comités villageois menacée, diminution du volontariat
- Manque de communication entre associations

→ Améliorer la communication, utiliser les outils disponibles (site internet communal, Fourmillière)
 → Intensifier les collaborations Nord/Sud
 → Créer une maison de quartier, un lieu convivial accessible à tous

FRW

Résultats de la consultation

Petite enfance – personnes âgées

<u>Atouts</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> Assemblées consultatives actives : Conseil des ainés, conseil des enfants Présence d'accueillantes à domicile Activités intergénérationnelles assez développées Nouvelle aire de jeux derrière l'hôtel de ville appréciée 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de crèche communale Accueillantes à domicile trop peu nombreuses, peu suivies par l'ONE et insuffisamment reconnues Trop peu d'aires de jeux dans les villages
<ul style="list-style-type: none"> → Créer un salon de la petite enfance /de l'éducation/ des loisirs → Développer le logement intergénérationnel / le logement adapté → Développer les services à domicile (permettre à la personne vieillissante de rester chez elle) → Concrétiser le Plan Cigogne 3 → Créer une crèche communale avec horaires adaptés aux pauses → Concrétiser le projet de résidence-service 	

FRW

Résultats de la consultation

Enseignement

<u>Atouts</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> Infrastructures scolaires importantes et réparties sur tout le territoire Enseignement immersif de qualité (néerlandais et anglais) Ecole des devoirs (Les Fourmizz) L'accueil extra-scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> Vétusté de certains bâtiments scolaires et locaux non adaptés au nombre d'élèves Difficulté des écoles pour l'organisation d'activités (coûts et déplacements) Menus des cantines peu diversifiés Pas de cours de langue pour adultes Plus de formation « lire et écrire »
<ul style="list-style-type: none"> → Améliorer les infrastructures scolaires → Intégrer les produits locaux dans les menus scolaires et les cantines de collectivité (notion du goût, du bon, du sain) → Aider l'organisation des activités scolaires 	

FRW

Résultats de la consultation

Sport et santé



<u>Atouts</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Large éventail d'activités sportives • Projet « Sport sur ordonnance » • Futur hall sportif (en projet) • Qualité des plaines de jeux d'été • Présence d'un skate parc 	<ul style="list-style-type: none"> • Sport de rue peu développé (ex : panier de basket, agora space, ...) • Coût des abonnements • Absence de piscine ou de lieu de baignade • Skate parc non en adéquation avec les nouvelles pratiques
<ul style="list-style-type: none"> → Communiquer sur les bienfaits du sport sur la santé → Concrétiser le projet « Sport sur ordonnance » → Créer une aire de jeux par village (place ou maison de village) → Créer une piscine ou une zone de baignade (Bassins de FLA?) → Permettre l'accès aux activités sportives pour les personnes fragilisées (déplacements, coûts...) 	

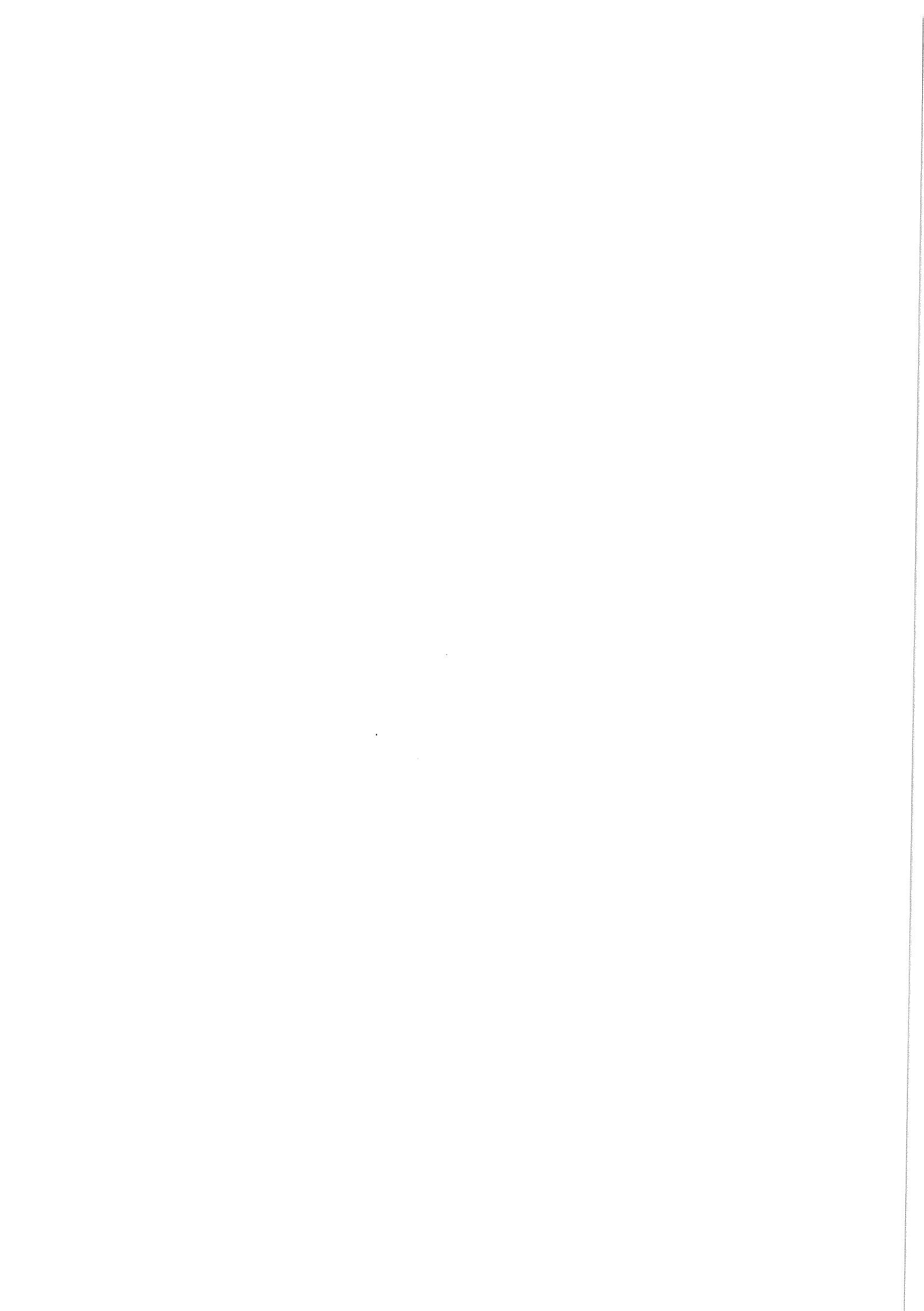


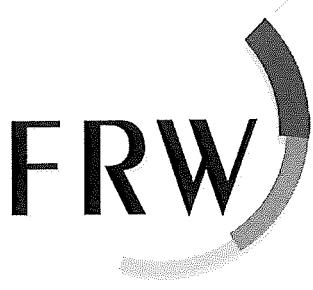

Merci pour votre participation

N'hésitez pas à nous faire-part de vos remarques ou suggestions:

JNC | AWP
INTERNATIONAL

Aurélie LECLERCQ: 067/64.95.00 ou au.leclercq@jnc.be





Frasnes-lez-Anvaing : Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 16 janvier 2014

Salle du Conseil communal, 20h00

Présents :

Mmes Magali Barrez, Christine Nachtergaele, Michelle Roland, Myriam Polet, Céline Tilleul et Chantal Voisin.

Ms Pierre Bourdeaud'huy, Jean-Pierre Calcus, Delquignies Jean-François, Michel Devos, Sébastien Dorchy, Jacques Dupire, Daniel Duquesne, Dany Duret, Philippe Flamme, Franck Goddefroy, Guy Guilbert, André Houx, Baudouin Joseph, Rudy Kielemoes, Jean-Pierre Renard, Gaston Scholart, Jean Truc, Stéphane Velghe et Daniel Wastrat.

Mme Brigitte Thienpont – FRW

Mme Mélanie Vandendriessche – FRW

Mme Aurélie Leclercq – JNC AWP

Invité :

M. Baptiste Hottekiet – Directeur du Parc Naturel du Pays des Collines

Excusés :

Mme Geneviève Ruythoorens.

Ms Grégoire Deroubaix, Thomas Dewaele, André Duthy, Valéry Gosselain, Claude Michiels, Pierre Perez.

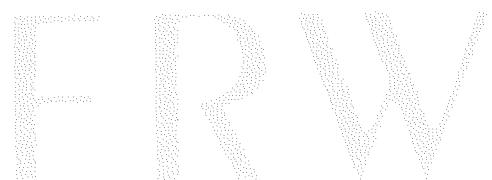
Président de séance : Pierre Bourdeaud'huy – Echevin du DR

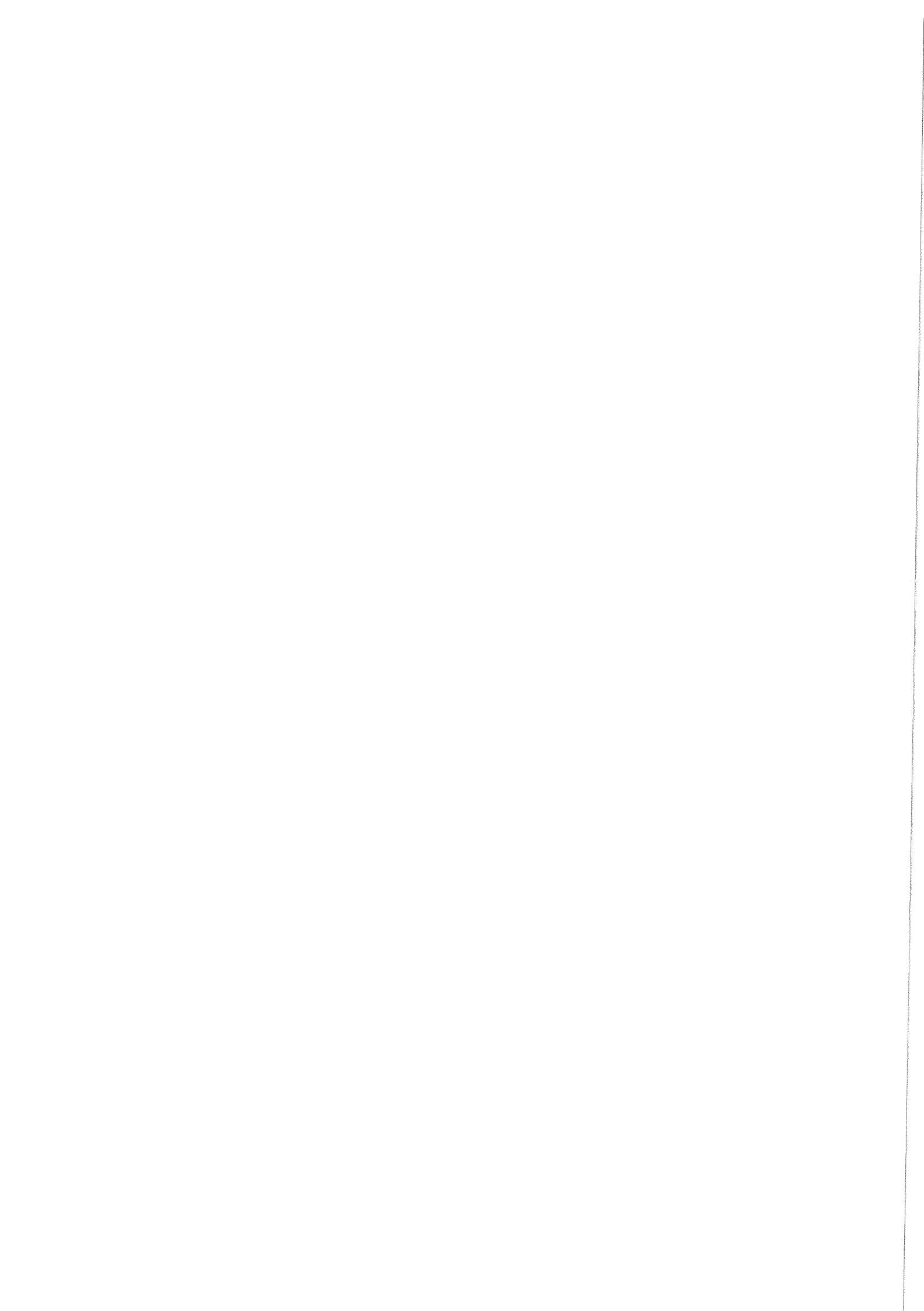
1. Approbation du compte rendu du 12 décembre 2013

Le compte rendu est approuvé sans remarque.

2. Présentation de la proposition des défis et objectifs

Cette présentation est assurée par JNC sur base du montage Power Point.





3. Construction collégiale de la stratégie de développement

La FRW a proposé de travailler en sous-groupe afin d'avoir un maximum d'efficience dans la construction de la stratégie et l'analyse des pistes de projets.

Pour faciliter le travail, 3 documents ont été distribués : les consignes, les tableaux reprenant les défis et objectifs et enfin la liste des pistes de projets (en annexe).

1^{er} groupe (couleur orange) animé par Pierre Bourdeaud'huy – Echevin

Remarques préalables :

- Baptiste Hottekiet estime que les projets n°33, 34, 36 et 37 ne doivent pas être repris dans le PCDR car ils sont directement traités par les services du PNPC. Cela pourrait créer de la confusion dans les subsidiations.
- Le groupe souhaiterait supprimer le projet de création d'une zone de baignade car il l'estime non réaliste.

Défi 1 : En 2025, Frasnes-lez-Anvaing, commune pilote pour les défis de durabilité en milieu rural.

1. Structurer le territoire en renforçant les pôles d'activité locaux

- Projet 2 – Aménager les espaces publics de façon durable.
La place d'Oeudeghien est citée comme espace à aménager en priorité.
- Projet 31 – Créer des déjeuners d'entreprises.
- Projet 55 – Créer une aire de jeux par village.

2. Maintenir, protéger et restaurer les écosystèmes

- Projet 1 – Créer une zone de parc et des espaces verts (à inscrire également dans le 6^{ème} objectif).
- Projet 19 – Soutenir les actions du PNPC.
- Projet 22 – Faire de Frasnes-les-Bassins, un pôle environnemental.

3. Développer la mobilité douce et alternative

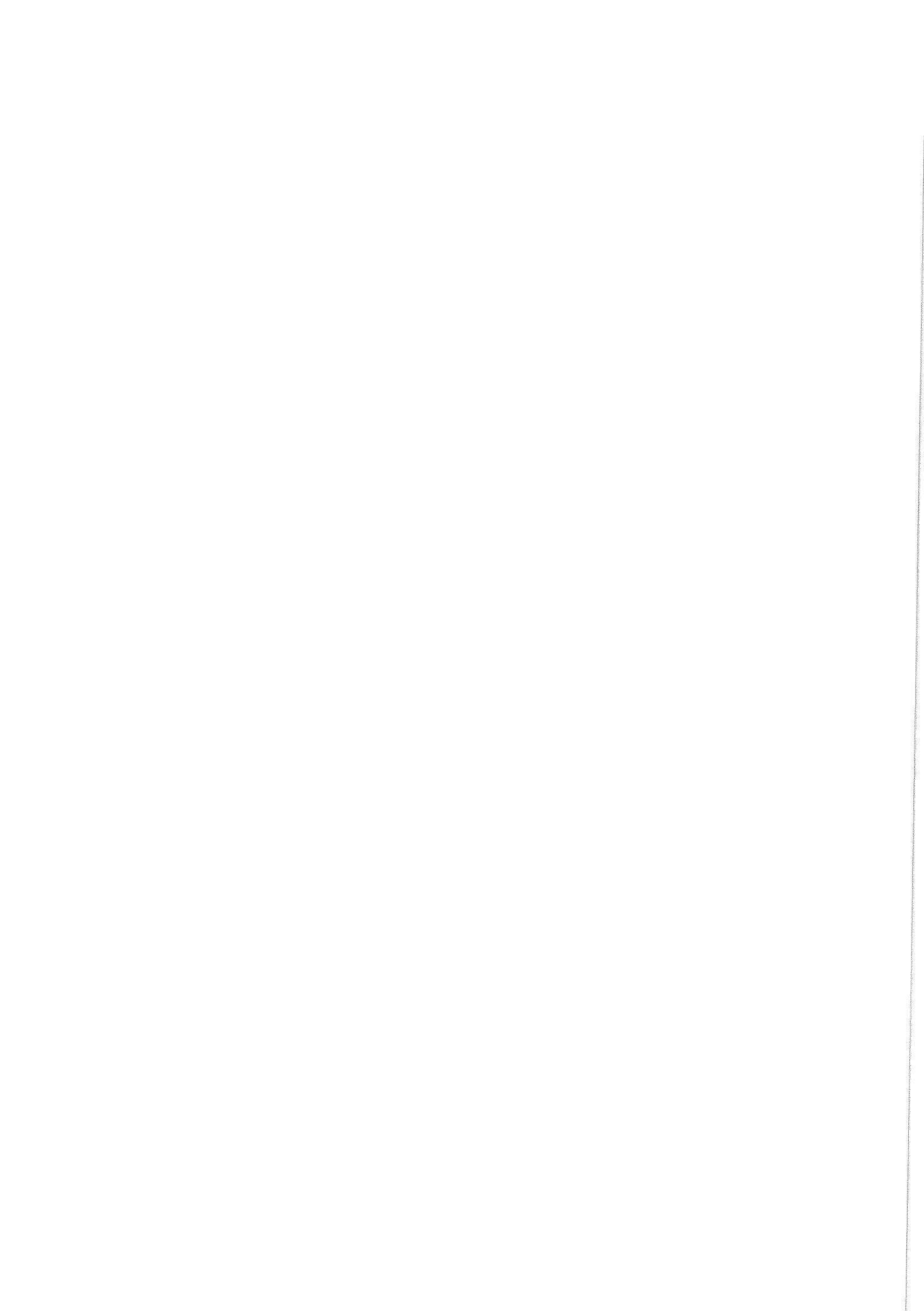
- Projet 5 – Optimaliser la desserte TEC
- Projet 6 – Organiser des Pédibus et vélobus pour les enfants
- Projet 7 – Restructurer le réseau viaire
- Projet 8 – Mettre en pratique Carpool Plaza (covoiturage)
- Projet 9 – Recréer un réseau de mobilité douce (dont la voie de chemin de fer et de tram)

4. Induire des changements de comportement en faveur du développement durable

- Projet 12 – Rendre le bâti plus performant au niveau énergétique
- Projet 13 – Créer des quartiers durables
- Projet 23 – DD : changer les mentalités et les comportements quotidiens
- Projet 30 – Faciliter le télétravail et créer des bureaux de coworking
- Projet 58 – Créer un plan d'actions communales en faveur du DD
- Projet 59 – Créer une charte communale d'engagement pour le DD

Autre objectif en lien avec la sécurité routière et les équipements collectifs (titre à trouver)

- Projet 10 – Améliorer ma sécurité routière (info et sensibilisation)
- Projet 11 – Sécuriser la traversée de Wattripont (N48)
- Projet 24 – Créer des bassins d'orage dans les lieux à risque
- Projet 25 – Développer le réseau de gaz naturel



Défi 2 : En 2025, Frasnes-lez-Anvaing, commune rurale ouverte sur le monde

5. S'identifier en tant que pôle agricole

- Projet 18 – Protéger la ruralité et ses paysages
- Projet 19 – Soutenir les actions du PNPC
- Projet 34 – Développer l'agroforesterie

6. Professionnaliser le secteur touristique

- Projet 3 – Aménager les portes d'entrée des villages (Montroeul et Oeudeghien sont cités)
- Projet 20 – Fiche PCDN – table d'orientation du circuit Douceurs et Découverte
- Projet 38 – Faire de Frasnes-les-Bassins le produit d'appel fort
- Projet 39 – Valoriser la sortie d'autoroute
- Projet 42 – Créer un office du Tourisme
- Projet 43 – Améliorer la communication touristique
- Projet 44 – Proposer des formules « clé en main »

7. Favoriser l'attachement communal et la mixité sociale

- Projet 14 – Créer du logement pour jeunes couples
- Projet 15 – Relancer le conservatoire des patrimoines
- Projet 16 – Permettre le passage des savoirs entre les générations
- Projet 17 – Créer un lieu de la mémoire
- Projet 26 – Créer un espace polyvalent à Montroeul, St Sauveur et Moustier
- Projet 47 – Créer un salon de la petite enfance, de l'éducation et des loisirs
- Projet 48 – Développer le logement intergénérationnel et le logement adapté
- Projet 49 – Développer les services à domicile
- Projet 50 – Concrétiser le projet de résidence-service
- Projet 51 – Créer une crèche communale

8. Afficher une architecture contemporaine en accord avec l'identité rurale

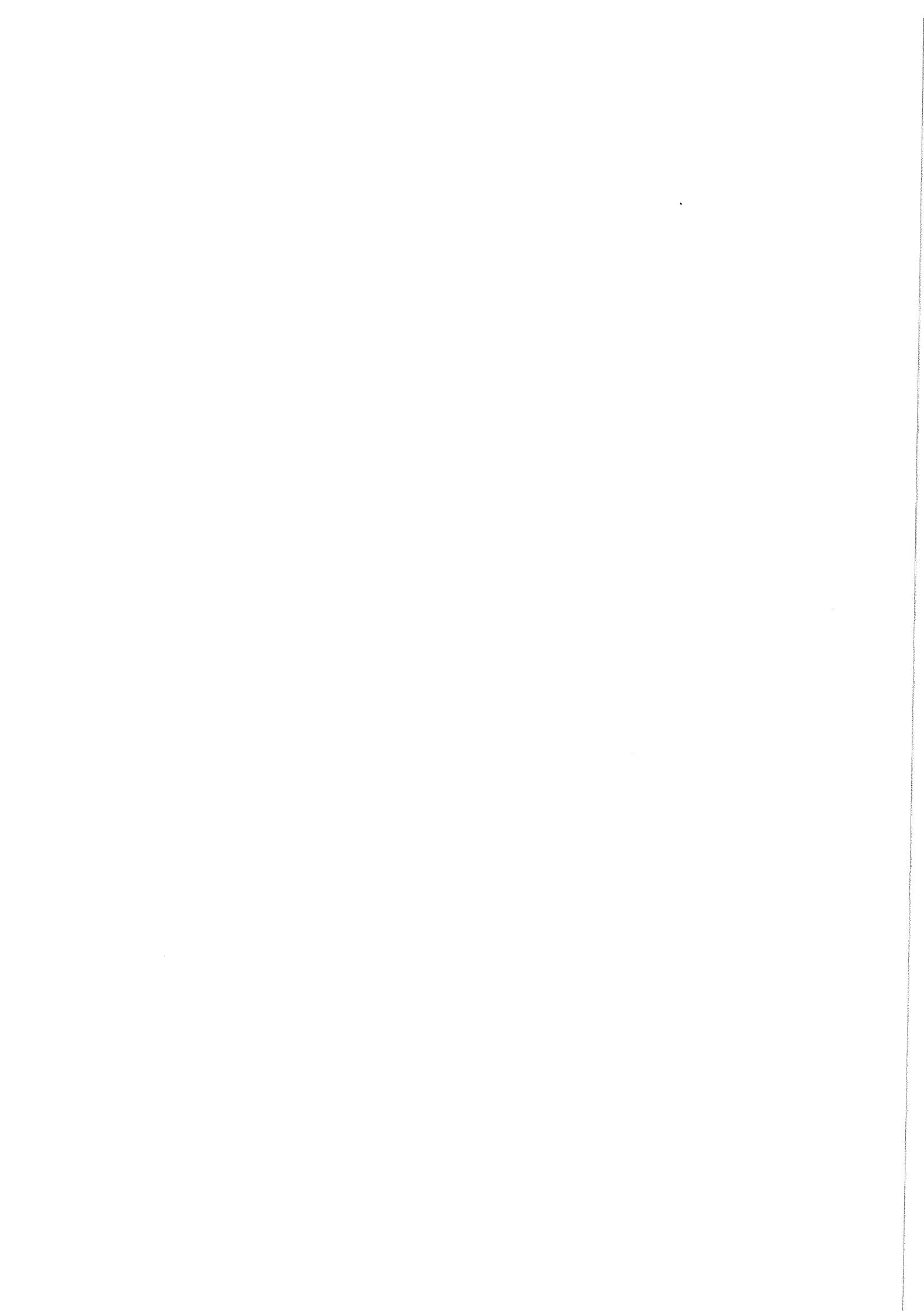
Aucun projet n'a été identifié pour cet objectif

9. Favoriser le développement intellectuel, culturel, associatif et sportif des frasnois

- Projet 27 – Créer un espace multiple : salle culturelle, café des artistes, locaux de réunions
- Projet 28 – Rendre la culture accessible à tous
- Projet 29 – Améliorer le réseau internet
- Projet 32 – Encourager les projets de Frasnes-les-Talents
- Projet 40 – Utiliser davantage les NTIC
- Projet 41 – Faire des échanges avec d'autres communes ayant les mêmes atouts
- Projet 45 – Intensifier les collaborations Nord/Sud
- Projet 46 – Promouvoir l'apprentissage des langues
- Projet 52 – Concrétiser le projet du nouveau hall sportif
- Projet 53 – Communiquer sur les bienfaits du sport sur la santé
- Projet 54 – Concrétiser le projet « sport sur ordonnance »
- Projet 57 – Permettre l'accès aux activités sportives pour les personnes fragilisées



Aucun projet n'est repris dans l'objectif 8.



2^{ème} groupe (couleur bleue) animé par Brigitte Thienpont – FRW

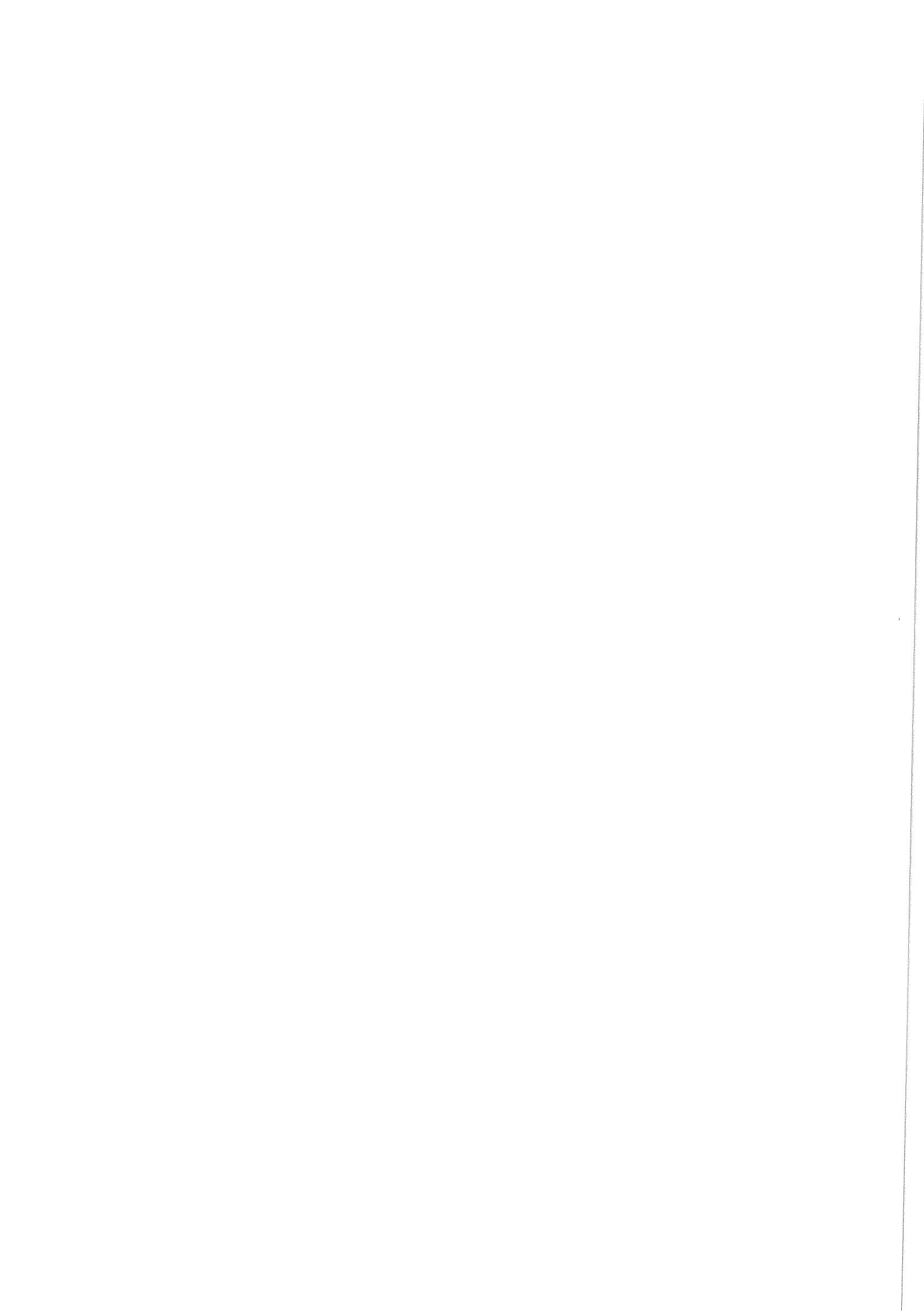
Remarques préalables :

Le groupe s'est prioritairement penché sur la pertinence de certains projets repris dans la liste.
Après réflexions, les membres du groupe souhaitent **supprimer** :

- Projet 1 – Créer un parc communal. La commune compte 13 villages ; où créer ce parc ? Quelle utilité ?
- Projet 4 - Améliorer la communication interne et externe. Ils jugent que le site internet communal et la Fourmilière ont déjà ce rôle. D'autres outils de communication peuvent toutefois encore être créés mais ce projet ne doit pas être repris dans le PCDR.
- Projet 10 - L'amélioration de la sécurité routière par de l'info et de la sensibilisation.
- Projet 12 - Rendre le bâti plus performant au niveau énergétique. Il est difficile d'agir sur les biens privés et des aides existent déjà. Quant aux biens publics, le conseiller en énergie travaille sur le projet.
- Projet 19 - Soutenir les actions du PNPC. Ce n'est pas un projet en tant que tel.
- Projet 23 - DD : changer les mentalités et les comportements quotidiens.
- Projet 25 - Développer le réseau de gaz naturel n'est pas un projet à inscrire dans le PCDR.
- Projet 28 - Rendre la culture accessible à tous : il existe déjà des aides et des programmes qui vont dans ce sens (ex : art27...).
- Projet 41 : Faire des échanges avec d'autres communes ayant les mêmes atouts. La commune est déjà jumelée avec deux autres villes et envisage de créer un nouveau jumelage avec une ville québécoise.
- Projet 53 - Communiquer sur les bienfaits du sport sur la santé n'est pas un projet à reprendre dans le PCDR. La commune et les associations peuvent s'en charger.
- Projet 56 - Créer une zone de baignade. Les risques et les contraintes sont trop importants.
- Projet 57 - Permettre l'accès aux activités sportives pour les personnes fragilisées. Idem que pour le projet 53.

Ils ont également identifiés les projets déjà initiés que l'on pourrait reprendre en **lot 0**

- Projet 13 – Créer un quartier durable. Un projet privé est déjà à l'étude « Label FLA ».
- Projet 29 – Améliorer le réseau internet sur l'entité. Des contacts ont déjà été pris par la commune auprès des opérateurs.
- Projet 32 – Encourager les projets de Frasnes-les-talents. Des aides financières sont données par la commune (5000€/an). Ce qu'il est urgent de faire c'est retrouver quelques volontaires pour reprendre les actions laissées un peu à l'abandon.
- Projet 36 – Favoriser les circuits courts et les productions locales. Le PNPC mène des actions ; le marché fermier a été lancé en 2013.
- Projet 45 – Intensifier les coopérations Nord/Sud. L'asbl Vanackam œuvre déjà en ce sens.
- Projet 54 – Concrétiser le projet de « sport sur ordonnance ».
- Projet 58 – Créer un plan d'actions communales en faveur du DD. Ce projet est en cours de réalisation par la plate-forme interservices.
- Projet 59 – Créer une charte communale d'engagement pour le DD. En cours également
- Projet 60 – Créer une plate-forme interservices DD. Elle a été créée en juillet 2013.



Défi 1 : En 2025, Frasnes-lez-Anvaing, commune pilote pour les défis de durabilité en milieu rural.

1. Structurer le territoire en renforçant les pôles d'activité locaux

- Projet 2 – Aménager les espaces publics de façon durable. (Oeudeghien, Buisenal et Wattripont sont retenus par le groupe).
- Projet 3 – Aménager les portes d'entrées des villages.
- Projet 7 – Restructurer le réseau viaire.
- Projet 11 – Sécuriser la traversée de Wattripont.
- Projet 31 – Créer des déjeuners d'entreprises.

2. Maintenir, protéger et restaurer les écosystèmes

- Projet 1 – Créer une zone de parc et des espaces verts. Et surtout entretenir ce qui existe déjà.
- Projet 22 – Faire de Frasnes-les-Bassins, un pôle environnemental.
- Projet 24 – Créer des bassins d'orage dans les lieux à risque. Vérifier si une étude n'existe pas déjà à la Commune.

3. Développer la mobilité douce et alternative

- Projet 5 – Optimaliser la desserte TEC.
- Projet 6 – Organiser des Pédibus et vélobus pour les enfants. Les membres du groupe craignent qu'il n'y ait pas de bénévoles pour porter l'action. Prioritairement il est indispensable d'entretenir les pistes cyclables existantes et en créer d'autres.
- Projet 8 – Mettre en pratique Carpool Plaza (covoiturage).
- Projet 9 – Recréer un réseau de mobilité douce. Il faut bien différencier le réseau de liaisons lentes et sécurisées entre les villages et la création de la voie verte qui servira de support aux déplacements lents. Par contre la remise en état de la ligne du tram ne semble pas réaliste.

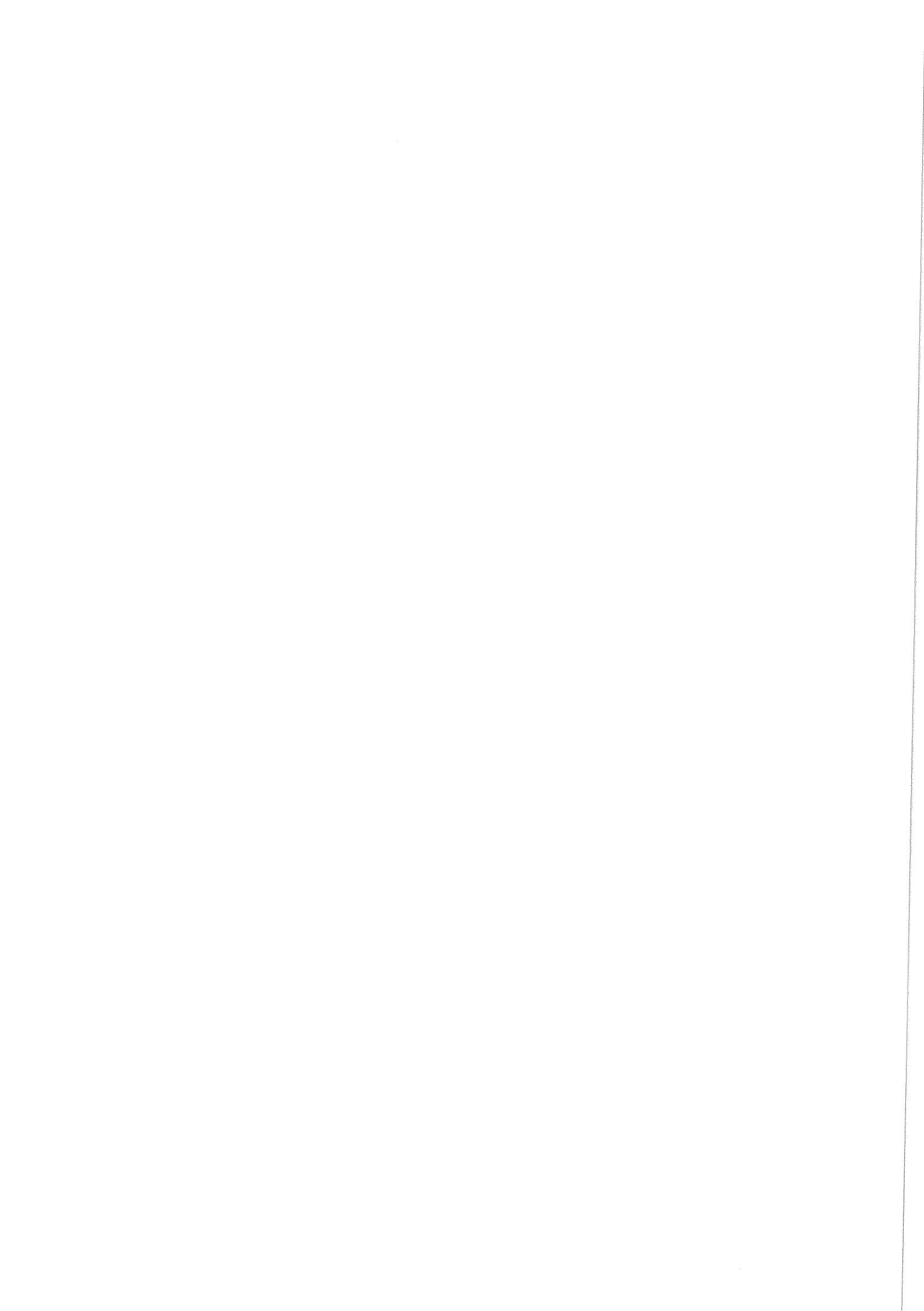
4. Induire des changements de comportement en faveur du développement durable

- Projet 30 – Faciliter le télétravail et créer des bureaux de coworking. S'il y a de la demande, le projet peut être très intéressant.
- Projet 34 – Valoriser les sous-produits agricoles. Des études ont été faites par la commune mais les résultats peu concluants ont freiné la mise en œuvre des actions.
- Projet 45 – Intensifier les coopérations Nord/Sud.

Défi 2 : En 2025, Frasnes-lez-Anvaing, commune rurale ouverte sur le monde

5. S'identifier en tant que pôle agricole

- Projet 18 – Protéger la ruralité et ses paysages.
- Projet 33 – Concrétiser le hall relais agricole. Une étude est en cours (à vérifier).
- Projet 35 – Développer l'agroforesterie. Quelques participants souhaitent connaître le concept. (extrait du GT Agriculture : L'agroforesterie se développe en France. Ce mode d'exploitation des terres agricoles associe des plantations d'arbres dans des cultures permettrait de doubler les bénéfices de l'agriculteur. Des parcelles témoins sont présentes en Belgique et gérées par l'université de Gembloux et la DNF. Il serait intéressant de se renseigner et de positionner Frasnes pour ce type de projets.)
- Projet 37 – Intégrer les produits locaux dans les menus scolaires et les cantines de collectivité.



6. Professionnaliser le secteur touristique

- Projet 20 – Fiche PCDN – table d’orientation du circuit Douceurs et Découverte.
- Projet 38 – Faire de Frasnes-les-Bassins le produit d’appel fort.
- Projet 39 – Valoriser la sortie d’autoroute.
- Projet 40 – Utiliser davantage les NTIC (nouvelles technologies de l’information et de la communication).
- Projet 42 – Créer un Office du Tourisme (OT). Le syndicat d’Initiative est très impliqué dans le secteur du tourisme.
- Projet 43 – Améliorer la communication touristique. C’est un projet qui devrait être mené par l’OT ou le Syndicat d’Initiative.
- Projet 44 – Proposer des formules « clé en main ». Idem que pour le projet 43.

7. Favoriser l’attachement communal et la mixité sociale

- Projet 14 – Créer des logements pour jeunes couples.
- Projet 47 – Créer un salon de la petite enfance, de l’éducation et des loisirs.
- Projet 48 – Développer le logement intergénérationnel et le logement adapté.
- Projet 49 – Développer les services à domicile.
- Projet 50 – Concrétiser le projet de résidence-service.
- Projet 51 – Créer une crèche communale. Le projet d’Oudeghien est repris dans le plan cigogne 3.
- Projet 55 – Créer une aire de jeux par village.

8. Afficher une architecture contemporaine en accord avec l’identité rurale

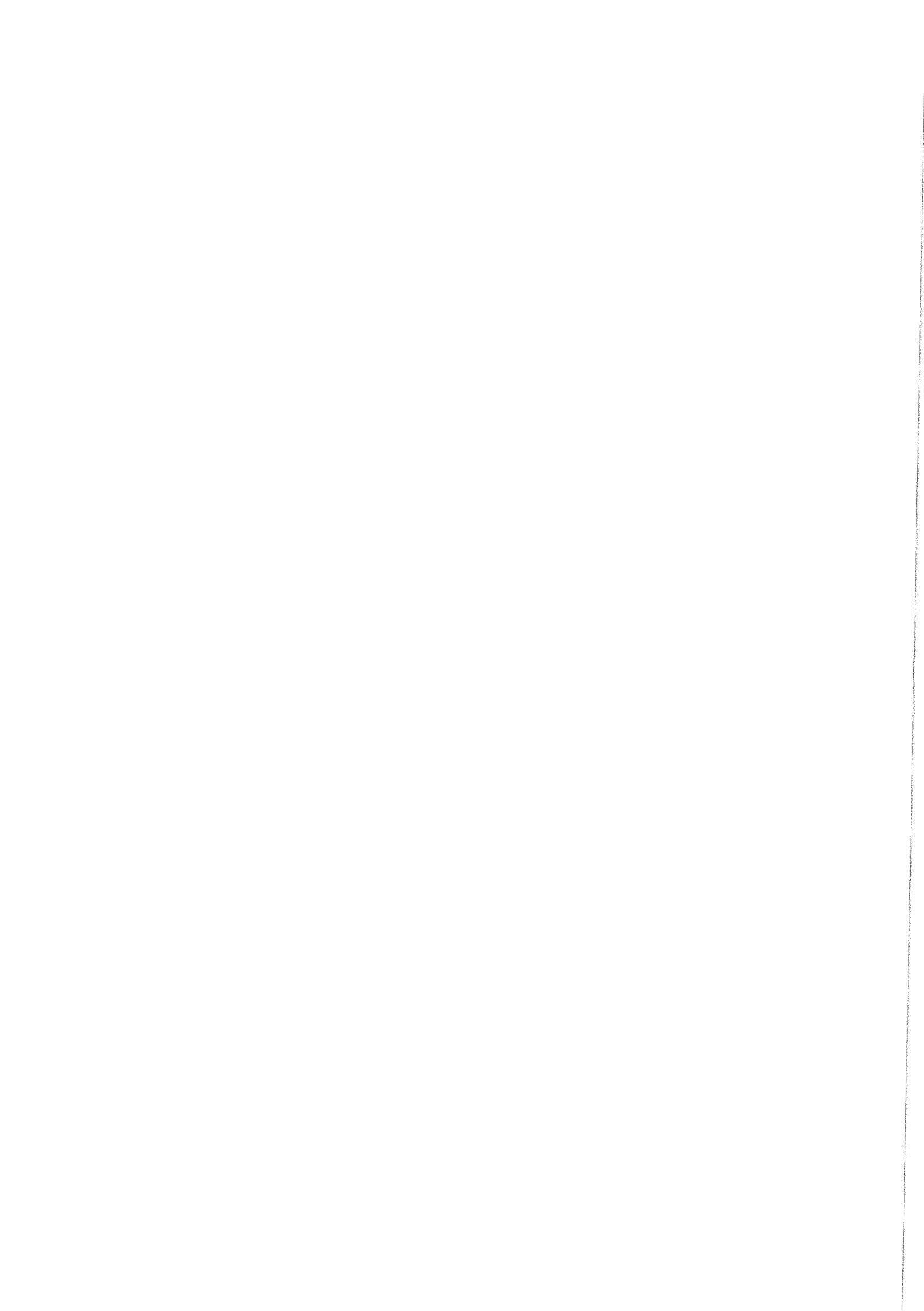
- Projet 13 – Créer des quartiers durables. Les participants proposent d’attendre la réalisation du projet »Label Fla » avant de se lancer dans d’autres projets de ce type.
- Projet 14 – Créer des logements pour jeunes couples.
- Projet 48 – Développer le logement intergénérationnel et le logement adapté.
- Projet 50 – Concrétiser le projet de résidence-service. Le projet est en cours et pourrait donc être repris dans les lots 0 du PCDR (à vérifier).
- Projet 52 – Concrétiser le projet de hall sportif. Revoir ce projet de façon plus modeste.

9. Favoriser le développement intellectuel, culturel, associatif et sportif des frasnois

- Projet 15 – Relancer le conservatoire des patrimoines.
- Projet 16 – Permettre le passage des savoirs entre les générations.
- Projet 17 – Créer un lieu de la mémoire.
- Projet 26 – Créer un espace polyvalent à Montroeul, St Sauveur et Moustier. M Dupire signale que 3 maisons de village ont été créées dans le cadre du PCDR précédent et que 2 autres le seront dans quelques mois. Il faut voir réellement les besoins des associations. Par contre, la restauration de la salle Tutur et Julia pourrait être inscrite dans les projets futurs.
- Projet 27 – Créer un espace multiple avec salle culturelle, café des artistes et locaux de réunions. Ce projet répond à de nombreuses demandes et semble prioritaire.
- Projet 46 – Promouvoir l’apprentissage des langues.
- Projet 52 – Concrétiser le projet de hall sportif.



Plusieurs projets se retrouvent à la fois dans l’objectif 7 et l’objectif 8.



3^{ème} groupe (couleur verte) animé par Mélanie Vandendriessche - FRW

Défi 1 : En 2025, Frasnes-lez-Anvaing, commune pilote pour les défis de durabilité en milieu rural.

Remarques préalables :

- Le groupe estime que, dans le défi 1, le terme « pilote » n'est pas adéquat. Selon les participants, Frasnes ne se lance pas dans des projets pour devenir un exemple ou une vitrine du développement durable mais pour répondre aux besoins et souhaits des citoyens. Le terme « commune pilote » pourrait par exemple être remplacé par «commune active ».
- Le groupe souhaite **supprimer** les pistes de projets 23, 58 et 59 car il ne s'agit pas d'actions concrètes, la piste de projet 25 car elle ne concerne pas le PCDR, la piste de projet 41 car Frasnes est déjà jumelée à deux et bientôt 3 communes.
- Le groupe propose de mettre en **lot « 0 »** la piste 54.

1. Structurer le territoire en renforçant les pôles d'activité locaux

- Projet 13 – Créer des quartiers durables
- Projet 18 – Protéger la ruralité et ses paysages
- Projet 29 - Améliorer le réseau internet
- Projet 30 – Faciliter le télétravail et créer des bureaux de coworking
- Projet 31 – Créer des déjeuners d'entreprises.
- Projet 32 - Encourager les projets initiés par Frasnes-les-Talents
- Projet 36 – Favoriser les circuits courts et les productions locales.

2. Maintenir, protéger et restaurer les écosystèmes

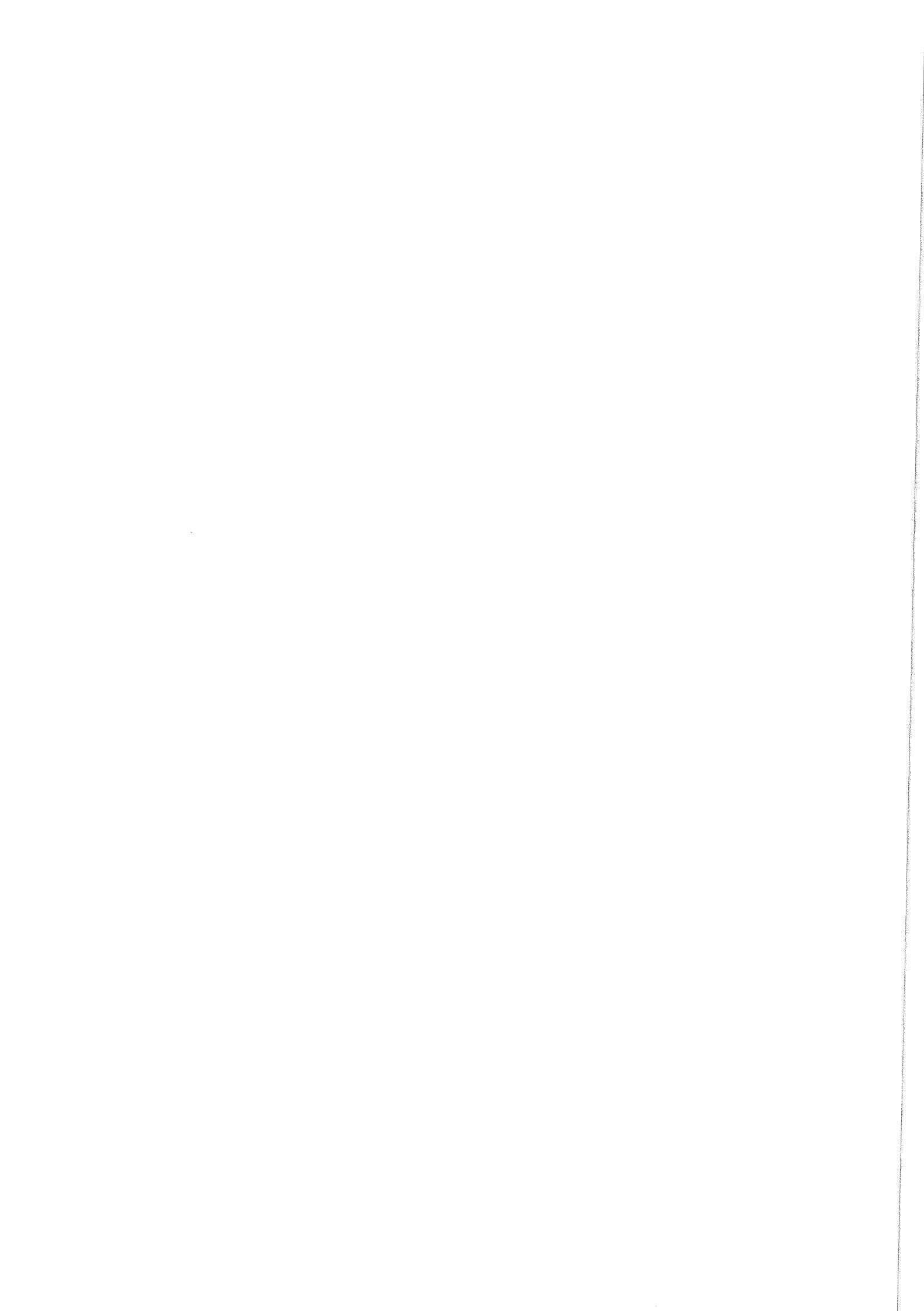
- Projet 1 – Créer une zone de parc et des espaces verts
- Projet 2 – Aménager les espaces publics de façon durable.
- Projet 18 – Protéger la ruralité et ses paysages
- Projet 19 – Soutenir les actions du PNPC
- Projet 21 - Fiche-action du PCDN : élaborer une charte "jardins au naturel"
- Projet 22 – Faire de Frasnes-les-Bassins, un pôle environnemental.
- Projet 24 – Créer des bassins d'orage dans les lieux à risque
- Projet 34 - Valoriser les sous-produits agricoles (bio méthanisation/biomasse)

3. Développer la mobilité douce et alternative

- Projet 5 – Optimaliser la desserte TEC
- Projet 6 – Organiser des Pédibus et vélobus pour les enfants
- Projet 8 – Mettre en pratique Carpool Plaza (covoiturage)
- Projet 9 – Recréer un réseau de mobilité douce (dont la voie de chemin de fer et de tram)

4. Induire des changements de comportement en faveur du développement durable

- Projet 2 – Aménager les espaces publics de façon durable.
- Projet 8 - Mettre en pratique Carpool Plaza (covoiturage) + zone de stationnement
- Projet 12 – Rendre le bâti plus performant au niveau énergétique



- Projet 30 – Faciliter le télétravail et créer des bureaux de coworking
- Projet 31 – Créer des déjeuners d'entreprises.
- Projet 34 – Développer l'agroforesterie
- Projet 35 - Développer l'agroforesterie
- Projet 36 – Favoriser les circuits courts et les productions locales.
- Projet 37 - Intégrer les produits locaux dans les menus scolaires et les cantines de collectivité (notion du goût, du bon, du sain)
- Projet 40 – Utiliser davantage les NTIC
- Projet 56 - Créer une piscine ou une zone de baignade (Bassins de FLA?)



4 bis. Mobilité générale, sécurité routière, ...

Le groupe souhaite ajouter un 5^{ème} objectif dans le défi 1 afin d'y inclure les aspects de mobilité générale et de sécurité routière.

- Projet 7 – Restructurer le réseau viaire
- Projet 10 – Améliorer ma sécurité routière (info et sensibilisation)
- Projet 11 – Sécuriser la traversée de Wattripont (N48)

Le groupe fait remarquer que la traversée de Wattripont n'est pas la seule zone qui pose des problèmes de sécurité routière. La fiche-projet devra être étendue. Quelques sites sont donnés à titre d'exemple : le virage vers Dergneau, la place de Buisenal, la rue Beausoir à Oeudeghien, ...

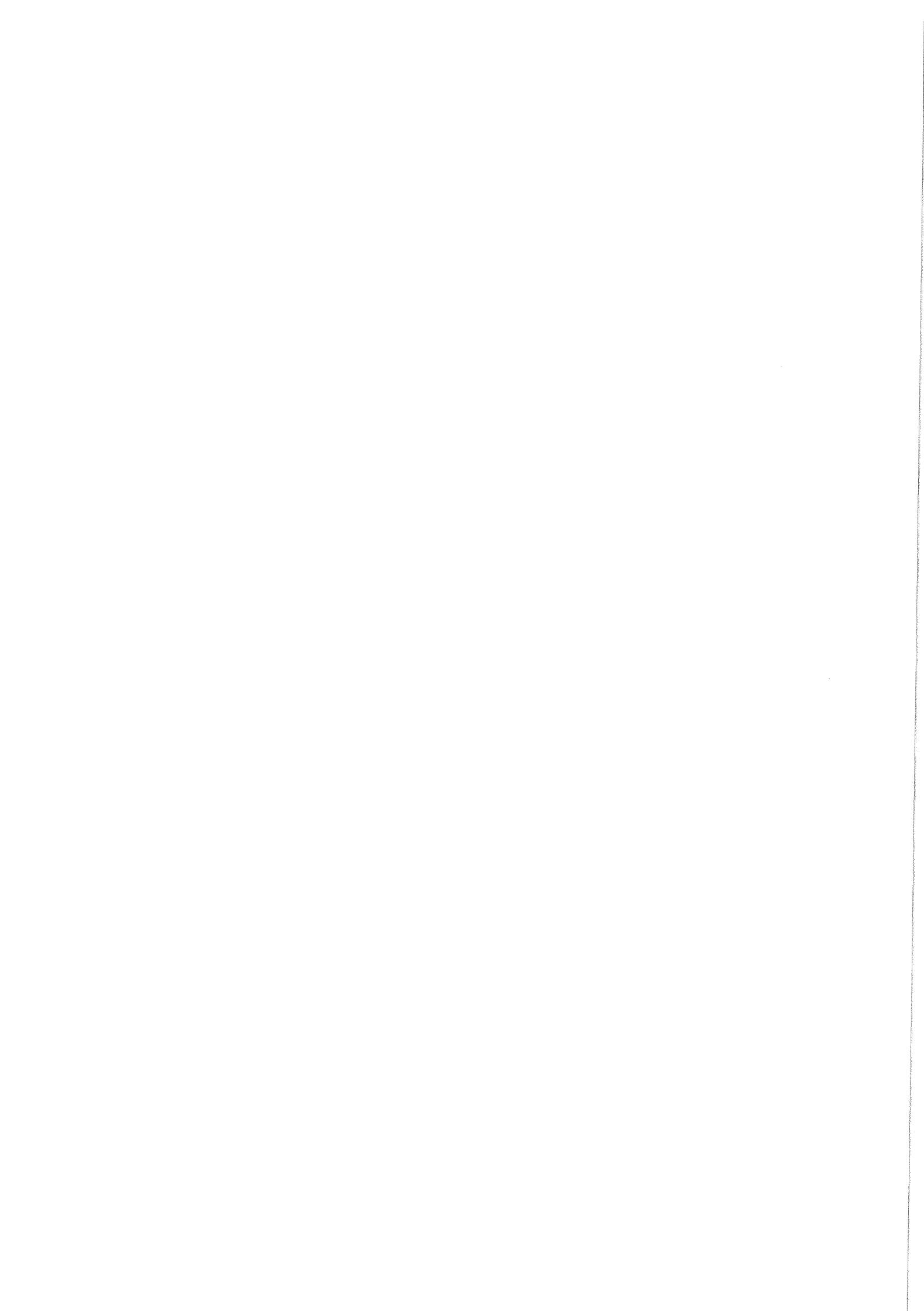
Défi 2 : En 2025, Frasnes-lez-Anvaing, commune rurale ouverte sur le monde

5. S'identifier en tant que pôle agricole

- Projet 18 – Protéger la ruralité et ses paysages
 - Projet 19 – Soutenir les actions du PNPC
 - Projet 33 - Concrétiser le projet de hall relais agricole
 - Projet 35 - Développer l'agroforesterie
 - Projet 36 - Favoriser les circuits courts et les productions locales
- Le groupe estime que le projet est déjà en cours grâce aux marchés organisés par le PNPC et la commune. Toutefois, les participants souhaitent que la réflexion soit approfondie et que la fiche-projet soit conservée.*
- Projet 37 - Intégrer les produits locaux dans les menus scolaires et les cantines de collectivité (notion du goût, du bon, du sain)

6. Professionnaliser le secteur touristique

- Projet 3 – Aménager les portes d'entrée des villages
- Projet 4 - Améliorer la communication interne et externe
- Projet 15 - Relancer le conservatoire des patrimoines
- Projet 20 – Fiche PCDN – table d'orientation du circuit Douceurs et Découverte
- Projet 38 – Faire de Frasnes-les-Bassins le produit d'appel fort
- Projet 39 – Valoriser la sortie d'autoroute
- Projet 40 – Utiliser davantage les NTIC
- Projet 42 – Créer un office du Tourisme
- Projet 43 – Améliorer la communication touristique
- Projet 44 – Proposer des formules « clé en main »
- Projet 47 – Créer un salon de la petite enfance, de l'éducation et des loisirs



7. Favoriser l'attachement communal et la mixité sociale

- Projet 1 – Créer une zone de parc et des espaces verts
- Projet 2 – Aménager les espaces publics de façon durable.
- Projet 4 - Améliorer la communication interne et externe
- Projet 13 – Créer des quartiers durables
- Projet 14 – Créer du logement pour jeunes couples
- Projet 16 – Permettre le passage des savoirs entre les générations
- Projet 26 – Créer un espace polyvalent à Montroeul, St Sauveur et Moustier
- Projet 27 - Créer un espace multiple – salle culturelle, café des artistes, locaux de réunions, ...
- Projet 30 – Faciliter le télétravail et créer des bureaux de coworking
- Projet 47 – Créer un salon de la petite enfance, de l'éducation et des loisirs
- Projet 48 – Développer le logement intergénérationnel et le logement adapté
- Projet 49 – Développer les services à domicile
- Projet 50 – Concrétiser le projet de résidence-service
- Projet 51 – Créer une crèche communale
- Projet 55 – Créer une aire de jeux par village.
- Projet 57 – Permettre l'accès aux activités sportives pour les personnes fragilisées

8. Afficher une architecture contemporaine en accord avec l'identité rurale

Les pistes de projets reprises dans l'objectif 8 ont déjà été citées dans d'autres objectifs. Le groupe remet donc en cause l'utilité de cet objectif. D'autre part, dans la même idée que pour le défi 1, le groupe propose que, si l'objectif 8 n'est pas supprimé, le terme « afficher » soit remplacé par « Intégrer ».

- Projet 12 – Rendre le bâti plus performant au niveau énergétique
- Projet 13 – Créer des quartiers durables
- Projet 14 – Créer du logement pour jeunes couples
- Projet 26 – Créer un espace polyvalent à Montroeul, St Sauveur et Moustier

9. Favoriser le développement intellectuel, culturel, associatif et sportif des frasnois

- Projet 15 – Relancer le conservatoire des patrimoines
- Projet 17 – Créer un lieu de la mémoire
- Projet 26 – Créer un espace polyvalent à Montroeul, St Sauveur et Moustier
- Projet 27 – Créer un espace multiple : salle culturelle, café des artistes, locaux de réunions
- Projet 28 – Rendre la culture accessible à tous
- Projet 29 – Améliorer le réseau internet
- Projet 40 – Utiliser davantage les NTIC
- Projet 45 – Intensifier les collaborations Nord/Sud
- Projet 46 – Promouvoir l'apprentissage des langues
- Projet 52 – Concrétiser le projet du nouveau hall sportif
- Projet 53 – Communiquer sur les bienfaits du sport sur la santé
- Projet 54 – Concrétiser le projet « sport sur ordonnance »
- Projet 56 - Créer une piscine ou une zone de baignade (Bassins de FLA?)
- Projet 57 – Permettre l'accès aux activités sportives pour les personnes fragilisées

Prochaine réunion de CLDR le mercredi 12 février 2014 à 20h00.

Le secrétariat
Fondation Rurale de Wallonie

Le Président
Pierre Bourdeaud'huy

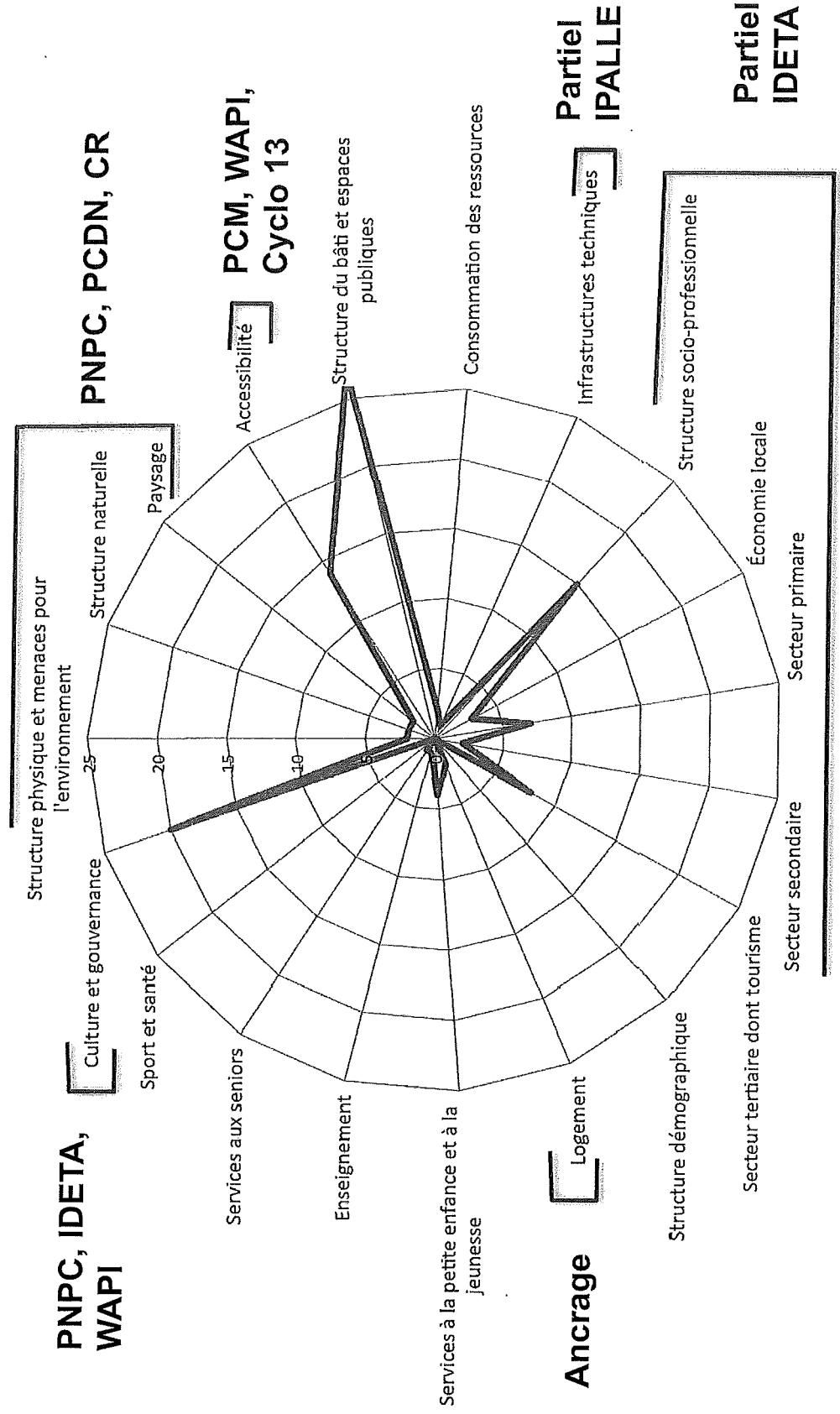


Défis et objectifs pour 2025



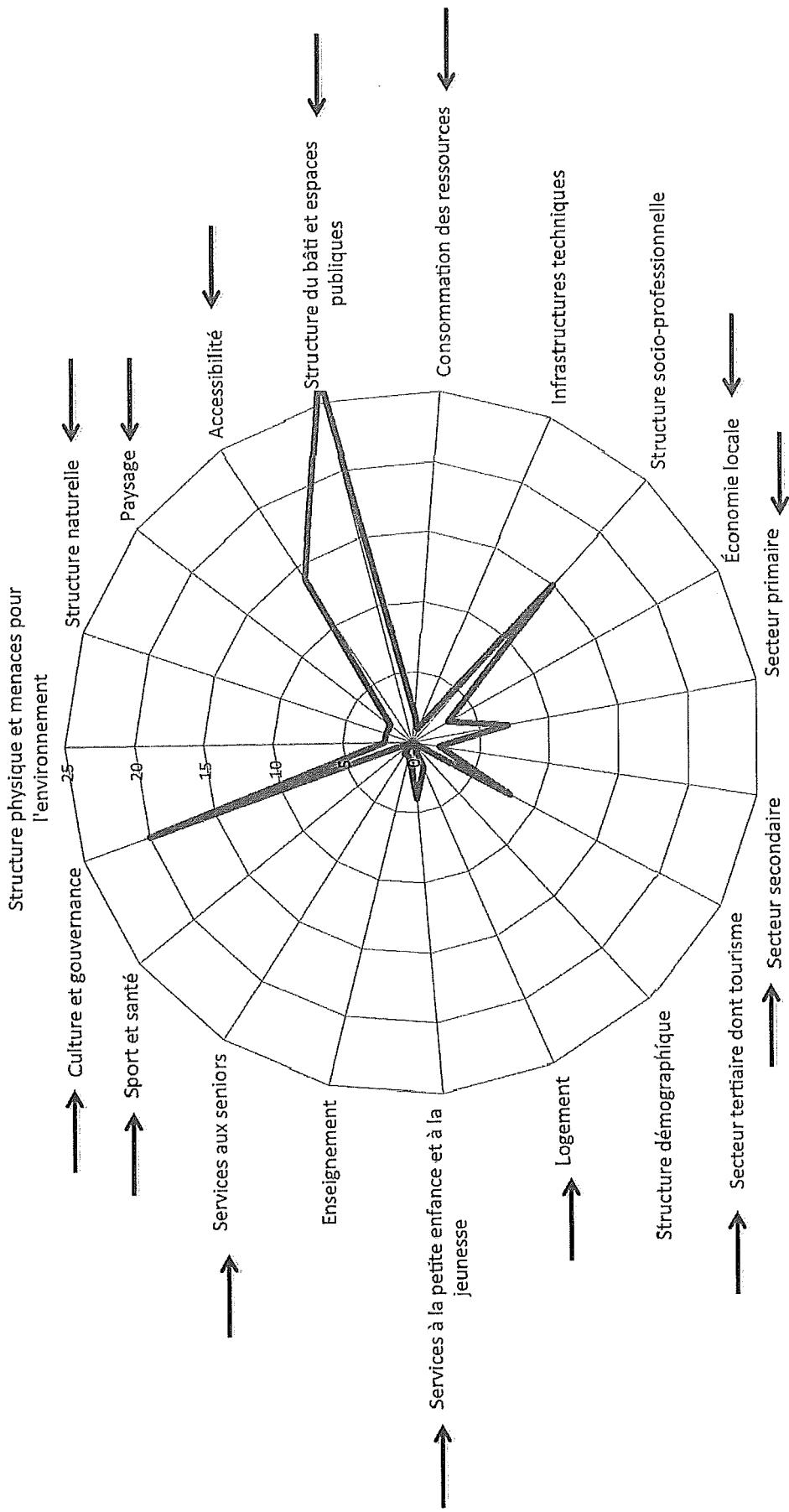
Bilan du PCDR 2000-2010

RÉPARTITION DES ACTIONS PRÉVUES DU PCDR 2000-2010 EN FONCTION DES DIFFÉRENTES CIBLES



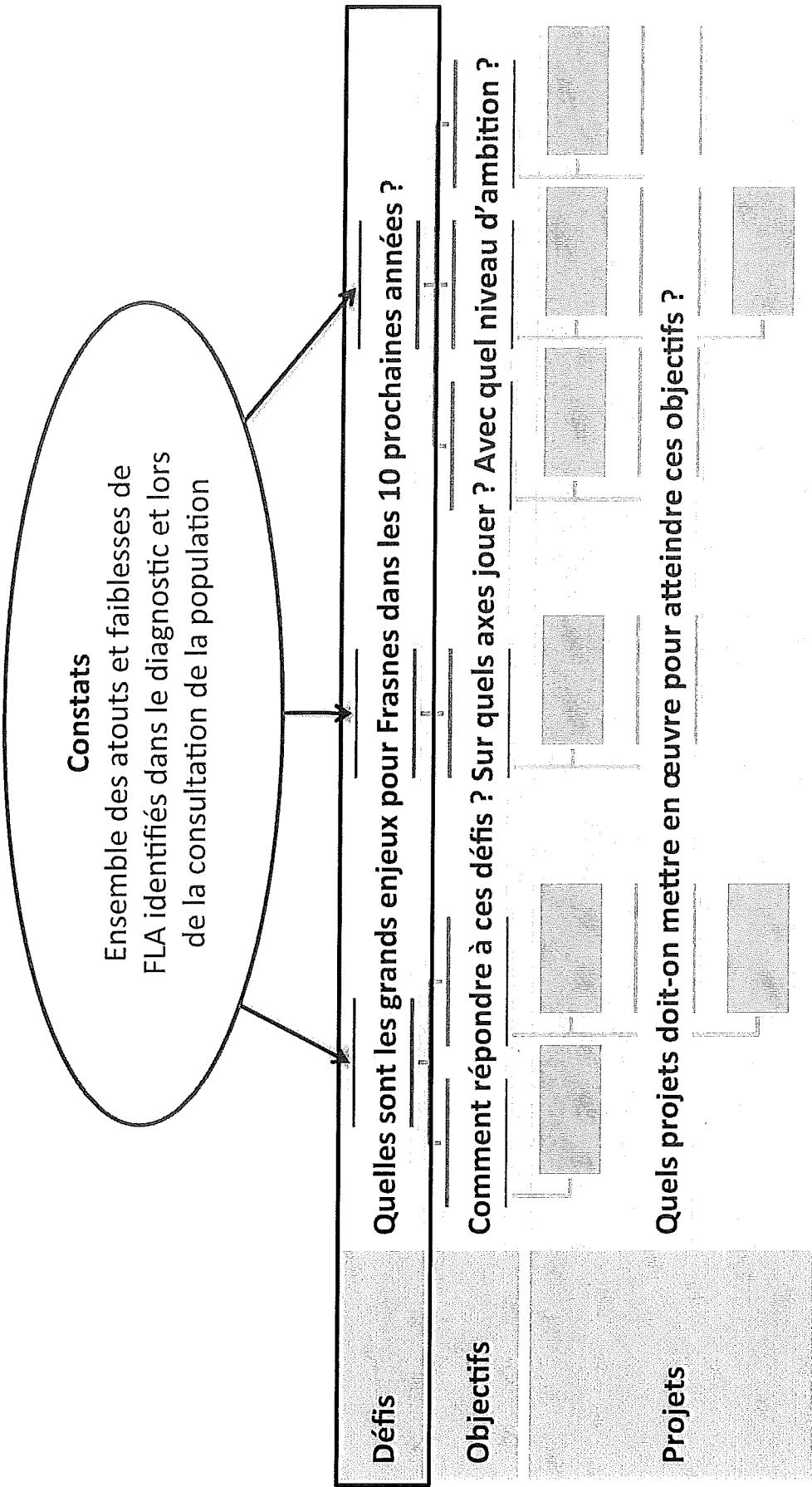
Secteurs d'actions

RÉPARTITION DES ACTIONS PRÉVUES DU PCDR 2000-2010 EN FONCTION DES DIFFÉRENTES CIBLES



DÉFIS ET OBJECTIFS

Méthodologie



DÉFIS ET OBJECTIFS

Quels défis pour Frasnes dans les 10 prochaines années ?

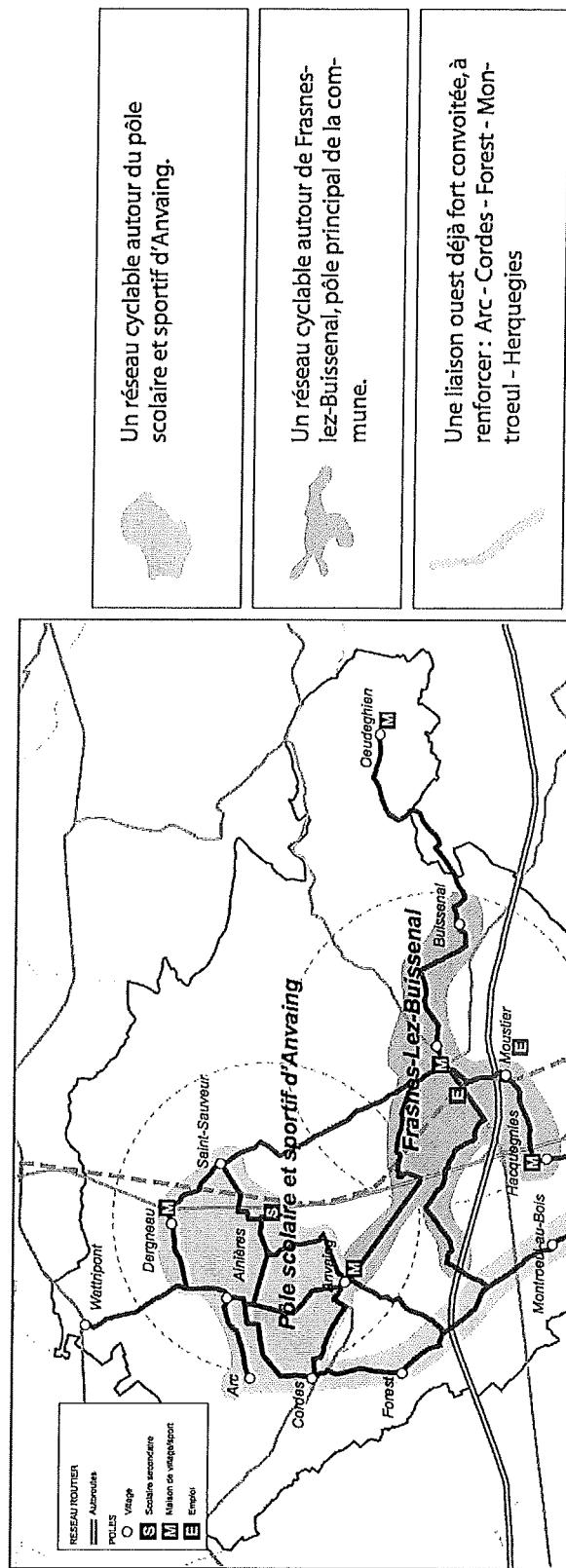
1. En 2025, Frasnes, commune pilote pour les défis de durabilité en milieu rural

DÉFIS ET OBJECTIFS

Quels défis pour Frasnes dans les 10 prochaines années ?

En 2025, Frasnes, commune pilote pour les défis de durabilité en milieu rural

- **Structurer le territoire autour d'une organisation bipolaire et en limitant l'étalement:** renforcer les centralités (guide d'urbanisme, aménagement places...), dynamiser le commerce et l'économie locale...



Un réseau cyclable autour du pôle scolaire et sportif d'Anvaing.

Un réseau cyclable autour de Frasnes-lez-Buissenal, pôle principal de la commune.

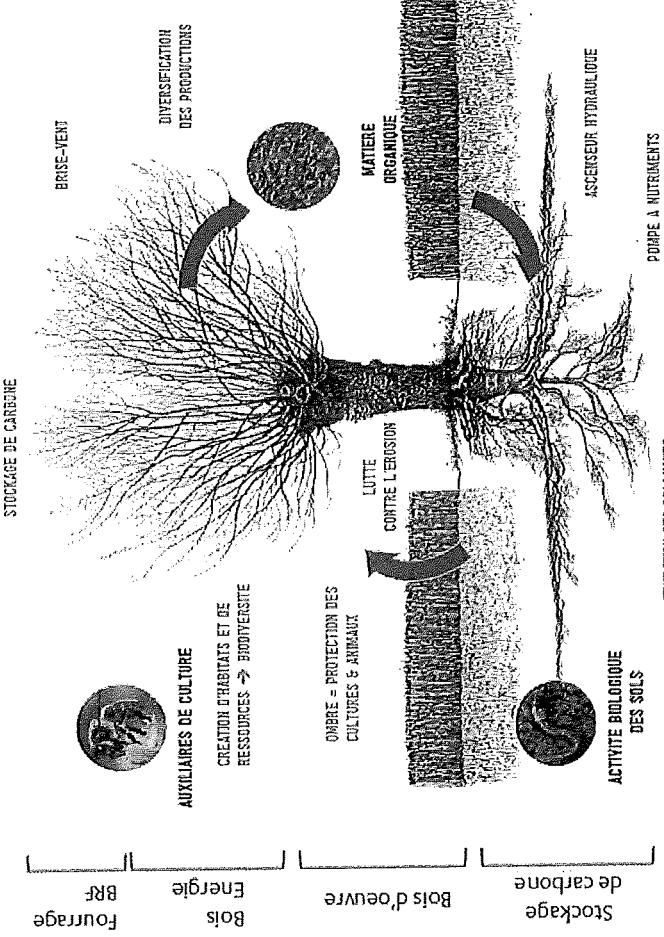
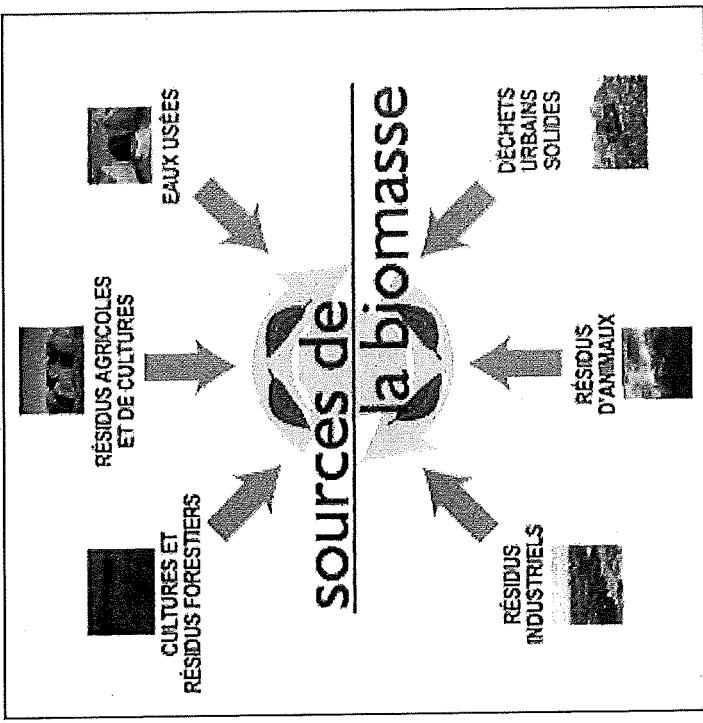
Une liaison ouest déjà fort convoitée, à renforcer : Arc - Cordes - Forest - Montreuil - Herqueuges

DÉFIS ET OBJECTIFS

Quels défis pour Frasnes dans les 10 prochaines années ?

En 2025, Frasnes, commune pilote pour les défis de durabilité en milieu rural

- Limiter les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables: nouvelles ressources énergétiques, rénovation du bâti public existant, ...

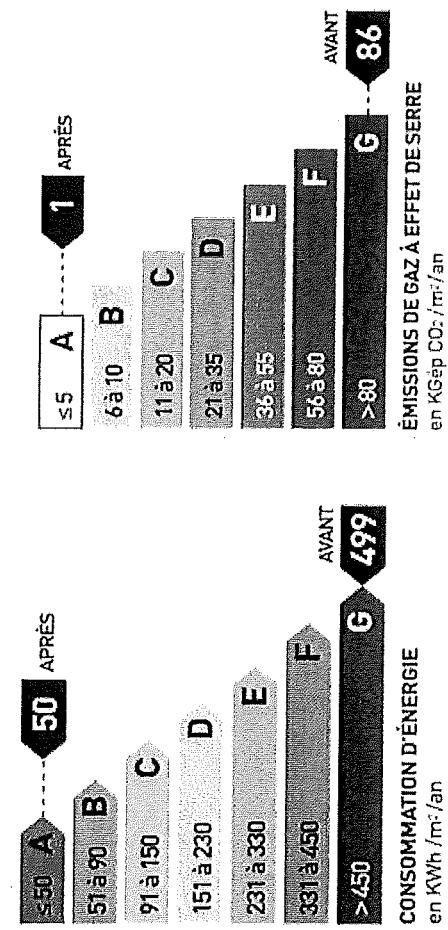


DÉFIS ET OBJECTIFS

Quels défis pour Frasnes dans les 10 prochaines années ?

En 2025, Frasnes, commune pilote pour les défis de durabilité en milieu rural

- Limiter les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables: nouvelles ressources énergétiques, rénovation du bâti public existant, extension écoles ...

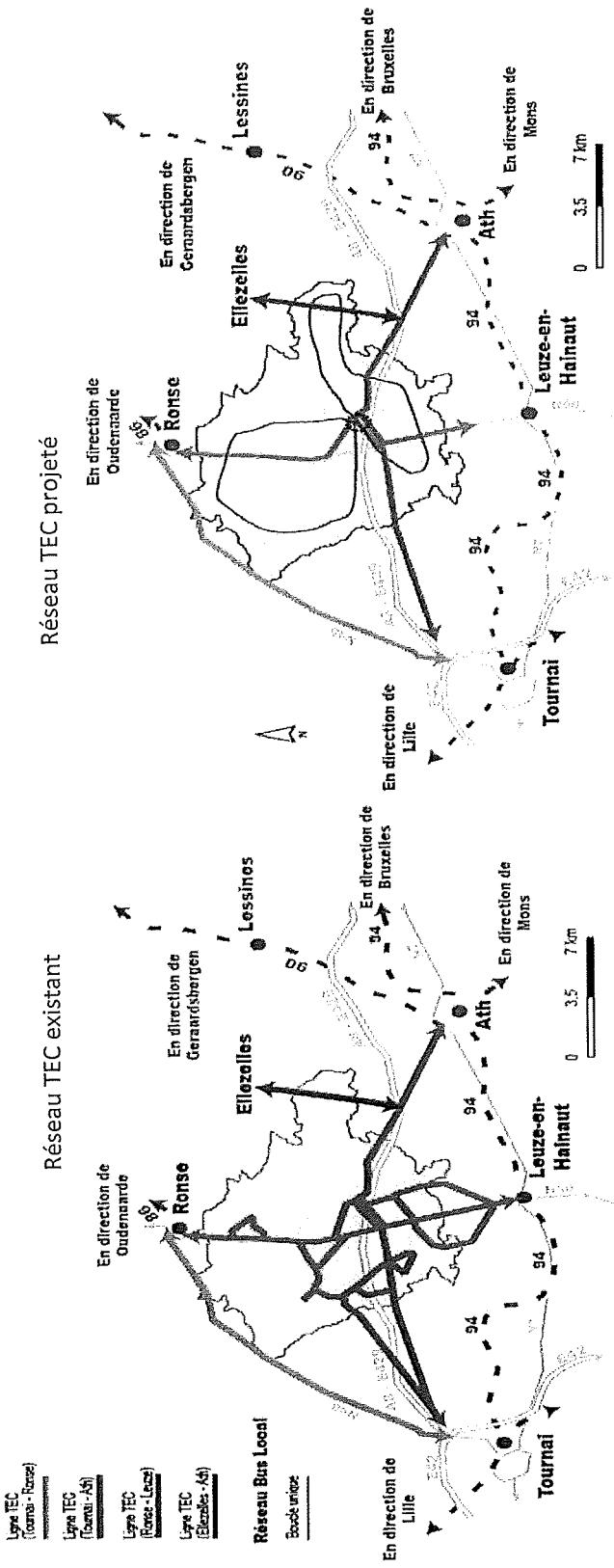


DÉFIS ET OBJECTIFS

Quels défis pour Frasnes dans les 10 prochaines années ?

En 2025, Frasnes, commune pilote pour les défis de durabilité en milieu rural

- Développer la mobilité douce et alternative: amélioration du réseau TEC, structuration du réseau lent (ligne 86*), déplacement scolaires (pédibus)...

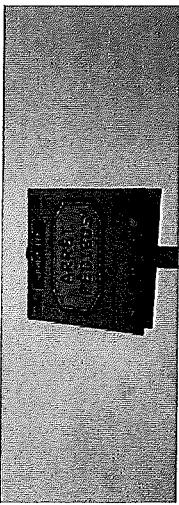
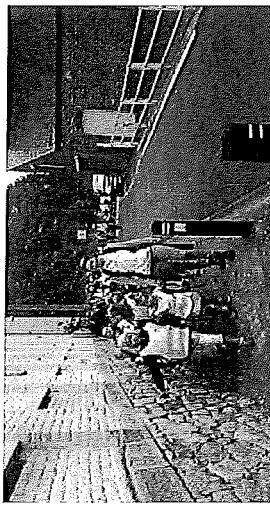
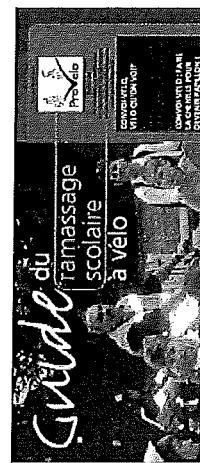
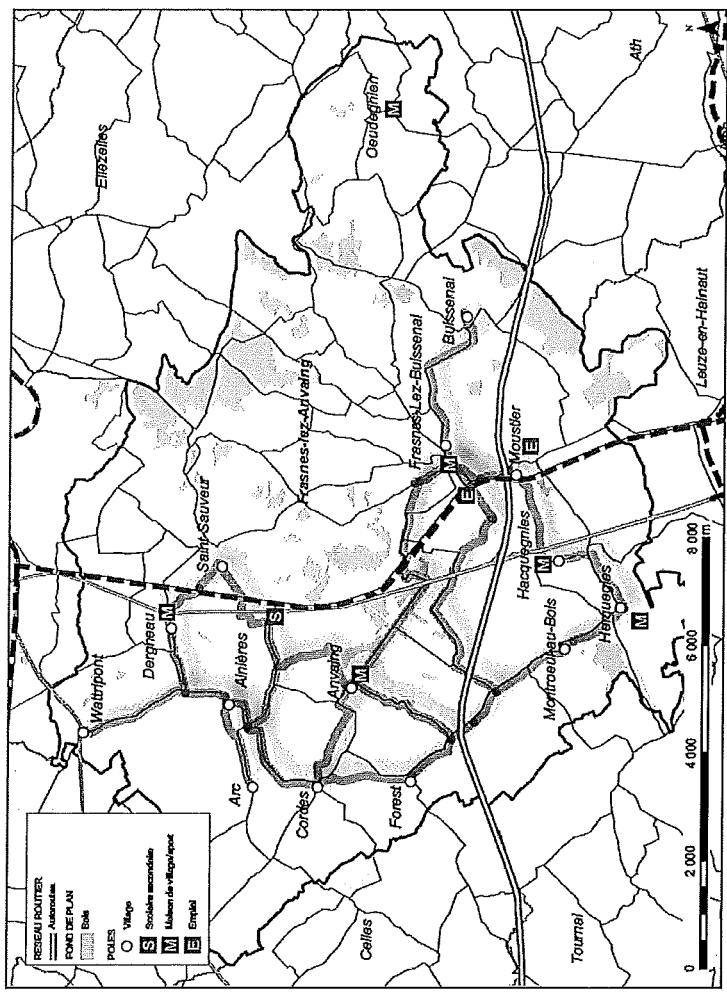


DÉFIS ET OBJECTIFS

Quels défis pour Frasnes dans les 10 prochaines années ?

En 2025, Frasnes, commune pilote pour les défis de durabilité en milieu rural

- Développer la mobilité douce et alternative: amélioration du réseau TEC, structuration du réseau lent (ligne 86*), déplacement scolaires (pedibus)...

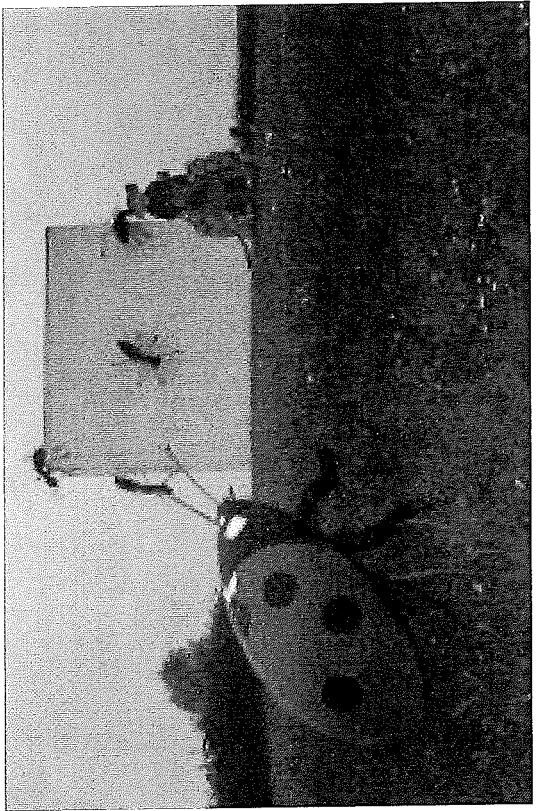
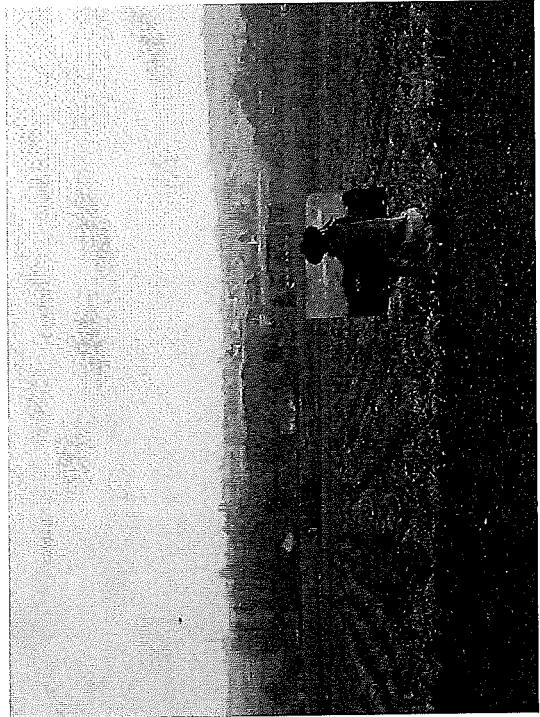


DÉFIS ET OBJECTIFS

Quels défis pour Frasnes dans les 10 prochaines années ?

En 2025, Frasnes, commune pilote pour les défis de durabilité en milieu rural

- **Maintenir, protéger et restaurer les services écosystémiques (services d'approvisionnement, de régulation, culturels) : épuration des eaux, qualités des sols, valorisation du paysage...**

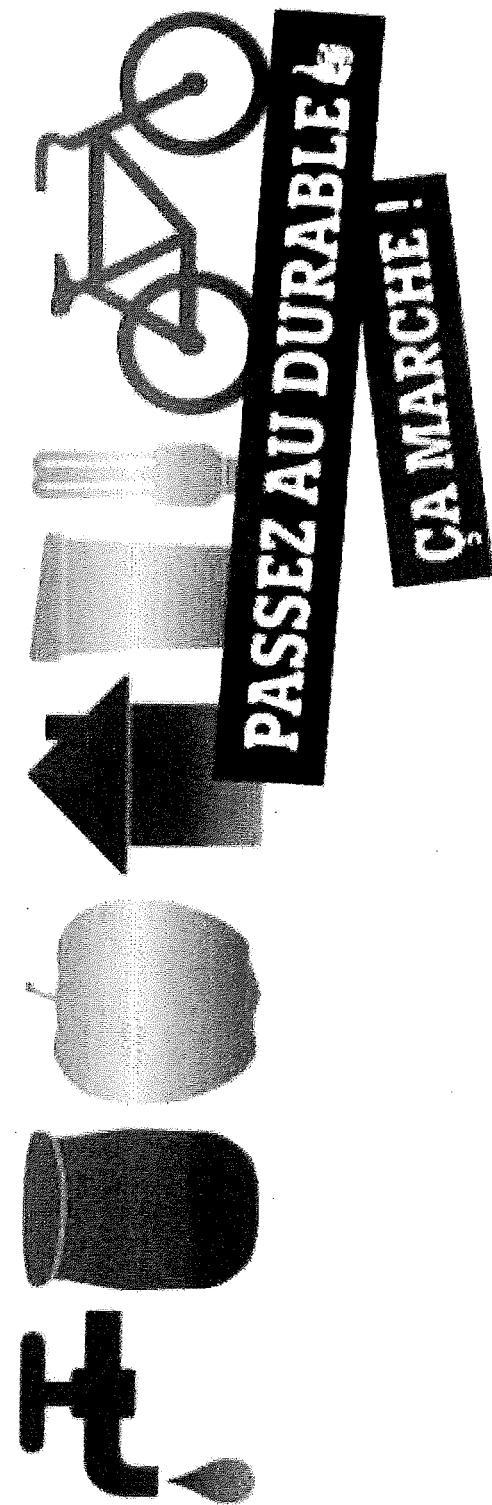


DÉFIS ET OBJECTIFS

Quels défis pour Frasnes dans les 10 prochaines années ?

En 2025, Frasnes, commune pilote pour les défis de durabilité en milieu rural

- Induire des changements de comportement réduisant notre empreinte écologique : menus scolaires *, administration exemplaire (plateforme interservices*), fleurissement durable* ...



DÉFIS ET OBJECTIFS

Quels défis pour Frasnes dans les 10 prochaines années ?

I. En 2025, Frasnes, commune pilote pour les défis de durabilité en milieu rural

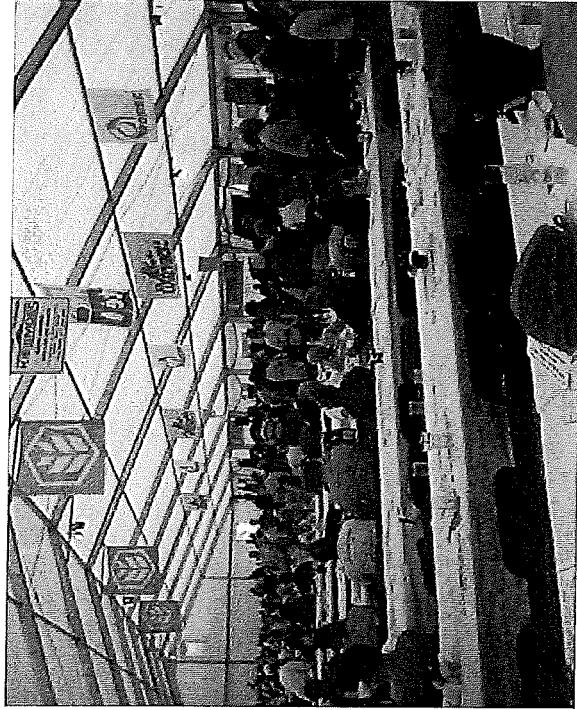
II. En 2025, Frasnes, commune rurale ouverte sur le monde

DÉFIS ET OBJECTIFS

Quels défis pour Frasnes dans les 10 prochaines années ?

En 2025, Frasnes, commune rurale ouverte sur le monde

- S'identifier en tant que pôle agricole: hall-relais*, biométhanisation*; circuits courts* ...



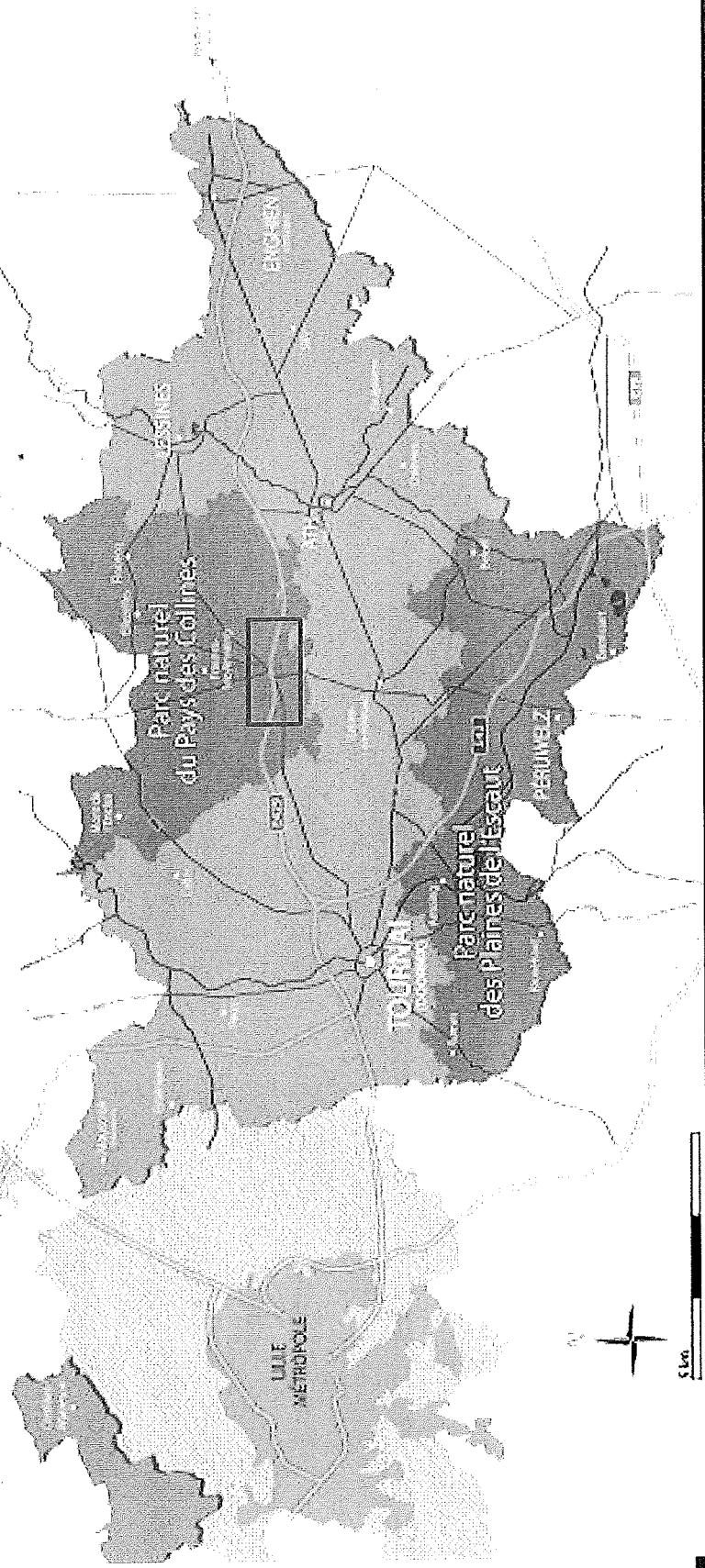
Source : RTBF (2012) « Le Réibus : un autobus scolaire pour se rendre à l'école »

DÉFIS ET OBJECTIFS

Quels défis pour Frasnes dans les 10 prochaines années ?

En 2025, Frasnes, commune rurale ouverte sur le monde

- Professionnaliser le secteur touristique autour du tourisme vert et de cours séjours: porte d'entrée du PNPC, communication, office du tourisme...

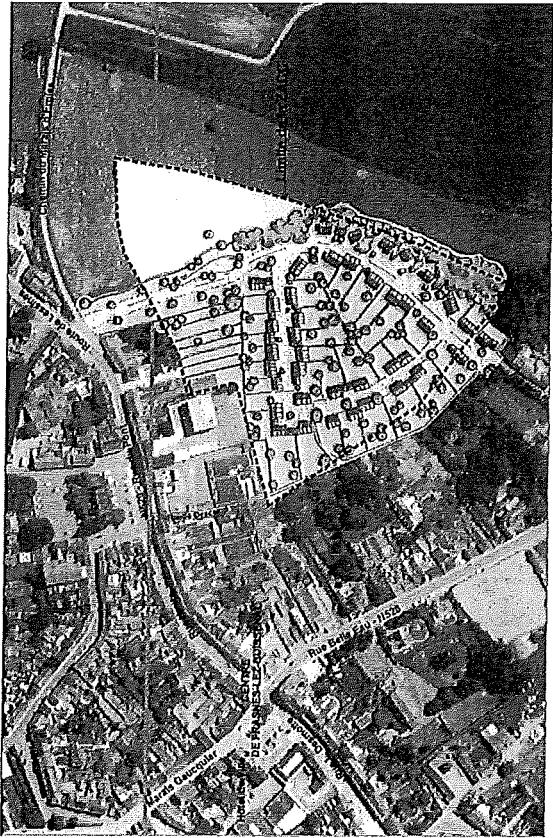


DÉFIS ET OBJECTIFS

Quels défis pour Frasnes dans les 10 prochaines années ?

En 2025, Frasnes, commune rurale ouverte sur le monde

- **Afficher une image contemporaine en accord avec l'identité rurale:** encourager les gestes architecturaux haute qualité, logements tremplins*, logements intergénérationnels*, quartier durable*, conservation et valorisation du patrimoine (commission du patrimoine*)...

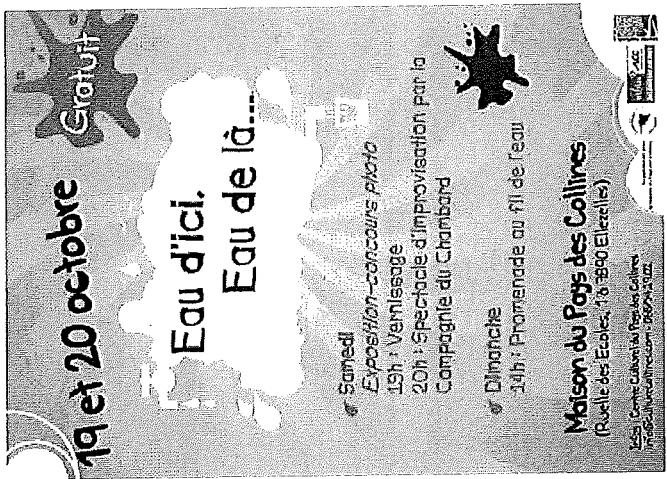


DÉFIS ET OBJECTIFS

Quels défis pour Frasnes dans les 10 prochaines années ?

En 2025, Frasnes, commune rurale ouverte sur le monde

- Déployer l'attractivité et les échanges culturels en soutenant les territoires auxquelles adhère FLA (PNPC et WAPI): centre culturel, café-concerts, coopération N/S (Vanakkam*, collectes* ...)



DÉFIS ET OBJECTIFS

Quels défis pour Frasnes dans les 10 prochaines années ?

En 2025, Frasnes, commune rurale ouverte sur le monde

- **Favoriser l'ancrage communal et la mixité sociale:** projets intergénérationnels (crèches*, services aux séniors*, salon de l'enfance et de l'éducation*...), équipements (plaines*, infrastructures sportives*, maisons de village*)...



DÉFIS ET OBJECTIFS

Quels défis pour Frasnes dans les 10 prochaines années ?

En 2025, Frasnes, commune rurale ouverte sur le monde

- **Unifier les stratégies et outils existants:** PCDN, PCM, Cyclo 13, WAPI, PNPC, soutenir les projets en cours...

PARC NATUREL
PAYS DES COLLINES
Les collines, c'est naturel.

W
Wallonie
Picarde
des terrains et du bâti



DÉFIS ET OBJECTIFS

Quels défis pour Frasnes dans les 10 prochaines années ?

En 2025, Frasnes, commune pilote pour les défis de durabilité en milieu rural

- **Structurer le territoire autour d'une organisation bipolaire et en limitant l'étalement:** renforcer les centralités (guide d'urbanisme, aménagement places...), dynamiser le commerce et l'économie locale...
- **Limiter les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables:** rénovation du bâti existant, nouvelles ressources énergétiques...
- **Développer la mobilité douce et alternative:** amélioration du réseau TEC, structuration du réseau lent (ligne 86*), déplacement scolaires (pedibus)...
- **Maintenir, protéger et restaurer les services écosystémiques** (services d'approvisionnement, de régulation, culturels) : épuration des eaux, qualité des sols, valorisation du paysage...
- **Induire des changements de comportement** réduisant notre empreinte écologique : menus scolaires *, administration exemplaire (plateforme interservices*), fleurissement durable* ...

DÉFIS ET OBJECTIFS

Quels défis pour Frasnes dans les 10 prochaines années ?

En 2025, Frasnes, commune rurale ouverte sur le monde

- **S'identifier en tant que pôle agricole:** hall-relais*, biométhanisation*; circuits courts* ...
- **Professionnaliser le secteur touristique** autour du tourisme vert et de cours séjours: porte d'entrée du PNPC, communication, office du tourisme...
- **Afficher une image contemporaine en accord avec l'identité rurale:** encourager les gestes architecturaux haute qualité, logements tremplins*, logements intergénérationnels*, quartier durable*, conservation et valorisation du patrimoine (commission du patrimoine*) ...
- **Déployer l'attractivité et les échanges culturels** en soutenant les territoires auxquelles adhère FLA (PNPC et WAPI): centre culturel, café-concerts, coopération N/S (Vanakkam*, collectes* ...)
- **Favoriser l'ancrage communal et la mixité sociale:** projets intergénérationnels (crèches*, services aux séniors*, salon de l'enfance et de l'éducation* ...), équipements (plaines*, infrastructures sportives*, maisons de village*) ...
- **Unifier les stratégies et outils existants:** PCDN, PCM, Cyclo 13, WAPI, PNPC, soutenir les projets en cours...



Merci pour votre participation

N'hésitez pas à nous faire-part de vos remarques ou suggestions:

JINC | AWP
INTERNATIONAL

Aurélie LECLERCQ: 067/64.95.00 ou au leclercq@jnc.be

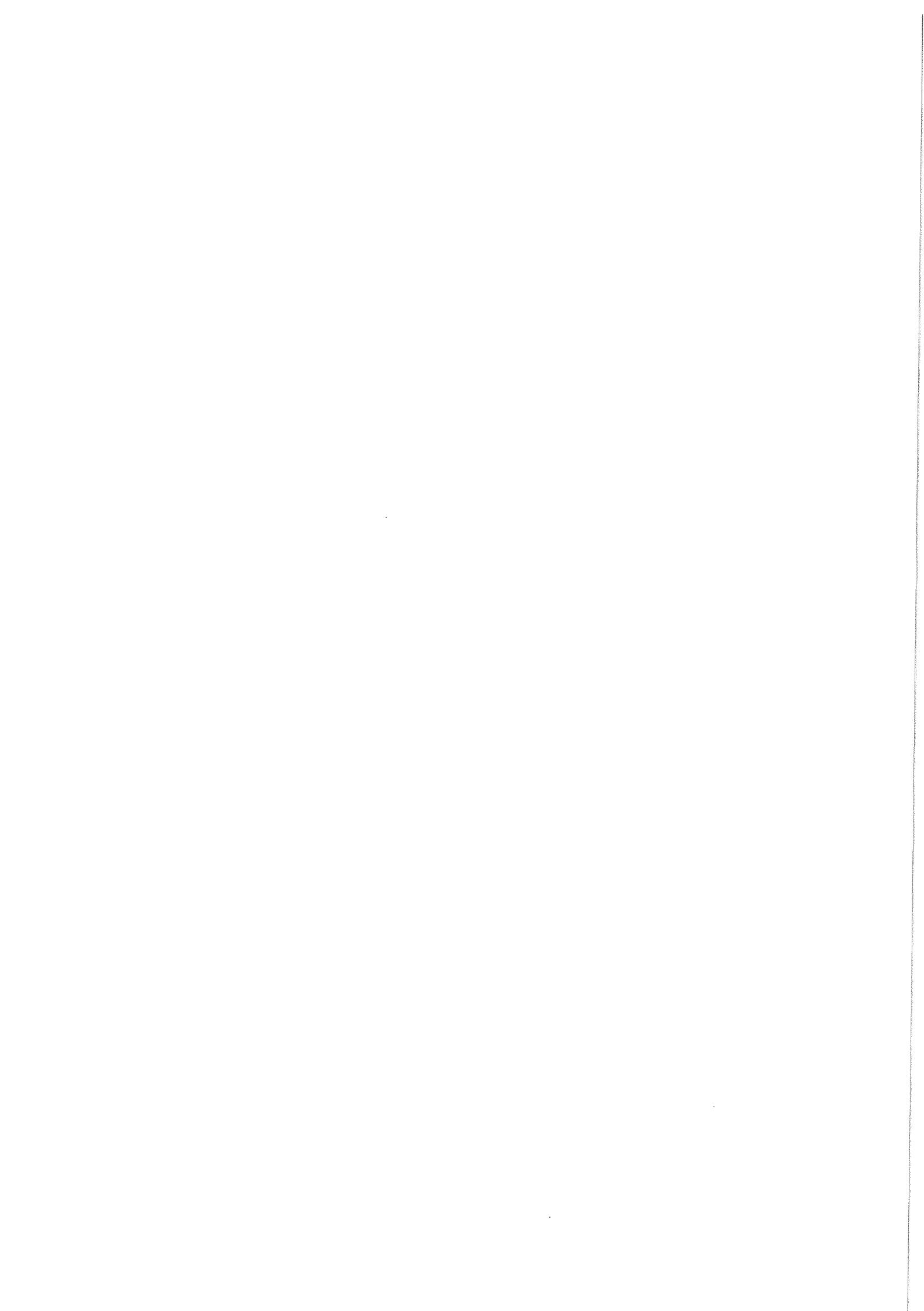
CONCLUSION

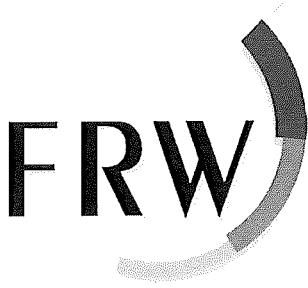
Les objectifs stratégiques et opérationnels doivent être suffisamment « smart »:

- Spécifique (dans le sens de personnalisé),
- Mesurable (quels indicateurs?),
- Ambitieux,
- Réaliste (dans le sens d'accessible: pouvons-nous l'atteindre?)
- Délimité dans le Temps (combien de temps pour atteindre l'objectif?).

Exemple:

- « équiper l'administration de biens « durables ». Ce n'est en rien un objectif smart.
- « équiper, dès 2014, l'administration à 50 % des consommations pour lesquelles il existe un label écologique ou équitable ». C'est un objectif smart.





Frasnes-lez-Anvaing : Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 12 février 2014

Salle entresol, 20h00

Présents :

Mmes Magali Barrez, Michelle Roland, Géneviève Ruythoorens, Céline Tilleul et Chantal Voisin.
Ms Pierre Bourdeaud'huy, Jean-François Delquignies, Thomas Dewaele, Franck Goddefroy, André Houx, Baudouin Joseph, Patrick Jouret, Rudy Kielemoes, Pierre Perez, Jean-Pierre Renard, Gaston Scholart.

Mme Brigitte Thienpont – FRW

Mme Mélanie Vandendriessche – FRW

Invités :

Mme Michèle Vercauteren – agent relais communal pour le PCDR
M. Baptiste Hottekiet – Directeur du Parc Naturel du Pays des Collines

Excusés :

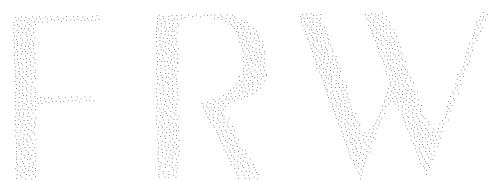
Mme Christine Nachtergael
Ms René Corbisier, Eric Delaunoy, Grégoire Deroubaix, Michel Devos, Dorchy Sébastien, Daniel Duquesne, Dany Duret, Philippe Flamme, Guy Guilbert, Stéphane Velge et Daniel Wastrat

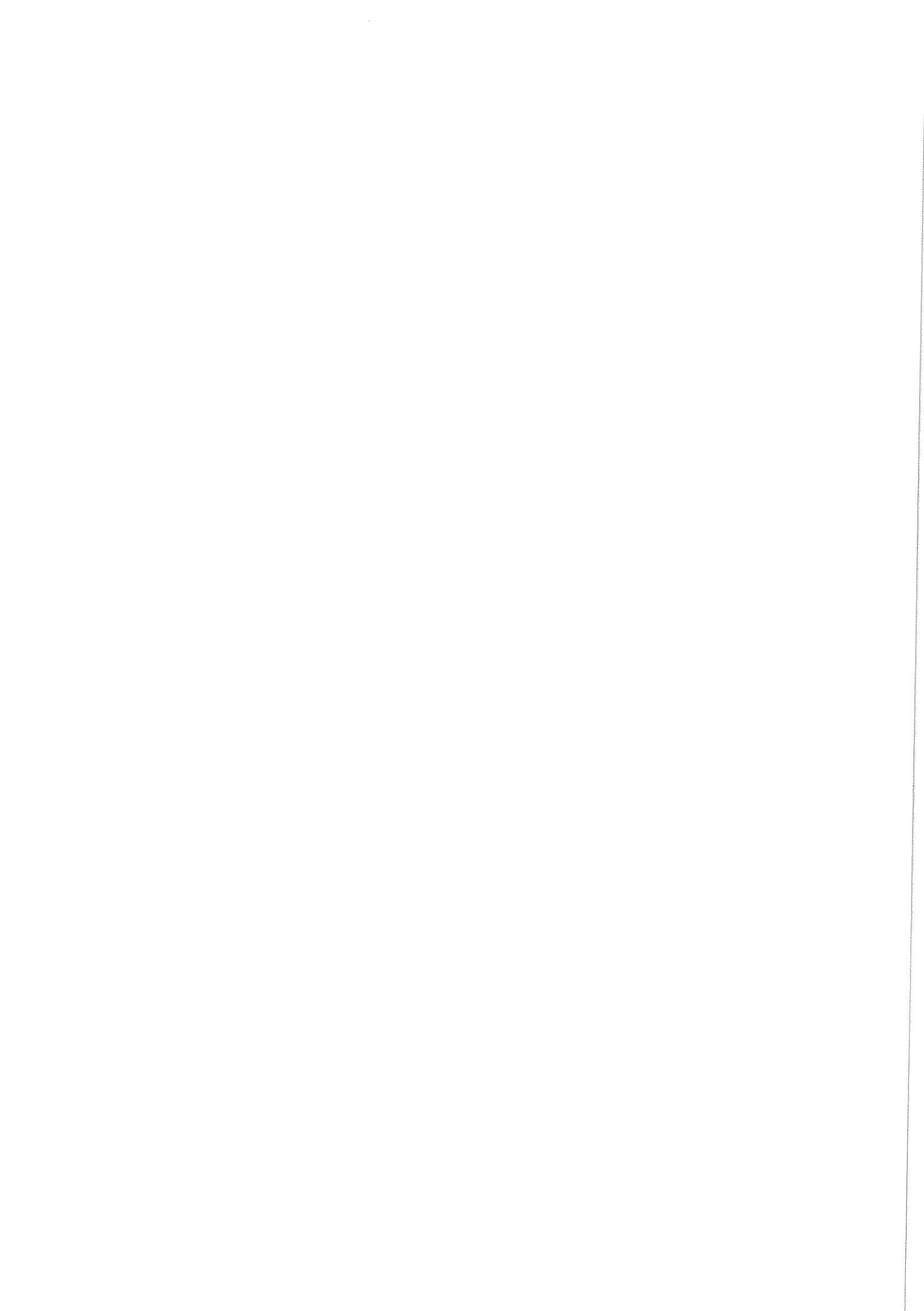
Président de séance : Pierre Bourdeaud'huy – Echevin du DR

1. Approbation du compte rendu du 16 janvier 2014

- *Baptiste Hottekiet fait remarquer que c'est le groupe et pas lui seul qui estime non pertinent d'inclure les projets 33, 34, 35, 36 et 37 dans le PCDR. Il signale également la confusion entre les numéros des projets 34 (Valoriser les sous-produits agricoles) et 35 (développer l'agroforesterie).*

Le compte rendu est approuvé sans autre remarque.





2. Présentation des résultats des sous-groupes

1. Les intitulés des Défis

Défis 1 – En 2025, Frasnes, commune pilote pour les défis de durabilité en milieu rural.

- proposition du groupe vert - le terme « commune pilote » ne convient pas aux membres du groupe qui proposent de le changer par « commune active ». Cela met en avant le désir d'agir, de mettre en place des actions et d'être proactif dans le domaine sans toutefois être le premier dans le domaine, ce qui peut paraître prétentieux.
- Proposition de la FRW – mettre le nom de la commune en entier (Frasnes-Lez- Anvaing).

Défis 2 – En 2025, Frasnes, commune rurale ouverte sur le monde.

- Pas de remarque des sous-groupes.
- Proposition de la FRW – mettre le nom de la commune en entier (Frasnes-Lez- Anvaing).

Les membres adhèrent aux remarques.

2. Objectifs proposés

- Remarques du groupe orange :
Pour les objectifs proposés, le groupe souhaite supprimer l'objectif 9, pour lequel aucun projet n'a été inscrit.
Demande d'ajouter un nouvel objectif en lien avec la sécurité routière et les équipements
- Remarques du groupe vert :
Souhait de modifier l'intitulé de l'objectif 9 – le terme « afficher une architecture contemporaine » devrait être changé en « intégrer une architecture contemporaine »
Même demande que le groupe orange d'ajouter un nouvel objectif qui intégrerait les notions de mobilité générale et de sécurité routière.

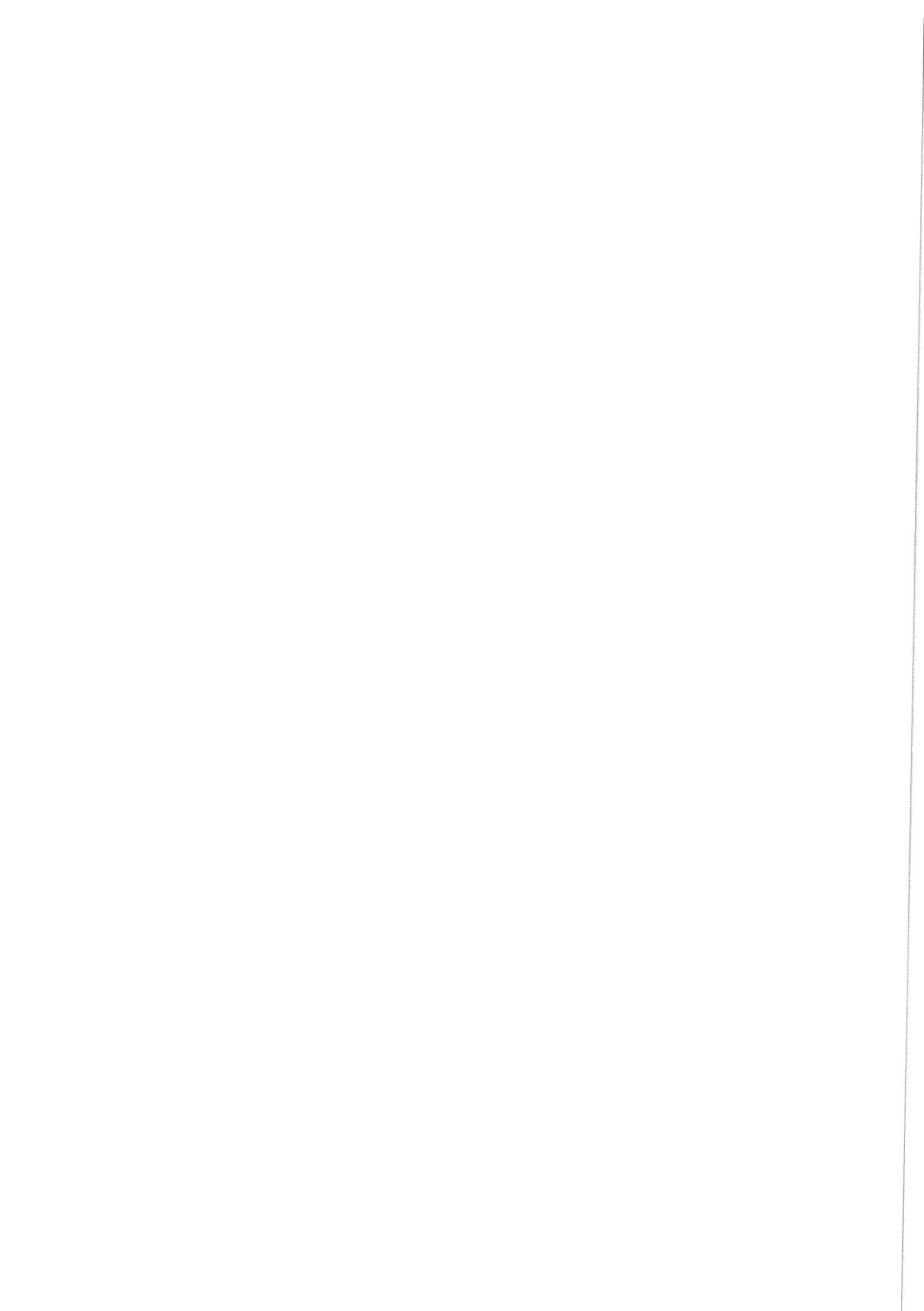
Après discussion, les membres proposent :

- De supprimer l'objectif n°9 « Afficher une architecture contemporaine en accord avec le milieu rural » pour en faire un objectif transversal.
- D'élargir l'intitulé de l'objectif n°3 : « Développer la mobilité douce et alternative » pour pourvoir intégrer les notions de sécurité routière et d'équipements routiers.

3. Pistes de projets

L'objectif de la réunion est d'obtenir une stratégie claire, complète et en accord avec les souhaits de la CLDR. Les pistes de projets seront affinées lors de la réunion du 25 février prochain.

Les résultats de l'analyse sont repris dans les tableaux mis en annexe.



Liste des projets à reprendre en « lot 0 »:

(Lot 0 = projet initié par des acteurs de l'ODR)

- Réalisation du PCDN et signature de la charte
- Mise en œuvre de la charte « Jardins au naturel »
- Créer une plate-forme interservices
- Créer une charte communale d'engagement pour le développement durable (DD)
- Créer un plan d'actions communales en faveur du DD

Liste des projets initiés parallèlement à l'ODR par la commune ou par d'autres acteurs :

(Projets qui répondent à des souhaits de la population exprimés lors des phases de consultation de l'ODR)

- Le schéma directeur Frasnes 2025
- Le schéma directeur vélo Cyclo 13
- L'asbl Frasnes-les-talents
- Le quartier durable Label FLA
- Le projet de Résidence-services
- Le projet de crèche communale (Plan Cigogne 3)
- Le projet « sport sur ordonnance »
- La zone de stationnement pour le covoiturage
- Le développement de l'agroforesterie
- La création d'un marché fermier
- La foire commerciale
- La création d'un groupement d'achat local « Frêne Gal »
- L'étude pour l'utilisation des produits locaux dans les cantines de collectivités
- Le projet de collaboration avec l'Inde porté par la commune et l'asbl Vanackam.

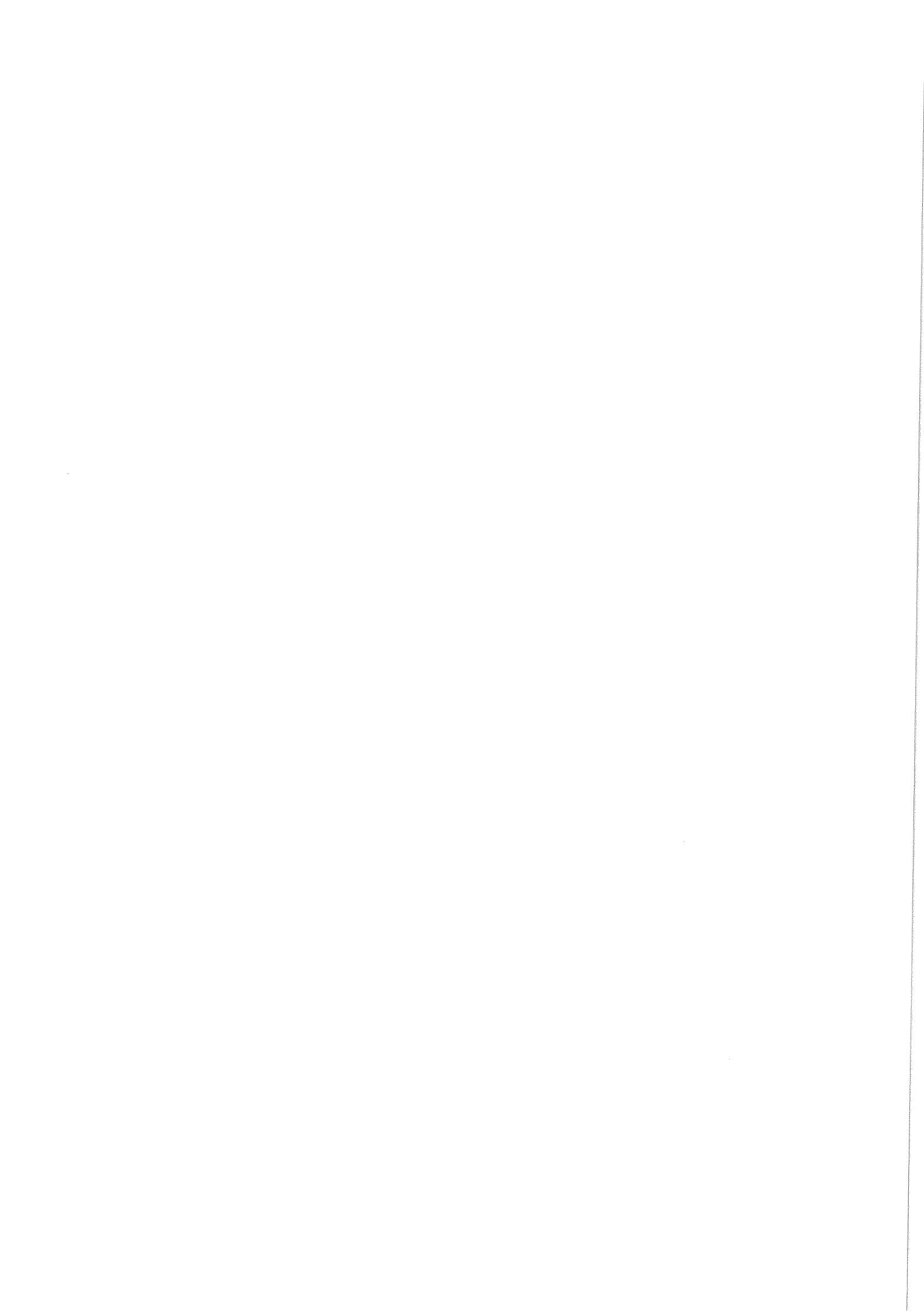
3. Divers

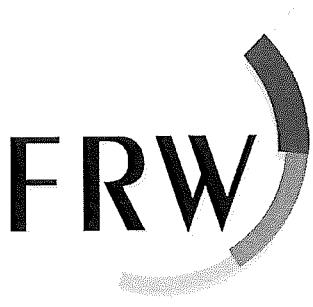
Madame Magali Barrez présente sa nouvelle activité complémentaire basée sur l'organisation d'évènements (fête, anniversaire, ...).

Prochaine réunion de CLDR le mardi 25 février 2014 à 20h00 dans la salle du Conseil communal

Le secrétariat
Fondation Rurale de Wallonie

Le Président
Pierre Bourdeaud'huy





Présentation de la Commission Locale de Développement Rural de Frasnes-lez-Anvaing

Wallonie Picarde
Wallonie Picarde

Frasnes-lez-Anvaing : Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 25 février 2014

Salle du Conseil communal, 20h00

Présents :

Mmes Magali Barrez, Michelle Roland, Christine Nachtergaele, Géneviève Ruythoorens et Chantal Voisin.

Ms Pierre Bourdeaud'huy, Jean-Pierre Calcus, Eric Delaunoy, Jean-François Delquignies, Michel Devos, Thomas Dewaele, Sébastien Dorchy, Jacques Dupire, Daniel Duquesne, Philippe flamme, Franck Goddefroy, André Houx, Baudouin Joseph, Rudy Kielemoes, Claude Michiels, Gaston Scholart, Stéphane Velghe.

Mme Brigitte Thienpont – FRW

Mme Mélanie Vandendriessche – FRW

Mme Aurélie Leclercq – JNC AWP

Invité :

M. Baptiste Hottekiet – Directeur du Parc Naturel du Pays des Collines

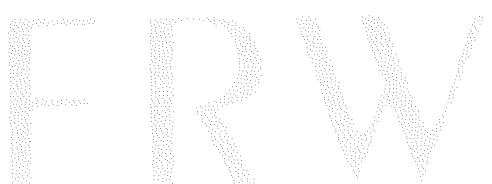
Excusés :

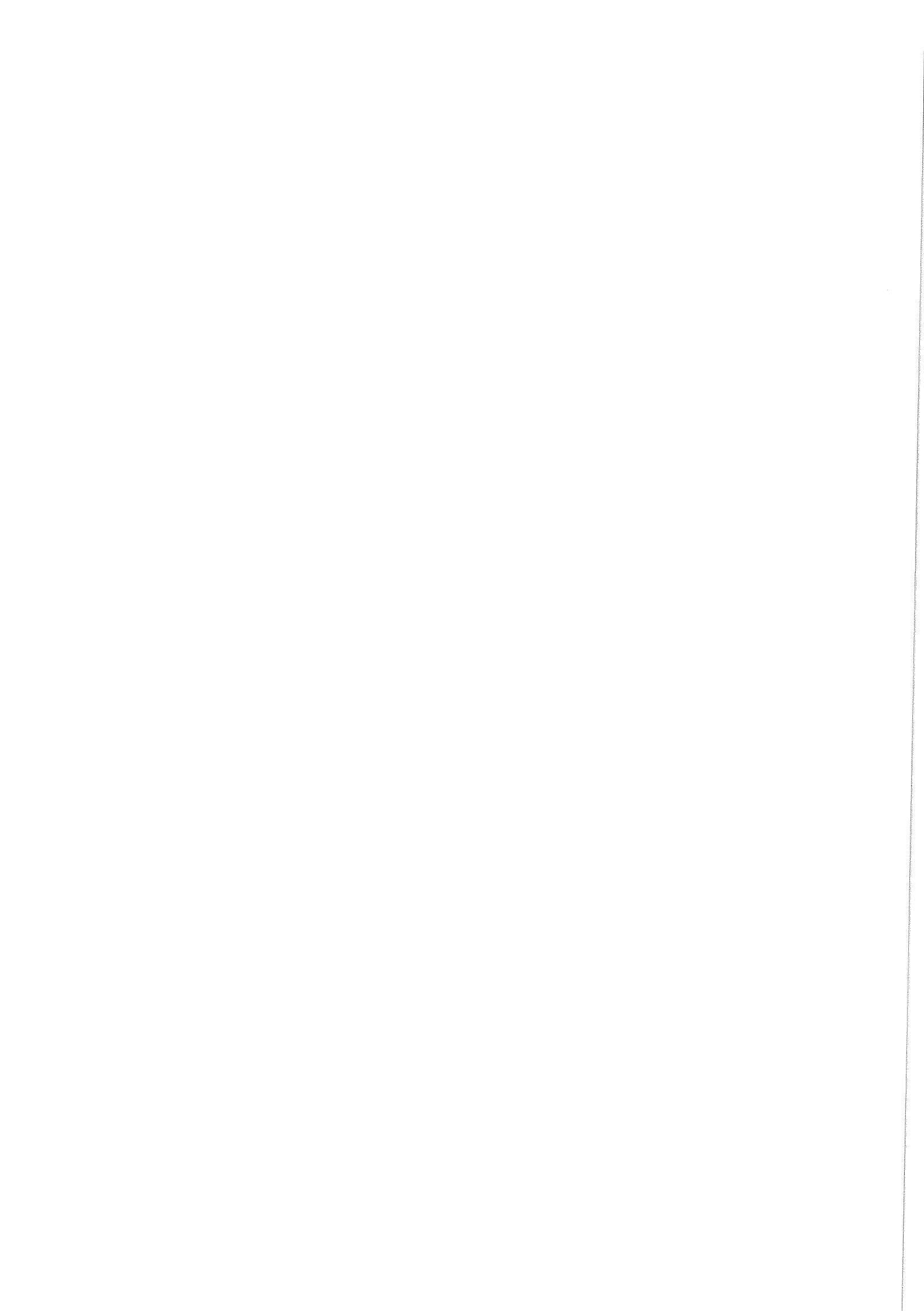
Mmes Christelle Decaigny, Celine Tilleul

Ms René Corbisier, Dany Duret, Valéry Gosselain, Jean-Pierre Renard, Jean Truc.

Président de séance : Pierre Bourdeaud'huy – Echevin du DR

Pierre Bourdeaud'huy remercie les participants pour leur présence et souligne l'importance de l'implication de chacun.





1. Approbation du compte rendu du 12 février 2014

Quelques remarques et précisions sur le compte rendu :

- Pourquoi avoir dissocié les projets repris en lot 0 et ceux repris dans la liste des projets initiés par la commune ou par d'autres acteurs ?
Le principe du lot 0 est de mettre en avant les actions lancées par des acteurs de l'ODR (participant aux GT, membre de la CLDR, agent de développement de la FRW, ...).
Les autres projets sont signalés afin de mettre en avant le dynamisme communal et la volonté de certains acteurs publics ou privés de créer des projets sur le territoire frasnois (PNPC, promoteur immobilier, CPAS, Collège communal, particuliers...). Il s'agit de souhaits exprimés lors des phases de consultation de la population.
- Précision demandée sur le fait que le projet lié à l'agroforesterie se retrouve à la fois dans la liste des projets initiés et dans le tableau des actions à reprendre !
En effet, ce projet est resté dans le tableau car l'action menée par le parc naturel peut encore être complétée par d'autres démarches.
- Une erreur de transcription à la page 2 – dernière ligne du point 2 : il ne s'agit pas de « pourvoir » mais de « pouvoir ».
- Préciser sur la création d'un marché fermier : fait partir du projet de développement de circuits courts.

Le compte rendu est approuvé sans autre remarque.

2. Analyse des pistes de projet (1^{ère} partie)

Le travail d'analyse se fait en direct sur base de tableaux reprenant : la piste de projet – la description de ce projet – sa localisation éventuelle – les porteurs et acteurs identifiés et enfin une proposition d'intitulé de fiche-projet (voir annexe).

Vu la quantité de matière à analyser, il est décidé de faire deux réunions de CLDR. Seuls les projets repris dans le défi n°1 sont passés en revue.

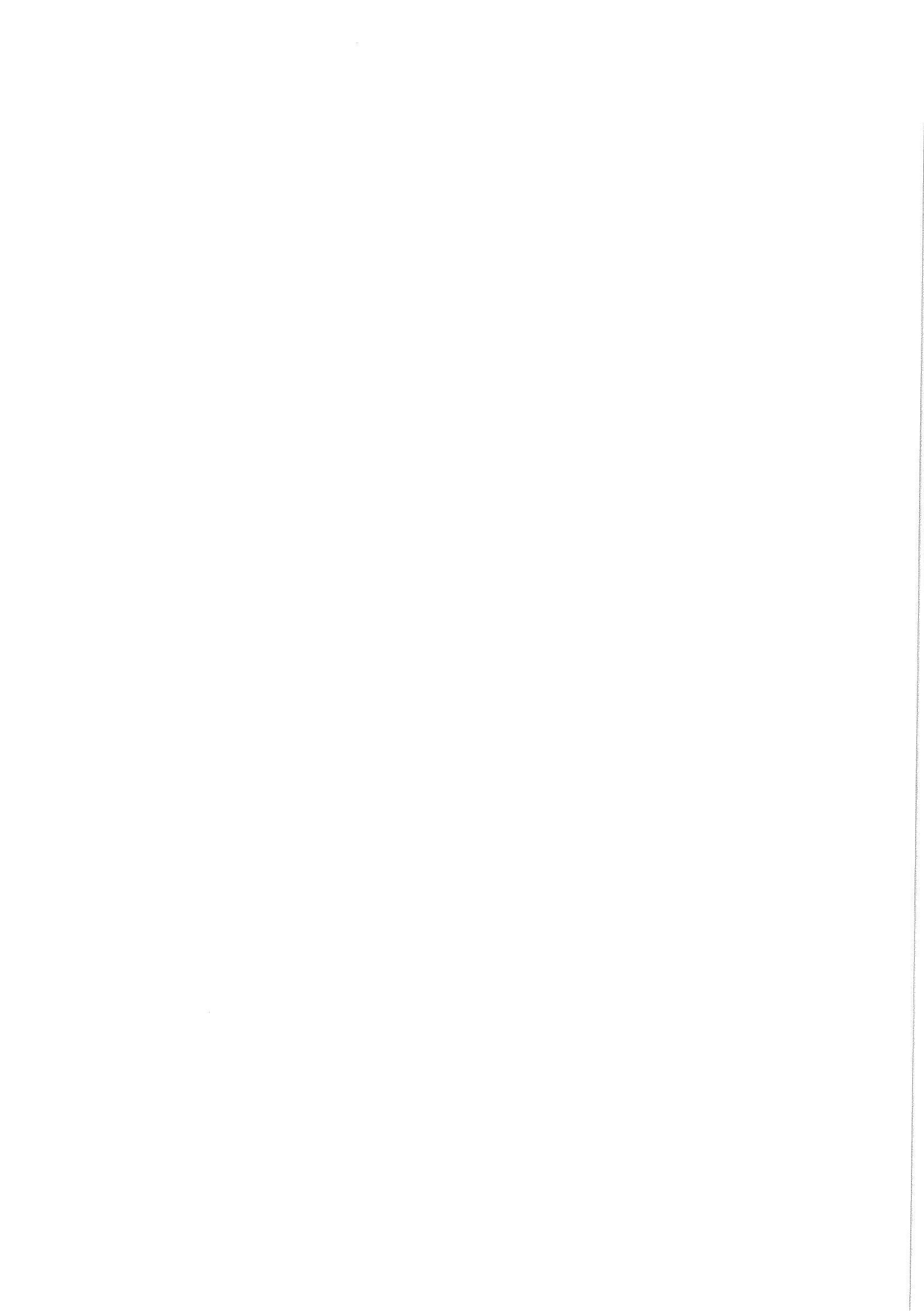
3. Divers

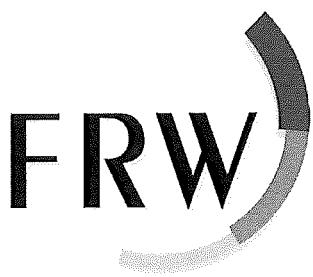
Sans objet

**Prochaine réunion de CLDR le lundi 17 mars 2014 à 19h30 dans la salle du
Conseil communal**

Le secrétariat
Fondation Rurale de Wallonie

Le Président
Pierre Bourdeaud'huy





FRW – Fédération Régionale Wallonne
Développement Rural et Aménagement du territoire

Wallonie Picarde
Wallonie Picarde

Frasnes-lez-Anvaing : Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 17 mars 2014

Salle du Conseil communal, 19h30

Présents :

Mmes Magali Barrez, Michelle Roland, Christine Nachtergael, Géneviève Ruythoorens et Chantal Voisin.

Ms Gatien Bataille, Pierre Bourdeaud'huy, Jean-Pierre Calcus, Eric Delaunoy, Jean-François Delquignies, Eric Delaunoy, Jacques Dupire, Daniel Duquesne, Philippe Flamme, Franck Goddefroy, Baudouin Joseph, Rudy Kielemoes, Pierre Perez, Gaston Scholart, Stéphane Velgne.

Mme Brigitte Thienpont – FRW

Mme Mélanie Vandendriessche – FRW

M. Olivier Bedotti – JNC AWP

Invités :

M. Baptiste Hottekiet – Directeur du Parc Naturel du Pays des Collines

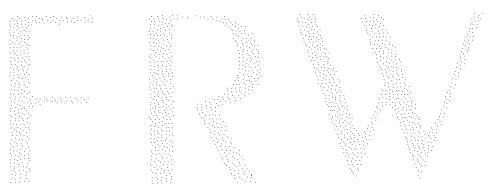
M. Didier Verdoncq – Conseiller communal

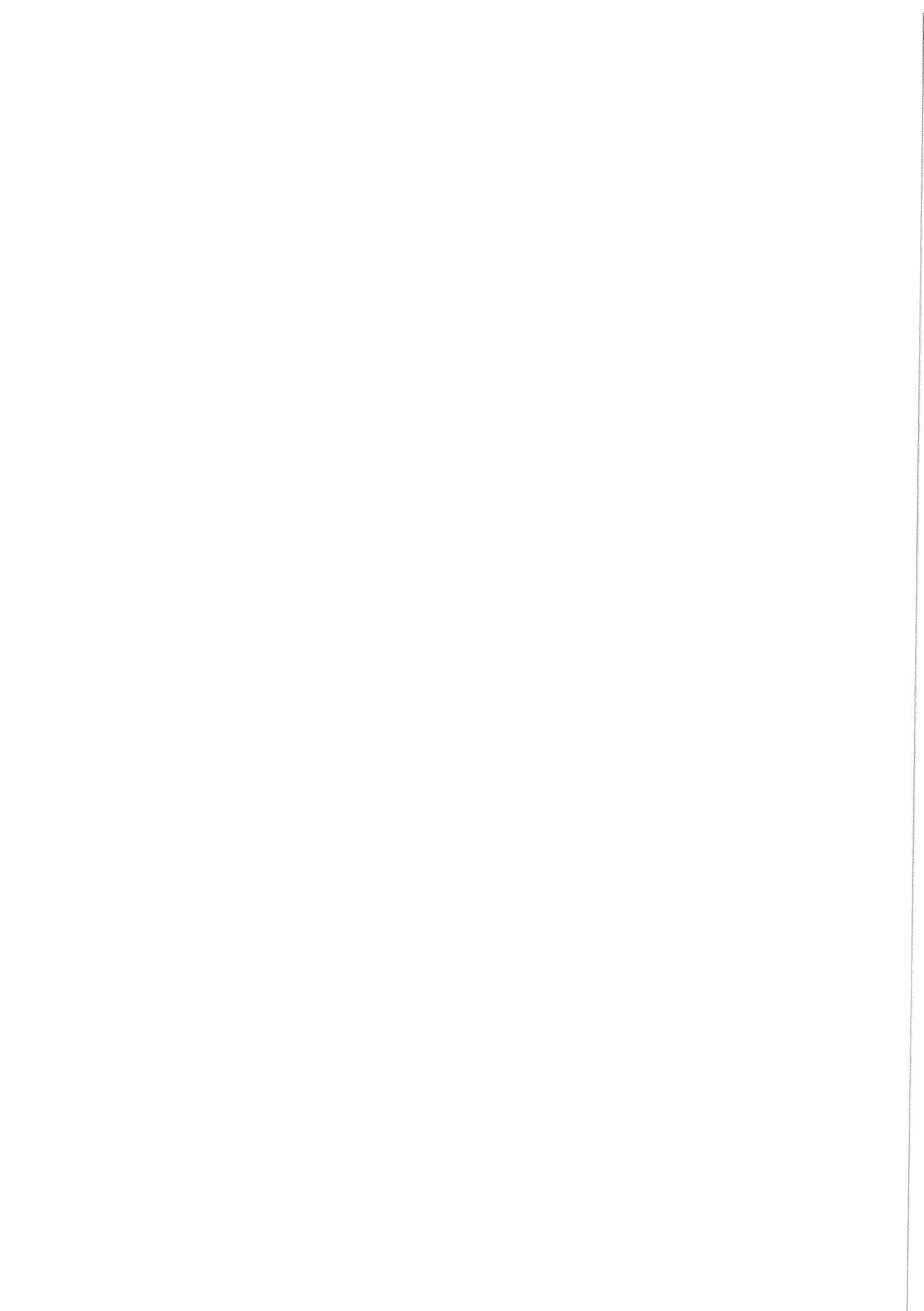
Excusés :

Mme Celine Tilleul

Ms Devos Michel, Dany Duret, Sébastien Dorchy, André Houx, Claude Michiels.

Président de séance : Pierre Bourdeaud'huy – Echevin du DR





1. Approbation du compte rendu du 25 février 2014

Le compte rendu est approuvé sans remarque.

Il s'avère que certains membres n'ont pas reçu le compte-rendu de la CLDR du 25 février et que plusieurs courriels ne soient pas arrivés aux destinataires.

Brigitte Thienpont propose d'envoyer l'ensemble des tableaux récapitulatifs par courrier postal à tous les membres de la CLDR.

La prochaine réunion aura lieu après les vacances de Pâques. L'ordre du jour portera sur l'approbation de l'ensemble des projets ainsi que sur leur programmation à court, moyen et long termes.

2. Analyse des pistes de projet (2^{ème} partie)

Le travail d'analyse se fait en direct sur base de tableaux reprenant : la piste de projet – la description de ce projet – sa localisation éventuelle – les porteurs et acteurs identifiés et enfin une proposition d'intitulé de fiche-projet (voir annexe).

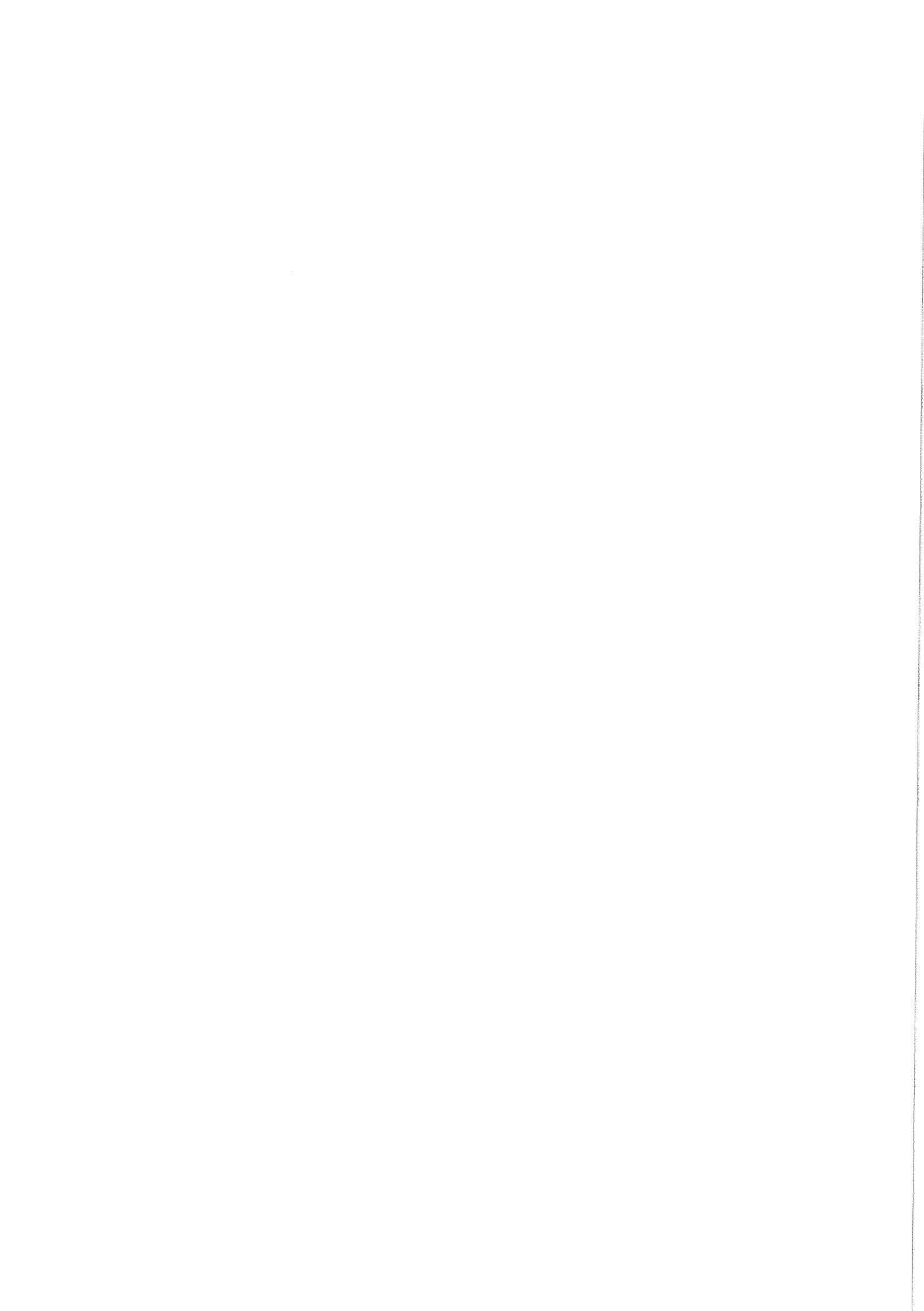
Seuls les projets repris dans le défi n°2 sont passés en revue puisque le défi 1 a été vu le 25 février dernier.

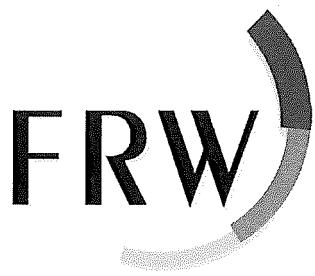
3. Divers

Sans objet

Le secrétariat
Fondation Rurale de Wallonie

Le Président
Pierre Bourdeaud'huy





**Frasnes-lez-Anvaing : Compte rendu de la Commission Locale de
Développement Rural du 21 mai 2014**

Salle du Conseil communal, 20h00

Présents :

Mmes Magali Barrez, Christelle Decaigny, Christine Nachtergaele, Myriam Polet.
Ms Pierre Bourdeaud'huy, Jean-Pierre Calcus, Eric Delaunoy, Michel Devos, Daniel Duquesne,
Philippe Flamme, Franck Goddefroy, André Houx, Baudouin Joseph, Rudy Kielemoes, Stéphane
Velghe.

Mme Brigitte Thienpont – FRW

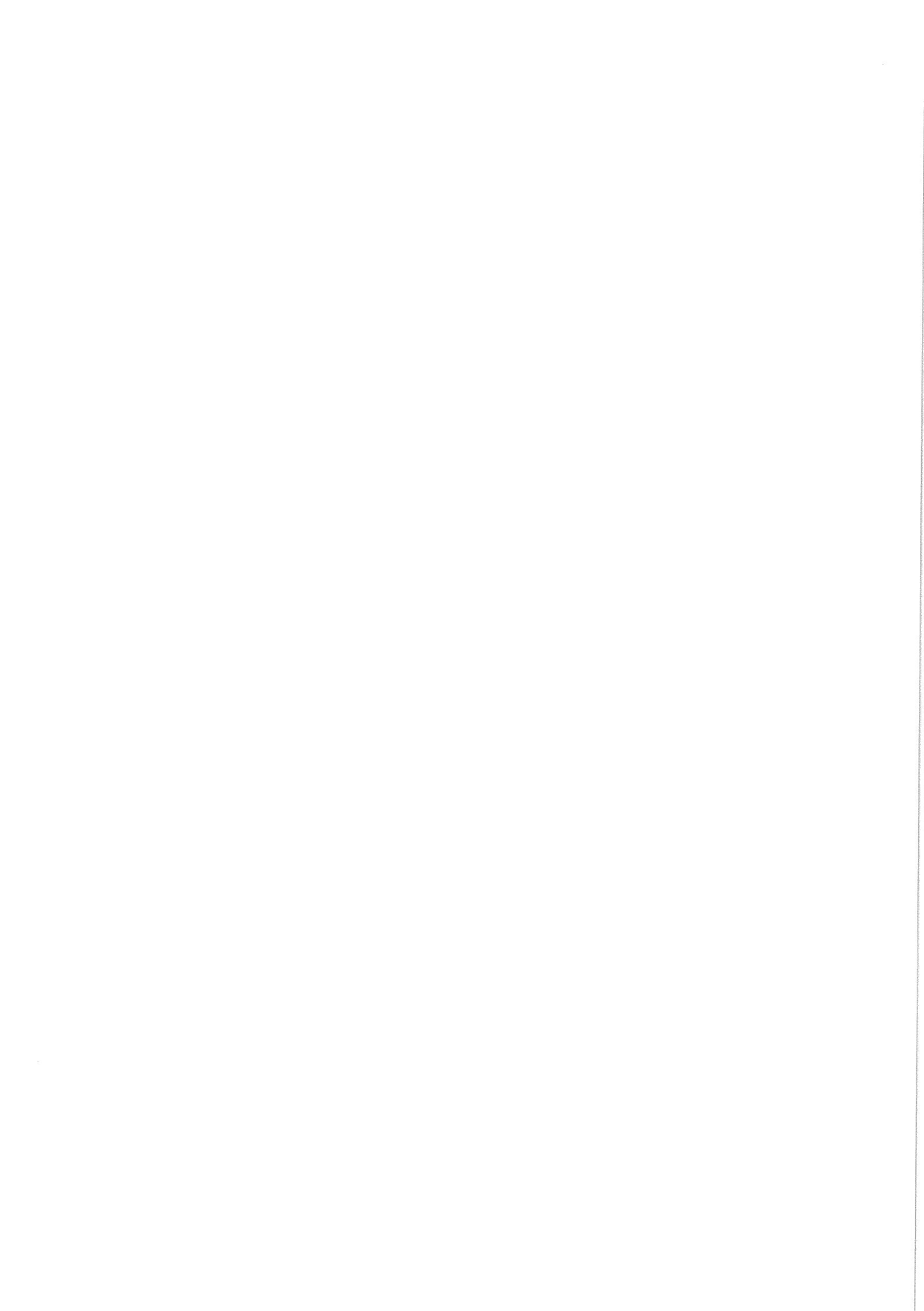
Mme Mélanie Vandendriessche – FRW

Excusés :

Mme Michèle Vercauteren, Michelle Roland, Géneviève Ruythoorens et Chantal Voisin.
Ms Jean-François Delquignies, Claude Michiels, Gaston Scholart, Jean Truc, Didier Verdoncq et
Baptiste Hottekiet.

Président de séance : Pierre Bourdeaud'huy – Echevin du DR





1. Approbation du compte rendu du 17 mars 2014

Le compte rendu est approuvé sans remarque.

2. Hiérarchisation des projets

Pour ce travail, la FRW propose de travailler avec un tableau reprenant l'ensemble des intitulés de fiches-projets ainsi que les informations disponibles concernant le public potentiel, l'affectation, les actions déjà menées, la localisation et les contraintes possibles. En fonction des informations connues, une priorité est proposée. S'en suit un débat après lequel la priorité est soit conservée, soit modifiée par le groupe.

Pour que cette programmation soit plus visuelle, les projets sont également repris sur des post-it de couleurs et répartis en lot 0, court, moyen et long termes.

Remarques générales :

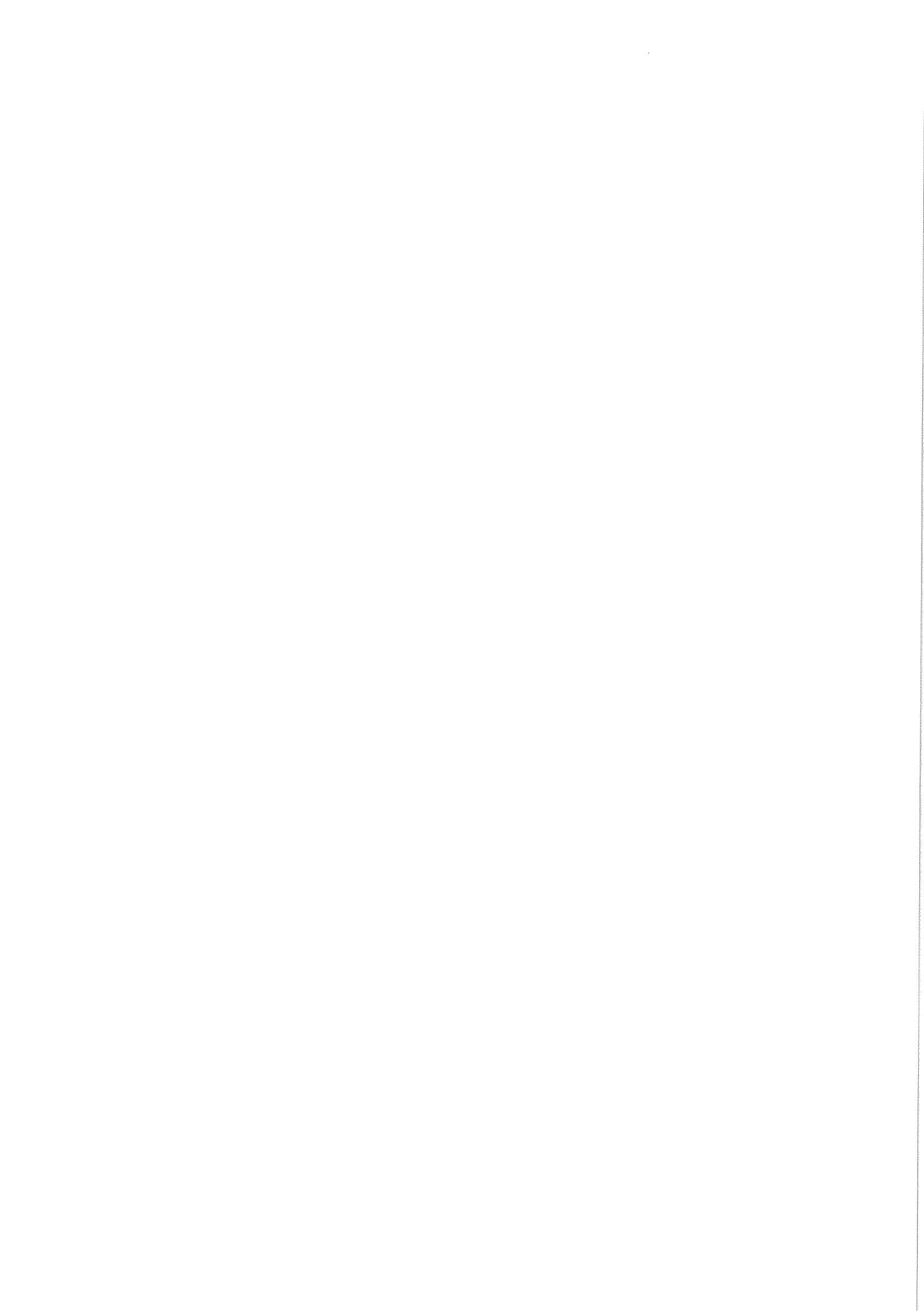
Un participant souhaite qu'on informe la population sur la lenteur de mise en œuvre de certains projets (exemple de la place de Moustier qui a débuté en 2005 pour être inaugurée en 2014). Brigitte Thienpont signale que ce délai extrêmement long n'est pas une référence ; en général entre la négociation de la convention et la réalisation du projet s'écoulent 3 ou 4 ans.

Un autre membre se demande pourquoi passer en revue tous les projets ; même ceux qui ne seront pas financés par le développement rural ?

Le PCDR/A21L est un outil de développement global qui reprend l'ensemble des projets susceptibles d'être menés dans les prochaines années et financés par divers pouvoirs subsidiaires (FWB, Crédits d'impulsion, Infrasport, fonds propres communaux,...)

Hiérarchisation des projets (voir tableaux en annexe)

- Concernant la place de Wattripont, on suggère de prendre en compte dans le périmètre du projet, le cimetière et ses abords.
- La gestion des inondations est une thématique qui doit également être intégrée dans chaque futur projet d'urbanisation.
- Les changements de nom de rues peuvent-ils être intégrés dans la fiche-projet 10 « restructurer le réseau viaire » ? Non, il s'agit de demandes ponctuelles qui doivent être faites directement à la commune.
- Un participant fait remarquer que, même si la ligne rapide TEC est reprise en lot 0, il ne faut pas s'attendre à ce que celle-ci soit concrétisée rapidement.
- Le projet 12 « Développer le covoiturage » est placé en lot 0. La FRW rédigera un article visant la promotion du site internet Carpool plaza. Celui-ci sera publié sur le site internet communal et dans la Fourmilière.
- Concernant le projet 14 « Développer un réseau de mobilité douce », Pierre Bourdeaud'huy signale qu'un inventaire des sentiers a été réalisé par la Province. Celui-ci recense l'ensemble des sentiers présents sur le territoire ainsi que différentes indications (largeurs, état, ...). Cet inventaire servira de base de travail à la réalisation de la fiche-projet.
- La charte paysagère du PNPC est un des outils de référence qui permettra la protection des paysages et de la ruralité (fiche-projet 22). Michel Devos indique néanmoins qu'aucune base légale n'existe actuellement.



- La fiche-projet 23 prévoit la concrétisation du hall relais agricole. Une étude a été réalisée par l'intercommunale IDETA. Ce hall relais devrait être prévu à l'échelle du territoire de la Wallonie picarde et non celui de FLA. Un participant signale que des initiatives privées voient le jour à différents endroits de FLA et des communes voisines. La pertinence du hall relais doit donc être étudiée en fonction de ses nouvelles données.

Suite à ce travail, les projets sont répartis comme suit :

- 5 projets lot 0, qui ne seront pas repris en tant que fiches projets ;
- **13 projets à court terme** ;
- **13 projets à moyen terme** ;
- **13 projets à long terme**.

Concernant le nombre de projets, l'équilibre est respecté. La FRW fait un rapide calcul afin de vérifier que les projets subsidiables en Développement rural soient également bien répartis. Chaque catégorie compte minimum 3 projets subsidiables (en gras dans le tableau). La CLDR arrête la priorisation comme telle.

NDLR : La rénovation de la salle « Tutur et Julia » de Forest a été oubliée dans le tableau récapitulatif. La FRW propose de placer ce projet à moyen terme car les fonctions de ce bâtiment doivent être revues en fonction des besoins des associations (pas rencontrées à ce jour). De plus, la catégorie « court terme » compte déjà deux projets de création d'infrastructures associatives (l'espace polyvalent à Montroeul et le complexe associatif et culturel). À confirmer lors de la prochaine CLDR.

3. Divers

a. Constitution d'une nouvelle Commission des patrimoines.

Vu la proposition de mettre la fiche relative à la relance d'une Commission des patrimoines en lot 0 ; la FRW propose aux membres de la CLDR qui le souhaitent de s'inscrire directement dans le tableau préparé à cet effet.

Il est évident que les anciens membres de la Commission patrimoine qui s'est arrêtée en 2012 seront recontactés personnellement pour pouvoir réintégrer la nouvelle Commission.

Aucune candidature n'est relevée en séance.

Il est toujours possible pour les personnes absentes de s'inscrire en téléphonant à Brigitte Thienpont ou Mélanie Vandendriessche au 068/646629 ou en envoyant un mail à b.thienpont@frw.be avant le 10 juin prochain.

b. Constitution d'une cellule développement durable.

L'objectif est de réfléchir ensemble et d'analyser les futurs projets et de voir qu'elles sont les recommandations que l'on peut apporter pour que ces projets soient en accord avec les principes du DD (voir annexe 2 : recommandations DD).

Les renseignements obtenus serviront de base à l'Auteur de Programme pour remplir les fiches-projets du PCDR. Ces grilles seront amendées de façon régulière, en fonction de l'avancée des projets.



Se sont inscrits en séance :

- *Rudy Kielemoes*
- *Joseph Baudoin*
- *Christelle Decaigny*
- *Philippe Flamme*
- *Franck Goddefroy*
- *Eric Delaunoy*
- *Jean-Pierre Calcus*
- *André Houx*

La 1^{ère} réunion est prévue mi-juin. Un courriel ou courrier sera envoyé dès connaissance de la date.

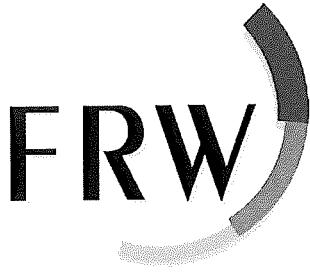
Il est toujours possible pour les personnes absentes de s'inscrire en téléphonant à Brigitte Thienpont ou Mélanie Vandendriessche au 068/646629 ou en envoyant un mail à b.thienpont@frw.be avant le 3 juin prochain.

c. Communication :

- Le journal de Montroeur-au-Bois
- L'invitation à la vente champêtre de Buisenal le 24 mai prochain
- Distribution d'entrées pour la foire commerciale qui aura lieu du 29 mai au 1^{er} juin.

Le secrétariat
Fondation Rurale de Wallonie

Le Président
Pierre Bourdeaud'huy



Frasnes-lez-Anvaing : Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 18 décembre 2014

Salle du Conseil communal, 20h00

Présents :

Mmes Magali Barrez, Christine Nachtergaelé, Myriam Polet, Michelle Roland et Chantal Voisin
Ms Pierre Bourdeaud'huy, Jean-Pierre Calcus, Eric Delaunoy, Michel Devos, Jacques Dupire, Daniel Duquesne, Dany Duret, Philippe Flamme, Franck Goddefroy, André Houx, Baudouin Joseph, Georges Mariage, Claude Michiels et Stéphane Velge.

Mme Aurélie Leclercq – JNC AWP

Mme Brigitte Thienpont – FRW

Mme Mélanie Vandendriessche – FRW

Excusés :

Mme Céline Tilleul
Ms Rudy Kielemoes, Jean Delquignies, Gaston Scholart et Baptiste Hottekiet.

Annexe au compte-rendu : Powerpoint de présentation

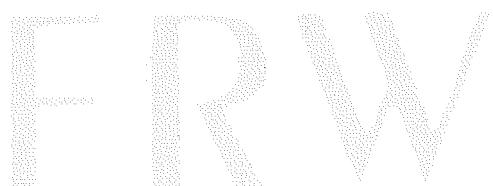
Président de séance : Pierre Bourdeaud'huy – Echevin du DR

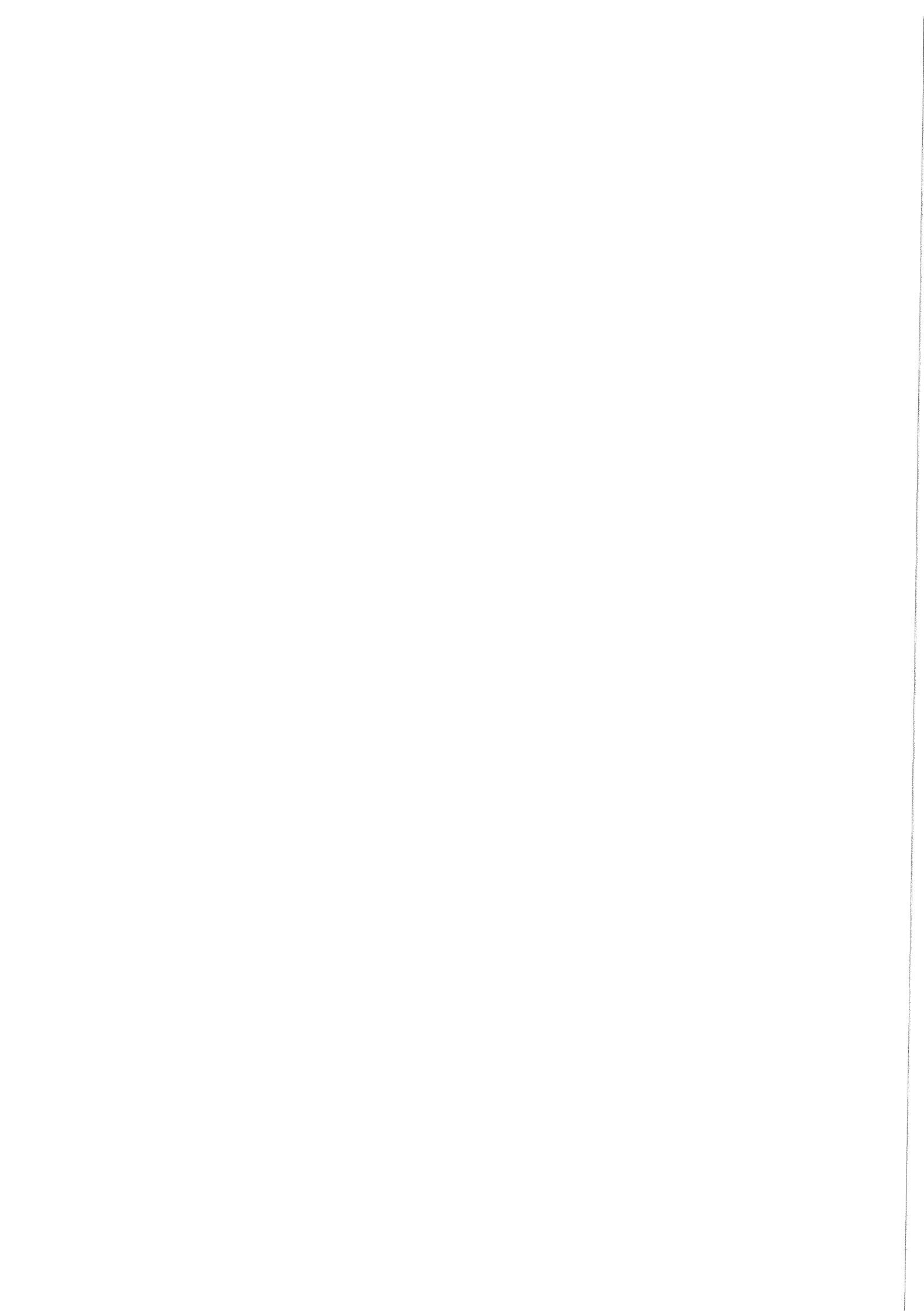
1. Approbation du compte rendu du 21 mai 2014

Le compte rendu est approuvé sans remarque.

2. Présentation des fiches-projets par JNC/AWP et la FRW

Brigitte Thienpont explique que la réunion a pour but une présentation succincte des fiches-projets. Celles-ci seront disponibles à la relecture pour la CLDR en janvier. La présentation des fiches va devoir permettre à la CLDR de choisir les 3 projets prioritaires, c'est-à-dire les projets les plus urgents, plébiscités et matures.





Aurélie Leclercq débute la réunion en rappelant les défis et objectifs du PCDR-A21L.

Défi 1 : En 2025, Frasnes-lez-Anvaing, commune pilote pour les défis de durabilité en milieu rural

1. Structurer le territoire en renforçant les pôles d'activité locaux
2. Maintenir, protéger et restaurer les espaces naturels et les paysages
3. Développer la mobilité douce et alternative, améliorer la mobilité générale, la sécurité routière,
4. Induire des changements de comportements en faveur du développement durable Etude du

Défi 2 : En 2025, Frasnes-lez-Anvaing, commune rurale ouverte sur le monde

5. S'identifier en tant que pôle agricole
6. Professionnaliser le secteur touristique
7. Favoriser l'attachement communal et la mixité sociale
8. Favoriser le développement intellectuel, culturel, associatif et sportif des frasnois

Remarque :

L'intitulé du 1^{er} défi n'est pas correct, il s'agit de : **En 2025, Frasnes-lez-Anvaing, commune pilote active pour les défis de durabilité en milieu rural.**

Elle présente ensuite les fiches-projets court terme. Pour chaque fiche, elle détaille les orientations choisies et l'estimation financière du projet (globale/ part communale).

- CT01 : Elaborer un schéma de gestion territoriale

Les participants souhaitent connaître le rôle de cette fiche-projet. Aurélie Leclercq explique qu'elle a pour but de doter la commune d'une stratégie en matière de gestion foncière, à la manière d'un schéma de structure. Elle participera au respect des principes du développement durable et à la protection des paysages. Il s'agira également d'un outil pour la CCATM, qui facilitera la remise d'avis en matière de permis urbanistique.

- CT 02 : Créer la maison rurale "La Cigale"

Ce projet prévoit une salle de 350 places assises, des bureaux et des loges. Ce projet, qui faisait partie du PCDR 2000-2010, était initialement prévu sur le site du Palace. Le Palace fait maintenant l'objet d'un projet de logement dans le plan d'ancrage communal et a été retenu par la Région wallonne. La maison rurale sera localisée à l'arrière de l'Athénée d'Anvaing.

- CT03 : Vabiliser le site de Frasnes-les-Bassins - Elaborer un schéma d'urbanisation du centre-ville

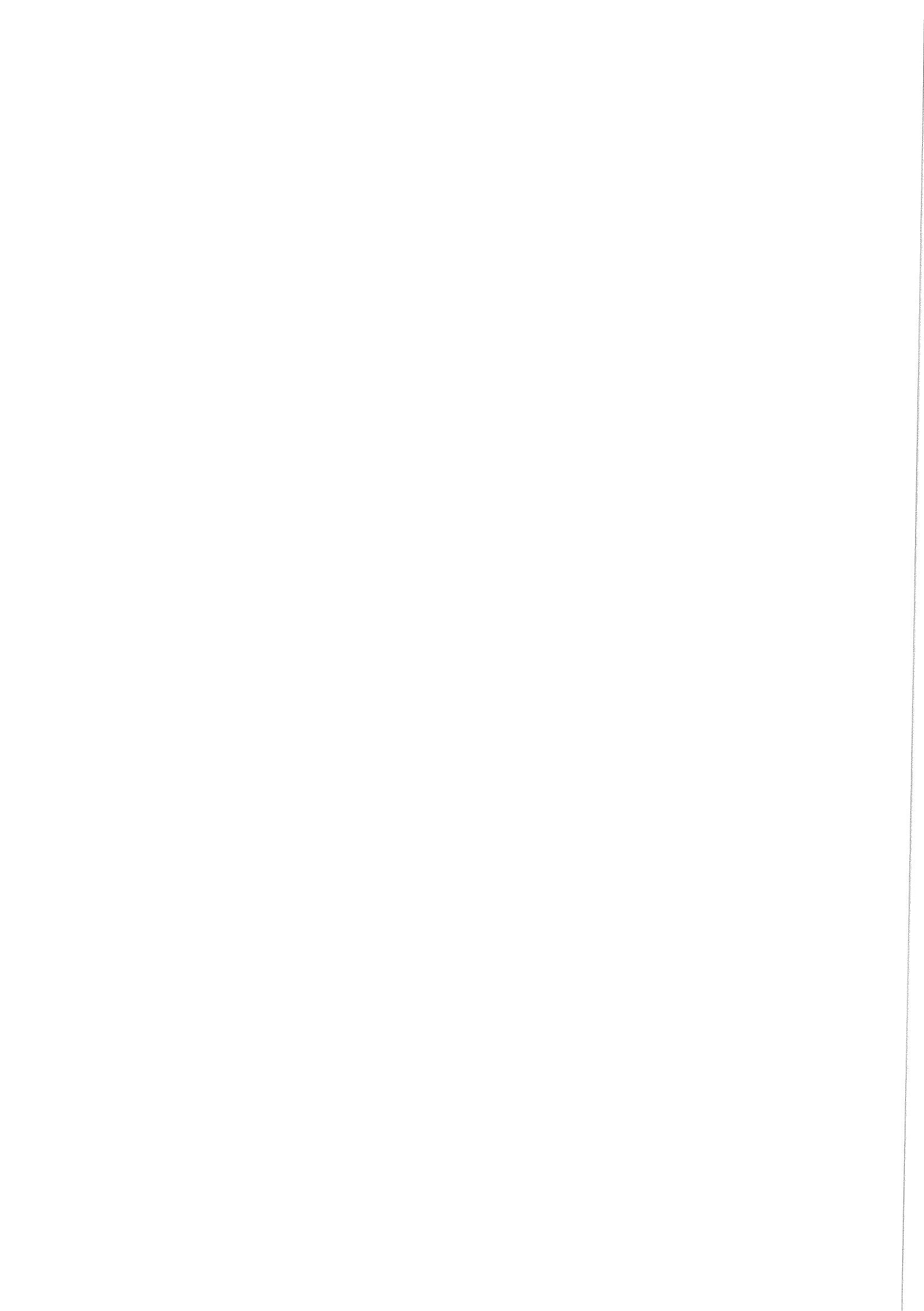
Ce projet comprend la réalisation d'un schéma d'urbanisation du pôle rural, la prolongation de l'esplanade et la création de deux sentiers, le premier reliant la voie verte et le second longeant la Rhosnes. Seule la création des sentiers peut être négociée en Développement Rural. Un membre de la CLDR explique que le projet de connexion via la Rhosnes pourrait être associé au PCA du Monceau qui vient d'être approuvé par la CCATM et va passer prochainement au Conseil communal.

- CT04 : Vabiliser le site de Frasnes-les-Bassins - Aménager un pôle d'accueil

Le budget relativement faible du projet peut être expliqué par le fait que le pôle d'accueil sera réalisé sur base d'une construction modulaire. Cette technique permet de réduire fortement les coûts. Une toiture végétale sera installée sur chaque module, de manière à garder un aspect paysager.

- CT 05 : Revitaliser les coeurs de village et abords - Place d'Oeudeghien

- CT 06 : Favoriser l'utilisation quotidienne du vélo - créer un réseau de déplacement lent sécurisé



- CT 07 : Créer un parking de covoitage

Initialement, le projet prévoyait l'achat d'un terrain à proximité du rond-point des fourmis. Les négociations avec le propriétaire n'ayant pas abouti, l'aménagement du parking se fera sur la berme centrale entre les deux ronds-points. Une réunion a déjà eu lieu entre la DGO1, IDETA, JNC et la Commune. La proposition faite sur base de cette rencontre par JNC prévoit la création d'une centaine de places de stationnement.

Les membres de la CLDR souhaitent que la circulation des voitures via le centre de la berme centrale soit envisagée, de manière à ne pas gêner la circulation et à réduire le coût du projet. Dans l'idéal, les arbres devraient être conservés.

- CT 08 : Réseau de mobilité douce - Créer une voie verte (ligne 86)

Etant donné la longueur de la ligne 86, ce projet se fera par phases. 3 phases sont prévues ; de la limite de Leuze à Frasnes-Lez-Buissenal (ancienne gare), de Frasnes-Lez-Buissenal à Anvaing et de Anvaing à la limite de Renaix.

Il faut envisager de relier la ligne 86 à la ligne 87 qui est actuellement en travaux. L'assiette de la ligne appartient à Infrabel. Des contacts doivent être repris afin d'envisager soit l'acquisition du tronçon à aménager, soit la prise en gestion de cette liaison par la commune.

- CT 09 : Créer une maison de village à Montroeul

Plusieurs implantations avaient été envisagées. Des contacts ont été pris avec la Fabrique d'église afin d'envisager la restauration de la cure et la construction d'une extension sur le terrain à l'arrière. Ce dernier servirait également pour l'installation de chapiteaux. Un accord de principe ayant été reçu, JNC AWP a travaillé en ce sens.

Les membres de la CLDR soulignent que le terrain en question présente un fort dénivelé et est difficile d'accès en cas de pluie. Il pose également un problème de circulation lors de manifestations importantes. Les membres de la CLDR souhaitent qu'une nouvelle localisation soit trouvée. Brigitte Thienpont explique que cela pourrait faire basculer la fiche à moyen terme. La fiche est gardée en suspens jusqu'à la prochaine réunion de CLDR. D'ici là, Pierre Bourdeaud'huy prendra contact avec le propriétaire d'un bâtiment agricole en ruine situé Place de Montroeul-Au-Bois.

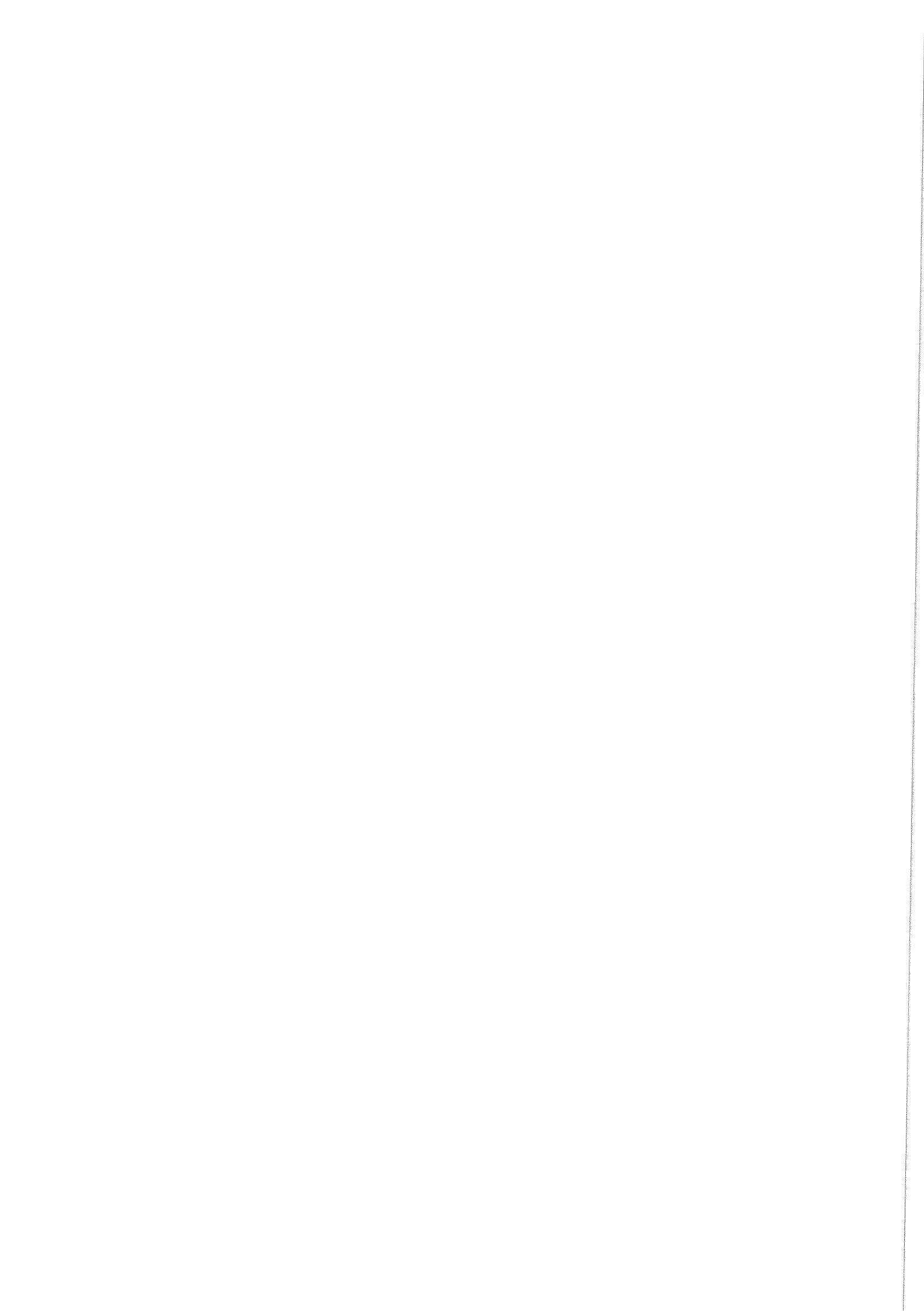
Les membres de la CLDR passent au choix des projets prioritaires.

Chaque membre de la CLDR dispose de deux voix.

- CT 07 : Créer un parking de covoitage : 11 votes
- CT 05 : Revitaliser les coeurs de village et abords - Place d'Oeudeghien : 9 votes
- CT04 : Viabiliser le site de Frasnes-les-Bassins - Aménager un pôle d'accueil : 5 votes
- CT 02 : Créer la maison rurale "La Cigale" : 5 votes
- CT 09 : Créer une maison de village à Montroeul : 3 votes
- CT 08 : Réseau de mobilité douce - Créer une voie verte (ligne 86) : 2 votes
- CT03 : Viabiliser le site de Frasnes-les-Bassins - Elaborer un schéma d'urbanisation du centre-ville : 2 votes
- CT 06 : Favoriser l'utilisation quotidienne du vélo - créer un réseau de déplacement lent sécurisé : 1 vote.

Brigitte Thienpont explique que les membres de la CLDR non présents seront invités à s'exprimer également. À priori, 4 projets sont considérés comme prioritaires dont 3 pourront être négociés en Développement Rural (projets CT05, CT04 et CT02). Le projet CT07 fait l'objet d'autres subventions (SOFICO et SPW-DGO1).

Ce classement sera confirmé lors de la prochaine réunion de CLDR.



Aurélie Leclercq présente les fiches Moyen Terme, Long Terme et les lots 0.

- MT 01 - Concrétiser le hall relais agricole
 - MT 02 - Revitaliser les cœurs de village et abords - Place de Buisenal
 - MT 03 - Créer un espace de coworking
 - MT 04 - Développer l'agroforesterie sur le territoire frasnois
 - MT 05 - Réseau de mobilité douce - Aménager ponctuellement les sentiers
 - MT 06 - Développer le logement pour jeunes couples
 - MT 07 - Développer le logement adapté pour seniors
 - MT 08 - Favoriser le sport par la création d'aires de jeux de plein air
 - MT 09 - Restaurer la salle "Tutur et Julia"
 - MT 10 - Pérenniser les collaborations Nord/Sud existantes
 - MT 11 - Réseau de mobilité douce - Développer un réseau de liaisons lentes et sécurisées
 - MT 12 - Vibiliser le site de Frasnes-les-Bassins - Connecter le pôle d'accueil au réseau de mobilité principal
-
- LT 01 - Restructurer le réseau viaire
 - LT 02 - Réseau de mobilité douce - Aménager un tronçon de l'ancienne ligne de tram
 - LT 03 - Sécuriser la traversée du village de Wattripont
 - LT 04 - Etudier le potentiel en énergies renouvelables du territoire
 - LT 05 - Créer une unité d'énergie verte
 - LT 06 - Développer la filière bois-énergie
 - LT 07 - Aménager les portes d'entrées de l'entité
 - LT 08 - Augmenter la capacité d'accueil des tout-petits
 - LT 09 - Créer un lieu de la mémoire
 - LT 10 - Créer une Maison de Village à Saint-Sauveur
 - LT 11 - Créer une maison de village à Moustier
 - LT 12 - Promouvoir le sport pour tous : créer de nouvelles infrastructures sportives
 - LT 13 - Revitaliser les cœurs de village et abords - Place de Wattripont

Brigitte Thienpont rappelle que, chaque année, la CLDR peut revoir la priorité des fiches-projets en fonction des opportunités qui se présentent. Il avait été envisagé lors des précédentes réunions de CLDR d'installer la maison rurale La Cigale à Moustier. Celle-ci ayant finalement été localisée à Anvaing, la Maison de Village de Moustier est gardée à Long Terme. Si une opportunité se présente, la CLDR pourra envisager de réaliser le projet à court ou moyen terme.

- Lot 0 - 01 : Signer la charte du PCDN
- Lot 0 - 02 : Mettre en œuvre la charte "Jardins au naturel"
- Lot 0 - 03 : Mettre en valeur les éléments du patrimoine
- Lot 0 - 04 : Créer un salon de la jeunesse
- Lot 0 - 05 : Créer une plate-forme interservices
- Lot 0 - 06 : Appliquer le concept "Clic local" de l'APAQ-W
- Lot 0 - 07 : Promouvoir le site web carpool.be

Remarques des participants :

- Le salon de la Jeunesse sera organisé tous les deux ans.
- Un panneau de promotion du site Carpool.be pourrait être installé au rond-point des fourmis.



3. Divers

Les membres de la CLDR sont invités à consulter les fiches-projets du PCDR du 15 janvier au 30 janvier à l'administration communale. Un courrier leur sera adressé afin de préciser les modalités pratiques. Le document n'étant encore ni approuvé par la CLDR ni par le Conseil communal, il ne peut être diffusé. Des périodes de consultation seront prévues avec la FRW. Dans tous les cas, les remarques et avis pourront être adressés directement sur place ou par mails.

Pierre Bourdeaud'huy propose d'organiser la prochaine réunion un jeudi soir, dans le courant du mois de février.

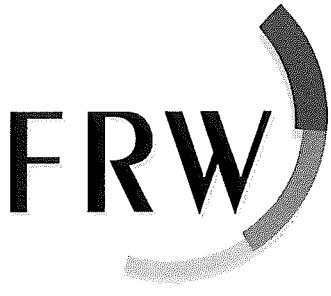
Le secrétariat
Fondation Rurale de Wallonie



Le Président
Pierre Bourdeaud'huy







Pour des villages vivants et dynamiques, par la participation citoyenne et des stratégies efficaces

Wallonie Picarde
Wallonie Picarde

Frasnes-lez-Anvaing : Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 24 mars 2015

Salle du Conseil communal, 19h30

Présents :

Mmes Magali Barrez, Myriam Polet et Chantal Voisin

Ms Pierre Bourdeaud'huy, Eric Delaunoy, Jean-François Delquignies, Michel Devos, Jacques Dupire, Daniel Duquesne, Philippe Flamme, Franck Goddefroy, André Houx, Baudouin Joseph, Patrick Jouret, Rudy Kielemoes, Claude Michiels et Stéphane Velghe.

Mme Larissa Peixoto - JNC AWP

Mme Brigitte Thienpont – FRW

Mme Mélanie Vandendriessche – FRW

Excusés :

Mmes Christine Nachtergaele, Michelle Roland et Geneviève Ruythoorens.

Ms Jean-Pierre Calcus, Sébastien Dorchy, Dany Duret, Gaston Scholart, Pierre Vèche, Guy Guilbert et Daniel Wastrat.

M. Baptiste Hottekiet pour le Parc Naturel du Pays des Collines

Annexe au compte-rendu : Powerpoint de présentation

Président de séance : Pierre Bourdeaud'huy – Echevin du DR

1. Approbation du compte rendu du 18 décembre 2014

Le compte rendu est approuvé sans remarque.

Fondation Rurale de Wallonie

Rue Henri Lemaire, 1

7911 Frasnes-Lez-Anvaing

Tél: (0)69/ 87 10 90

wallonie.picarde@frw.be

www.frw.be

2. Rapport annuel de la CLDR

Brigitte Thienpont présente le rapport annuel de la CLDR qui doit être remis chaque année à l'administration du Développement Rural :

- En 2014, la CLDR s'est réunie à 6 reprises pour l'élaboration du nouveau Programme de Développement Rural (PCDR) ;
- Une cellule Développement Durable, issue de la CLDR, a examiné une quinzaine de fiches-projets du PCDR ;
- Plusieurs lots 0 ont été réalisés (charte Jardins au naturel, Commission Patrimoine, salon de la jeunesse, etc.).

Brigitte Thienpont rappelle que 2 conventions du PCDR 2000-2010 étaient toujours en cours en 2014 ; il s'agit de la maison de village d'Oeudeghien et de la maison de village d'Hacquegnies.

Remarque :

- Un lien vers le site internet Carpool.be devrait être visible depuis la page d'accueil du site internet communal. Le message sera passé à la personne responsable de sa gestion.
- L'ouverture des soumissions pour les travaux de la maison de village d'Oeudeghien a eu lieu le 23 mars 2015.

3. Présentation de l'avant-projet de PCDR

Partie I du PCDR

Larissa Peixoto présente les 4 éléments forts mis en évidence par le diagnostic socioéconomique de la commune de Frasnes-Lez-Anvaing :

- Ses paysages et son relief (atout pour le tourisme mais faiblesse pour la mobilité douce et la gestion des eaux de surface)
- La diversification du secteur agricole, le redéploiement du réseau écologique mais un habitat dispersé s'éloignant des enjeux de durabilité
- Son réseau de mobilité étendu et les modes de mobilité alternative peu concurrentiels mais une volonté locale et des projets en cours.
- La dynamique culturelle et les chiffres socio-économiques globalement positifs mais un vieillissement de la population et un essoufflement de l'implication.

Partie II du PCDR

Brigitte Thienpont présente brièvement le bilan du PCDR 2000-2010 (grand nombre de projets réalisés via divers subventionnements, et des projets négociés en DR : 4 espaces publics, 3 maisons de village terminées et deux en cours de réalisation) et les étapes de consultation qui ont mené à l'élaboration du nouveau PCDR.

Questions :

- Où se trouve l'espace nature à Forest ?

Il se trouve à l'arrière de la salle Tutur et Julia. Malheureusement, faute d'entretien, il ne reste plus grand chose de ce projet réalisé en collaboration avec l'école d'enseignement spécialisé de Frasnes-lez-Buissenal. M. Patrick Jouret contactera le Centre de jour pour adultes handicapés « l'Artimont » afin de leur proposer la gestion du site.

Partie III

Larissa Peixoto présente les deux défis majeurs du PCDR et les objectifs qui y sont liés :

- Axe 1 : En 2025, Frasnes-lez-Anvaing, commune active pour les défis de durabilité en milieu rural
 - Objectif 1. Structurer le territoire en renforçant les pôles d'activité locaux
 - Objectif 2. Maintenir, protéger et restaurer les espaces naturels et les paysages
 - Objectif 3. Développer la mobilité douce et alternative - Améliorer la mobilité générale et la sécurité routière
 - Objectif 4. Induire des changements de comportements en faveur du développement durable
- Axe 2 : En 2025, Frasnes-lez-Anvaing, commune rurale ouverte sur le monde
 - Objectif 1. S'identifier en tant que pôle agricole
 - Objectif 2. Professionnaliser le secteur touristique
 - Objectif 3. Favoriser l'attachement communal et la mixité sociale
 - Objectif 4. Favoriser le développement intellectuel, culturel, associatif et sportif des frasnois

Question :

- Qu'entend-on par diversification agricole ?

Larissa explique qu'il s'agit des modes alternatifs à l'agriculture « classique » : agriculture biologique, gîtes ruraux, vente à la ferme, circuits courts, etc

Parties IV et V

Larissa Peixoto présente la carte de localisation des projets. Ceux-ci sont relativement bien répartis sur le territoire. Elle passe ensuite en revue les projets du PCDR et leur programmation (court, moyen et long terme).

Remarques

- Jacques Dupire signale que le projet de parking de covoiturage tel que présenté dans la fiche-projet a été refusé par la SOFICO et le SPW, pour des raisons de sécurité routière et d'esthétique. Ils exigent que l'aménagement du parking se fasse sur un terrain en zone agricole, proche de l'entrée d'autoroute. L'acquisition du terrain serait financée à 50% par la commune et à 50% par IDETA. La SOFICO a un budget de 500.000€ réservé à l'aménagement du parking qui servirait non seulement de stationnement pour voitures mais aussi pour autocars (développement du tourisme local).
- La maison de village de Montroeul-au-bois a été placée à moyen terme car une localisation précise n'a pas pu être définie. Où en est-on des négociations pour l'achat d'un terrain ? Pierre Bourdeaud'huy explique qu'il a rencontré un agriculteur de Montroeul mais que celui-ci souhaite vendre son bien à un prix excessif pour la commune. Les négociations sont toujours en cours avec d'autres agriculteurs. Brigitte Thienpont explique que, si une localisation est trouvée, la programmation du projet pourra être revue à court terme. La CLDR décidera en temps utile.
- L'aménagement de la ligne 86 en RAVeL n'est pas considéré comme prioritaire par la Région wallonne, il est prévu au plus tôt pour 2017. Il s'agit pourtant d'une fiche à court terme dans le PCDR. Brigitte Thienpont explique que les projets repris à court terme sont à réaliser dans les 3 à 4 ans, ce qui correspond aux délais signalés. La population et la CLDR privilégiennent un aménagement en voie verte plutôt qu'un RAVeL.

4. Choix du projet à négocier en première convention

Brigitte Thienpont rappelle les projets qui avaient été choisis comme prioritaires lors de la dernière réunion de CLDR. Il s'agit des fiches CT01 Créeer une maison rurale, CT 04 Revitaliser les coeurs de village et abords – place d'Oeudeghien et CT 06 créer un parking de covoitage.

La fiche CT 06 ne peut être négociée en DR, le choix est fait entre les fiches CT 01 et CT 04.

Chaque projet dispose d'arguments en sa faveur :

La maison rurale permettra l'organisation de manifestations culturelles et associatives dans de bonnes conditions, elle répondra à une forte demande de la part de tous les frasnois et sa localisation est idéale (proche des axes mais pas des habitations, proche d'autres services et aménagements récréatifs, etc).

Ce projet était déjà inscrit dans le PCDR précédent sous l'intitulé « Le Palace ». Il s'agit d'un projet plus collectif.

L'aménagement de la place d'Oeudeghien permettra d'améliorer le cadre de vie des habitants et l'accueil des nombreux promeneurs.

Ce projet était également inscrit dans le PCDR précédent, comme toutes les autres places de l'entité.

Vu l'importance des deux projets aux yeux des membres de la CLDR, il est décidé de passer au vote.

Après un tour de table, c'est la fiche CT01 « Créeer la maison rurale – La Cigale » qui est choisie avec 12 voix contre 5.

La CLDR insiste pour que la place d'Oeudeghien fasse l'objet de la convention suivante.

Etapes suivantes :

Brigitte Thienpont signale que le PCDR doit maintenant être soumis à l'avis du SPW pour recevabilité, ensuite être approuvé par le Conseil Communal, être défendu devant la Commission d'Aménagement du Territoire (CRAT) et pour terminer être approuvé par le Gouvernement wallon pour une durée de 10 ans au maximum. Ces étapes peuvent prendre du temps, la CLDR ne sera donc plus convoquée avant quelques mois. Mais tous les membres seront tenus au courant de l'évolution qui sera donnée au PCDR/A21L soit par mail, soit par courrier.

Cela n'empêche en rien aux groupes de travail de se créer et à la Commission du patrimoine de travailler.

5. Divers

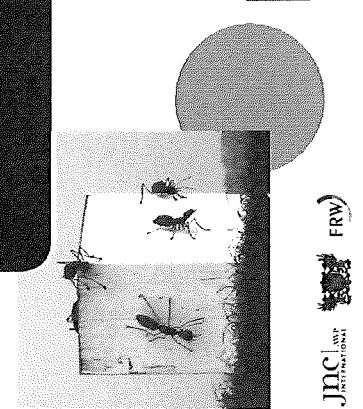
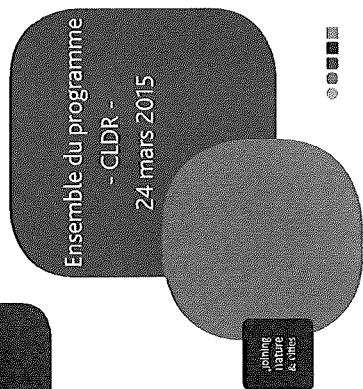
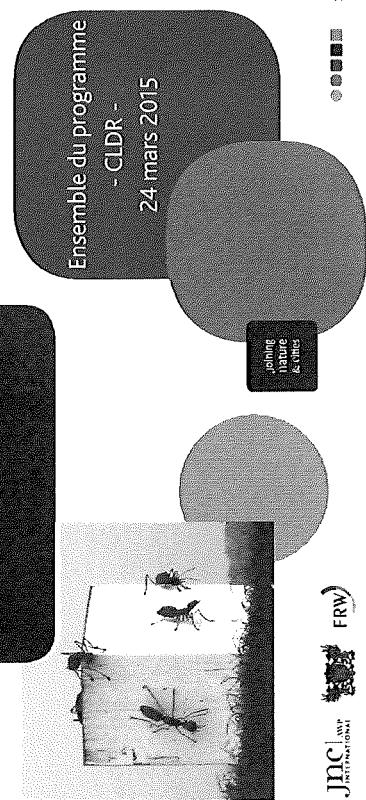
Pas de divers, la réunion est clôturée.

Le secrétariat
Fondation Rurale de Wallonie

Le Président
Pierre Bourdeaud'huy

Plan de l'exposé

PCDR
Frasnes-lez-
Anvaing



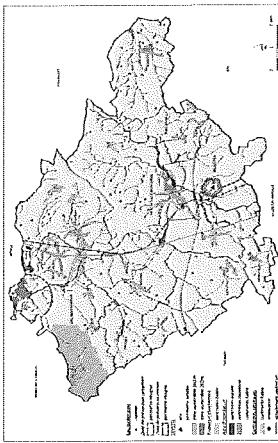
Les différents volets du PCDR

1. Partie 1 : Caractéristiques socio-économiques ;
2. Partie 2 : Résultat de la consultation de la population ;
3. Partie 3 : Objectifs de développement ;
4. Partie 4 : Fiches-projets ;
5. Partie 5 : Tableau récapitulatif.

Partie 1 : Caractéristiques socio- économiques

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

Un Relief contrasté offrant un paysage attractif et identitaire mais contrignant pour les modes doux et la gestion des eaux de pluies (ruissellement, écoulement de boues ...)

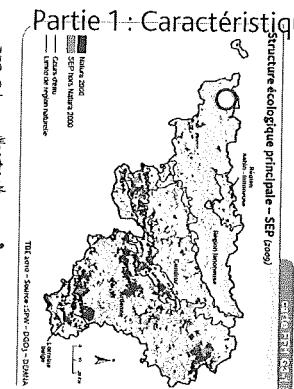
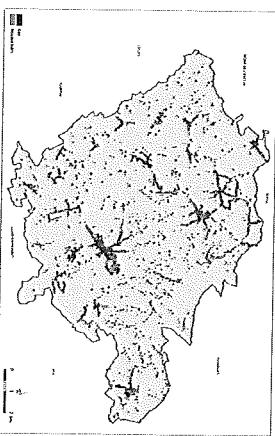


SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

Une diversification du secteur agricole et un redéploiement du réseau écologique mais un **habitat dispersé** s'éloignant des enjeux de durabilité

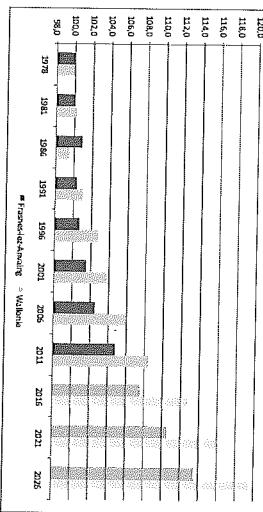
SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Un réseau de mobilité étendu et des modes alternatifs peu concurrentiels mais issus d'une volonté locale, des citoyens proactifs et des projets en cours de développement

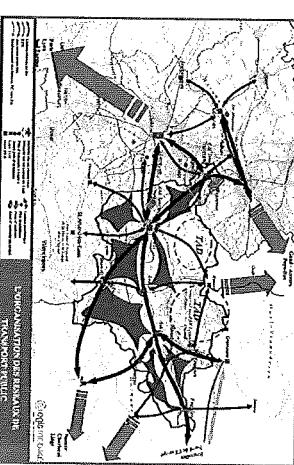
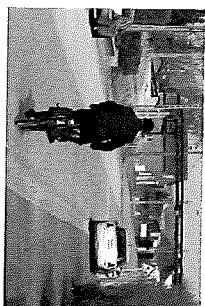
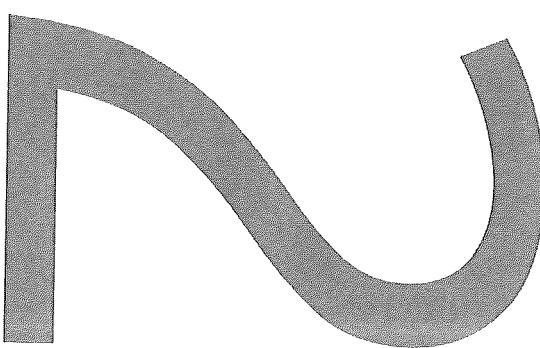


SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

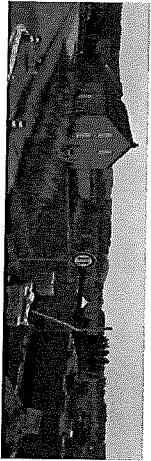
Une dynamique culturelle porteuse et des chiffres socio-économiques positifs mais un vieillissement de la population et un essoufflement de l'implication



Partie 2 : Résultats de la participation



JMC | AWI
INTERNATIONAL



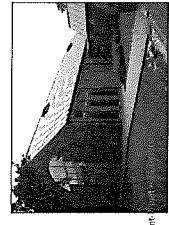
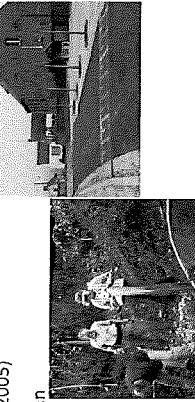
Partie 1: Caractéristiques socio-économiques

Une diversification du secteur agricole et un redéploiement mais un habitat dispersé s'éloignant des enjeux de durabilité

BILAN DU PCDR 2000 - 2010

Quelques projets réalisés par d'autres subsides que le DR

- Patrimoine naturel et environnemental: création d'un espace nature à Forest (2000)
- Aménagement de la chaussée Brunehaut à Oeudeghien (PCM 2006)
- Aménagement de la traversée de Dergneau (Plan ZEN 2005)
- Aménagement des abords des écoles (Plan Anselme - Plan Mercure et dernièrement Plan Escargot)
- Aménagement d'un réseau de cheminement lent (IDETA) + CLDR pour la réhabilitation du chemin de la Comtesse (2009)
- Programme local de signalisation touristique (2005)
- Mise à disposition du public des informations sociales communautaire et prévention (actions du conseil consultatif des ainés)
- Création de la maison des Médias = bibliothèque communale (CF 2005)
- Création de la salle l'Envol à Buisserai (2009)



PCDR FLA – Avant-Projet – 26/03/2015

- Création de logements adaptés à Dergneau (2005)

- Création d'un transport communal (taxi social)

- Signalisation et balisage des artisans et producteurs (leader+)



10

- Création de la Maison du Sucre (2000)

- Création de produits d'appel : la bière « La Frashoise »

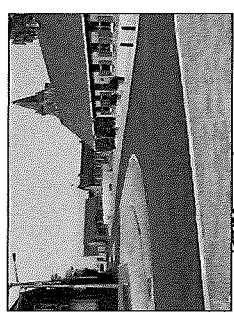
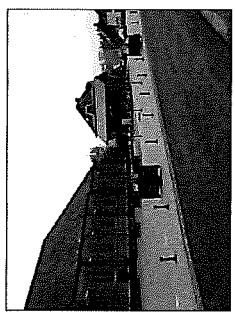
- Organisation des journées fermes ouvertes en 2002 2007 et 2008

JNC | FRW |

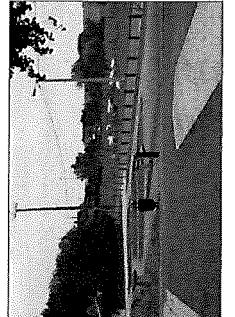
PCDR FLA – Avant-Projet – 26/03/2015

PROJETS REPRISE EN CONVENTIONS DEVELOPPEMENT RURAL

4 aménagements d'espaces publics

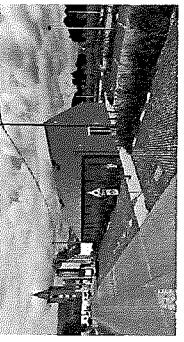
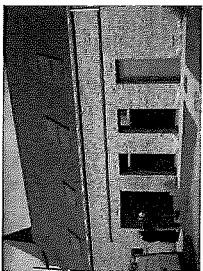


PCDR FLA – Avant-Projet – 26/03/2015

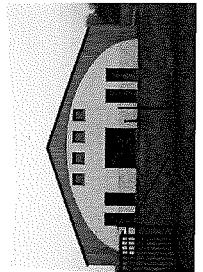


PCDR FLA – Avant-Projet – 26/03/2015

3 projets de Maisons de village terminés



Total de 3.800.000€
de subsides DR



- 2 projets de maisons de villages en cours:
Hacquegnies et Oeudeghien

JNC | FRW |

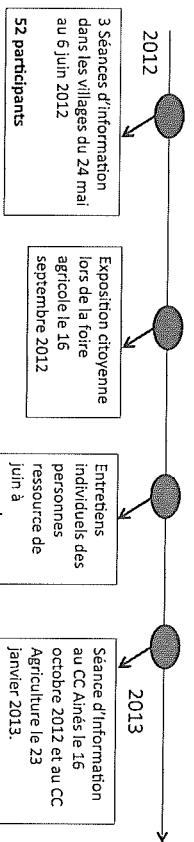
PCDR FLA – Avant-Projet – 26/03/2015

11

12

PCDR/A21L

INFORMATION DE LA POPULATION

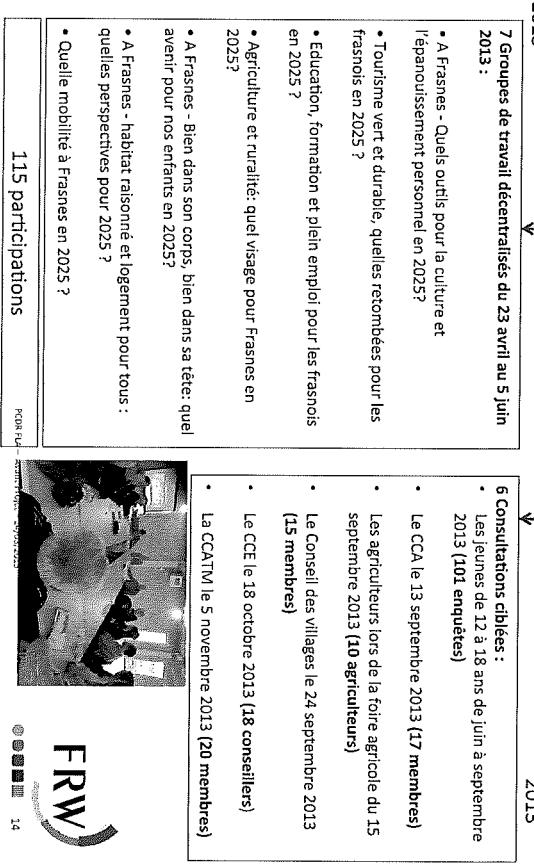


JNC (Annonciation) FRW)

PcDR FA2 - Avant Projets - 24/02/2015

13

CONSULTATION DE LA POPULATION

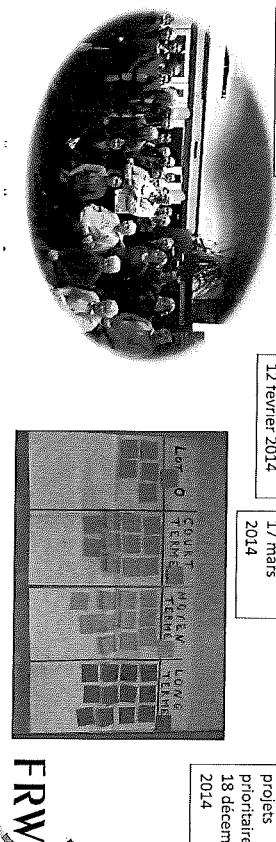
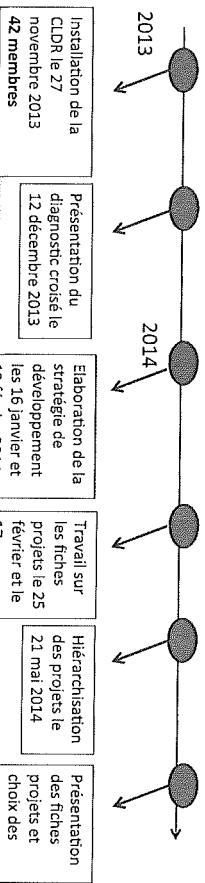


FRW)



PcDR FA2 - Avant Projets - 24/02/2015

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL



FRW)

JNC (Annonciation) FRW)

PcDR FA2 - Avant Projets - 24/02/2015

13

CELLULE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Parallèlement à la CLDR : constitution d'un nouvel organe chargé d'étudier et d'analyser certains projets du PCDR (court et moyen termes) sous la loupe du développement durable

Neuf membres de la CLDR se sont portés volontaires pour constituer ce groupe de réflexion animé par les AD de la FRW

Deux réunions ont été nécessaires pour analyser 15 projets liés à la mobilité, au logement, aux infrastructures, aux aménagements publics, à l'économie et aux collaborations Nord-Sud.

Les conseils et recommandations de la cellule Développement durable ont été intégrés dans le contenu des fiches-projets.

DÉFIS ET OBJECTIFS

Quels défis pour Frasnes dans les 10 prochaines années ?

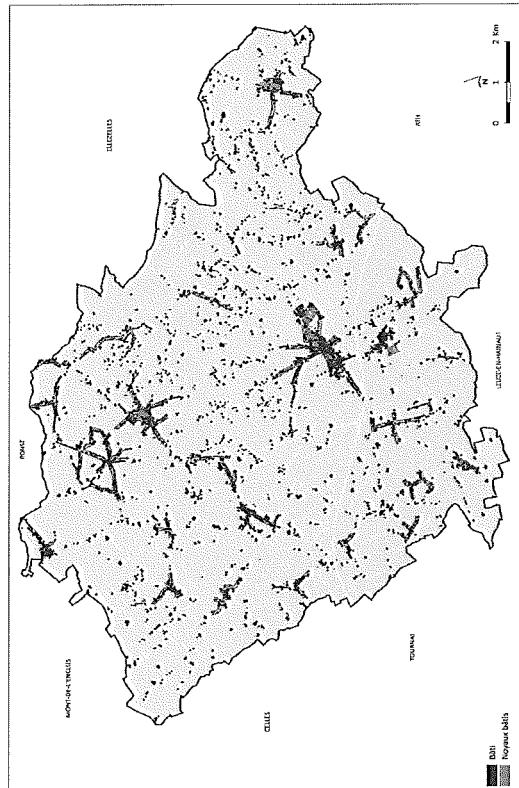
Partie 3 : Objectifs de développement

2025

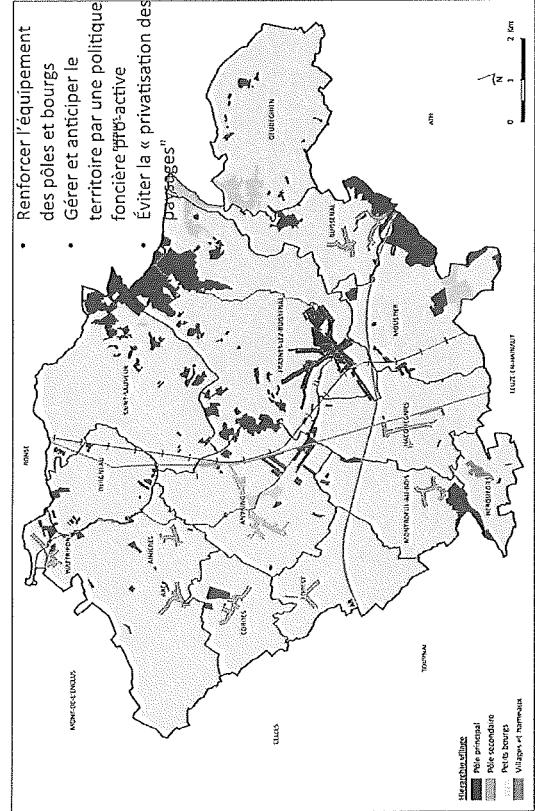
*commune active pour les défis de
durabilité en milieu rural*



1.1. STRUCTURER LE TERRITOIRE EN RENFORÇANT LES PÔLES D'ACTIVITÉ LOCAUX

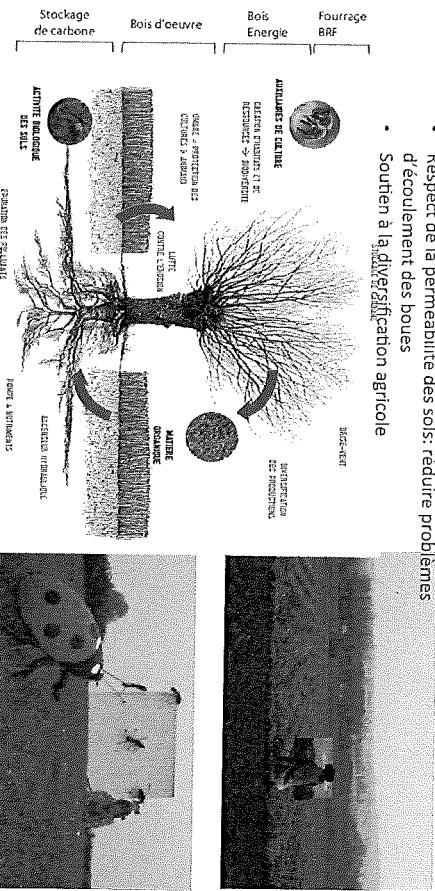


1.1. STRUCTURER LE TERRITOIRE EN RENFORÇANT LES PÔLES D'ACTIVITÉ LOCAUX



1.2. MAINTENIR, PROTÉGÉR ET RESTAURER LES ESPACES NATURELS ET LES PAYSAGES

- Protection des paysages = intérêt économique
- Respect de la perméabilité des sols; réduire problèmes d'écoulement des boues
- Soutien à la diversification agricole



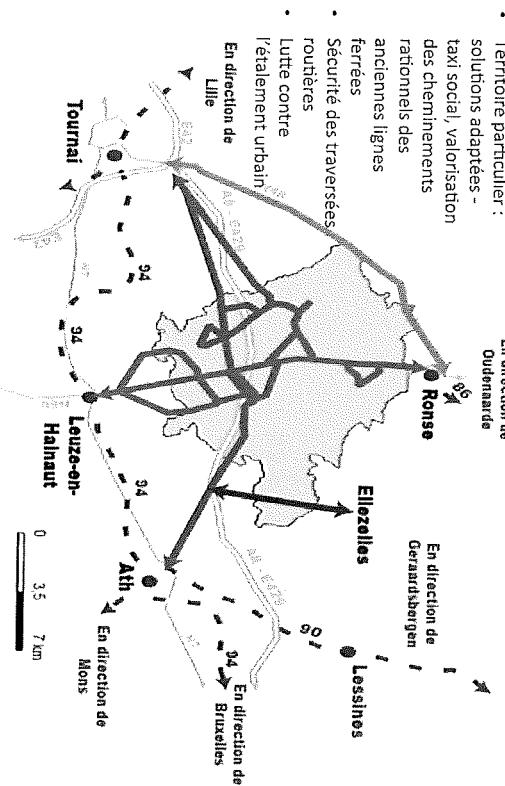
JNC | FRW)

PCDS FLA – Avant-Projet – 26/03/2015

21

1.3. DÉVELOPPER LA MOBILITÉ DOUCE ET ALTERNATIVE – AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET LA MOBILITÉ

- Territoire particulier : solutions adaptées – taxi social, valorisation des cheminements rationnels des anciennes lignes ferroviaires
- Sécurité des traversées routières
- lutte contre l'étalement urbain



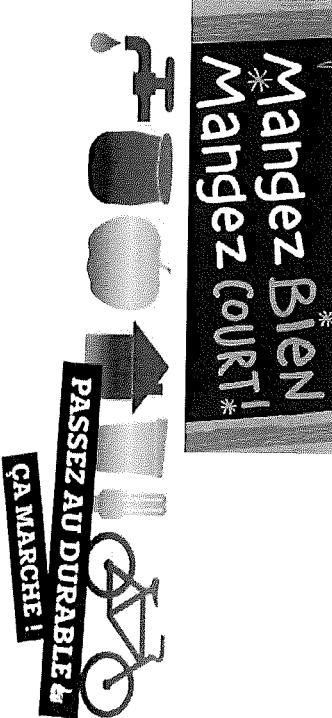
JNC | FRW)

PCDR FLA – Avant-Projet – 26/03/2015

22

1.4. INDUIRE DES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Pas de culpabilité, plus d'exemples
- Habitudes alimentaires : valorisation des productions locales
- Modes de déplacements : diminuer la part de déplacements privés en voiture (90 % pour 86,5 % en W)
- Consommation énergétique : techniques constructives moins énergivores
- Habitudes de vie : télétravail

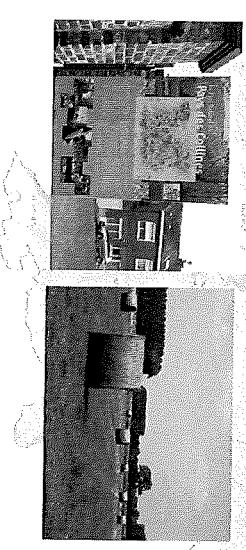


JNC | FRW)

PCDP FLA – Avant-Projet – 26/03/2015

23

commune rurale ouverte sur le monde



JNC | FRW)

PCDR FLA – Avant-Projet – 26/03/2015

24

2.1. S'IDENTIFIER EN TANT QUE PÔLE AGRICOLE

- Développement économique post-sucrerie
- Action importante du Parc Naturel du Pays des Collines
- Produits locaux : activités plus difficilement délocalisables



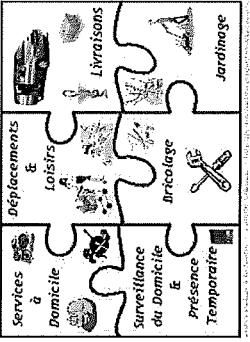
JNC | FRW
INTERNATIONAL

PCDR FLA – Avenir Projet – 24/03/2015

25

2.3. FAVORISER L'ATTACHEMENT COMMUNAL ET LA MIXITÉ SOCIALE

- Frasnes 2040 : 1.500 habitants en +
- Endiguer le départ des jeunes ménages en proposant offre en logements et services adaptées (accueil petite enfance, possibilité télétravail, mobilité alternative, entreprises locales...)
- Développer les services pour les personnes âgées



JNC | FRW
INTERNATIONAL

PCDR FLA – Avenir Projet – 24/03/2015

27

2.2. PROFESSIONNALISER LE SECTEUR TOURISTIQUE

- Tourisme vert = secteur économique; professionnalisme et structuration
- Positionnement comme porte d'entrée du PNPC



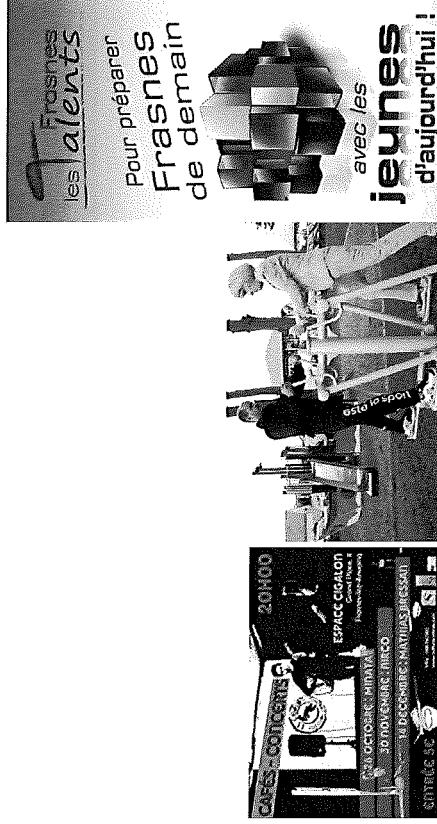
JNC | FRW
INTERNATIONAL

PCDR FLA – Avenir Projet – 24/03/2015

26

2.4. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL, CULTUREL, ASSOCIATIF ET SPORTIF DES FRASNOIS

- Convivialité et mutualisation de services et équipements X individualisme des modes de vie contemporains

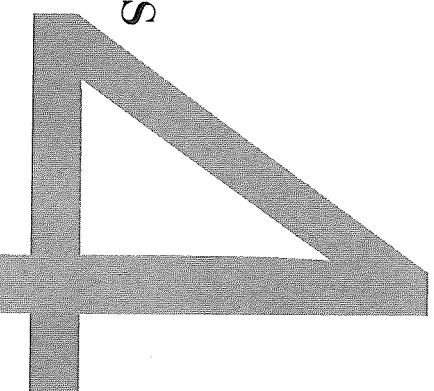


JNC | FRW
INTERNATIONAL

PCDR FLA – Avenir Projet – 24/03/2015

28

Partie 4 : Fiches-projets



- Application du concept « Clic local » de l'APAOQ
 - Promotion du site web Carpool.be



卷之三



- Mise en valeur des éléments du patrimoine par la création d'une commission patrimoine
 - Lancement d'un salon de la jeunesse

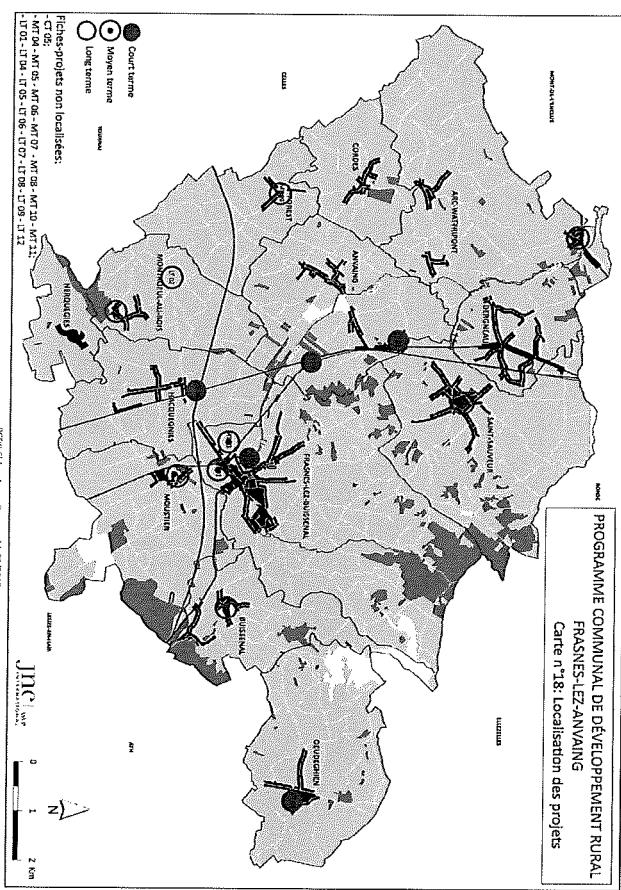


PCON FLA



Projets repris en lot 0

- #### - Collaboration à la Charte PCDN



PCDR FLA - Avant-Projet - 24/03/2015



THE ECONOMY OF THE STATE

Finançable par le DR

FICHES COURT TERMÉ

- CT 01 - Crée la maison rurale - La Cigale
 - CT 02 - Vabiliser le site de Frasnes-les-Bassins - Connecter Frasnes-les-Bassins au pôle rural
 - CT 03 - Vabiliser le site de Frasnes-les-Bassins - Aménager un pôle d'accueil
 - CT 04 - revitaliser les cœurs de village et abords - Place d'Oeudeghien
 - CT 05 - Favoriser l'utilisation du vélo - Crée un réseau de déplacement lent sécurisé
 - CT 06 - Crée un parking de covoiturage
 - CT 07 - Réseau de mobilité douce - Crée une voie verte (ligne 86)

JNC INTERNATIONAL
FRW

Digitized by srujanika@gmail.com

CT 1 Créez la maison rurale - La Cigale

CT 2 Vabiliser le site de Frasnes-les-Bassins - Elaborer un schéma d'urbanisation

TERRAIN AGRICOLE CHOISI POUR LA CONSTRUCTION DU BATIMENT [FRW]

MAISON DE VILLAGE PASSIVE A LA PLAINE-BRUNEHAUT (FRW)

ESTIMATION GLOBAL DU COUT :	
Cout total :	1.421.750 € TVAC
Subsides ODR :	80 % / 50 %
Commune :	560.875 € TVAC

An aerial photograph showing a cluster of houses and buildings, likely a residential neighborhood. The houses are scattered across a mix of green land and paved areas. A road or path cuts through the center of the cluster. The image is grainy and has a high-contrast, black-and-white aesthetic.

An aerial photograph showing a dense urban area. In the center-left, there is a large, multi-story building complex with numerous windows and a flat roof. To its right, several smaller houses are visible, some with trees in front. The ground appears to be a mix of paved roads and grassy areas. The image is taken from a high angle, looking down at the buildings.

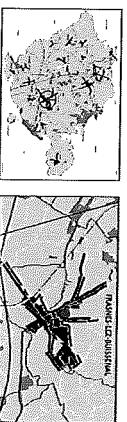
An aerial photograph showing a residential area with numerous houses and streets. A prominent feature is a large, dark, irregularly shaped redaction box covering a cluster of buildings, likely a school or institutional complex. The surrounding area includes fields and other urban structures.

FRW)

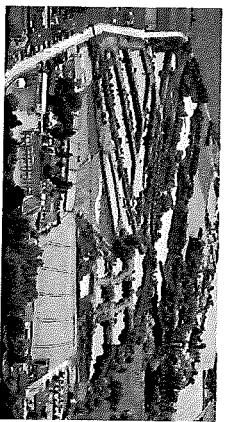
FRW

26

CT 3 Vabiliser le site de Frasnes les Bassins - Aménager un pôle d'accueil



ESTIMATION GLOBAL DU COUT:
Cout total : 187.065 € TVAC
Subsides ODR: 60 % / 50 %
Commune: 37.413 € TVAC



JNC | FRW

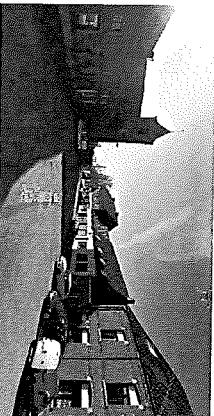
PCDR FL2 – Avant-Project – 24/03/2015

37

CT 4 Revitalisation des coeurs de village et abords - Place d'Oudeghien.



ESTIMATION GLOBAL DU COUT:
Cout total : 802.230 € TVAC
Subsides ODR: 60 % / 50 %
Commune: 351.125 € TVAC



JNC | FRW

PCDR FL2 – Avant-Project – 24/03/2015

38

CT 5 Favoriser l'utilisation quotidienne du vélo - créer un réseau de déplacement lent sécurisé.



ESTIMATION GLOBAL DU COUT:
Cout total: 722.775 € TVAC
Commune: 64.013 € TVAC

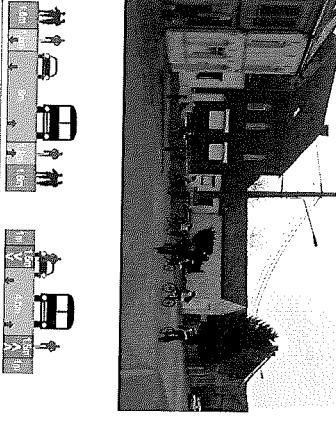
Priorités 1 Temo

L1 Lutzen Kring - Aalst

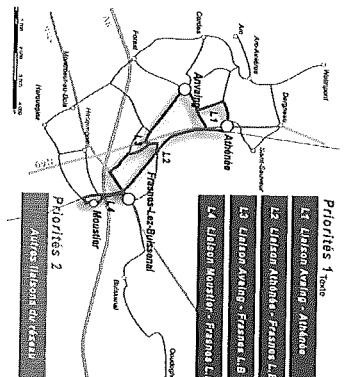
L2 Lutzen Kring - Frasnes-L-B

L3 Lutzen Kring - Frasnes-L-B

L4 Lutzen Kring - Frasnes-L-B



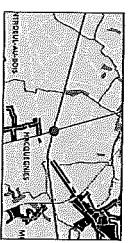
125 m
125 m



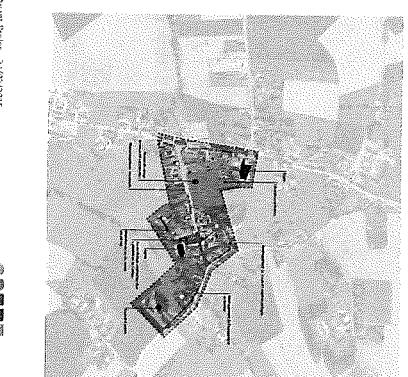
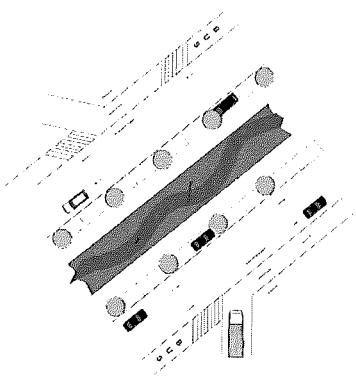
PCDR FL2 – Avant-Project – 24/03/2015

37

CT 6 Crée un parking de covoiturage.



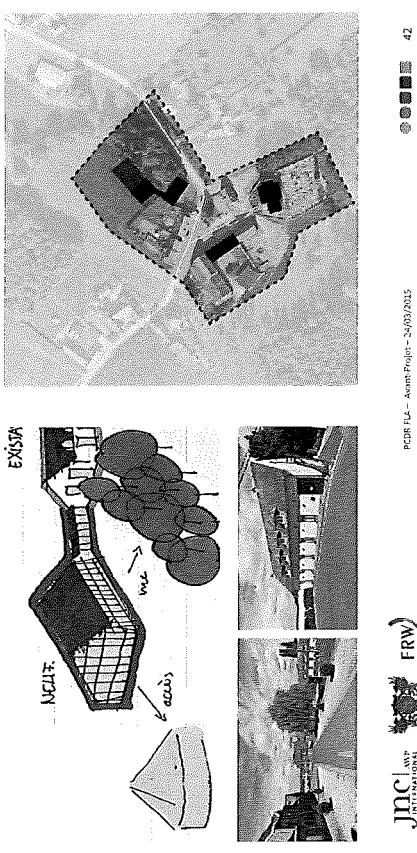
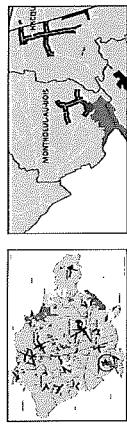
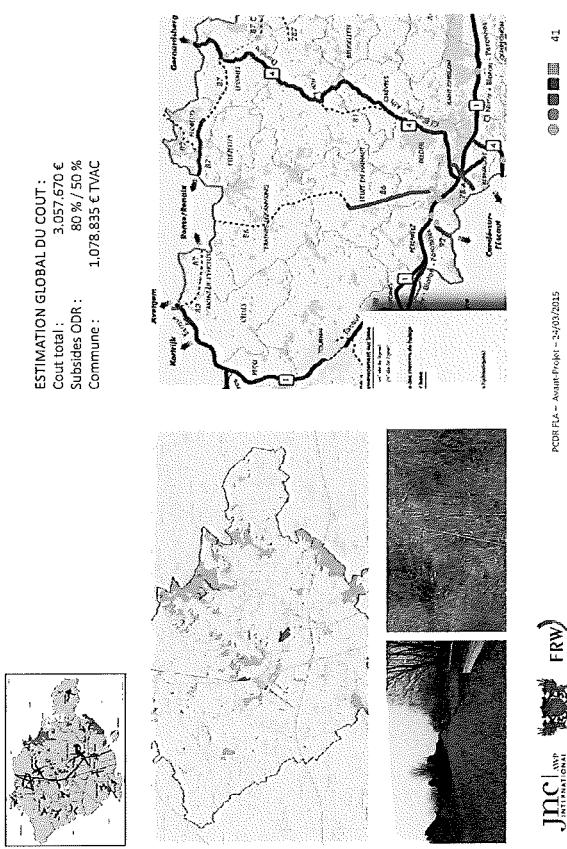
ESTIMATION GLOBAL DU COUT:
Cout total: 570.838 € TVAC
Enveloppe SOHO: 90 %
Commune: 57.082 € TVAC



39

CT 7 Réseau de mobilité douce - Créer une voie verte (ligne 86).

MT 12 Crée une maison de village à Montroeuil-au-Bois. Priorité modifiée – MT plutôt que CT



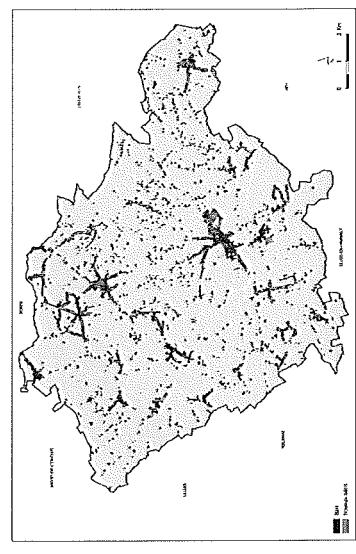
CT 1 Elaborer un schéma de gestion territoriale.

Fiche supprimée

FICHES MOYEN TERME

ESTIMATION GLOBAL DU COÛT :
Cout total : 338.800 € TVAC
Subsides SPM-DG04 : 60 %
Commune : 135.520 € TVAC

- MT 01 - Construire le hall-relais
- MT 02 - Revitaliser les coeurs de village - Place de Buissonnal
- MT 03 - Crée une structure d'accueil pour le coworking
- MT 04 - Développer l'agroforesterie sur le territoire frasnois
- MT 05 - Réseau de mobilité douce - Aménager ponctuellement les sentiers
- MT 06 - Développer le logement pour jeunes couples (tremplin)
- MT 07 - Développer le logement intergénérationnel (adapté aux seniors)
- MT 08 - Favoriser le sport par la création d'aires de jeux de plein air
- MT 09 - restaurer la salle « Tutur et Julia »
- MT 10 - Pérenniser les collaborations Nord/Sud existantes
- MT 11 - Réseau de mobilité douce - Développer un réseau de liaisons lentes et sécurisées
- MT 12 - Crée une maison de village à Montroeuil



Finançable par le DR

Objectifs poursuivis
Défi n°1 : 2025 : Frasnes, commune active pour les défis de durabilité en milieu rural
Défi n°2 : 2015 : Frasnes, commune rurale ouverte sur le monde

MT 1	Construire le hall relais agricole	x	Objectif 1.1 : Structurer le territoire en renforçant les pôles d'activité locaux
MT 2	Revitaliser les coeurs de village et abords - Place de Biassono	x	Objectif 1.2 : Maintenir, protéger et restaurer les espaces naturels et les paysages
MT 3	Créer une structure d'accueil pour le coworking	x	Objectif 1.3 : Développer la mobilité douce et alternative et améliorer la sécurité routière et la mobilité générale
MT 4	Développer l'écoforesterie sur le territoire frasnois	x	Objectif 1.4 : Induire des changements de comportements en faveur du développement durable
MT 5	Réseau de mobilité douce - Aménager ponctuellement les sentiers	x	Objectif 2.1 : S'identifier en tant que pôle agricole
MT 6	Développer le logement pour jeunes couples	x	Objectif 2.2 : Professionnaliser le secteur touristique
MT 7	Développer le logement intergénérationnel	x	Objectif 2.3 : Favoriser l'attachement communal et la mixité sociale
MT 8	Favoriser le sport par la création d'aires de jeux de plein air	x	Objectif 2.4 : Favoriser le développement intellectuel, culturel, associatif et sportif des Frasnois
MT 9	Restaurer la salle "Tutui et Julia"	x	
MT 10	Pérenniser les collaborations Nord/Sud existantes	x	
MT 11	Réseau de mobilité douce - Développer un réseau de liaisons lentes et sécurisées	x	
MT 12	Créer une maison de village à Montreuil	x	



PCDS FLA - Assoit Projets - 24/03/2015

45

Finançable par le DR

Objectifs poursuivis
Défi n°1 : 2025 : Frasnes, commune active pour les défis de durabilité en milieu rural
Défi n°2 : 2015 : Frasnes, commune rurale ouverte sur le monde

LT 1	Restructurer le réseau viaire	x	Objectif 1.1 : Structurer le territoire en renforçant les pôles d'activité locaux
LT 2	Réseau de mobilité douce - Aménager un tronçon de l'ancienne ligne de tram	x	Objectif 1.2 : Maintenir, protéger et restaurer les espaces naturels et les paysages
LT 3	Sécuriser la traversée du village de Wattripont	x	Objectif 1.3 : Développer la mobilité douce et alternative et améliorer la sécurité routière et la mobilité générale
LT 4	Etudier le potentiel en énergies renouvelables du territoire	x	Objectif 1.4 : Induire des changements de comportements en faveur du développement durable
LT 5	Créer une unité d'énergie verte	x	Objectif 2.1 : S'identifier en tant que pôle agricole
LT 6	Développer la filière bois-énergie	x	Objectif 2.2 : Professionnaliser le secteur touristique
LT 7	Aménager les portes d'entrées de l'entité	x	Objectif 2.3 : Favoriser l'attachement communal et la mixité sociale
LT 8	Augmenter la capacité d'accueil des tout-petits	x	Objectif 2.4 : Favoriser le développement intellectuel, culturel, associatif et sportif des Frasnois
LT 9	Créer un lieu de la mémoire	x	
LT 10	Créer une Maison de Village à Saint-Sauveur	x	
LT 11	Créer une maison de village à Moustier	x	
LT 12	Promouvoir le sport pour tous - créer de nouvelles infrastructures sportives	x	
LT 13	Revitaliser les coeurs de village et abords - Place de Wattripont	x	



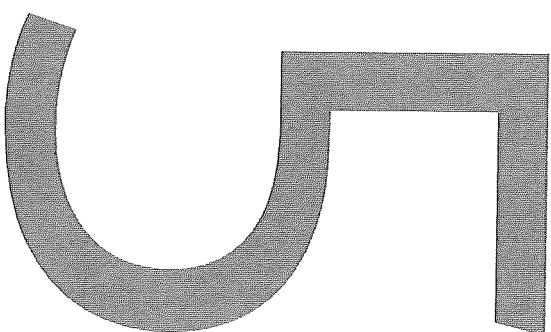
PCDS FLA - Assoit Projets - 24/03/2015

45

FICHES LONG TERME

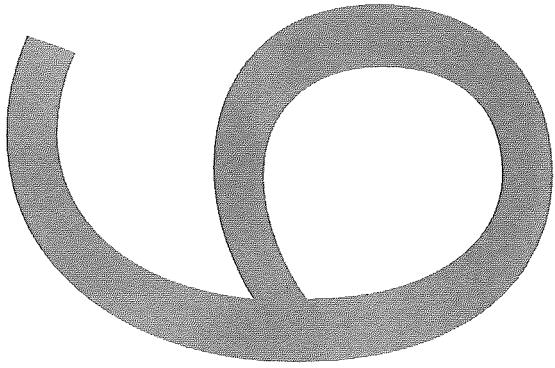
- LT 01 - Restructurer le réseau viaire : signalisation de Police et signalisation directionnelle ;
- LT 02 - Réseau de mobilité douce - Aménager un tronçon de l'ancienne ligne de tram ;
- LT 03 - Sécuriser la traversée du village de Wattripont ;
- LT 04 - Etudier le potentiel des énergies renouvelables du territoire ;
- LT 05 - Créer une unité d'énergie verte ;
- LT 06 - Développer la filière bois-énergie ;
- LT 07 - Aménager les portes d'entrée de l'entité ;
- LT 08 - Augmenter la capacité d'accueil des tout-petits ;
- LT 09 - Créer un lieu de la mémoire ;
- LT 10 - Créer une maison de village à Saint-Sauveur ;
- LT 11 - Créer une maison de village à Moustier ;
- LT 12 - Promouvoir le sport pour tous - création de nouvelles infrastructures ;
- LT 13 - Revitaliser les coeurs de village et abords - Place de Wattripont.

Partie 5: Tableau récapitulatif



Suite de la procédure

Moyens	Sources de financement	Montant total estimé TVAC	Part communale	ODR - montant TVAC	Autres sources de financement TVAC
CT 1 Créer la maison rurale - La Cigale	FWB	1.421.750 €	560.875 €	830.625 €	30.250 €
CT 2 Vialibiliser le site de Frasnes-les-Bassins - Connecter Frasnes-les-Bassins au pôle rural	ODR	315.302 €	63.060 €	252241,44	0 €
CT 3 Vialibiliser le site de Frasnes-les-Bassins - Aménager un pôle d'accueil	ODR	187.066 €	37.413 €	149652,8	0 €
CT 4 Revitaliser les coeurs de village et abords - Place d'Oudergheien	ODR	802.230 €	351.115 €	451115	0 €
CT 5 Favoriser l'utilisation quotidienne du vélo - Créer un réseau de déplacement lent sécurisé	SRW-DGO1-DGO4	722.775 €	16.013 €	0	706.763 €
CT 6 Créer un parking de covoiturage	SOFICO	570.818 €	57.082 €	0	513.736 €
CT 7 Réseau de mobilité douce - Créer une voie verte (ligne 86)	ODR	3.057.670 €	1.078.855 €	1.978.835	0 €
TOTAL TVAC		7.077.611 €	2.164.393 €	3.662.469 €	1.250.748 €



CHOIX DE LA 1^{ÈRE} CONVENTION

Le choix du projet va se faire parmi les projets repris à court terme:

CT1 - Créer la maison rurale - La Cigale - 9 votes
CT2 - Vabiliser le site de Frasnes-les-Bassins - Connecter Frasnes-les-Bassins au réseau rural

- CT3 - Vabiliser le site de Frasnes-les-Bassins - Aménager un pôle d'accueil touristique (et environnemental) - 7 votes
- CT4 - Revitaliser les cœurs de village et abords - Place d'Oeudeshien - 10 votes
- CT5 - Favoriser l'utilisation quotidienne du vélo - Crée un réseau de

CT6 - Crée un parking de covoiturage - 13 votes

CT7 - Réseau de mobilité douce - Créer une voie verte (ligne 86) - 6 votes

déplacement lent sécurisé - 1 vote

- = éligible en DR
- = autre pouvoir subsidiant

La CLDR choisi de mettre en 1^{ère} convention le projet.....
Rome FIA - Bureau Régional - 2010120105

PROCHAINES ETAPES

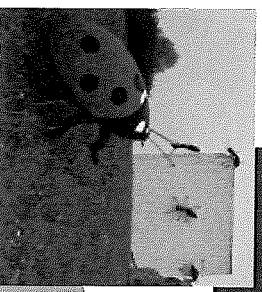
- Approbation par le Collège communal
 - *Avis de conformité par l'administration du DR*
 - Approbation par le Conseil communal
 - *Avis de la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT)*
 - Approbation par le Gouvernement wallon

→ Réalisation des projets



PCDR
Frasnes-lez-
Anvaing

Merci pour votre
participation



JNC
INTERNATIONAL
FRW)

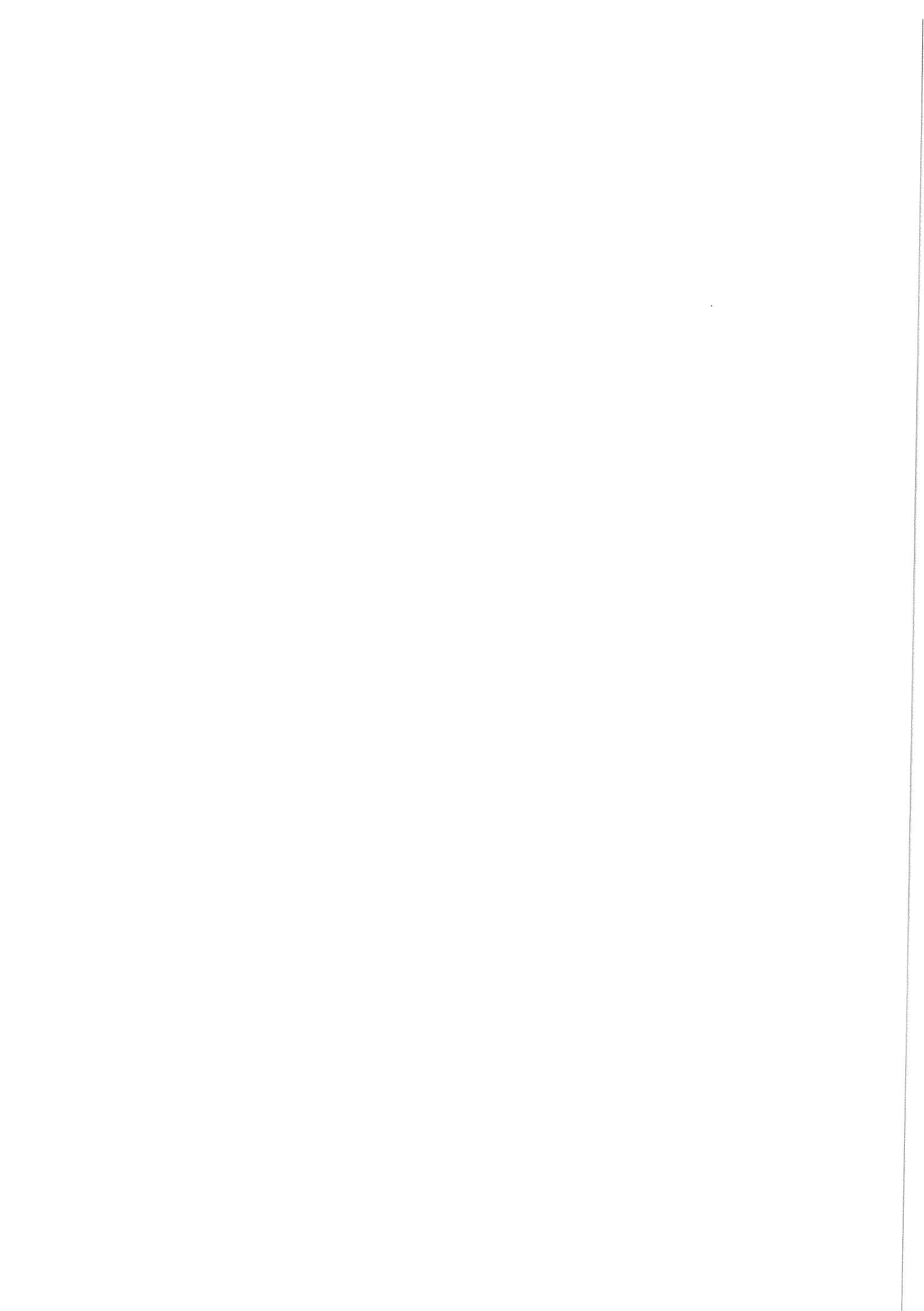
© ● ● ● ● ●
53

Frasnes-lez-Anvaing

Programme Communal de Développement Rural / A21L

Partie 2 : RAPPORT DE PARTICIPATION

Annexe 22: Desiderata de la population (extrait
pages 19 à 24)



Desiderata de la population

Pour faciliter la compréhension et l'utilisation des éléments récoltés, les souhaits de la population ont été organisés de manière à correspondre à la structure de la table des matières du diagnostic :

- **Valorisation de l'environnement et du cadre de vie (paysage, accessibilité, structure du bâti...)**
- **Dynamique de développement (économie locale, agriculture, tourisme, coopération...)**
- **Cohésion sociale (logement, enseignement, culture, santé, sport, vie associative...)**

Valorisation de l'environnement et du cadre de vie (Paysage, accessibilité, structure du bâti...)

Frasnes est une commune très rurale et doit le rester. Pour cela il faut mettre en place des mesures de protection. Le maintien de la ruralité et du cadre de vie tout en faisant place à l'expansion économique sera un enjeu du PCDR.

Certaines parcelles agricoles forment parfois un patchwork de couleurs et de formes, ce qui rend le territoire des collines attractif et esthétique. Malheureusement, les nouvelles pratiques agricoles uniformisent de plus en plus le paysage. Comment préserver ces vues bucoliques d'antan ? Le PNPC essaie de réintégrer les haies entre les parcelles pour retrouver un paysage bocager mais il s'agit d'un travail de longue haleine et sur base volontaire des exploitants. La rentabilité va souvent à l'encontre de ce travail de fond.

Les citoyens souhaitent que les paysages soient préservés en tenant compte dans la mesure du possible de l'évolution de l'agriculture.

Des synergies doivent être faites entre les outils disponibles à Frasnes (le PCDR, le PCDN, le PCM, ...).

L'intégration de nouveaux bâtiments doit être mieux pensée et réglementée. Par exemple, une entreprise agroalimentaire s'est installée au sommet d'une colline et altère le paysage. Si l'histoire permet d'expliquer cette localisation (moulin à vent), ce n'est plus le cas aujourd'hui. Dans ce cas précis, le plan de secteur est peut-être aussi à remettre en cause.

Les agriculteurs souhaitent être consultés préalablement aux projets d'aménagement public. Le passage des engins agricoles ne doit pas être oublié lors d'aménagement de chicanes ou de dévoiements. Les plantations doivent aussi tenir compte de la hauteur des machines. Un carrefour où la visibilité est bonne pour les automobilistes ne l'est pas forcément pour les conducteurs de tracteurs.

Frasnes est une région qui dispose d'un passé très riche. **Le passage du savoir doit être maintenu pour les générations futures.** Une cellule de recherche des faits et personnages marquants de l'histoire de Frasnes pourrait être mise en place. La commission Patrimoine pourrait ainsi reprendre du service.

La commune est très active en matière de propreté et dispose de deux agents constatateurs.

Malgré cela, beaucoup d'endroits sont sales et encombrés de déchets inertes : la Rhône, le parking de l'ancienne Poste et le cimetière de Saint-Sauveur ou encore des terrains privés.

Différentes solutions doivent être envisagées pour éviter la propagation des déchets dans la nature.

Le schéma directeur vélo et le schéma directeur Rando sont des initiatives à maintenir.

Une analyse globale de la mobilité lente doit être réalisée en prenant en compte le réseau des sentiers, les pistes cyclables et les possibilités de covoiturage.

L'ancienne ligne de chemin de fer doit être considérée comme une épine dorsale en matière de mobilité douce. L'idéal serait de pouvoir relier Renaix à Leuze via Frasnes. IDETA a réalisé une étude à ce sujet mais le problème est que la commune n'a aucune marge de manœuvre puisque l'assiette est toujours propriété de la SNCB. La circulation sur cette voie est d'ailleurs interdite.

La réaffectation de l'ancienne ligne de chemin de fer sera un enjeu du PCDR/Agenda 21 local.

Les taxis sociaux sont appréciés par la population mais ne permettent pas de faire des déplacements le dimanche et les jours fériés. Il ne faut pas non plus oublier l'aide en transport apportée par les mutuelles. **Les services de transport alternatif sont à maintenir voire développer.**

La sécurité routière doit être améliorée dans son ensemble ; condition primordiale pour que les parents autorisent les enfants à rouler seuls à vélo.

Les « vélobus » ou « pédisbus » sont de très chouettes initiatives ; elles devraient être développées sur Frasnes. Le problème de mobilité se pose pour l'enseignement mais aussi pour les loisirs, l'accès à la culture et l'accès aux grandes villes.

Les transports en commun sont une alternative à la voiture à condition qu'ils soient bien développés. A Frasnes, les TEC sont mal organisés. Seule la rentabilité compte alors qu'il s'agit normalement d'un service public. **Le projet du Proxibus pourrait être remis sur la table.**

Un covoiturage spontané se fait déjà à l'entrée d'autoroute de l'A8 et entre les parents d'élèves de l'entité. Mais l'étendue du territoire et l'isolement de certains villages ne permettent pas aux habitants de faire facilement du covoiturage. De plus, les personnes défavorisées n'ayant pas de voiture ne peuvent y participer. **Le projet Carpool.be devrait se concrétiser.**

Le stationnement dans le centre de Frasnes est problématique. Les nouveaux aménagements de la Place ne vont pas faciliter les choses même si un vaste parking se trouve à l'arrière de l'administration communale. Une solution transitoire pour les commerçants a été trouvée par l'activation de la zone bleue. On suggère la **création de nouvelles poches de stationnement dans le centre du bourg** (ex : dans le cadre du projet Label Fla, projet immobilier mené par un privé).

Les agents de sécurité aux abords des écoles sont efficaces et les aménagements réalisés augmentent la sécurité. **Les initiatives en faveur de la sécurité des élèves sont à renforcer.**

Dynamique de développement (Économie locale, agriculture, tourisme, coopération...)

Le développement économique est primordial. Il faut aider l'installation de nouvelles entreprises et **favoriser les producteurs locaux.** Certains projets sont déjà en place : le nouveau zoning, les paniers locaux (Frêne GAL, groupement d'achat local de Frasnes-lez-Anvaing) et le marché fermier organisé par le PNPC.

Quelques moyennes surfaces ont ouvert leurs portes ces dernières années.

La nouvelle association du commerce et de l'entreprise peut redynamiser ce secteur.

L'initiative de remettre sur pied une foire commerciale est appréciée.

La population souhaite que la commune favorise le développement économique par la mise en place de divers projets.

Le coworking (espace bureaux) est une solution alternative à la mobilité « professionnelle ». Le zoning de la sucrerie pourrait accueillir une infrastructure de ce genre.

Il est également important de réfléchir à la biomasse, une étude portant sur la valorisation des tailles de saules têtards a été réalisée par un étudiant pour le CRIE de Mouscron. Cette étude tendrait à montrer que la quantité de bois récupérée serait suffisante pour chauffer le bâtiment de l'administration communale.

L'agroforesterie se développe un peu partout. Ce mode d'exploitation des terres agricoles associant des plantations d'arbres dans des cultures permettrait de doubler les bénéfices de l'agriculteur. Des parcelles témoins sont présentes en Belgique et gérées par l'université de Gembloux et la DNF. **Il serait intéressant de se renseigner et de positionner Frasnes pour ce type de projets.**

Beaucoup de projets en lien avec les **circuits courts et les productions locales** sont réalisés ou en passe de l'être ; l'équipe du PNPC œuvre efficacement dans ces domaines et un encadrement professionnel est proposé aux artisans producteurs.

Le PCDR doit venir en appui aux actions menées telles que les marchés fermiers, le hall relais agricole, l'introduction de produits locaux dans les menus scolaires,...

Frasnes est un territoire dont le potentiel touristique est basé sur les paysages, les sentiers et la quiétude.

C'est le tourisme vert et de court séjour qui doit être encouragé.

L'ancienne ligne de chemin de fer doit être valorisée et accessible aux randonneurs (piétons, cyclistes et éventuellement cavaliers). Ce support de déplacement doux permettrait aussi le développement des secteurs économiques comme les restaurants, les cafés, les gîtes et chambres d'hôtes,...

Elle servirait également d'accès vers la Flandre.

Des collaborations existent déjà entre certains acteurs touristiques. Par exemple, le site du gîte de la Laiterie renvoie vers les sites internet d'un restaurant et d'un centre de bien-être situés dans l'entité. Cet exemple doit être étendu à la manière d'un réseau. **Des formules « clé en main » doivent être proposées.**

Il est nécessaire d'avoir une vision globale à l'échelle de l'entité et du Pays des Collines. Tous les partenaires doivent être réunis pour mener une réflexion sur les différentes approches à proposer :

- Week-ends spécifiques : gastronomie, randonnée, patrimoine, bien-être, nature, ...
- Valorisation de la seule sortie d'autoroute du Pays des Collines
- Technologies de l'information et de la communication (TIC) : internet, GPS, jeu de découverte par code QR (flash code) ...
- Echanges annuels entre villes ayant les mêmes atouts (sorte de jumelage de proximité).

Le manque de visibilité de la commune pose problème. **Il manque un « produit d'appel » qui va servir de carte de visite pour attirer les touristes. « Frasnes les Bassins » pourrait être cet élément phare.**

Il faut également soigner les portes d'entrées principales de l'entité. Actuellement personne ne sait identifier ce qu'il y a à faire ou à voir à Frasnes à partir du réseau routier (A8, N60).

Actuellement, les touristes n'ont accès à l'information que via la Maison du Sucre (ouverte la semaine et les week-ends et jours fériés de mai à septembre) et la commune (fermée le WE et jours fériés).

Un Office du Tourisme pourrait répondre au manque de lieu d'information sur la commune.

Le touriste ne vient pas à Frasnes que pour se promener, il souhaite également connaître et participer aux festivités locales (ducasses, marchés). Chaque week-end, des manifestations sont prévues dans les villages de l'entité mais il n'existe pas de calendrier commun.

Vu le nombre important de festivités, il est donc primordial de bien choisir le support de diffusion. **Un petit agenda annuel pourrait être proposé dans chaque hébergement touristique comme cela se fait ailleurs. Le site internet de la commune reste un bon outil à développer.**

Cohésion sociale (Logement, enseignement, culture, santé, sport, vie associative...)

Le nombre de familles monoparentales est en augmentation, ce qui engendre de nombreuses demandes en logement.

85% des frasnois sont propriétaires de leur maison, donc peu de locations sont disponibles sur Frasnes par rapport à la demande.

Les citoyens souhaitent que la commune continue à mener une politique active dans le cadre de l'augmentation de l'offre en logement public.

Il faut privilégier les constructions durables, la commune doit œuvrer en ce sens.

Les « éco entreprises » sont encore trop peu nombreuses ou trop peu connues en Wallonie picarde. **Il faut informer et communiquer sur les nouvelles techniques mises en place pour diminuer la consommation énergétique domestique.**

Les éco quartiers à proximité directe des services sont à envisager. Pour Frasnes, seul le bourg répond à ces critères.

Un autre enjeu pour Frasnes est de rendre le bâti existant plus performant au niveau énergétique. Il est nécessaire d'avoir une réflexion globale à l'échelle du territoire.

Il faut diversifier les types de logements pour pouvoir répondre aux nombreuses demandes d'ici 2040 ; le logement tremplin est une belle opportunité pour les jeunes. Cela leur permettrait de pouvoir acheter par la suite dans la commune.

Le logement intergénérationnel est intéressant à condition de changer les mentalités rurales ; du logement de ce type pourrait être imaginé dans des fermes en carré ou sous forme de petit quartier résidentiel.

Par contre, le logement Kangourou paraît plus délicat dans les communes rurales. Mais la demande va peut-être s'accentuer d'année en année avec le vieillissement de la population.

Le tissu associatif des villages et les outils pour le développer sont beaucoup plus importants qu'en ville. Il y a beaucoup d'associations à Frasnes, elles sont très vivantes et organisent un grand nombre d'activités même si toutes n'ont pas d'infrastructures correctes à leur disposition. **Il manque de liens entre les associations. Il faut ouvrir le territoire aux autres, collaborer et travailler ensemble.**

Le développement personnel doit être l'objectif de chaque association. Il est nécessaire de décloisonner les différents secteurs, d'avoir des lieux où l'on peut retrouver toute l'information. Actuellement, seuls les journaux remplissent ce rôle. Le site internet communal doit devenir un endroit d'échange d'information. Les citoyens doivent se l'approprier et les associations l'utiliser comme outil de communication.

A Frasnes, l'offre en spectacles est importante (Sugar Rock, programme du centre culturel, Espace Cigalon, ...). Mais le public n'est pas toujours au rendez-vous. Pour quelles raisons ? Une offre non adaptée ? Des difficultés de déplacement ? L'apriori sur la qualité ? Une programmation non accessible au grand public ?

Il est donc important de mener une réflexion sur la vie culturelle des citoyens et sur leurs attentes par rapport à l'offre culturelle proposée.

Un centre d'initiation à l'informatique devrait être envisagé à Frasnes. Réduire la fracture numérique est un des projets du plan de développement de la bibliothèque. La gestion de l'information qui est disponible sur internet devrait être proposée comme sujet de formation. Il est important d'acquérir un esprit critique quant aux canaux d'information.

La population augmente, il faut réfléchir à développer des services aux familles et aux publics fragilisés même si beaucoup de services aux citoyens existent déjà à Frasnes.

Le nombre de personnes âgées dans l'entité va augmenter dans les prochaines années. Toutes ces personnes ne pourront pas être en home ou en résidence service. Il est primordial de prévoir des aides pour les personnes qui souhaitent rester chez elles (mobilité, courses, soins de santé...).

Le partage et les rencontres sont la base de la cohésion sociale mais le territoire éclaté de la commune rend les échanges difficiles. **Un espace citoyen, endroit de rencontre et de discussion est à prévoir** (café-concert ; galerie d'art ; espace citoyen...)

À part la nouvelle crèche d'entreprise réservée prioritairement au personnel du zoning de la Sucrerie, il n'y a pas de crèche communale dans l'entité. Un projet est en attente du Plan Cigogne 3 à Oeudeghien. **La population et surtout les jeunes parents souhaitent qu'il se réalise au plus vite.**

L'accueil du jeune enfant à domicile est une alternative aux crèches et permet de se retrouver dans une ambiance plus familiale mais les accueillantes sont trop peu nombreuses à Frasnes-lez-Anvaing. L'offre ne peut répondre aux demandes.

Les citoyens proposent d'organiser un salon de la petite enfance qui présenterait les différents métiers liés à l'accueil et au bien-être de l'enfant et permettrait de présenter leur actions.

Au niveau de l'apprentissage des langues, on peut relever un fort dynamisme de la commune et des écoles. À contrario, il n'existe aucun cours de langue destiné aux adultes. Des cours du soir pourraient être organisés. **Les formations « Lire et écrire » devraient être réactivées.**

Bonne qualité générale des produits proposés dans les cantines scolaires mais manque de diversité des menus. Il faut améliorer l'équilibre diététique des menus et diversifier les produits.

Il faut réintroduire le goût des produits locaux et de saisons dans les cantines.

Les activités intergénérationnelles sont à encourager. Pourquoi ne pas réunir les enfants et les ainés autour d'activités telles que la pêche, le jardinage, la lecture, le vélo ou tout autre sujet d'intérêt ?

Encourager les enfants à faire du sport est une bonne chose mais il faut aussi sensibiliser les parents aux bienfaits du sport sur la santé.

Le sport de rue (paniers de basket, table de ping-pong, agorasport, ...) est à développer dans l'entité.

Il faut encourager le projet « sport sur ordonnance ».

Une aire de jeux par village est à proposer pour les prochaines années. C'est aussi une demande des comités des maisons de village.

Une aire de jeux mixte (enfants et seniors) est un concept très en vogue, il permet aux adultes qui surveillent les enfants de faire également des exercices adaptés à leur âge. A prévoir à Frasnes.

